



Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à juin 2025

Juillet 2025



À propos de l’auteur

L’Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH, *Institute for Justice and Democracy in Haiti*), organisation à but non lucratif basée aux États-Unis, travaille en solidarité avec son organisation sœur basée en Haïti, le Bureau des Avocats Internationaux (BAI) ; ensemble, nos organisations œuvrent pour un changement systémique en Haïti en aidant les activistes haïtiens et les groupes de base à faire appliquer leurs droits humains¹ internationalement reconnus. Le BAI et l’IJDH combinent des stratégies comprenant : (a) des actions en justice en Haïti, aux États-Unis et ailleurs ; (b) des plaidoyers publics dans les espaces publics, la presse, le monde académique et les médias sociaux ; (c) le renforcement des capacités des groupes de base et des activistes ; (d) la formation d’avocats spécialisés dans les droits humains ; et (e) le développement de réseaux de plaidoyer et de collaborations dans le monde entier. Depuis près de 30 ans, le BAI et l’IJDH assurent la sécurité des activistes, mobilisent des alliés internationaux dans la lutte pour les droits humains en Haïti et poussent les systèmes judiciaires à servir les communautés marginalisées.

Remerciements

L’IJDH tient à remercier Nicole Waddick, avocate chez Gibson Dunn, et Logan Nantais, étudiant à la faculté de droit de l’université de Californie à Irvine, ainsi que Nathalie Gunasekera, pour leurs contributions bénévoles à la préparation de cette mise à jour.

L’IJDH exprime également sa profonde reconnaissance à Gabrielle Apollon, Rachel Bernard, Barbara Campbell, Rosy Auguste Ducéna, William O’Neill, et aux équipes de Connect 2 Ministries, du Collectif des Femmes Haïtiennes, de Housing Works, de Nègès Mawon et du Réseau National de la Communauté Trans Haïtienne pour leurs contributions et leurs commentaires supplémentaires sur les versions préliminaires, ainsi que pour leur solidarité et leur collaboration avec le travail de l’IJDH.

L’IJDH exprime également sa profonde gratitude à Respond Crisis Translation, partenaire régulier de l’IJDH dans la promotion de la justice linguistique, pour la réalisation bénévole d’une traduction française de cette mise à jour.

In Memoriam

À la mémoire de Mario Joseph, avocat directeur du Bureau des avocats internationaux (BAI) pendant 29 ans et collaborateur estimé de l’IJDH. Mario dirigeait le BAI à Port-au-Prince depuis 1996, remportant des victoires historiques pour les victimes des massacres perpétrés par les Duvalier et le régime *de facto*, les victimes de l’épidémie de choléra causée par l’ONU, les survivant(e)s d’agressions sexuelles et les prisonniers politiques, entre autres. Malgré les frustrations, les menaces de mort et d’arrestation, la progression inexorable de la violence des gangs et les innombrables obstacles que doivent affronter tous les Haïtiens chaque jour, il a toujours persisté dans son travail.

Le plus grand héritage de Mario est sans doute les nombreuses personnes qu’il a inspirées et formées pour mener des batailles en faveur de la justice partout dans le monde : ses collègues du BAI, toute une génération d’avocats d’intérêt public en Haïti, l’équipe de l’IJDH et les dizaines d’entre nous qui utilisons quotidiennement ses enseignements pour lutter en faveur de la justice dans les tribunaux, les rues, les universités et les services gouvernementaux, en Haïti, aux Amériques, en Europe, en Asie et en Afrique.

Nous espérons que ce rapport permettra de perpétuer l’héritage de Mario en présentant une documentation précise sur les défis en matière de droits humains auxquels sont confrontés la majorité des Haïtiens pauvres, marginalisés et vulnérables, et qu’il servira à d’autres pour promouvoir la stabilité et la prospérité du pays.

¹ Afin d’assurer un texte sans stéréotype de genre et aussi inclusif que possible, l’expression anglaise sans stéréotype de genre « human rights » a été traduite dans tout le document par l’expression française également sans stéréotype de genre « droits humains », y compris lorsqu’une organisation utilise des expressions stéréotypées de genre (comme « droits de l’homme ») dans ses publications et/ou sur son portail internet. Ce principe s’applique également aux citations de textes ou de sites web reproduits dans ce document (à l’exception, le cas échéant, des noms français officiels d’organisations, pour lesquels ce nom officiel a été repris).

Table des matières

À propos de l’auteur	
Remerciements	
In Memoriam.....	
Tableau des acronymes.....	ii
Résumé analytique	1
I. Introduction	3
II. Violations des droits à la vie et à la sécurité de la personne	4
<i>La violence des groupes armés et les déplacements qu’elle entraîne</i>	4
<i>Non-protection des civils par le gouvernement</i>	6
III. Mauvaise conduite du gouvernement, y compris la violence et la corruption institutionnalisées	7
IV. Manque d’accès à la justice et impunité chronique	8
<i>Dysfonctionnement du secteur de la justice et impunité chronique</i>	8
<i>Conditions de détention inhumaines</i>	9
V. Absence d’égalité des droits et de protections	9
VI. Effondrement des droits économiques et sociaux.....	11
<i>Une économie en déclin</i>	12
<i>Accès à l’eau, à l’assainissement et à l’hygiène</i>	12
<i>Accès à la nourriture</i>	12
<i>Accès aux soins de santé</i>	13
<i>Accès à l’éducation</i>	14
VII. Pressions migratoires	14
VIII. Non-respect des droits des Haïtiens par la communauté internationale.....	15
Notes	18



Tableau des acronymes

ANS	Agence nationale de sécurité
BAI	Bureau des avocats internationaux
BINUH	Bureau intégré des Nations unies en Haïti
BSAP	Brigade de sécurité des aires protégées
CARICOM	Communauté caribéenne
CBP	Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis
CEPR	<i>Center for Economic and Policy Research</i> (Centre de recherche sur la politique économique)
CHNV	Procédures pour Cubains, Haïtiens, Nicaraguayens et les Vénézuéliens (États-Unis)
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CPT	Conseil présidentiel de transition
CSNU	Conseil de sécurité des Nations unies
CSPJ	Conseil supérieur du pouvoir judiciaire
DHS	Département (ministère) de la sécurité intérieure des États-Unis
ECC	Ensemble Contre la Corruption
FAd'H	Forces armées d'Haïti
HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HRW	<i>Human Rights Watch</i> (Observatoire des droits humains)
IRC	<i>International Rescue Committee</i> (Comité international de secours)
MMAS^{II}	Mission multinationale d'appui à la sécurité
MSF	Médecins sans frontières
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONU	Organisation des Nations unies
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PHTK	<i>Pati Ayisyen Tèt Kale</i> (Parti Haïtien Tèt Kale)
PNH	Police nationale d'Haïti
RNDDH	Réseau national de défense des droits humains
TPS	<i>Temporary Protected Status</i> (Statut de protection temporaire – États-Unis)
UCREF	Unité centrale de renseignements financiers
ULCC	Unité de lutte contre la corruption
UNICEF	<i>United Nations Children's Fund</i> (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
USAID	<i>U.S. Agency for International Development</i> (Agence des États-Unis pour le développement international)

^{II} La mission multinationale d'appui à la sécurité autorisée par le Conseil de sécurité des Nations unies (en anglais, Multinational Security Support Mission - acronyme MSS) est désignée de manière non-uniforme dans la presse et les documents francophones haïtiens et internationaux (parfois comme « mission multinationale de soutien à la sécurité » - acronyme « MMSS », parfois par son acronyme anglais « MSS »). Pour éviter toute confusion, ce texte utilise, autant que possible, la dénomination française utilisée dans la résolution 2699 (2023) du CSNU du 2 octobre [sur l'autorisation aux États membres de former et de déployer une mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) en Haïti pour une période initiale d'un an], à savoir « mission multinationale d'appui à la sécurité » - acronyme « MMAS ».

Résumé analytique

Depuis la dernière mise à jour de l'IJDH sur les droits humains et l'État de droit en Haïti en décembre 2024, la crise de gouvernance et d'insécurité en Haïti s'est encore aggravée, avec une montée vertigineuse de la violence des groupes armés et une profonde dégradation de la situation humanitaire. L'inefficacité, la corruption et les luttes intestines affaiblissent le gouvernement de transition et renforcent les appels à sa destitution. Il reste moins d'un an avant la fin du calendrier de transition convenu, mais aucun progrès significatif n'a été réalisé en vue de rétablir la paix ou la démocratie.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, les violations du droit à la vie et à la sécurité de la personne, que le gouvernement n'a pas pu ou voulu contrôler et dont il est de plus en plus complice, se sont encore multipliées. Depuis janvier, plus de 4 000 personnes ont été tuées et plus d'un million ont été déplacées. Les mutilations, les violences sexuelles, les incendies de personnes et de biens, les enlèvements et le recrutement forcé sont omniprésents dans les zones contrôlées par les groupes armés. Ces derniers ont étendu leur contrôle à de nouveaux territoires, notamment dans le quartier de Kenscoff à Port-au-Prince, la commune de Petite-Rivière dans l'Artibonite, et le département du Centre. La police haïtienne reste faible et largement inefficace pour contrôler la violence des groupes armés. Un nombre croissant d'acteurs non étatiques, notamment des groupes civils « d'autodéfense » et des entreprises militaires privées engagées par le gouvernement haïtien, comblent le vide sécuritaire qui en résulte. Ces acteurs non étatiques sont responsables d'un nombre croissant de morts et de blessés parmi les civils, ainsi que d'autres violations des droits humains, qui restent largement impunies et sont parfois même encouragées par la police. La prolifération de ces acteurs armés qui échappent à tout contrôle et dont beaucoup poursuivent leur propre agenda, complique encore davantage les défis sécuritaires auxquels Haïti se voit confronté et sape l'autorité du gouvernement.

Plusieurs membres du Conseil présidentiel de transition sont accusés de manière crédible de corruption et de collusion avec les groupes armés qui ravagent Haïti, perpétuant ainsi les mêmes pratiques abusives historiques du gouvernement qui sont à l'origine de la crise haïtienne. Aussi dans plusieurs ministères et agences gouvernementales, de nombreux cas de corruption ont été signalés. La police et d'autres acteurs étatiques se livrent à des exécutions extrajudiciaires et à des préjudices généralisés envers la population civile, notamment en collaboration avec des groupes civils d'« autodéfense » et des entreprises privées. L'impunité systémique à l'égard de ces abus et bien d'autres – notamment en raison de la corruption endémique et de la politisation du système judiciaire – alimente le cycle de la violence. Le secteur judiciaire haïtien reste pratiquement inopérant en raison d'un démantèlement systématique par des gouvernements corrompus, de la négligence chronique et d'une insécurité aiguë qui affecte le fonctionnement des tribunaux. La persistance de taux élevés de détention provisoire et de conditions carcérales inhumaines constitue une violation flagrante des droits humains.

L'insécurité et la crise humanitaire qui en découle continuent d'affecter de manière disproportionnée les personnes déjà en marge de la société. La période couverte par le présent rapport a été marquée par une nouvelle recrudescence spectaculaire de violences sexuelles contre les femmes et les filles, en particulier dans les sites de déplacement. Les groupes armés continuent de recruter et d'exploiter systématiquement des enfants. Les femmes, les enfants et les autres personnes vulnérables sont confrontés à des obstacles supplémentaires pour accéder aux ressources, aux services et aux protections, et ont été touchés de manière disproportionnée par les réductions de l'aide humanitaire. La marginalisation persistante des femmes et de leurs besoins dans le processus de transition – en violation des lois haïtiennes et des meilleures pratiques reconnues – perpétue les inégalités et risque de compromettre la transition.

Le paysage social et économique d'Haïti, déjà catastrophique, continue de se dégrader. Environ 40 % des Haïtiens vivent dans l'extrême pauvreté et plus de 5,7 millions sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë : Haïti est l'un des cinq pays au monde confrontés à un risque immédiat de famine. La fermeture généralisée des écoles et des hôpitaux continue d'affecter des centaines de milliers de personnes.

Ces défis combinés poussent un nombre croissant d'Haïtiens à fuir le pays en quête de sécurité. Mais alors même que des États étrangers dénoncent la détérioration de la situation des droits humains en Haïti, plusieurs d'entre eux – notamment la République dominicaine et les États-Unis – ont mis en œuvre des mesures racistes, inhumaines et, dans de nombreux cas, illégales pour restreindre les possibilités d'asile et expulser les Haïtiens déjà présents sur leur territoire.

Alors même que la crise haïtienne s'intensifie, la réponse internationale est devenue de plus en plus confuse. Des puissances étrangères ont mis en place et continuent d'appuyer les acteurs politiques responsables des défis actuels d'Haïti. Bien que le trafic illégal d'armes et de munitions vers Haïti, notamment en provenance des États-Unis, alimente la violence actuelle, il demeure sans réponse. Parallèlement, la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), qui continue de se heurter à des difficultés de financement et de déploiement, n'a pas réussi à enrayer la progression des groupes armés et fait face à un avenir incertain. L'aide humanitaire, pourtant désespérément nécessaire et déjà chroniquement sous-financée, a été brutalement réduite, principalement en raison du démantèlement par les États-Unis de leur aide internationale.

I. Introduction

La période couverte par ce rapport^{III} a été marquée par une aggravation du dysfonctionnement du gouvernement et par une réponse internationale de plus en plus inefficace, ce qui a permis à des groupes armés et à un nombre croissant d'autres acteurs armés d'intensifier l'insécurité et d'aggraver la crise humanitaire en Haïti. Les groupes armés continuent de brutaliser la population et d'étendre leur contrôle territorial, capturant ou détruisant par la même occasion des infrastructures essentielles. Le bilan humain est dévastateur : Haïti affiche l'un des taux les plus élevés au monde en matière de meurtres, de déplacements forcés, d'abus sexuels et de famine, alors que le recrutement et l'exploitation généralisés des enfants compromettent l'avenir du pays.

L'État haïtien continue de manquer à ses responsabilités en matière de protection contre la violence ou de fourniture d'aide humanitaire et de services de base¹. En effet, de nombreuses tâches gouvernementales sont de plus en plus souvent assumées par d'autres acteurs². L'inefficacité du gouvernement est particulièrement flagrante lors d'incidents répétés où des communautés avertissent de massacres imminents et implorent une protection, mais ne reçoivent aucune aide et voient même les policiers prendre la fuite³.

Le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures présentées comme des avancées vers le rétablissement de la démocratie, l'amélioration de la réponse en matière de sécurité et la lutte contre l'impunité, y compris en matière de corruption. Parmi celles-ci, on compte la création d'unités judiciaires spécialisées pour enquêter sur les crimes financiers et les crimes de masse, l'adoption d'un nouveau code pénal et la mise en place de l'Agence nationale de sécurité (ANS)⁴. Cependant, certaines de ces mesures soulèvent de sérieuses questions quant à leur constitutionnalité⁵ et à leur potentiel d'abus⁶. De plus, toutes ces mesures soulèvent des questions quant à leur efficacité et à la dispersion des ressources, étant donné l'inefficacité, la corruption et le démantèlement des institutions existantes chargées de la même mission. Elles risquent également de limiter toute nouvelle mesure qui ne parviendrait pas à remédier à ces faiblesses sous-jacentes⁷. Le gouvernement continue par ailleurs de concentrer une grande partie de son énergie sur la modification de la Constitution par le biais d'un référendum manifestement inconstitutionnel. Ce projet, qui bénéficie d'un important soutien international, a été très largement critiqué par les groupes de défense des droits humains, les associations juridiques et d'autres groupes de la société civile, et risque de retarder toute élection⁸.

En réalité, le gouvernement de transition n'a pas fait de progrès crédibles vers l'organisation d'élections libres et équitables, alors qu'il lui reste moins d'un an avant la fin de son mandat⁹. De manière plus générale, il est paralysé par des luttes intestines¹⁰ et embourbé dans d'importantes allégations de corruption¹¹. Il ne respecte pas non plus son obligation légale et pratique d'inclure des femmes dans ses instances dirigeantes¹². Ajouté à ses difficultés pour améliorer la situation sécuritaire, cela s'est traduit par une forte perte de légitimité populaire et de confiance sociale, comme en témoignent les très nombreuses manifestations antigouvernementales (brutalement réprimées)¹³ et la mobilisation concrète de la société civile autour de propositions de destitution du gouvernement de transition, considéré comme un échec.¹⁴

Parallèlement, la réponse internationale à la crise haïtienne de plus en plus grave est devenue manifestement improductive, voire préjudiciable dans de nombreux cas. Comme mentionné dans les mises à jour précédentes, la crise actuelle en Haïti est en grande partie le résultat de l'engagement de la communauté internationale envers ce pays, notamment (a) à travers des politiques à long terme telles que l'extorsion de la « dette d'indépendance » par la France, des pratiques financières rapaces et le sabotage de la gouvernance démocratique¹⁵; (b) le soutien international persistant au *Pati Ayisyen Tèt Kale* (PHTK) et à ses alliés, alors qu'ils démantelaient les structures démocratiques d'Haïti entre 2011 et 2024¹⁶; (c) l'expansion forcée du Conseil présidentiel de transition (CPT) en mars 2024, afin d'y renforcer la représentation des alliés du PHTK et d'autres acteurs liés à des groupes armés.¹⁷ L'incapacité persistante à endiguer le flux illégal d'armes et de munitions vers Haïti attise activement et quotidiennement les combats. Parallèlement, le soutien en matière de sécurité fourni par la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) est systématiquement sous-financé, sous-déployé et inefficace, et pourrait être retiré ou encore davantage affaibli.¹⁸ De manière plus générale, l'aide humanitaire internationale a été réduite de manière

^{III} Les précédentes mises à jour de l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH) sont disponibles sur le site de l'IJDH à l'adresse suivante, IJDH, *News and Resources Publications: Human Rights Updates*, <https://www.ijdh.org/news-and-resources/publications/> (dernière visite le 16 juillet 2025).

catastrophique par des coupes budgétaires irresponsables et brutales de la part des États-Unis, alors que les besoins d'Haïti ne cessent d'augmenter.

La combinaison de l'atrophie des fonctions gouvernementales en Haïti et des échecs de l'engagement international ne se limite pas uniquement à exposer les Haïtiens à des souffrances aiguës, mais a également pour conséquence d'entraver le rétablissement de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité à long terme. Deux éléments de cette dynamique ne sont pas nouveaux, mais ils continuent de se détériorer. Premièrement, les groupes armés ont profité de l'absence de l'État pour renforcer leur capacité de combat et rejoindre des réseaux criminels transnationaux.¹⁹ Ils ont pu répondre aux initiatives de la police et de la MMAS qui menaçaient leurs activités en se procurant des armes de plus en plus sophistiquées et en étendant leur zone d'influence jusqu'au cœur du pouvoir politique et économique haïtien.²⁰ Alors qu'auparavant, les groupes armés ne briguaient pas ouvertement le pouvoir politique,²¹ *Viv Ansanm* a exprimé en décembre son intention de former un parti politique et a récemment annoncé son intention de renverser le gouvernement.²²

Deuxièmement, les groupes de « défense » dirigés par des civils, qui sont apparus pour protéger les communautés contre les groupes armés en l'absence d'une sécurité étatique efficace, commettent de plus en plus souvent de graves violations des droits humains, souvent avec la complicité de la police. Leurs activités, qui reflètent parfois des agendas dépassant le cadre de la protection des communautés,²³ constituent une menace distincte pour les civils et un obstacle à la fourniture de services.

Un phénomène supplémentaire récent est la décision du gouvernement de faire appel à des sociétés militaires privées, apparemment impliquées dans le déploiement sans précédent de drones armés. Les craintes concernant les violations des droits humains, la diminution de la redevabilité et l'escalade du conflit qui pourraient en résulter se sont déjà concrétisées.

L'environnement de plus en plus chaotique qui en résulte, la prolifération d'acteurs avec accès à la force meurtrière, des agendas divergents et l'absence de surveillance des droits humains, ainsi que le démantèlement accru de l'État haïtien sont susceptibles d'entraver la résolution de la crise en Haïti par une aggravation des divisions politiques, une complication des défis en matière de sécurité et des entraves à la réconciliation communautaire.

II. Violations des droits à la vie et à la sécurité de la personne

La violence, déjà catastrophique, s'est aggravée en Haïti au cours des six derniers mois.²⁴ Des groupes armés, dont certains opèrent conjointement sous la bannière de *Viv Ansanm*,²⁵ continuent d'étendre leur contrôle territorial, notamment par le biais d'attaques coordonnées à grande échelle contre la population et les infrastructures.²⁶ Les meurtres et les déplacements massifs de population ont de nouveau augmenté de manière dramatique. Haïti affiche désormais le taux d'homicides le plus élevé au monde.²⁷ La situation économique et humanitaire désastreuse qui en résulte (voir la section VI) alimente le recrutement par les groupes armés,²⁸ perpétuant ainsi le cycle de la violence. La police haïtienne est toujours incapable de protéger efficacement la population contre les groupes armés, malgré le déploiement partiel de la MMAS et la reconstitution de l'armée. Dans le vide sécuritaire qui en résulte, un nombre croissant d'acteurs non étatiques, notamment des groupes de « défense » civils et des sociétés militaires privées, ont recours à la force avec l'accord tacite ou explicite du gouvernement. Ces acteurs sont responsables d'un nombre croissant de victimes civiles et d'autres violations des droits humains. Plus généralement, la prolifération de ces acteurs non redevables, qui poursuivent des agendas privés, alimente le chaos, complique les voies de la réconciliation et sape l'autorité du gouvernement.

La violence des groupes armés et les déplacements qu'elle entraîne

- Des groupes armés opèrent dans tous les départements d'Haïti ; ceux de l'Ouest, de l'Artibonite et, plus récemment, du Centre²⁹ sont les plus touchés et les plus directement affectés.³⁰ Il est estimé que 85 à 90 % de la zone métropolitaine de Port-au-Prince sont sous le contrôle de ces groupes.³¹ Les attaques dans d'autres régions ont également augmenté.³² Les groupes armés ciblent systématiquement des zones auparavant considérées comme sûres,³³ attaquent des infrastructures essentielles³⁴ et renforcent leur contrôle sur les principaux axes routiers, les voies navigables et les aéroports,³⁵ afin d'accroître leurs revenus et d'établir des bases stratégiques.³⁶ L'aéroport international de Port-au-Prince, qui a été fermé le 12 novembre 2024 après des tirs sur plusieurs avions, reste fermé aux vols internationaux.³⁷ Le principal port maritime du pays a été contraint de fermer temporairement en janvier 2025, en raison de

menaces proférées par des groupes armés, et les activités portuaires sont toujours affectées par l'insécurité.³⁸

- Selon l'ONU, 7 342 personnes ont été tuées en Haïti en 2024 à cause des violences perpétrées par des groupes armés.³⁹ Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2025, au moins 4 026 personnes ont été tuées, soit une augmentation de 24 % par rapport à la même période de l'année précédente.⁴⁰ Les groupes armés continuent de mener des attaques à grande échelle contre la population, causant des morts et des déplacements massifs.⁴¹ Début décembre, le groupe *Wharf Jérémie* a massacré au moins 110 personnes à Cité Soleil,⁴² une commune de la région métropolitaine de Port-au-Prince.⁴³ Dans le département de l'Artibonite, le groupe *Gran Grif* a poursuivi ses attaques contre des communautés⁴⁴ ; ses attaques dans la commune de Petite Rivière ont notamment provoqué le déplacement de 92 000 personnes depuis le mois de décembre.⁴⁵ La coalition *Viv Ansanm* a continué de mener des attaques coordonnées dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.⁴⁶ À Kenscoff, par exemple, une zone stratégique clé relativement épargnée par la violence jusqu'alors,⁴⁷ les violences des groupes armés ont causé la mort d'au moins 139 personnes⁴⁸ et le déplacement d'au moins 3 000 autres.⁴⁹ Du 21 au 31 mars, des groupes armés ont attaqué plusieurs villes du département du Centre.⁵⁰ Les attaques contre Mirebalais sont particulièrement notables : les groupes armés ont pillé et incendié la prison du centre-ville, forcé l'évacuation d'un grand hôpital et provoqué le déplacement de plus de 51 000 personnes.⁵¹
- Les groupes armés continuent d'utiliser la brutalité calculée et les restrictions à la liberté de mouvement comme principales tactiques pour atteindre leurs objectifs.⁵² Les exactions commises comprennent des exécutions ciblées,⁵³ des mutilations et probablement le trafic d'organes,⁵⁴ des violences sexuelles,⁵⁵ des enlèvements⁵⁶ souvent accompagnés de violences supplémentaires,⁵⁷ des disparitions forcées,⁵⁸ des incinérations de personnes,⁵⁹ l'utilisation de civils comme boucliers humains,⁶⁰ des tirs aveugles,⁶¹ ainsi que le pillage et la destruction de biens, notamment par incendie criminel.⁶² Ils diffusent souvent des vidéos de leurs agressions en ligne afin d'amplifier leur impact en tant qu'outils de terreur et de contrôle, mais aussi pour augmenter leurs revenus.⁶³ Les civils qui s'opposent aux activités criminelles, qui sont soupçonnés de collaborer avec la police ou des groupes d'autodéfense, de divulguer des informations sur les exactions commises par les groupes armés aux médias, ou encore qui tentent de fuir les quartiers assiégés, sont des cibles fréquentes de violences.⁶⁴ Ceux qui vivent dans des zones où plusieurs groupes armés se disputent le contrôle sont également particulièrement vulnérables.⁶⁵ La capacité des Haïtiens à se déplacer librement, déjà fortement réduite, a encore diminué⁶⁶ à mesure que les groupes armés ont renforcé leur emprise sur les principales voies de transport⁶⁷ et perturbent le trafic aérien et maritime.⁶⁸ Les groupes armés contrôlent désormais toutes les routes principales menant à la capitale et la coupent pratiquement du reste du pays.⁶⁹ Les groupes armés continuent de prendre pour cible les voyageurs afin de les extorquer et de leur faire violence, et ils tuent les civils qui tentent de contourner les postes de contrôle ou qui refusent de payer les péages.⁷⁰ De manière plus générale, les groupes armés dictent de nombreux aspects de la vie dans les quartiers qu'ils contrôlent.⁷¹ Ils se présentent parfois comme les « protecteurs » de la population,⁷² mais dans les faits, ils utilisent généralement leur pouvoir pour extorquer de l'argent tout en restreignant sévèrement l'accès aux biens et services essentiels, comme la nourriture, l'eau, les soins de santé ou l'éducation.⁷³
- En juin 2025, près de 1,3 million de personnes, soit environ 11 % de la population haïtienne, avaient été déplacées à l'intérieur du pays en raison de la crise d'insécurité aiguë.⁷⁴ Il s'agit du nombre le plus élevé de personnes déplacées par la violence jamais enregistré en Haïti, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).⁷⁵ Environ 77 % des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) sont hébergées dans les provinces,⁷⁶ généralement chez des familles d'accueil ou dans des logements loués.⁷⁷ Cette situation continue de peser lourdement sur les ressources locales et d'exacerber les tensions avec les communautés d'accueil.⁷⁸ Parmi celles qui restent dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, 66 % vivent dans quelque 97 sites de déplacement improvisés et aléatoires,⁷⁹ comme des écoles, des églises et d'autres espaces publics.⁸⁰ Les conditions de vie dans ces sites sont désastreuses,⁸¹ avec une surpopulation⁸² et un accès insuffisant à la nourriture, à l'eau potable, à l'assainissement et aux services de santé,⁸³ ce qui expose les PDI à un risque accru de maladies.⁸⁴ Les défis liés au climat ne font qu'exacerber ces vulnérabilités.⁸⁵ Les PDI résidant dans ces sites sont également exposées à la violence des groupes armés et des autorités,⁸⁶ et beaucoup ont été déplacées à plusieurs reprises.⁸⁷ La situation des femmes et des enfants, qui représentent respectivement 55 % et 53 % de la population déplacée,⁸⁸ est particulièrement préoccupante, notamment en raison du risque accru d'exploitation et d'abus sexuels.⁸⁹ Les aides et protections accordées par l'État, pour autant qu'elles existent, sont insuffisantes.⁹⁰ Certains observateurs estiment que le manque d'investissement du gouvernement dans les sites d'accueil

est une stratégie visant à encourager les PDI à retourner chez elles, alors que le gouvernement n'est toujours pas parvenu à rétablir la sécurité ni à faciliter leur retour en toute sécurité.⁹¹ Les efforts déployés par les organisations humanitaires pour venir en aide aux PDI sont insuffisants pour répondre à leurs besoins. Comme lors des périodes couvertes par les précédentes mises à jour, ces efforts sont entravés par l'insécurité, le manque de financement et l'absence de coordination.⁹² Des détournements de l'aide humanitaire destinée aux PDI au profit de personnes non déplacées ont également été signalés.⁹³

- Les menaces et les attaques perpétrées par des groupes armés contre des journalistes se sont intensifiées.⁹⁴ Selon le Comité pour la protection des journalistes, Haïti est désormais l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les professionnels des médias.⁹⁵ Des groupes armés ont détruit et occupé des rédactions,⁹⁶ tué et enlevé des journalistes,⁹⁷ dans ce qu'un expert qualifie de « ciblage généralisé des médias ». ⁹⁸ Le 24 décembre, la pire attaque contre des journalistes en Haïti depuis plusieurs années a été perpétrée par des groupes armés : deux journalistes qui couvraient la réouverture prévue de l'hôpital de l'université d'État ont été tués⁹⁹ et sept autres blessés.¹⁰⁰ Le gouvernement persiste à ne pas protéger, enquêter et poursuivre de manière adéquate ces menaces et ces attaques.¹⁰¹ La violence ciblée, l'impunité, l'insécurité généralisée¹⁰² et la répression gouvernementale¹⁰³ continuent de menacer la liberté de la presse et contribuent à l'isolement croissant de la population. ¹⁰⁴

Non-protection des civils par le gouvernement

- La Police nationale d'Haïti (PNH) continue de souffrir d'un manque de personnel,¹⁰⁵ de ressources, d'équipements,¹⁰⁶ ainsi que de capacités logistiques et techniques suffisantes¹⁰⁷ pour lutter efficacement contre les groupes armés.¹⁰⁸ La présence continue de la MMAS,¹⁰⁹ une aide étrangère importante visant à renforcer les capacités de la police,¹¹⁰ ainsi qu'un « budget de guerre » accru¹¹¹ n'ont pas permis d'améliorer la situation de manière tangible. Les Forces armées haïtiennes (FAd'H), récemment reconstituées,¹¹² sont également sous-entraînées, sous-équipées et incapables de soutenir efficacement la PNH.¹¹³ Les effectifs de la police continuent de diminuer.¹¹⁴ Selon l'ONU, le pays ne compterait que quelque 12 000 agents.¹¹⁵ De nombreux agents de la PNH sont par ailleurs utilisés par les membres du CPT et les ministres pour assurer leur sécurité personnelle, ce qui réduit encore le nombre de policiers disponibles pour assurer la protection du public.¹¹⁶ Le gouvernement persiste à ne pas garantir à ses agents des salaires adéquats et versés à temps, une protection, des équipements et des soins médicaux,¹¹⁷ alors que beaucoup d'entre eux ont été déplacés à cause des attaques de groupes armés et vivent dans des commissariats de police dans des « conditions inacceptables. »¹¹⁸ Les agents qui restent dans la police sont systématiquement pris pour cible par les groupes armés.¹¹⁹ Ces groupes continuent également d'attaquer, d'occuper et de détruire des infrastructures et des véhicules de la police,¹²⁰ et de voler des armes et des munitions.¹²¹ Au 20 juin, 78 des 413 installations policières du pays étaient hors service.¹²²
- Souvent, la police ne réagit pas aux attaques¹²³ ou prend la fuite face à la supériorité numérique et en puissance de feu des groupes armés.¹²⁴ À plusieurs reprises, elle n'a pas pris des initiatives pour empêcher des attaques à grande échelle, alors qu'elle avait été prévenue, parfois plusieurs jours à l'avance, de la violence imminente.¹²⁵ Dans certaines zones, il n'y a aucune présence policière, laissant les habitants livrés à eux-mêmes.¹²⁶ Même lorsqu'elle engage des groupes armés, la police est généralement incapable de déployer une force suffisante, de se déployer à plusieurs endroits ou de tenir le territoire,¹²⁷ malgré la mise en œuvre de mesures de sécurité supplémentaires dans certaines zones.¹²⁸ Paradoxalement, ces incursions limitées risquent d'exacerber l'insécurité, car elles provoquent des cycles de représailles de la part des groupes armés et des civils armés.¹²⁹ L'utilisation controversée, et potentiellement illégale, de drones par le gouvernement contre les groupes armés risque également de déstabiliser davantage un environnement déjà instable¹³⁰ et de provoquer des représailles de la part de ces groupes disposant de leurs propres drones,¹³¹ sans pour autant parvenir à réduire de manière significative la violence des groupes armés.¹³²
- L'incapacité des principales forces de sécurité haïtiennes à faire face aux groupes armés a conduit un nombre croissant d'autres acteurs à recourir à la force, avec l'accord tacite ou explicite du gouvernement.¹³³ Afin d'apporter un soutien aux forces de sécurité existantes, le gouvernement haïtien a fait appel à des sociétés de sécurité privées américaines,¹³⁴ dont, selon certaines informations, le successeur de la société de sécurité privée Blackwater (qui a un long passé de violations des droits humains).¹³⁵ À ce stade de la rédaction de la présente mise à jour, les informations disponibles indiquent systématiquement que ces sociétés sont rattachées à une unité spéciale créée par le gouvernement et chargée de déployer des drones contre les groupes armés.¹³⁶ Cependant, le niveau de participation des sociétés privées aux opérations de sécurité de l'État demeure imprécis, et aucun dispositif de surveillance

des droits humains ou de redevabilité n'est mentionné pour réguler leurs actions. Le gouvernement a également cherché à intégrer la Brigade de sécurité des aires protégées (BSAP),¹³⁷ une agence gouvernementale transformée en groupe paramilitaire, aux forces de sécurité nationales. Depuis au moins janvier 2024, la BSAP opère en grande partie en dehors du cadre légal.¹³⁸ La mobilisation de ces acteurs soulève de graves préoccupations quant à la responsabilisation en cas de violations des droits humains,¹³⁹ contribue à la prolifération des armes illégales¹⁴⁰ et risque d'exacerber la crise sécuritaire.¹⁴¹

- En l'absence d'institutions étatiques fonctionnelles, des groupes de « défense » dirigés par des civils continuent d'utiliser la violence et de gagner en puissance.¹⁴² Ces groupes sont de plus en plus responsables de violations des droits humains¹⁴³ : entre janvier et mai 2025, des civils armés ont tué au moins 290 personnes, dont des enfants.¹⁴⁴ Ces meurtres extrajudiciaires ciblent souvent des personnes non impliquées dans des groupes armés,¹⁴⁵ notamment des journalistes et des défenseurs des droits humains.¹⁴⁶ Dans un exemple particulièrement brutal, un groupe de « défense » armé a exécuté au moins 55 civils non armés le 20 mai à Préval, une communauté du département de l'Artibonite.¹⁴⁷ Certains groupes de « défense » se livrent également à des activités criminelles sans rapport avec la protection, notamment l'extorsion et des rackets de protection, le pillage et la destruction de biens, ainsi que d'autres actes de violence.¹⁴⁸ Ils contribuent également à la circulation d'armes illégales¹⁴⁹ et affaiblissent la sécurité et les services communautaires.¹⁵⁰ La distinction entre les forces de l'ordre et les groupes civils « de défense » devient de plus en plus floue,¹⁵¹ la police collaborant de manière de plus en plus visible avec des civils armés.¹⁵² Cette tendance, combinée à une impunité totale pour les abus commis par les groupes de « défense », révèle une détérioration continue du contrôle de l'État sur la sécurité.¹⁵³ Des rumeurs circulent également sur une collaboration entre des groupes de « défense » et des groupes armés, ce qui renforce les craintes qu'ils ne deviennent précisément l'ennemi qu'ils sont censés combattre.¹⁵⁴ La multiplication d'acteurs armés avec des objectifs divergents représente également un défi majeur pour le rétablissement de la paix et de la sécurité.

III. Mauvaise conduite du gouvernement, y compris la violence et la corruption institutionnalisées

La corruption généralisée du gouvernement et l'utilisation de groupes armés comme instruments de violence politique ont directement précipité la crise haïtienne et la prolifération de ces groupes. Le gouvernement de transition a poursuivi ces pratiques en toute impunité, sapant ainsi sa légitimité.¹⁵⁵ À tous les niveaux du gouvernement, y compris au sein de la PNH, la corruption et les allégations crédibles de collusion avec les groupes armés sont évidentes. L'absence d'enquêtes sérieuses ou de redevabilité pour ces abus érode encore davantage le contrôle de l'État et incite la police et d'autres acteurs gouvernementaux à agir en dehors de la loi, en recourant à la force illégale, indiscriminée et extrajudiciaire.

- La collusion persistante entre les acteurs étatiques et les groupes armés constitue un obstacle majeur au rétablissement de la sécurité et de la bonne gouvernance en Haïti.¹⁵⁶ Des accusations de complicité avec des groupes armés continuent d'être portées contre des membres du CPT.¹⁵⁷ Une haute source gouvernementale a accusé le Premier ministre de transition d'entraver délibérément des opérations de police visant des chefs de groupes armés ainsi que les procédures judiciaires engagées contre des personnes soupçonnées de soutenir les groupes criminels.¹⁵⁸ Des acteurs politiques actuels et anciens continuent de financer des activités criminelles, d'utiliser des groupes armés pour consolider leur contrôle et sont impliqués dans le trafic d'armes et de stupéfiants.¹⁵⁹ Une série de sanctions internationales a été prise à l'encontre d'élites politiques dont la complicité dans des activités criminelles est avérée.¹⁶⁰ La collusion entre les officiers de la PNH et des groupes armés reste très répandue¹⁶¹ et il existe des preuves concrètes que des policiers fournissent des armes à ces groupes.¹⁶²
- Entre janvier et mai, la police a tué au moins 1 448 personnes,¹⁶³ dont 18 à 40 % n'étaient pas affiliées à des groupes armés.¹⁶⁴ Le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH) a recensé entre le 15 avril et le 20 juin au moins 874 cas de violations présumées des droits humains par la police lors d'opérations contre des groupes armés, ce qui constitue une indication supplémentaire de la tendance à l'utilisation inutile ou disproportionnée de la force meurtrière.¹⁶⁵ L'utilisation de drones, qui ont blessé au moins neuf civils, dont des enfants, dans la lutte contre les groupes armés, soulève des préoccupations supplémentaires concernant les abus, le manque de redevabilité et de transparence.¹⁶⁶ La police aurait également tiré sans raison¹⁶⁷ sur des civils, y compris sur du personnel médical.¹⁶⁸ Depuis 2024, des procureurs et des policiers ont exécuté au moins 165 personnes en dehors de la loi.¹⁶⁹ Des policiers ont également été accusés de violences sexuelles.¹⁷⁰ La police utilise régulièrement des gaz lacrymogènes,

voire des munitions réelles, pour réprimer violemment les manifestants qui exercent leur droit de protester contre les défaillances de l'État, provoquant ainsi des morts et des blessés parmi les civils.¹⁷¹ Les efforts pour enquêter sur ces abus et les poursuivre sont limités, et l'impunité reste la norme.¹⁷²

- La corruption généralisée persiste à tous les niveaux de l'administration et continue de miner le fonctionnement de l'État ainsi que la confiance dans les institutions.¹⁷³ Haïti se classe 168^e sur 180 pays dans l'indice de corruption 2025 de Transparency International.¹⁷⁴ Le CPT s'est octroyé des « indemnités » personnelles massives et injustifiées, pour un total de plus de 8 millions de dollars par an,¹⁷⁵ dont une partie aurait été détournée des fonds destinés aux services de renseignement de l'État.¹⁷⁶ Dans un rapport publié en 2024 par l'Unité de lutte contre la corruption d'Haïti (ULCC), trois membres du CPT ont été accusés séparément d'abus de pouvoir, de pots-de-vin et de corruption.¹⁷⁷ En janvier, un juge a rejeté une affaire connexe intentée contre ces trois mêmes membres, estimant que leur statut présidentiel les mettait à l'abri d'une convocation par un tribunal ordinaire.¹⁷⁸ Cette décision a été critiquée par certains comme la preuve d'un manque de volonté politique d'enquêter sur la corruption.¹⁷⁹ La corruption ne se limite pas au CPT, puisqu'au moins 25 fonctionnaires de plusieurs ministères et agences gouvernementales sont impliqués dans divers scandales.¹⁸⁰ Les rapports de l'ONU et d'une organisation haïtienne de lutte contre la corruption, Ensemble contre la corruption (ECC), font également état d'une corruption généralisée au sein de la PNH.¹⁸¹ Malgré les efforts de l'ULCC, de l'ECC et de l'Unité centrale de renseignements financiers d'Haïti (UCREF) pour enquêter sur ces faits, et malgré la création d'une nouvelle unité judiciaire spécialisée pour poursuivre les crimes financiers,¹⁸² l'impunité persiste.¹⁸³ L'absence de responsabilisation dans ces affaires reflète les schémas d'impunité et de corruption à l'origine de la crise actuelle en Haïti, comme en témoigne le détournement entre 2008 et 2016 de plus de 2 milliards de dollars du fonds de développement PetroCaribe par de hauts fonctionnaires, puis le recours à des groupes armés pour étouffer les revendications populaires en faveur d'une responsabilisation.¹⁸⁴

IV. Manque d'accès à la justice et impunité chronique

Le système judiciaire haïtien, déjà pratiquement inopérant en raison d'une négligence chronique, d'un sous-financement et d'un démantèlement délibéré par des gouvernements successifs corrompus, est toujours incapable de dispenser la justice à la plupart des Haïtiens. L'insécurité aiguë aggrave encore ces obstacles. La corruption institutionnalisée et la politisation renforcent l'impunité qui en résulte, alimentant ainsi les cycles de violence en Haïti.¹⁸⁵ La persistance de taux élevés de détention provisoire et les conditions inhumaines dans les prisons haïtiennes, aggravées par de sérieux problèmes au sein de l'administration pénitentiaire, sont des violations graves et distinctes des droits humains. En juin, le gouvernement a adopté un nouveau code pénal, un processus largement critiqué comme étant inconstitutionnel.¹⁸⁶

Dysfonctionnement du secteur de la justice et impunité chronique

- Le sous-financement chronique du secteur judiciaire,¹⁸⁷ exacerbé par la crise sécuritaire aiguë,¹⁸⁸ continue d'entraver le fonctionnement des tribunaux.¹⁸⁹ Trois des 18 tribunaux de première instance du pays n'ont ainsi tenu aucune audience pénale l'année dernière.¹⁹⁰ Le tribunal de première instance de Port-au-Prince n'a tenu aucune audience pénale ou civile depuis plusieurs années, en raison de l'insécurité et de problèmes de financement.¹⁹¹ Il est désormais quasiment inopérant, après avoir été transféré dans une résidence privée qui manque d'espace, de sécurité et d'équipements pour fonctionner efficacement.¹⁹² Les graves pénuries de personnel à tous les niveaux du système judiciaire et dans tout le pays limitent encore davantage le fonctionnement judiciaire, plusieurs tribunaux risquant de devoir fermer complètement.¹⁹³ Les grèves prolongées et fréquentes du personnel judiciaire aggravent ces pénuries.¹⁹⁴
- De même, la corruption et la politisation du pouvoir judiciaire continuent de limiter l'accès à la justice.¹⁹⁵ À quelques exceptions près,¹⁹⁶ les criminels présumés ayant des liens avec des acteurs politiques, des fonds à leur disposition ou des affiliations à des groupes armés ne sont souvent pas arrêtés¹⁹⁷ ou sont libérés sans même être jugés.¹⁹⁸ Les menaces et les attaques contre les acteurs judiciaires persistent, affaiblissant le fonctionnement et l'indépendance du pouvoir judiciaire.¹⁹⁹ Certains magistrats sont même contraints de quitter le pays par crainte pour leur vie et celle de leur famille.²⁰⁰ Les réformes inconstitutionnelles de la Constitution haïtienne proposées par le gouvernement de transition, qui supprimeraient la limitation du nombre de mandats pour certains juges et limiteraient le pouvoir de l'organe de contrôle du pouvoir judiciaire, menacent de compromettre davantage l'intégrité judiciaire.²⁰¹

- Ces défis perpétuent l'impunité et de graves violations des droits humains ainsi que d'autres crimes, y compris des violences sexuelles,²⁰² restent impunis.²⁰³ Pratiquement aucun progrès n'a été enregistré, même dans les affaires les plus médiatisées, comme l'assassinat de l'ancien président Jovenel Moïse,²⁰⁴ de l'ancien bâtonnier de Port-au-Prince Monferrier Dorval,²⁰⁵ de l'activiste politique Antoinette Duclair, du journaliste Diego Charles²⁰⁶ et de l'activiste LGBTQI+ Charlot Jeudy.²⁰⁷ Les enquêtes sur le scandale de corruption PetroCaribe²⁰⁸ et sur de nombreux massacres très médiatisés²⁰⁹ sont également au point mort. En avril, le gouvernement a créé deux unités judiciaires spécialisées chargées d'enquêter et de poursuivre les crimes financiers et les crimes de masse.²¹⁰ Les perceptions de ces unités et de leur efficacité potentielle sont mitigées, certaines organisations de la société civile haïtienne critiquant le gouvernement pour ne pas avoir mis en œuvre leurs recommandations ni pris en compte la corruption et les défis structurels à l'origine du dysfonctionnement judiciaire en Haïti.²¹¹

Conditions de détention inhumaines

- Les prisons haïtiennes sont toujours surpeuplées de manière catastrophique,²¹² un problème persistant aggravé par la fermeture de prisons à la suite d'attaques de groupes armés.²¹³ Selon l'ONU, les prisons sont remplies à 296 % de leur capacité, avec seulement 0,34 mètre carré d'espace de cellule par personne.²¹⁴ Les autorités continuent également d'incarcérer des personnes dans des cellules de fortune dans les commissariats de police, dans des conditions tout aussi inhumaines et surpeuplées.²¹⁵ Les initiatives gouvernementales visant à réduire le nombre de personnes en détention provisoire étant limitées,²¹⁶ ce taux reste élevé, à environ 82 %.²¹⁷
- L'insécurité croissante, la corruption des autorités pénitentiaires, le manque chronique de ressources et le taux d'attrition élevé du personnel pénitentiaire continuent d'avoir un impact sur la sécurité et la gestion des prisons,²¹⁸ comme en témoigne le nombre élevé d'évasions depuis le début de l'année 2024.²¹⁹ Un exemple notable est celui du 31 mai, lorsque des groupes armés ont attaqué la prison de Mirebalais, permettant à au moins 500 détenus de s'évader.²²⁰ Les groupes armés ont également pillé le bâtiment avant de l'incendier.²²¹
- L'État est toujours incapable de garantir aux détenus un accès à une alimentation adéquate, à l'eau potable, à des installations sanitaires et à des soins de santé.²²² Il dépend largement de la société civile, des organisations humanitaires et de citoyens privés pour subvenir à ces besoins,²²³ alors que les nouvelles restrictions imposées aux visites en raison de la multiplication des évasions de prison limitent leur capacité à le faire.²²⁴ Les conditions de détention ont des conséquences désastreuses sur la santé, avec des cas recensés de malnutrition, de famine et de maladies infectieuses et parasitaires non traitées.²²⁵ Entre janvier et mars, 25 détenus sont décédés, principalement en raison des conditions insalubres et du manque d'accès à une alimentation et à une eau potable adéquates.²²⁶
- Les femmes et les enfants sont toujours détenus dans les mêmes établissements que les hommes, ce qui les expose à un risque accru de violence, notamment de violence sexuelle.²²⁷ L'État n'a pas pris de mesures adéquates pour atténuer le risque auquel les femmes et les enfants sont exposés lorsqu'ils sont incarcérés aux côtés des hommes, ni pour responsabiliser les auteurs de violences sexuelles.²²⁸ Le transfert d'adultes vers des prisons pour mineurs a également eu un impact sur les programmes de réinsertion et d'éducation, les salles de classe ayant été transformées en cellules pour accueillir les détenus adultes.²²⁹

V. Absence d'égalité des droits et de protections

La violence, de plus en plus grave, la crise humanitaire et l'effondrement des services qui en résulte continuent d'avoir un impact disproportionné sur les personnes aux identités marginalisées en Haïti. La violence basée sur le genre (VBG)^{IV} est omniprésente dans la vie des femmes et des filles haïtiennes,²³⁰ et constitue un moyen délibéré de conflit pour les groupes armés. Les viols collectifs sont devenus une pratique généralisée. Il existe un besoin désespéré et largement négligé de soutien et de services, notamment médicaux et psychosociaux. Le rôle dirigeant des femmes et leurs

^{IV} Selon l'ONU, la VBG est un terme générique qui désigne tout acte préjudiciable commis contre la volonté d'une personne et fondé sur des différences socialement attribuées entre les hommes et les femmes. Il comprend les actes infligeant des dommages ou des souffrances physiques, sexuels ou psychologiques, les menaces de tels actes, la coercition et d'autres privations de liberté. Ces actes peuvent être commis en public ou en privé. » Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Gender-based Violence*, <https://www.unhcr.org/gbv-toolkit/test/> (dernière visite le 12 juillet 2025).

besoins spécifiques sont marginalisés, ce qui constitue une violation des obligations internes et juridiques d'Haïti et nuit à la résolution de la crise.²³¹ L'absence de femmes ayant le droit de vote au sein du CPT, le non-respect généralisé par le gouvernement du quota constitutionnel de 30 % de femmes dans les fonctions publiques,²³² ainsi que l'absence de soutien essentiel de la part du gouvernement aux victimes de VBG,²³³ sont autant d'exemples de la discrimination et de l'exclusion qui se répercutent jusqu'à la gestion des camps de déplacés,²³⁴ avec des conséquences violentes et néfastes pour les femmes et les filles.²³⁵ Selon le directeur général de l'UNICEF,²³⁶ Haïti est devenu « l'un des pires endroits au monde pour être enfant » : les enfants y sont ravagés et pris au piège par une violence brutale, le recrutement généralisé par des groupes armés, ainsi que par le déni de leurs droits fondamentaux, notamment à l'éducation et à la nourriture. Les coupes irresponsables dans l'aide étrangère, qui réduisent considérablement l'accès déjà limité aux soins de santé et à d'autres services essentiels, ont des effets disproportionnés et graves sur les groupes vulnérables.²³⁷

- Les rapports de violences sexuelles sont de plus en plus nombreux, et certains prestataires affirment que le nombre de cas a augmenté de 1 600 % par rapport à la même période l'année dernière.²³⁸ Le BINUH a signalé une hausse de 254 % des violences sexuelles entre le dernier trimestre 2024 et le premier trimestre de cette année.²³⁹ Cependant, ces statistiques ne reflètent pas la réalité de l'omniprésence des violences sexuelles, car la crainte de représailles, de nouvelles victimisations et d'exclusion sociale, ainsi que les services limités offerts aux victimes et le manque de confiance dans le système judiciaire contribuent à une sous-déclaration chronique.²⁴⁰
- Les groupes armés continuent d'utiliser les VBG comme une arme délibérée pour semer la terreur, contrôler des territoires et punir les populations sous contrôle de groupes armés rivaux.²⁴¹ Les violences sexuelles subies par les femmes et les filles se caractérisent généralement par leur brutalité et l'utilisation d'armes, et s'accompagnent souvent d'autres préjudices, comme les enlèvements.²⁴² Les viols collectifs sont devenus endémiques.²⁴³ Les groupes armés continuent de recruter de force des femmes et des filles, ou de les contraindre par d'autres moyens à entretenir des relations abusives, voire à se prostituer.²⁴⁴ Bien que les termes « petite amie » ou « fiancée » soient parfois utilisés, il s'agit en réalité de travail forcé ou contraint (le plus souvent pour cuisiner, nettoyer et effectuer d'autres tâches ménagères), ainsi que de relations sexuelles forcées ou contraintes (ce qui constitue un viol), parfois en échange d'une « protection » ou de nourriture désespérément nécessaire.²⁴⁵ Les cas d'esclavage sexuel, de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle et d'abus sexuels prolongés en captivité après un enlèvement sont de plus en plus nombreux.²⁴⁶ Ces agressions se produisent partout : dans les espaces publics, les transports en commun et les foyers²⁴⁷ ; elles n'épargnent personne, pas même les très jeunes filles et les femmes âgées.²⁴⁸ Les VBG omniprésentes empêchent les femmes et les filles de se déplacer en toute sécurité dans les espaces publics, ce qui réduit leur accès aux biens, aux services²⁴⁹ et à l'activité économique.²⁵⁰ La perte d'indépendance qui en résulte accroît leur vulnérabilité aux abus, à l'exploitation et à la prostitution comme moyen de survie.²⁵¹
- Les femmes et les filles représentent la majorité des personnes déplacées²⁵² et sont particulièrement vulnérables dans les sites d'accueil en raison du manque de sécurité et d'intimité, de la situation humanitaire désespérée et d'une gestion abusive.²⁵³ Des femmes et des filles déplacées ont rapporté avoir été victimes d'extorsion sexuelle pour accéder à l'aide de base, comme la nourriture, un logement ou l'utilisation des toilettes,²⁵⁴ ou avoir été poussées au sexe de survie par un besoin désespéré.²⁵⁵ L'abandon par le gouvernement de ses responsabilités en matière de protection et de soins,²⁵⁶ combiné à l'incapacité persistante à accorder la priorité au rôle dirigeant et aux besoins des femmes,²⁵⁷ est à l'origine de ces préjudices et les rend possibles. Le soutien international a également été insuffisant.²⁵⁸
- L'effondrement général des services et des fonctions gouvernementales²⁵⁹ continue d'avoir des répercussions sexospécifiques, en particulier en raison des besoins urgents des victimes de VBG, qui sont en grande majorité des femmes.²⁶⁰ Le soutien limité existant est fourni à leurs risques et périls personnels par des organisations de la société civile bénéficiant d'un soutien international²⁶¹ ; en conséquence, l'impact des coupes budgétaires irresponsables dans l'aide a été particulièrement grave.²⁶² Les taux de mortalité maternelle, déjà les plus élevés de la région,²⁶³ ont encore augmenté, l'insécurité et les difficultés liées au financement réduisant l'accès aux soins.²⁶⁴ Les risques et la pénurie sont si élevés que les mères haïtiennes se rendent en République dominicaine pour se faire soigner, malgré les risques d'expulsion et de harcèlement.²⁶⁵ Il n'existe aucun service d'avortement légal et sûr, et les femmes et les filles qui tombent enceintes à la suite d'un viol sont confrontées à de graves préjudices physiques,

psychologiques et économiques supplémentaires.²⁶⁶ De manière plus générale, les victimes de VBG continuent de se heurter à d'importants obstacles pour accéder à des soins médicaux, à des services psychosociaux, à des refuges et à d'autres formes d'aide essentielles, comme la prophylaxie contre les infections sexuellement transmissibles.²⁶⁷ De même, malgré certaines mesures formelles visant à remédier à l'insuffisance des protections gouvernementales, comme la création d'un tribunal spécialisé pour juger les crimes de masse, y compris les crimes de violence sexuelle,²⁶⁸ l'impunité est la norme et, dans la pratique, les victimes de VBG ont rarement accès à la police ou à des recours judiciaires.²⁶⁹

- Selon le rapport du Secrétaire général des Nations unies sur les enfants et les conflits armés, Haïti se classe au cinquième rang mondial en termes d'incidence des violations graves commises à l'encontre des enfants et au troisième rang en termes d'augmentation de ces violations.²⁷⁰ Le Secrétaire général a constaté une augmentation de 490 % du nombre de ces violations en 2024.²⁷¹ Ces chiffres sont vraisemblablement une sous-estimation, car une grande partie des violences a eu lieu dans des zones contrôlées par des groupes armés, et des rapports persistants indiquent que les violences sexuelles commises sur des enfants ont augmenté de 1 000 % au cours de l'année dernière.²⁷² Environ 1,2 million d'enfants sont exposés à des violences mortelles et à des privations²⁷³ ; un sur quatre vit dans des zones où l'accès à l'aide vitale est limité²⁷⁴ ; environ 700 000 sont déplacés²⁷⁵ ; des centaines de milliers d'entre eux, soit plus de 90 % dans certaines régions du pays, ne peuvent pas aller à l'école²⁷⁶ ; et près de trois millions d'enfants sont constamment confrontés à une insécurité alimentaire élevée.²⁷⁷ Les enfants représentent plus de la moitié des personnes déplacées²⁷⁸ et subissent plus durement les abus et les privations liés au déplacement.²⁷⁹ Les groupes armés se livrent à la traite, à l'exploitation et au recrutement d'enfants d'à peine sept ans comme combattants, et on estime que jusqu'à la moitié de leurs membres sont des enfants.²⁸⁰ Ces abus sont favorisés par la faim, la pauvreté, l'insécurité et l'absence d'autres moyens de subsistance, ainsi que par la crainte de représailles violentes en cas de refus d'adhérer à un groupe armé ou de tentative de le quitter.²⁸¹ Les enfants contraints de rejoindre des groupes armés ou soupçonnés de le faire en raison de leur lieu de résidence sont également victimes d'arrestations arbitraires, de détentions, de tabassages et d'assassinats, ainsi que de stigmatisation sociale, de la part de la police et de groupes de « défense » communautaires.²⁸² Outre l'augmentation des exécutions extrajudiciaires par la police, le système de justice pour mineurs en Haïti est fondamentalement incapable de garantir aux enfants une procédure régulière humaine ou une justice équitable.²⁸³ Si certaines mesures ont été prises pour créer des politiques et des capacités appropriées permettant une démobilisation et une réintégration efficaces des enfants, elles sont terriblement insuffisantes compte tenu de l'ampleur du recrutement d'enfants et des besoins particuliers des enfants victimes.²⁸⁴
- D'autres groupes marginalisés continuent d'être victimes de discrimination, d'exclusion et de graves violences, même si la crise aiguë prolongée a rendu les données ventilées rares. Les personnes LGBTQI+²⁸⁵ et les personnes handicapées ne bénéficient pas d'une protection juridique adéquate et sont toujours victimes de discrimination. Les personnes handicapées sont confrontées à des difficultés supplémentaires pour échapper à la violence, trouver un emploi, se nourrir, accéder à l'éducation et bénéficier d'une accessibilité adéquate en cas de déplacement.²⁸⁶ Les agriculteurs ruraux haïtiens, les « *peyizan* », continuent de subir d'importantes perturbations et des attaques de la part de groupes armés,²⁸⁷ ainsi que des accaparements de terres par des acteurs puissants opérant sous le couvert d'institutions publiques ou privées.²⁸⁸ Au cours de la période couverte par le présent rapport, des personnes âgées et des chefs vaudou ont également été pris pour cible et tués par un groupe armé dont le chef était convaincu qu'ils étaient capables de causer des dommages surnaturels.²⁸⁹

VI. Effondrement des droits économiques et sociaux

Le paysage social et économique d'Haïti continue de se détériorer, le pays figurant désormais parmi les dix pays les plus exposés à de nouvelles urgences humanitaires ou à des urgences humanitaires aggravées.²⁹⁰ Plus de la moitié de la population est confrontée à une insécurité alimentaire aiguë. La fermeture massive des établissements médicaux et scolaires accélère l'effondrement des secteurs de la santé et de l'éducation. L'augmentation de la pauvreté et les effets du changement climatique,²⁹¹ aggravés par le sous-financement chronique des plans de prévention et d'intervention,²⁹² contribuent à la vulnérabilité du pays. Ces défis sont le résultat d'un sous-développement à long terme et d'un dysfonctionnement institutionnel ancré dans l'ingérence et l'exploitation étrangères persistantes, ainsi que dans la corruption et la gabegie des responsables haïtiens. Pour apporter de véritables solutions aux crises interconnectées qui affectent Haïti, il est impératif de s'attaquer à ces facteurs structurels. Cela implique notamment d'obtenir réparation pour les préjudices subis par Haïti, notamment la restitution de la dette extorquée par la France en échange de

l'indépendance du pays, qui a joué un rôle important dans le blocage de son développement pendant 200 ans.²⁹³

Une économie en déclin

- Haïti connaît sa septième année consécutive de déclin économique,²⁹⁴ avec près de 40 % de la population vivant dans l'extrême pauvreté.²⁹⁵ En mai, l'inflation restait élevée, à 27,2 %²⁹⁶ La hausse continue des prix des produits de première nécessité,²⁹⁷ associée à un chômage élevé et à une baisse des revenus des ménages,²⁹⁸ empêche de nombreuses familles de subvenir à leurs besoins vitaux.²⁹⁹ Les Haïtiens sont donc de plus en plus contraints de s'endetter ou de recourir à des stratégies d'adaptation néfastes.³⁰⁰ Un logement sûr est également devenu inabordable pour beaucoup, en raison de la combinaison de l'inflation, du chômage et de la recrudescence des déplacements de population.³⁰¹ Plusieurs récentes décisions politiques américaines³⁰² devraient dissuader les familles et amis haïtiens à l'étranger d'envoyer de l'argent à leurs proches, ce qui représente environ 20 % du produit intérieur brut d'Haïti,³⁰³ et plongera encore davantage des familles déjà désespérées dans la misère.
- L'aggravation de l'insécurité³⁰⁴ exacerbe les facteurs structurels à long terme du déclin économique du pays.³⁰⁵ Les groupes armés continuent d'extorquer de l'argent et des biens aux Haïtiens par le biais de systèmes d'extorsion et de protection de plus en plus professionnels,³⁰⁶ ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau toujours plus étendu de points de contrôle où les victimes sont contraintes de payer des sommes considérables.³⁰⁷ Le pillage et les enlèvements contre rançon, qui sévissent de manière endémique, aggravent encore une pauvreté déjà écrasante.³⁰⁸ L'insécurité continue également de perturber les flux commerciaux, d'augmenter les coûts de transport et d'affecter les activités commerciales, ce qui se traduit par un accès réduit aux biens et une hausse des prix.³⁰⁹ L'extorsion systématique des transporteurs de carburant par les groupes armés, exacerbée par la récente fermeture de la principale centrale hydroélectrique d'Haïti par des civils protestant contre l'incapacité du gouvernement à rétablir la sécurité,³¹⁰ ne fait qu'aggraver ces difficultés.³¹¹ Les attaques de groupes armés ont contraint certaines entreprises et des centres économiques informels clés à fermer complètement, tandis que d'autres sont toujours sous le contrôle de ces groupes, ce qui déstabilise encore davantage l'économie haïtienne.³¹² Le manque persistant d'opportunités socio-économiques, associé à l'aggravation de la crise alimentaire, est l'un des principaux facteurs favorisant le recrutement par les groupes armés, les enfants étant particulièrement exposés à ce risque.³¹³

Accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène

- L'accès à l'eau potable, à l'hygiène de base et à l'assainissement reste limité,³¹⁴ ce qui favorise la propagation du choléra et d'autres maladies transmises par l'eau.³¹⁵ La situation est particulièrement alarmante dans les zones rurales et défavorisées,³¹⁶ ainsi que dans les centres d'accueil pour les personnes déplacées,³¹⁷ où certaines familles sont contraintes de boire de l'eau impropre à la consommation sous peine de mourir de déshydratation.³¹⁸ Les pénuries d'eau ont également un impact sur la production agricole, contribuant ainsi à la crise alimentaire et au déclin économique du pays.³¹⁹ La promesse faite par l'ONU en 2016 d'améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène en Haïti, dans le cadre de son plan visant à éliminer le choléra introduit par cette même organisation, n'a toujours pas été tenue,³²⁰ ce qui aggrave les difficultés structurelles.³²¹ Les défaillances chroniques de l'État dans la gestion des déchets et de l'assainissement dans le nord du pays constituent un risque pour la santé publique et favorisent la propagation de maladies infectieuses.³²²
- Les problèmes persistants d'accès à l'eau en Haïti sont dus à l'incapacité du gouvernement à construire, entretenir et investir dans les infrastructures,³²³ et sont aggravés par les défis environnementaux³²⁴ et l'insécurité. Des groupes armés contrôlent l'accès à certaines sources d'eau gérées par la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA).³²⁵ Certains points de distribution d'eau, même s'ils ne sont pas directement sous le contrôle de ces groupes, sont situés dans des zones où ils sont actifs, ce qui empêche les distributeurs de s'y rendre et transforme le trajet pour aller chercher de l'eau en une question de vie ou de mort.³²⁶

Accès à la nourriture

- La crise alimentaire aiguë qui sévit en Haïti, et qui avait déjà atteint des niveaux sans précédent lors des dernières mises à jour de l'IJDH,³²⁷ continue de s'aggraver.³²⁸ Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), Haïti fait partie des cinq pays exposés à un risque d'inanition immédiat.³²⁹ Plus de 5,7 millions de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire aiguë, soit le chiffre le plus élevé

enregistré ces dernières années.³³⁰ Parmi elles, environ 2,1 millions se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire d'urgence^{V331}. Le nombre de personnes en état de famine^{VI}, qui vivent toutes dans des centres d'accueil improvisés pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays, est passé à 8 400, soit une augmentation de 40 % par rapport à septembre 2024.³³² Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés³³³ et l'UNICEF prévoit que 129 000 enfants souffriront de malnutrition aiguë sévère en 2025.³³⁴ De nombreux ménages ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins nutritionnels, leurs membres étant contraints de sauter des repas, de réduire leurs portions et de passer des journées entières sans manger.³³⁵

- L'insécurité et la flambée des prix alimentaires sont les causes directes de la grave crise alimentaire que connaît Haïti.³³⁶ Le contrôle croissant des groupes armés sur les principaux axes de transport, conjugué à l'insécurité générale, continue de limiter la distribution alimentaire et d'entraîner des pénuries.³³⁷ Les violences et les extorsions visant les *Madan Sara*, ces femmes commerçantes qui constituent l'épine dorsale du réseau de distribution alimentaire en Haïti, se sont intensifiées.³³⁸ Les attaques, les extorsions et autres violences commises par les groupes armés à l'encontre des *peyizan*, en particulier dans le département de l'Artibonite (principale région agricole du pays),³³⁹ entravent également la production et la distribution alimentaires.³⁴⁰ Même lorsque des denrées alimentaires sont disponibles, des millions d'Haïtiens n'ont pas les moyens de les acheter.³⁴¹
- L'ingérence étrangère à long terme dans la souveraineté alimentaire d'Haïti,³⁴² exacerbée par les échecs de la politique agricole,³⁴³ la négligence et les menaces environnementales pesant sur la production alimentaire,³⁴⁴ est l'un des facteurs déterminants de la crise alimentaire prolongée que connaît le pays. L'aide alimentaire humanitaire reste insuffisante pour répondre aux besoins.³⁴⁵

Accès aux soins de santé

- Les attaques ciblées perpétrées par des groupes armés contre des hôpitaux et des travailleurs de la santé ont continué d'augmenter,³⁴⁶ contraignant certains établissements à fermer et limitant considérablement l'accès aux soins.³⁴⁷ Selon l'ONU, seuls 13 % des 254 établissements de santé haïtiens disposant d'une capacité d'hospitalisation sont pleinement opérationnels³⁴⁸ ; à Port-au-Prince, ce chiffre n'est que de 5 %³⁴⁹ L'hôpital Bernard Mevs, le seul centre de traumatologie neurologique du pays, est fermé depuis que des groupes armés y ont mis le feu et détruit des équipements d'une valeur de plusieurs millions de dollars, en décembre 2024.³⁵⁰ Une semaine plus tard, des groupes armés ont attaqué l'hôpital universitaire d'État, qui avait fermé en mars 2024 en raison d'attaques et de pillages répétés, et dont la réouverture était prévue.³⁵¹ L'établissement a de nouveau été attaqué en février 2025 et est fermé depuis.³⁵² L'hôpital universitaire de Mirebalais, qui prodiguait les meilleurs soins en Haïti, a fermé en avril, après une attaque menée par un groupe armé ayant contraint les patients et le personnel à évacuer les lieux.³⁵³ Les violences commises par la police et des groupes civils de « défense » à l'encontre des prestataires de soins soupçonnés de soigner des membres de groupes armés affectent également le secteur de la santé.³⁵⁴ La police aurait ainsi délibérément visé les véhicules de Médecins Sans Frontières (MSF) qui évacuaient le personnel de son centre de Turgeau, contraint de fermer en raison des violences commises par des groupes armés dans la région, vers son centre de Carrefour.³⁵⁵ Suite à cet incident, MSF a décidé de suspendre ses activités à Turgeau et à Carrefour pour une durée minimale de trois mois.³⁵⁶ À mesure que l'insécurité entraîne la fermeture d'hôpitaux, la demande augmente également, submergeant les établissements de santé restants et mettant les patients en danger.³⁵⁷
- Même dans les hôpitaux encore opérationnels, l'insécurité continue d'entraver l'accès physique des patients et du personnel soignant,³⁵⁸ provoquant une pénurie aiguë de médicaments, de sang, d'oxygène et d'autres fournitures essentielles.³⁵⁹ La plupart des hôpitaux encore en activité sont privés, ce qui rend l'accès aux soins pratiquement impossible pour les Haïtiens touchés par la crise économique.³⁶⁰ Le sous-financement chronique et le dysfonctionnement du secteur de la santé,³⁶¹ aggravés par la diminution

^V La phase d'urgence de la crise alimentaire concerne les ménages qui vivent avec une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité ou qui ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires qu'en recourant à des stratégies de subsistance d'urgence et à la liquidation de leurs actifs. Integrated Food Security Phase Classification (IPC), *IPC Overview and Classification System*, <https://www.ipcinfo.org/ipcinfo-website/ipc-overview-and-classification-system/en/> (dernière visite le 12 juillet 2025).

^{VI} L'insécurité alimentaire de niveau famine ou catastrophique se caractérise par le fait que 20 % au moins des ménages souffrent d'un manque extrême de nourriture et d'autres besoins fondamentaux, et que 30 % au moins souffrent de malnutrition aiguë, ce qui entraîne une augmentation des taux de mortalité et l'effondrement complet des moyens de subsistance et des stratégies des personnes. IPC, *IPC Overview and Classification System* (dernière visite le 12 juillet 2025).famine

mondiale de l'aide étrangère,³⁶² sont à l'origine de la crise sanitaire à long terme en Haïti. Ces difficultés, associées à l'incapacité du gouvernement à garantir des conditions de travail adéquates et à payer les salaires des professionnels de santé à temps,³⁶³ contribuent à la pénurie de personnel.³⁶⁴

- Le contact continu avec la violence, ainsi que la situation humanitaire désespérée, ont provoqué une crise de santé mentale en Haïti.³⁶⁵ Les enfants³⁶⁶ et les victimes de violences sexuelles³⁶⁷ sont particulièrement touchés. Les obstacles à l'accès aux soins de santé, décrits ci-dessus et exacerbés par l'incapacité chronique du gouvernement à accorder priorité à la santé mentale,³⁶⁸ entravent l'accès aux soins psychologiques.³⁶⁹ De manière plus générale, l'absence de soins psychiatriques adéquats en Haïti expose les personnes ayant des besoins psychiatriques à des risques de violence et de négligence.³⁷⁰ Les prestataires et les travailleurs de première ligne sont eux-mêmes affectés psychologiquement et ont du mal à obtenir un soutien en matière de santé mentale.³⁷¹
- Le choléra, introduit en Haïti en 2010 par une gestion négligente des excréments humains par les Casques bleus de l'ONU, est réapparu en octobre 2022³⁷² et constitue toujours une menace importante. Le nombre de cas a fortement augmenté en 2025, avec 1 298 cas suspects, 9 cas confirmés et 19 décès signalés entre janvier et mars.³⁷³ La propagation de l'infection est favorisée par les défaillances persistantes des infrastructures d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène,³⁷⁴ ainsi que par l'augmentation dramatique des déplacements de population³⁷⁵ et le début de la saison des pluies.³⁷⁶ Le taux élevé de malnutrition contribue également à l'augmentation du taux de mortalité,³⁷⁷ tandis que l'insécurité et le manque de ressources, aggravés par les récentes coupes américaines dans l'aide étrangère,³⁷⁸ compromettent les efforts de prévention et de traitement.³⁷⁹

Accès à l'éducation

- Les attaques ciblées de groupes armés contre les écoles et l'utilisation croissante des salles de classe comme lieux d'accueil informels³⁸⁰ pour les personnes déplacées continuent de limiter l'accès à l'éducation. Depuis le début de l'année 2024, les groupes armés ont détruit plus de 300 établissements scolaires.³⁸¹ Près de 1 600 écoles³⁸² et au moins 69 facultés universitaires publiques et privées sont fermées dans tout le pays en raison de l'insécurité,³⁸³ affectant au moins 1,2 million d'élèves et d'enseignants.³⁸⁴ D'autres ont été contraintes de déménager et fonctionnent avec des ressources minimales.³⁸⁵
- Même lorsque les écoles restent ouvertes, s'y rendre n'est pas toujours sans risque.³⁸⁶ La violence des groupes armés interdit l'accès physique à certaines écoles³⁸⁷ ; dans d'autres cas, les parents préfèrent garder leurs enfants à la maison plutôt que de les exposer au danger du trajet jusqu'à l'école.³⁸⁸ Les fermetures d'écoles mettent à rude épreuve un système éducatif déjà fragile et la surpopulation qui en résulte continue d'affecter la capacité des enseignants à dispenser un enseignement de qualité.³⁸⁹
- La réponse du gouvernement à ces défis urgents reste insuffisante,³⁹⁰ en raison d'un manque chronique de ressources et d'un dysfonctionnement général du système scolaire.³⁹¹ Les enfants issus de milieux défavorisés sont confrontés à des obstacles disproportionnés pour accéder à l'éducation, en raison du faible nombre d'établissements publics.³⁹² Toutefois, les difficultés économiques accrues et les problèmes liés à l'insécurité empêchent de plus en plus de familles de payer les frais de scolarité de leurs enfants.³⁹³ De nombreux enseignants sont en grève depuis janvier 2025 pour protester contre le refus du gouvernement d'améliorer leurs conditions de travail et de leur verser leur salaire à temps,³⁹⁴ tandis que d'autres ont fui le pays.³⁹⁵ Ces perturbations³⁹⁶ contribuent à la baisse des taux de réussite aux examens et augmentent le risque de recrutement par des groupes armés.³⁹⁷

VII. Pressions migratoires

Les Haïtiens qui fuient leur pays pour sauver leur vie sont confrontés à des politiques de plus en plus répressives visant à restreindre l'accès à l'asile et à empêcher la migration. Ces politiques sont fondées sur la xénophobie et le racisme anti-Noirs, et plus particulièrement anti-Haïtiens.³⁹⁸ Les États étrangers qui dénoncent publiquement la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire en Haïti ont néanmoins multiplié les expulsions de ressortissants haïtiens de leur territoire, ce qui constitue une violation de leurs obligations au regard du droit international. La République dominicaine est particulièrement responsable de violations extrêmes des droits humains, ciblant les Haïtiens pour les expulser.³⁹⁹ L'administration Trump a cherché à mettre fin à des programmes humanitaires essentiels pour les migrants haïtiens, et a bloqué toute immigration en provenance d'Haïti vers les États-Unis.

- Le nombre d'Haïtiens cherchant à fuir l'insécurité croissante et les crises humanitaires dans leur pays ne cesse d'augmenter.⁴⁰⁰ Selon l'ONU, plus de 400 000 Haïtiens ont quitté leur pays en 2024.⁴⁰¹ L'isolement géographique d'Haïti, en tant que nation insulaire,⁴⁰² et les politiques d'immigration restrictives des États voisins⁴⁰³ obligent de nombreux Haïtiens à emprunter des itinéraires extrêmement dangereux et souvent onéreux pour trouver la sécurité.⁴⁰⁴
- Des États étrangers continuent d'expulser des Haïtiens,⁴⁰⁵ malgré les critiques d'organisations de défense des droits humains⁴⁰⁶ et de responsables de l'ONU⁴⁰⁷ qui ont qualifié ces expulsions d'hypocrites, d'inhumaines et, dans de nombreux cas, d'illégales. La République dominicaine, responsable de plus de 98 % de ces expulsions,⁴⁰⁸ en a effectué plus de 119 000 entre janvier et avril 2025.⁴⁰⁹ Les autorités dominicaines continuent de cibler des individus pour les expulser vers Haïti uniquement en raison de leur couleur de peau⁴¹⁰ et refusent souvent aux Haïtiens la possibilité de prouver leur statut légal, les accusant parfois de posséder des documents frauduleux.⁴¹¹ Comme indiqué précédemment, les opérations d'expulsion menées par la République dominicaine ont donné lieu à d'innombrables violations des droits humains, notamment en raison des conditions de détention et d'expulsion inhumaines,⁴¹² des extorsions et des violences physiques, y compris des viols, commises par les autorités dominicaines,⁴¹³ ainsi que de la séparation des familles.⁴¹⁴ Les nouvelles mesures visant à expulser les Haïtiens qui recherchent des soins de santé ont un impact particulier sur les femmes enceintes et les nouveau-nés, avec de graves conséquences pour la santé périnatale.⁴¹⁵ Le gouvernement américain continue également d'expulser des Haïtiens, en violation de leurs droits,⁴¹⁶ alors qu'il exhorte ses propres citoyens à quitter Haïti.⁴¹⁷ L'administration Trump a repris la pratique de la détention de Haïtiens avant leur expulsion dans le centre de détention pour migrants de Guantánamo Bay,⁴¹⁸ les exposant à des conditions inhumaines et à de nouvelles violations de leurs droits.⁴¹⁹ Elle a récemment désigné certains groupes armés en Haïti comme des organisations terroristes, reconnaissant ainsi le niveau de violence dans le pays.⁴²⁰ Selon les défenseurs des droits humains et les experts, cette décision risque de servir de justification à de nouvelles expulsions.⁴²¹
- Le gouvernement américain a pratiquement supprimé toutes les voies légales permettant aux Haïtiens d'obtenir une protection aux États-Unis.⁴²² Le 25 mars, l'administration Trump a mis fin au programme de libération conditionnelle humanitaire pour les Cubains, les Haïtiens, les Nicaraguayens et les Vénézuéliens (CHNV),⁴²³ exposant ainsi plus de 200 000 Haïtiens au risque d'expulsion.⁴²⁴ Les tentatives visant à imposer des restrictions illégales supplémentaires à l'accès à l'asile,⁴²⁵ qui touchent de manière disproportionnée les Haïtiens,⁴²⁶ comme la suspension indéfinie de toute réinstallation de réfugiés aux États-Unis⁴²⁷ ou l'interdiction totale de visa pour les ressortissants haïtiens,⁴²⁸ aggravent le manque de protection. Au moment de la rédaction de cette mise à jour, le statut de protection temporaire (TPS) accordé aux Haïtiens, et qui offre une protection aux Haïtiens déjà présents aux États-Unis avant le 3 juin 2024,⁴²⁹ est toujours en vigueur jusqu'au 6 février 2026, malgré les efforts de l'administration Trump pour y mettre fin.⁴³⁰
- Les migrants haïtiens renvoyés en Haïti (les « **rapatriés** ») sont extrêmement vulnérables aux crises interconnectées qui frappent leur pays d'origine. Beaucoup d'entre eux arrivent avec des besoins humanitaires préexistants.⁴³¹ Ceux qui ont été expulsés pour une condamnation pénale antérieure sont particulièrement discriminés, menacés par des groupes civils de « défense », détenus arbitrairement, victimes d'extorsion de la part des autorités et exposés à un risque accru de violence et de recrutement par des groupes armés.⁴³² Les enfants, dont beaucoup sont non accompagnés, sont particulièrement vulnérables au recrutement par des groupes armés.⁴³³ La manière dont les expulsions sont menées aggrave les difficultés des rapatriés : les gouvernements américain et dominicain les renvoient presque exclusivement à Cap-Haïtien (une ville du département du Nord)⁴³⁴ ou dans des villes situées le long de la frontière haïtiano-dominicaine, sans tenir compte de leur ville d'origine. Beaucoup d'entre eux sont ainsi obligés de parcourir de longues distances sur des routes dangereuses contrôlées par des groupes armés pour retrouver leur famille.⁴³⁵ L'aide apportée aux rapatriés reste limitée et insuffisante pour répondre à leurs besoins.⁴³⁶ La situation est si désespérée que beaucoup tentent de fuir à nouveau,⁴³⁷ notamment vers la République dominicaine, où ils sont souvent victimes d'extorsion de la part d'officiers de l'armée dominicaine qui jouent à la fois le rôle de passeurs et d'expulseurs.⁴³⁸

VIII. Non-respect des droits des Haïtiens par la communauté internationale

La communauté internationale joue un rôle de plus en plus chaotique dans la crise actuelle en Haïti, qui trouve elle-même ses racines dans une ingérence étrangère persistante et l'exploitation des ressources

naturelles.⁴³⁹ Bien que les acteurs étrangers soulignent à maintes reprises la nécessité de rétablir la sécurité et la bonne gouvernance en Haïti,⁴⁴⁰ ils mettent en œuvre des politiques incohérentes qui finissent par perturber la stabilité à long terme, la démocratie et les droits humains en Haïti.⁴⁴¹ Le soutien international continue de permettre aux mêmes acteurs affiliés au PHTK de perpétuer les mêmes schémas de corruption et d'abus qui ont directement précipité la crise haïtienne.⁴⁴² Le MSS, soutenu par l'étranger, n'a pas réussi à améliorer de manière significative la situation sécuritaire, et son avenir est incertain alors que les problèmes persistants de financement et de personnel atteignent leur paroxysme.⁴⁴³ Les sociétés militaires privées étrangères semblent prêtes à prendre le relais, ce qui soulève de graves préoccupations quant aux abus potentiels et à la responsabilité.⁴⁴⁴ Tout effort apparent pour rétablir la sécurité est encore compromis par l'incapacité persistante de la communauté internationale à endiguer le flux d'armes étrangères – principalement américaines – vers Haïti. Dans ce contexte, le retrait précipité d'une aide humanitaire essentielle par les États-Unis, qui s'ajoute à un plan d'intervention déjà gravement sous-financé, est inhumain et irresponsable. Il s'accompagne de politiques de plus en plus dures visant à empêcher la migration depuis Haïti, recourant à des moyens de plus en plus inhumains et illégaux.⁴⁴⁵ Les nouvelles désignations de groupes armés comme terroristes par les États-Unis risquent de bloquer les interventions humanitaires et de plonger Haïti dans un déclin économique encore plus profond, même si elles sont peu susceptibles d'avoir un impact sur les activités de ces groupes.

- Près de deux ans après l'autorisation de la MMAS en Haïti par le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU),⁴⁴⁶ moins de la moitié du personnel promis, soit un peu plus de 1 000 personnes, a été déployé.⁴⁴⁷ Ce déploiement partiel n'a pas permis d'améliorer de manière significative la situation sécuritaire, qui s'est au contraire détériorée, malgré les affirmations des responsables de l'ONU, des États-Unis et de la MMAS selon lesquelles la mission aurait connu des succès dans la lutte contre les groupes armés.⁴⁴⁸ Comme indiqué dans les précédentes mises à jour,⁴⁴⁹ cet échec s'explique par des pénuries persistantes de financement,⁴⁵⁰ d'équipement⁴⁵¹ et de personnel,⁴⁵² ainsi que par des difficultés logistiques,⁴⁵³ une trop faible capacité en matière de collecte de renseignements⁴⁵⁴ et des lacunes fondamentales dans la stratégie et la conception de la mission.⁴⁵⁵ Il convient de noter que plusieurs contrats essentiels au maintien des opérations de la MMAS expireront en septembre, à moins d'être renouvelés.⁴⁵⁶ Le président kényan William Ruto a déclaré que le Kenya, qui dirige la mission, serait contraint de « réévaluer son engagement » si des mesures urgentes ne sont pas prises pour remédier à cette situation.⁴⁵⁷ Les tensions et le manque de coordination entre la MMAS et la PNH, notamment en raison des disparités considérables en matière de rémunération et de traitement, ainsi que le fait que la plupart des membres de la MMAS ne parlent ni le français ni le créole haïtien, compliquent encore davantage la situation.⁴⁵⁸ Les États-Unis ont poursuivi leurs efforts pour transformer le MSS en une opération de maintien de la paix des Nations unies.⁴⁵⁹ Le Secrétaire général des Nations unies a estimé qu'une telle transformation n'était pas réalisable et a proposé à la place un plan visant à renforcer le rôle de l'ONU dans le soutien logistique et opérationnel au MSS.⁴⁶⁰ Le plan du Secrétaire général, qui repose sur une augmentation – toujours volontaire – des contributions financières et humaines des États membres et sur les fonds chroniquement insuffisants des opérations de maintien de la paix de l'ONU,⁴⁶¹ ne semble pas susceptible d'atténuer les difficultés financières du MSS.⁴⁶² Les efforts visant à garantir la prévention et la responsabilité pour toute violation des droits humains commise par le personnel du MSS restent insuffisants.⁴⁶³ En janvier, après plus d'un an de pression de la part de la société civile haïtienne et de groupes de défense des droits humains,⁴⁶⁴ le MSS a mis en place un mécanisme de plainte et de signalement⁴⁶⁵ destiné à enquêter sur les violations commises par le personnel du MSS à l'encontre de la population haïtienne et à y remédier.⁴⁶⁶ Un comité directeur chargé de ce mécanisme a été créé en mai.⁴⁶⁷ Bien que ce comité comprenne, selon certaines informations, des représentants d'organisations de la société civile, ni sa composition précise ni le processus de sélection de ses membres n'ont été rendus publics.⁴⁶⁸
- Malgré un embargo sur les armes toujours en vigueur,⁴⁶⁹ le trafic d'armes vers Haïti ne cesse d'augmenter et constitue un facteur important de l'insécurité.⁴⁷⁰ La plupart de ces armes proviennent des États-Unis.⁴⁷¹ Les efforts déployés par le gouvernement américain pour lutter contre ce trafic restent⁴⁷² limités et inefficaces.⁴⁷³ L'insécurité, des contraintes en matière de capacités et une corruption généralisée⁴⁷⁴ continuent d'entraver les efforts des autorités haïtiennes pour intercepter les cargaisons d'armes et poursuivre leurs auteurs.⁴⁷⁵
- Les États étrangers ont continué à sanctionner des Haïtiens accusés de corruption ou de collusion avec des groupes armés.⁴⁷⁶ Cependant, l'impact sur les groupes armés reste négligeable,⁴⁷⁷ notamment en raison de l'incapacité persistante des gouvernements haïtien et étrangers à les mettre en œuvre de manière

efficace et en temps opportun.⁴⁷⁸ Par exemple, en juin, le commissaire du gouvernement près le tribunal de Port-au-Prince a annoncé que les comptes bancaires de personnes sanctionnées dans le cadre du régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies⁴⁷⁹ avaient été gelés et a demandé à l'ULCC et à l'UCREF d'ouvrir des enquêtes correspondantes.⁴⁸⁰ Mais ces mesures ne s'appliquent qu'aux sept personnes sanctionnées dans le cadre du régime du Conseil de sécurité des Nations unies,⁴⁸¹ laissant sans effet les sanctions contre 62 autres personnes,⁴⁸² dont de nombreux acteurs politiques clés qui sont en fin de compte responsables de la crise actuelle.⁴⁸³ Parmi les exemples de lacunes au niveau international, on peut citer l'octroi par l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince de contrats d'une valeur de près de 400 000 dollars américains à une société appartenant à l'homme d'affaires haïtien Antoine Salim Succar, malgré les sanctions canadiennes à son encontre pour corruption grave.⁴⁸⁴ Le gouvernement américain a également négligé d'appliquer ses propres sanctions⁴⁸⁵ à l'encontre de l'ancien président, fondateur du PHTK et résident de Miami, Michel Martelly.⁴⁸⁶ Parallèlement, en mai, le gouvernement américain a officiellement désigné la coalition *Viv Ansanm* et le groupe *Gran Grif* comme organisations terroristes.⁴⁸⁷ Contrairement aux régimes de sanctions individualisées, cette désignation impose des sanctions sévères à toute personne apportant un « soutien matériel » à ces groupes. En raison de l'étendue des définitions utilisées, ces sanctions risquent d'entraver l'aide étrangère et de freiner l'activité économique en Haïti, sans pour autant réduire significativement la violence des groupes armés.⁴⁸⁸

- Au cours de la période considérée, l'aide humanitaire déjà insuffisante apportée à Haïti a connu une baisse vertigineuse,⁴⁸⁹ alors que les besoins ne cessent d'augmenter.⁴⁹⁰ Au moment de la rédaction du présent rapport, le panier d'aide humanitaire pour 2025 n'était financé qu'à hauteur de 8,2 %⁴⁹¹ ce qui est scandaleusement faible, même en comparaison avec le financement historiquement dérisoire accordé à Haïti.⁴⁹² Cette situation est principalement due à la fermeture de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)⁴⁹³ par le gouvernement américain et aux coupes massives dans l'aide étrangère américaine,⁴⁹⁴ qui finançait environ 60 % du panier humanitaire haïtien en 2024.⁴⁹⁵ Ces coupes, qui s'ajoutent à un sous-financement chronique,⁴⁹⁶ perturbent déjà les opérations d'aide en Haïti,⁴⁹⁷ avec des conséquences dévastatrices, en particulier pour les personnes présentant des vulnérabilités multiples.⁴⁹⁸ L'insécurité croissante continue de compliquer l'acheminement de l'aide, de mettre en danger le personnel et de contraindre les organisations humanitaires à fermer leurs portes.⁴⁹⁹ De plus, l'étendue du contrôle territorial des groupes armés rend pratiquement impossible toute opération humanitaire sans interaction avec les groupes criminels.⁵⁰⁰ Cette situation légitime les groupes armés tout en exposant les acteurs humanitaires au risque d'être attaqués par la police et par des groupes civils de « défense », qui les perçoivent parfois comme collaborant avec les groupes armés.⁵⁰¹ Ces défis s'inscrivent dans un contexte plus large de pratiques d'aide néfastes de longue date qui continuent d'entraver le développement d'Haïti, alors qu'elles sont censées l'aider.⁵⁰²
- Le 14 juillet 2025, le mandat du BINUH a été renouvelé,⁵⁰³ alors que l'insécurité et les difficultés liées au financement continuent d'affecter sa capacité opérationnelle et sa capacité à remplir son mandat.⁵⁰⁴ Face à ces défis, et compte tenu du rôle important que le Secrétaire général des Nations Unies envisage pour le BINUH dans le cadre de son nouveau plan pour la MMAS,⁵⁰⁵ il a proposé de réviser le concept de mission dudit Bureau afin de le transformer en une mission réduite et plus ciblée, qui, soutient-il, lui permettra de mieux remplir son mandat.⁵⁰⁶

¹ Les évaluations des performances du gouvernement de transition sont devenues de plus en plus sévères. Voir, par exemple, Robenson Geffrard, *Le Conseil de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince appelle les autorités à tirer les conséquences de leur inaction*, Le Nouvelliste (27 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254666/le-conseil-de-lordre-des-avocats-de-port-au-prince-appelle-les-autorites-a-tirer-les-conssequences-de-leur-inaction> (Ordre des avocats de Port-au-Prince : « Après 11 mois au pouvoir, le Conseil présidentiel de transition ne donne aucun signe qu'il peut redresser la barque du pays. Au contraire, sous la présidence des neuf membres du CPT, la situation du pays va de mal en pis. ») ; Robenson Geffrard, *Le CEP n'est plus en mesure pour le moment de fixer des dates pour le référendum et les élections*, Le Nouvelliste (17 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254274/le-cep-nest-plus-en-mesure-pour-le-moment-de-fixer-des-dates-pour-le-referendum-et-les-elections> (« Plus de dix mois après leur installation, les membres du CPT n'arrivent toujours pas à administrer le pays. Leur pouvoir se limite à la nomination de cadres dans l'administration publique. En dix mois, aucun territoire contrôlé par les groupes criminels n'a été récupéré. ») ; Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), *Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays*, ¶ 26 (10 avril 2025), <https://web.rnddh.org/chute-de-deux-communes-du-departement-du-centre-aux-mains-des-bandits-armes-les-autorites-de-la-transition-aggravent-la-situation-securitaire-du-pays/> (« Jouant impunément avec la situation dans le département de l'Ouest et croyant que le fait de regarder ailleurs mettra fin à la crise sécuritaire persistante, les autorités de la transition prouvent chaque jour qu'elles ne disposent d'aucun plan visant à rétablir les citoyens.nes dans leurs droits et à ramener l'ordre et la sécurité dans le pays. »).

² Par exemple, le gouvernement a progressivement cédé ce qui était traditionnellement le monopole des États souverains sur l'usage légitime de la force à des groupes de « défense » civils et à des sociétés militaires privées étrangères (avec des conséquences désastreuses pour les droits humains des civils). Les services de base sont également fournis principalement par des organisations de la société civile bénéficiant d'un soutien international et prenant de graves risques personnels. Voir, par exemple, Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti – Partie 2 : Riposter*, à 35:28 (30 avril 2025), <https://www.youtube.com/watch?v=CdKP5zWx9Tc> (« Bwa Kale [mouvement civil de « défense »] est le dernier exemple en date de la privatisation des fonctions de l'État. Aujourd'hui, en Haïti, presque tout, de l'électricité à la sécurité publique en passant par la santé et l'éducation, est privatisé. L'État étant dysfonctionnel et incapable de fournir ces services, la population haïtienne doit prendre les choses en main et assurer elle-même sa sécurité. »).

³ Parmi les exemples notables d'attaques pour lesquelles le gouvernement de transition avait reçu des avertissements préalables et des appels à l'aide de la part de la communauté, mais qu'il n'a néanmoins pas réussi à repousser (avec, dans certains cas, des policiers désertant leurs postes), on peut citer les massacres de Kenscoff, Mirebalais et Delmas 30. Voir note 125.

⁴ L'ANS fut annoncée le 30 avril 2025 par un communiqué du cabinet du Premier ministre, qui décréta également l'état d'urgence national. *Alterpresse, Création d'une Agence nationale de sécurité et prolongation de l'état d'urgence pour trois mois supplémentaires en Haïti* (2 mai 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31659>. L'ANS remplace l'Agence nationale d'intelligence (ANI), qui avait été critiquée par la société civile en raison de ses origines extraconstitutionnelles et de son manque de protections adéquates en matière de droits humains. RNDDH, *Réflexions du RNDDH sur les décrets créant l'ANI et organisant le renforcement de la sécurité publique en Haïti* (16 décembre 2020), <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2020/12/12-Rap-R%C3%A9flexions-RNDDH.2-d%C3%A9crets.ANI..s%C3%A9curit%C3%A9-publique-16Dec2020.pdf>. Il n'est pas clair à quel point l'ANI a été effectivement concrétisé, ce qui soulève des questions additionnelles concernant la fonctionnalité espérée de l'ANS et l'allocation correspondante des ressources (ou leur éventuelle mauvaise allocation).

⁵ Le pouvoir législatif appartient au Parlement haïtien, qui n'est pas opérationnel. Constitution, article 88 (conférant le pouvoir législatif au Parlement) ; voir également les articles 128 (« L'interprétation des lois par voie d'autorité, n'appartient qu'au Pouvoir législatif... »), 59-60-2 (consacrant la séparation et la non-délégation des pouvoirs étatiques), 150 (« Le Président de la République n'a d'autres pouvoirs que ceux que lui attribue la Constitution. »). Bien que le gouvernement de transition ait été habilité à exercer une autorité limitée visant à rétablir la sécurité et à mettre en place un gouvernement démocratiquement élu, des changements aussi profonds dans la législation et les institutions haïtiennes excèdent largement ses pouvoirs limités.

⁶ Par exemple, le décret créant l'ANS contient de nombreuses dispositions qui autorisent de larges pouvoirs sans véritable contrôle ni protection des droits humains, ce qui soulève les mêmes préoccupations en matière de droits humains que son prédécesseur. La création d'unités judiciaires spécialisées a également été critiquée pour ne pas avoir appliqué les recommandations de la société civile ni pris en compte la corruption et les défis structurels à la base du dysfonctionnement de la justice en Haïti. Voir notes 210-211.

⁷ Comme décrit ci-dessous et dans les précédentes mises à jour de l'IJDH, le secteur judiciaire haïtien, y compris ses unités de lutte contre la corruption, manque d'indépendance et est largement incapable de fonctionner. Les mécanismes de sécurité nationale du gouvernement sont également gangrenés par la corruption et ont un lourd passé d'abus contre les civils. Ces limites fondamentales non résolues (soulignées notamment par les propositions de la société civile haïtienne pour la transition, mais marginalisées dans le processus soutenu par l'étranger qui a abouti à l'Accord politique du 3 avril 2024 pour une transition pacifique et ordonnée (**Accord de transition d'avril 2024**)) constituent des obstacles importants à la mise en œuvre et au fonctionnement de toute nouvelle règle ou mécanisme qui ne les adresse pas délibérément, aussi bien intentionnés soient-ils. Voir section IV. Manque d'accès à la justice et impunité chronique ; voir, par exemple, IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2024*, pp. 6-7 (décembre 2024), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/Decembre-2024-Droits-Humains-et-Etat-de-Droit-en-Haiti-Principaux-Developpements-Recents.pdf> ; Bureau des Avocats Internationaux (BAI) et al., *Les défis du secteur de la justice en Haïti* (2021), https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2021/07/Updated-Justice-Sector-Challenges-in-Haiti_UPR-Submission_FR-1.pdf.

⁸ La Constitution d'Haïti interdit explicitement toute modification constitutionnelle par référendum. Constitution, articles 284-1 (exigeant l'approbation des modifications par une majorité parlementaire des deux tiers avant leur ratification par l'Assemblée

Nationale), 284-3 (interdisant des élections générales pour modifier la Constitution par référendum). En outre, le processus de modification constitutionnelle mené jusqu'à présent a manqué de transparence et d'inclusivité, et détourne l'attention politique et des ressources budgétaires d'autres priorités essentielles. Étant donné que les réformes constitutionnelles envisagées modifieraient la structure des élections, au moins certains préparatifs électoraux importants seraient retardés dans l'attente d'un référendum et de la mise en œuvre de la constitution proposée. Il est à souligner qu'un tel référendum serait confronté aux mêmes défis en matière de sécurité, de financement et de procédure que les élections elles-mêmes. En conséquence, ce processus a suscité de vives critiques et une forte opposition de la part de la société civile. Voir, par exemple, RHI News, *Des organisations de la société civile rejettent l'avant-projet de Constitution du Conseil présidentiel de transition, dénonçant une manœuvre illégitime et antidémocratique...* (11 juin 2025), <https://www.rhinews.com/politique/des-organisations-de-la-societe-civile-rejettent-lavant-projet-de-constitution-du-conseil-presidentiel-de-transition-denoncant-une-manoeuvre-illegitime-et-antidemocratique/> (des organisations de défense des droits humains, parmi lesquelles la Plateforme des Organisations Haïtiennes de Droits Humains (POHDDH), la Commission Épiscopale Nationale Justice et Paix (CE-JILAP), le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) et le collectif Ensemble Contre la Corruption (ECC) « rejettent catégoriquement l'avant-projet de réforme de la constitution de 1987 que le Comité de Pilotage a présenté au CPT, dans ce contexte d'insécurité généralisée et issu d'un processus illégal, en violation des principes fondamentaux de transparence, de participation et de souveraineté du peuple ») (citations internes omises) ; Alterpresse, *Haïti - Constitution : Le Gafé rejette l'avant-projet et appelle à une vigilance citoyenne accrue* (23 juin 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31861> (rapportant les critiques formulées par le Groupe d'action francophone pour l'environnement, qui estime que « les conditions ne sont pas réunies pour une réforme constitutionnelle légitime, dans la mesure où les règles constitutionnelles ne sont pas applicables et où le contexte sécuritaire et politique reste profondément instable ») (citations internes omises) ; Kay Fanm #KwapeVyolans, X (31 mai 2025), <https://x.com/KayFanmAyiti/status/192884563229257296/photo/1> (les organisations féministes *Solidarite Fanm Ayisyèn* (SOFA), *Kay Fanm*, *Fanm Deside*, et *Fondation TOYA*, ainsi que la féministe indépendante Sabine Manigat dénoncent la réforme constitutionnelle comme illégitime, manquant de transparence et constituant une menace pour les droits des Haïtiens) ; John Smith Justin, *Des organisations de la société civile s'opposent à la tenue du référendum*, Le Nouvelliste (24 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254517/des-organisations-de-la-societe-civile-sopposent-a-la-tenue-du-referendum> (« [Des] représentants de la *Fondation Je Klere* [FJKL], de SKL [*L'Organisation de Défense des Droits Humains Sant Karl Levêque*], du secteur protestant, des paysans, des *Madan Sara*, entre autres, ont rejeté, à l'unanimité, la question du référendum [constitutionnel] qu'il[s] qualifie[nt] d'illégal au regard de la constitution ») (citations internes omises) ; Juhakenson Blaise, *Les Haïtiens rejettent le projet de constitution par crainte de fragmentation et d'affaiblissement de la démocratie.*, Haitian Times (9 juin 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/06/09/new-constitution-draft-rejection/> (« [Des] acteurs politiques, des dirigeants de la société civile, des économistes et des juristes . . . affirment que le document propose non seulement de vastes changements qui restructureraient l'État haïtien, mais risque également d'exacerber la crise de gouvernance du pays et de provoquer de nouvelles divisions territoriales et politiques ») ; Juhakenson Blaise et al., *Prochain référendum constitutionnel en Haïti : un processus controversé dans un contexte de crise politique et sécuritaire*, Haitian Times (1 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/01/haiti-faces-referendum-controversial-process/>.

⁹ Aux termes de l'accord de transition d'avril 2024, des élections doivent être organisées en novembre de cette année, et un gouvernement élu doit être mis en place en février 2026. Le gouvernement de transition (Jean Junior Celestin, *Élections : PM Fils-Aimé et président Voltaire sont-ils sur la même longueur d'onde ?*, Le Nouvelliste (13 février 2025), <https://lenouvelliste.com/article/253285/elections-pm-fils-aime-et-president-voltaire-sont-ils-sur-la-meme-longueur-donde>), ainsi que ses partenaires internationaux (UN Web TV, *Haïti - Conseil de sécurité, 9953ème séance* (2 juillet 2025), <https://webtv.un.org/fr/asset/k1k1k2frxbw>), continuent à se référer à ce calendrier. Un Conseil électoral provisoire (CEP) complet a été mis en place en décembre, quatre mois après la date limite, et dans un climat de controverse importante concernant les problèmes de procédure et le manque de transparence. IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), note 16 et texte associé. Cependant, l'insécurité généralisée – et en particulier l'incapacité du gouvernement à contrôler efficacement les grands centres urbains – ainsi que l'insuffisance des ressources (International Crisis Group (ICG), *Une transition en panne : politique et violence en Haïti*, pp. 8-11, 30 (19 février 2025), <https://www.crisisgroup.org/fr/latin-america-caribbean/caribbean/haiti/107-locked-transition-politics-and-violence-haiti>), rendent pratiquement impossible la tenue d'élections libres, équitables et crédibles dans les délais impartis. Le gouvernement a indiqué qu'il reconnaissait cette limitation et qu'il était prêt à accepter un compromis : il a envisagé d'organiser des élections nationales auxquelles seuls les « huit départements exempts de gangs » pourraient participer, ce qui pourrait exclure jusqu'à 60 % des électeurs potentiels. GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, numéro 3* (avril 2025), pp. 5-6 (Avril 2025), <https://riskbulletins.globalinitiative.net/download/ht-obs-003-fr-screen-pdf.pdf> ; Jacqueline Charles, *Le dirigeant haïtien affirme que les élections peuvent avoir lieu cette année, même si les gangs continuent leur carnage*, Miami Herald (30 janvier 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article299406989.html>.

¹⁰ Voir ICG, *Une transition en panne : politique et violence en Haïti* (19 février 2025), p. 4 (« de nombreux Haïtiens se désolent des querelles politiques qui accaparent l'attention du gouvernement de transition et qui expliquent, en grande partie, ses timides efforts pour remédier aux graves problèmes de sécurité du pays. . . . Pris dans une impasse politique, un poste central de responsable de l'appareil sécuritaire est resté vacant presque neuf mois. En parallèle, faute de membres nommés, l'institution chargée de coordonner la coopération sécuritaire avec les bailleurs de fonds reste en sommeil. . . . La personnalisation de la politique, les luttes intestines et les allégations de corruption ont largement contribué à miner le bon fonctionnement de l'administration de transition. ») ; David C. Adams & Frances Robles, *Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant*, NY Times (6 janvier 2025), <https://www.nytimes.com/2025/01/06/world/americas/haiti-gang-massacres-murders-instability.html> (« De nombreux experts estiment qu'Haïti est un État défaillant, les différentes factions du gouvernement provisoire étant empiétrées dans des querelles politiques sans stratégie apparente pour lutter contre l'aggravation de la violence et ouvrir la voie à des élections, censées se tenir cette année. »). Un exemple frappant est l'incapacité du gouvernement à réactiver avec succès la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion (CNDDR). Le Conseil des ministres a réactivé la CNDDR en mars, reconnaissant son importance pour le rétablissement de la paix et de la sécurité, et a nommé sept membres à la Commission. HaïtiLibre, *Haïti - Sécurité – Installation des membres de la Commission Nationale de désarmement*.

.. (11 mars 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44452-haiti-securite-installation-des-membres-de-la-commission-nationale-de-desarmement.html> ; Dimitry Charles, *Le gouvernement haïtien nomme de nouveaux membres au CNDDR, Projet d'information Canada-Haïti*, (10 mars 2025), <https://canada-haiti.ca/content/haïtien-government-installs-new-members-cnDDR>. Le Quotidien 509, *Pourquoi le CPT a-t-il dissous le CNDDR?*, Projet d'information Canada-Haïti (3 mai 2025), <https://canada-haiti.ca/content/why-did-tpc-disbands-cnDDR> ; LakayInfo 509, *Haïti : dissolution de la CNDDR dont certains membres sont discrédités* (3 mai 2025), <https://lakayinfo509.com/haïti-dissolution-de-la-cnDDR-dont-certains-membres-sont-discredites/>. Par exemple, une tentative de trois membres du CPT - représentant l'Accord du 21 décembre, le Collectif des partis politiques du 30 janvier et le parti EDE/RED, tous affiliés au PHTK - visant à modifier la structure et la composition du CPT a entraîné des remous importants. En janvier, les trois membres ont envoyé une lettre à la Communauté des Caraïbes (CARICOM) « plaidant en faveur d'une reconfiguration du collège dirigeant » et présentant un scénario dans lequel le CPT serait réduit à trois membres dirigés par un membre de la Cour de cassation (la Cour suprême d'Haïti). Les trois membres ont souligné le soutien de *Viv Ansanm* à cette proposition, qui a été largement interprétée, y compris par les autres membres du CPT, comme une légitimation de cette coalition de groupes armés. Jacqueline Charles, *Les gangs haïtiens peuvent-ils aider à résoudre la crise politique ? Certains politiciens semblent le penser*, Miami Herald (14 janvier 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article298345513.html>.

¹¹ Plus particulièrement, trois membres du Conseil présidentiel de transition (CPT) sont impliqués dans un scandale de corruption impliquant la Banque nationale de crédit, comme le confirme un rapport de l'Unité anti-corruption d'Haïti (ULCC). Pour plus d'exemples, voir notes 175-179.

¹² Voir notes 231-235.

¹³ Haitian Times, *Les manifestants en Haïti réclament un nouveau gouvernement et davantage de sécurité alors que la colère contre les gangs se propage* (7 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/07/protesters-in-haiti-demand-new-government-and-more-security-as-anger-over-gangs-spreads/> (« Des dizaines de manifestants ont défilé dimanche sur les collines de la capitale haïtienne pour exiger la fin de la violence persistante des gangs et demander la démission du Premier ministre et du conseil présidentiel de transition du pays. Il s'agit de la dernière manifestation en date qui reflète la colère et la frustration croissantes face à une montée de la violence alors que les gangs tentent de prendre le contrôle total de Port-au-Prince. ») ; Diego Da Rin, *L'ONU paralysée sur Haïti malgré la menace des gangs contre le gouvernement*, ICG (25 avril 2025), <https://www.crisisgroup.org/latin-america-caribbean/caribbean/haïti/un-paralysed-haiti-despite-gang-threat-government> (« De grandes manifestations contre la violence des gangs ont secoué Port-au-Prince pendant un mois, déstabilisant un gouvernement de transition déjà miné par des querelles politiques internes ») ; Alterpresse, *Situation toujours tendue à Port-au-Prince dans un contexte de mobilisation contre la criminalité en Haïti* (16 avril 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31609> (rapportant sur les manifestations lancées par le mouvement de « défense » Canapé Vert « pour forcer les autorités à prendre des dispositions fermes et efficaces, devant mettre fin aux actes de terreur et d'autres violences des gangs armés sur le territoire d'Haïti. ») ; Dimitry Charles, *Manifestation massive des habitants de Canapé-Vert contre l'insécurité et la violence des gangs*, Juno7 (19 mars 2025), <https://www.juno7.ht/manifestation-canape-vert-insecurite-gangs/> (« Malgré les promesses des autorités et l'utilisation de drones explosifs dans les opérations policières, la crise sécuritaire continue de s'aggraver. Les manifestants réclament des actions concrètes et dénoncent l'impuissance des dirigeants à protéger les citoyens. En l'absence de solutions efficaces, la colère populaire ne semble pas prête de s'apaiser. ») ; voir également note 171.

¹⁴ Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 6, UN Doc. S/2025/418 (27 juin 2025), https://digitallibrary.un.org/record/4084794/files/S_2025_418-FR.pdf (« Diverses parties prenantes, dont les nouvelles coalitions issues de groupes politiques, de la société civile et de la diaspora, ont dit que des accords de gouvernance alternatifs devaient être conclus. Le 14 mai, le parti Les Engagés pour le Développement a demandé au Groupe de personnalités éminentes de la Communauté des Caraïbes de réorienter la transition politique. Le 18 mai, le Groupe de contact international pour Haïti a adopté une résolution dans laquelle il demandait le rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel par la nomination d'un juge de la Cour de cassation pour diriger la transition, la mise en place d'un cabinet ministériel réduit dirigé par un Premier ministre et la création d'une commission de contrôle. Le 20 mai, une coalition de groupes issus du monde politique et de la société civile a proposé un autre modèle de gouvernance comprenant un juge de la Cour de cassation comme Président de transition et un Premier ministre désigné à l'issue de vastes consultations nationales. ») ; RHI News, *Haïti : le RDNP exige le départ immédiat du Conseil présidentiel de transition...* (6 avril 2025), <https://www.rhinews.com/politique/haïti-le-rdnp-exige-le-depart-immédiat-du-conseil-presidentiel-de-transition/> (rapportant sur les appels lancés par le Rassemblement des démocrates nationaux progressistes pour la démission du CPT et du Premier ministre) ; RHI News, *Le RDNP propose une sortie de crise par la Cour de cassation et appelle à un renouveau politique...* (5 juillet 2025), <https://www.rhinews.com/politique/le-rdnp-propose-une-sortie-de-crise-par-la-cour-de-cassation-et-appelle-a-un-renouveau-politique/> ; voir également Da Rin, *L'ONU paralysée sur Haïti malgré la menace des gangs contre le gouvernement* (25 avril 2025) (« Certains dirigeants politiques ont intensifié leurs appels au Conseil et au Premier ministre pour qu'ils démissionnent. ») ; Alterpresse, *Haïti-Criminalité : Un autre policier national tombé sous les balles assassines des bandits à Mirebalais* (9 avril 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31583> (« [L]e Syndicat de la Police nationale d'Haïti (Spnh-17). . . demande aux autorités de démissionner si elles sont incapables de rétablir l'ordre, d'éradiquer les gangs, d'éviter l'assassinat quotidien de policiers nationaux et de perdre des territoires. »)

¹⁵ Voir note 439.

¹⁶ Voir IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de décembre à mai 2024*, notes 9, 10 et texte associé (juin 2024), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2024/08/HRU-FR-8.1.2024-5.pdf> ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2023*, notes 21, 22 et texte associé (décembre 2023), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2024/01/IJDH-HRU-Dec.-2023-12.11-FINAL-FR.pdf>.

¹⁷ Après que les attaques de la coalition de groupes armés *Viv Ansanm* aient contraint le gouvernement de facto d'Haïti à démissionner en mars 2024, des organisations respectées de la société civile haïtienne proposaient un Conseil présidentiel de

transition composé de cinq membres, dont un représentant du parti PHTK. Les États-Unis et la CARICOM ont modifié cette proposition pour inclure sept membres votants, dont trois issus du PHTK ou de groupes affiliés, et ont exigé que tous les membres s'engagent à soutenir la MMAS. La présence de membres supplémentaires, en particulier plusieurs alliés du PHTK antidémocratique, a déjà donné lieu à des tentatives de cooptation du processus de transition, empêché le CPT de parvenir à un consensus sur des questions clés et conduit à une compétition complexe et paralysante pour installer des fidèles au sein du gouvernement. Robenson Geffrard, *Menaces et intimidation... le CPT miné par des crises internes*, Le Nouvelliste (5 juillet 2025), <https://lenouvelliste.com/article/257828/menaces-et-intimidation-le-cpt-mine-par-des-crises-internes> ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 2 ; voir également note **Error! Bookmark not defined.** Deux des trois membres du CPT accusés d'un scandale de corruption majeur l'année dernière appartiennent à des groupes alliés au PHTK, et le troisième est issu d'un parti ajouté au Conseil par la CARICOM. Cette ingérence étrangère dans le processus – notamment l'obligation faite aux membres du CPT d'accepter la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) – a compromis dès le départ la crédibilité du gouvernement de transition et continue de favoriser le type de corruption et d'accaparement de l'État qui a précipité la crise en Haïti. Brian Concannon, *Le Conseil de transition peut-il diriger efficacement Haïti ?*, Latin America Advisor, pp. 3-4 (8 mai 2024), <https://www.thedialogue.org/wp-content/uploads/2024/05/LAA240508.pdf>.

¹⁸ Voir section VIII. Non-respect des droits des Haïtiens par la communauté internationale.

¹⁹ Voir Kirk Randolph, Nicolás Devia-Valbuena & Louiceus Ozias, *Comment briser l'emprise des gangs en Haïti*, U.S. Institute of Peace (13 mars 2025), <https://www.usip.org/publications/2025/03/how-break-gangs-grip-haiti> (« La prolifération incontrôlée des réseaux criminels en Haïti n'est pas une crise isolée : elle représente une menace croissante pour l'ensemble de la région. En effet, ces gangs sont en train de passer du statut de groupes criminels locaux à celui d'organisations criminelles transnationales. ») ; GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti – Partie 1 : La mort d'un président*, à 18:30 (22 avril 2025), <https://www.youtube.com/watch?v=6UaBaj-XpDo> ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti*, p. 1 (janvier 2025), https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2025/01/Dernie%CC%80re-chance-_-Sortir-de-limpasse-politique-et-criminelle-en-Hai%CC%88ti-GI-TOC-Janvier-2025-1.pdf (« [En 2024,] Les faiblesses institutionnelles et les guerres politiques internes ont ouvert des opportunités aux gangs qui ont agi rapidement et stratégiquement, s'adaptant au contexte et faisant pression sur les autorités. La fragilité institutionnelle alimente ainsi le pouvoir des gangs qui, à leur tour, continuent d'affaiblir les efforts de transition, dans un cercle vicieux dont personne ne semble sortir. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 74, UN Doc. S/2025/226 (14 avril 2025), http://binuh.unmissions.org/sites/default/files/sg_report_on_haiti_april_2025fr.pdf (« Les bandes exploitent l'incertitude politique actuelle, érodent l'autorité de l'État et profitent du trafic d'armes. ») ; RNDDH, *Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays* (10 avril 2025), ¶ 27 (« [L']absence de réponses adaptées de la part des autorités étatiques cantonne l'institution policière dans un rôle de sapeurs-pompiers. Or, les villes tombent l'une après l'autre. Et, alors que les autorités semblent ne pas disposer d'un plan, il n'en est pas de même pour les groupes criminels membres de l'organisation terroriste *Viv Ansanm*. Après avoir marché sur pratiquement toutes les villes du département de l'Ouest, les bandits armés s'attaquent méthodiquement aux villes de province, ne rencontrant qu'une faible résistance sur leur route, maintenue généralement, non pas par les forces de l'ordre, mais par des membres de la population civile regroupés autour de brigades d'autodéfense. »).

²⁰ Voir Daniel Dickinson, *Il faut faire plus contre le trafic d'armes à feu qui « inondent » Haïti, plaide un expert de l'ONU*, ONU Info (21 avril 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/04/1154876> (dans le cadre d'une discussion sur le trafic d'armes : « William O'Neill : . . . Les gangs disposent d'armes automatiques puissantes qui tirent plusieurs coups par minute, ainsi que de fusils de précision que certains membres ont été formés à manier ») ; Opala & Le-Cour-Grandmaison, *Une occasion manquée ?*, GI-TOC (14 mai 2025), <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-kenya-mission-paralyzed/> (« les groupes criminels . . . fonctionnent de plus en plus comme des milices armées ») ; Jacqueline Charles, *Les États-Unis et la communauté caribéenne condamnent les plans des gangs et de leurs alliés visant à renverser le gouvernement haïtien*, Miami Herald (14 avril 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article304160441.html> (« Depuis qu'elles se sont regroupées au sein de coalitions, les gangs se sont révélés plus mobiles et mieux coordonnés, menant des embuscades de type militaire loin de leurs bases. ») ; Daniela Mohor, Dumas Maçon & Nyaboga Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté*, New Humanitarian (13 janvier 2025), <https://www.thenewhumanitarian.org/investigations/2025/01/13/haiti-depth-why-kenya-led-security-mission-floundering> (« Les groupes armés ont également agi de manière plus coordonnée et unifiée, menant souvent des attaques simultanées sur plusieurs fronts, provoquant le déplacement de milliers de personnes, parfois en l'espace de quelques jours. ») ; voir également note 36.

²¹ GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti – Partie 1 : La mort d'un président* (22 avril 2025), à 27:30.

²² Da Rin, *L'ONU paralysée sur Haïti malgré la menace des gangs contre le gouvernement* (25 avril 2025) (« Le gouvernement de transition en place depuis un an est confronté à des menaces ouvertes de coup d'État. Les gangs ont pénétré davantage dans certains des rares quartiers de Port-au-Prince qui étaient encore hors de leur contrôle. Le porte-parole de la coalition de gangs *Viv Ansanm* a reconnu que l'objectif des gangs était d'atteindre les bureaux du Conseil présidentiel de transition et du Premier ministre et de renverser le gouvernement, sans avoir de plan pour la suite. ») ; Charles, *Les États-Unis et la communauté caribéenne condamnent les plans des gangs et de leurs alliés visant à renverser le gouvernement haïtien* (14 avril 2025). Il y a également des discussions en cours pour déterminer si les groupes armés devraient avoir une place à la table des négociations politiques. Voir Charles, *Les gangs haïtiens peuvent-ils contribuer à résoudre la crise politique ? Certains politiciens semblent le penser* (14 janvier 2025) (« L'année dernière, alors que les dirigeants des Caraïbes travaillaient avec les Haïtiens pour mettre en place la transition politique, plusieurs dirigeants de la CARICOM ont suggéré d'inclure les gangs. Les États-Unis et la France s'y sont opposés. Mais l'idée d'inclure les gangs et d'autres saboteurs politiques a été soulevée par les décideurs politiques. L'idée d'inclure dans les pourparlers des personnalités non issues des gangs mais considérées comme des « saboteurs » influence depuis longtemps l'approche de certaines ambassades étrangères à Port-au-Prince. Certains observateurs politiques se demandent discrètement si le gouvernement cherche des moyens de négocier avec les gangs armés, compte tenu de certaines nominations récemment effectuées pour les mairies locales. Ni le gouvernement ni le conseil au pouvoir n'ont déclaré vouloir négocier avec

les gangs, bien que certaines personnes proches des dirigeants aient été accusées d'entretenir des liens étroits avec des chefs de gangs. ») ; GI-TOC, *La reconnaissance politique des gangs haïtiens est-elle imminente ?* (3 avril 2025), <https://riskbulletins.globalinitiative.net/ht-obs-003/04-haitian-gangs-road-to-political-recognition.html> (« Il semblerait que certains membres du CPT aient envisagé de reconnaître *Viv Ansanm* comme une entité politique ; en février 2025, les discussions concernant la reconnaissance de cette coalition en tant que telle ont été marquées par des divergences de points de vue. . . . Les divergences au sein du CPT soulignent la sensibilité du sujet que représente la reconnaissance des gangs comme acteurs légitimes dans la gouvernance transitoire en Haïti. D'une part, l'intégration politique pourrait inciter les groupes criminels à déposer les armes et à s'engager dans la gouvernance. D'autre part, l'intégration pourrait officialiser les structures de pouvoir violentes existantes contrôlées par les gangs, empêchant l'émergence d'un système de gouvernement légitime et susceptible de compromettre les efforts visant à répondre aux griefs des communautés marginalisées. ») ; voir également note **Error!**

Bookmark not defined.

²³ Voir note 148.

²⁴ HaïtiLibre, *Haïti - ONU : La situation sécuritaire en Haïti s'est considérablement détériorée*. (22 juin 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45179-haiti-onu-la-situation-securitaire-en-haiti-s-est-considerablement-deterioree.html> ; Da Rin, *L'ONU paralysée sur Haïti malgré la menace des gangs contre le gouvernement* (25 avril 2025) (Maria Isabel Salvador, alors chef du BINUH, a déclaré qu'Haïti « se rapproche d'un point de non-retour ») (citations internes omises) ; Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Restaurer la dignité : un appel mondial pour mettre fin à la violence en Haïti* (7 avril 2025), <https://www.ohchr.org/fr/stories/2025/04/restoring-dignity-global-call-end-violence-haiti> (selon l'expert des Nations unies sur la situation des droits humains en Haïti, William O'Neill, « Les violations des droits humains et les atteintes à ces droits ont atteint une ampleur et une intensité . . . jamais vues auparavant en Haïti ») (citations internes omises) ; Michelon Césaire, « *Nous sommes en guerre* », le président Fritz Alphonse Jean fait appel aux fils du pays désireux de se battre, *Le Nouvelliste* (31 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254748/nous-sommes-en-guerre-le-president-fritz-alphonse-jean-fait-appel-aux-fils-du-pays-desireux-de-se-battre> (Le président du Conseil présidentiel de transition (CPT), Fritz Alphonse Jean, a reconnu « que le pays est en 'situation de guerre' ») ; Jacqueline Charles, *La capitale instable d'Haïti est en chute libre. Voici à quoi pourrait ressembler son effondrement*, *Miami Herald* (24 mars 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article302396134.html> (rapportant que Port-au-Prince n'a jamais été aussi proche de capituler face à l'alliance des groupes armés *Viv Ansanm*) ; Jacqueline Charles, « *Nous sommes livrés à nous-mêmes* » : les Haïtiens préviennent que la chute de Port-au-Prince est imminente., *Miami Herald* (20 mars 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article302275119.html> (selon un spécialiste de la sécurité, « l'effondrement de Port-au-Prince est imminent ») (citations internes omises) ; William O'Neill, *Violence, abus et famine en Haïti*, *ReVista* (30 janvier 2025) <https://revista.drclas.harvard.edu/violence-abuses-and-hunger-in-haiti/> ; Adams & Robles, *Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant* (6 janvier 2025) ; voir également RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques*, ¶ 6 (28 février 2025), <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2025/03/2-Rap-Wharf-Jeremie-Kenscoff-Chateaublond-28Fev2025.pdf> (constatant que « en moyenne trente (30) personnes par jour ont été victimes d'une violation de leurs droits » en Haïti en 2024).

²⁵ La coalition *Viv Ansanm* a été créée en septembre 2023, puis rebaptisée en février 2024 afin de lancer des attaques coordonnées contre le gouvernement et d'autres cibles, ce qui a précipité la démission du Premier ministre *de facto* Ariel Henry. La coalition est composée de groupes armés qui continuent d'opérer séparément, mais qui se réunissent à certains moments pour mener des attaques coordonnées. Sandra Pellegrini, *Viv Ansanm: Vivre ensemble, lutter ensemble – l'alliance qui a transformé le monde des gangs en Haïti*, *ACLEDD* (16 octobre 2024), <https://acleddata.com/2024/10/16/viv-ansanm-living-together-fighting-united-the-alliance-reshaping-haitis-gangland/> ; NU-HCDH, *Restaurer la dignité : un appel mondial pour mettre fin à la violence en Haïti* (7 avril 2025) (décrivant « une attaque coordonnée contre la société haïtienne » par la coalition *Viv Ansanm*) ; voir, par exemple, Juhakenson Blaise, *La Chapelle, en Haïti, tombe sous le contrôle des gangs alors que le commissariat de police est incendié et la ville bouclée*, *Haitian Times* (24 juin 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/06/24/la-chapelle-falls-under-gangs-control/> (une attaque dans le département de l'Artibonite en juin a été perpétrée par un groupe « aligné sur *Viv Ansanm* ») ; Evens Sanon & Dánica Coto, *Pour échapper à la violence des gangs, des Haïtiens traversent à la nage le plus long fleuve du pays*, *AP News* (30 avril 2025), <https://apnews.com/article/haiti-gang-violence-petite-riviere-c0eaf5bd06995b534893fbfdcf021d80> (rapportant que *Viv Ansanm* a fourni des renforts à *Gran Grif* lors de son attaque contre Petite Rivière en avril) ; Jacqueline Charles, *American Airlines ne reprendra pas ses vols vers Haïti début février. Date de reprise inconnue.*, *Miami Herald* (8 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article296763559.html> (rapportant que le massacre de Wharf Jérémie a été perpétré par le chef de groupe armé Micanor Altes, qui fait partie de la coalition *Viv Ansanm*).

²⁶ Nations Unies Conseil de sécurité (CSNU), *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti présenté en application de la résolution 2752 (2024)*, ¶ 20, UN Doc. S/2025/356 (10 juin 2025), <https://docs.un.org/fr/S/2025/356> (ci-après **Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti**).

²⁷ Robert Muggah & Katherine Aguirre, *La menace la plus meurtrière pour l'Amérique latine est fabriquée aux États-Unis*, *Americas Quarterly* (21 avril 2025), <https://www.americasquarterly.org/article/latin-americas-deadliest-threat-is-made-in-the-u-s/>.

²⁸ Voir notes 280-282.

²⁹ Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 17 (évoquant des attaques contre Mirebalais et Saut d'Eau, « où des axes routiers importants relient la capitale aux régions du nord du pays et à la République dominicaine. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 15 (« Des attaques ont été signalées à . . . Mirebalais et Saut-d'Eau (département du Centre), signe que les gangs cherchent à étendre leur emprise au-delà de la capitale. ») ; Charles, *Les États-Unis et la communauté caribéenne condamnent les plans des gangs et de leurs alliés visant à renverser le gouvernement haïtien* (14 avril 2025) (« La récente prise de contrôle de la ville de Mirebalais, dans le centre d'Haïti, [par des groupes armés] a semé la panique

et souligné qu'aucune région du pays n'était à l'abri. »). Pascale Solages, cofondatrice de l'organisation féministe haïtienne Nègès Mawon, a indiqué que son organisation a reçu un nombre croissant de plaintes pour violences sexuelles dans les villes du Plateau central, notamment à Mirebalais, Lascahobas et Saut d'Eau. Voir également note 51 ; Thomas Lalime, *Pourquoi la prise d'assaut de Lascahobas par les gangs armés serait une étape importante vers la capitulation du pays*, Le Nouvelliste (7 juillet 2025), <https://lenouvelliste.com/article/257856/pourquoi-la-prise-dassaut-de-lascahobas-par-les-gangs-armes-serait-une-etape-importante-vers-la-capitulation-du-pays> (faisant rapport d'attaques de groupes armés dans le département du Centre au cours des derniers mois, qui, si elles ne sont pas stoppées, pourraient avoir des conséquences économiques et géopolitiques dramatiques compte tenu de la proximité du département avec la République dominicaine). Entre le dernier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, le pourcentage de victimes de violences dans le département du Centre est passé de seulement 1 % à 3 %. Comparer BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025*, note 1 (30 avril 2025), https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_trimestriel_sur_la_situation_des_droits_de_lhomme_en_haiti_janvier_-_mars_2025.pdf avec BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, octobre – décembre 2024*, note 1 (décembre 2024), https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_trimestriel_droits_de_lhomme_-_octobre-decembre_2024_-_fr.pdf.

³⁰ Voir BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), note 1 (« La zone métropolitaine de Port-au-Prince continue de concentrer le plus grand nombre de victimes (85 pour cent), devant l'Artibonite (10 pour cent), les départements du Centre (3 pour cent) et du Sud (1 pour cent). ») ; Jacqueline Charles, *En Haïti, la violence des gangs a déplacé près de 1,3 million de personnes, un nouveau record*, Miami Herald (12 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article308379145.html> ; IPC, *Haïti : aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC* (14 avril 2025), https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Food_Insecurity_Mar_Jun2025_Snapshot_French.pdf ; RNDDH, Communiqués de presse, *Multiplication des attaques armées contre la presse haïtiennes : Le RNDDH rappelle aux autorités de la transition, leur promesse de sécurité*, ¶ 3 (17 mars 2025), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2025/03/3-CP-RNDDH-Attaques-contre-des-medias-17Mars2025.FR_.pdf ; Daniela Mohor, *L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti*, New Humanitarian (28 janvier 2025), <https://www.thenewhumanitarian.org/interview/2025/01/28/aid-crosshairs-why-access-growing-harder-haiti> ; UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), *Haïti : Rapport de situation n° 9 (du 14 au 27 décembre 2024) - Attaques armées et déplacements dans la région métropolitaine de Port-au-Prince* (4 janvier 2025), <https://www.unocha.org/attachments/b194525c-6604-42a3-9857-abc8f72fbc41/OCHA%20SitRep%209%20FR.pdf> ; voir également, par exemple, Onés Joseph, *Des gangs frappent deux fois en une semaine à Petite-Rivière de l'Artibonite, forçant les habitants à fuir de l'autre côté de la rivière* (2 mai 2025) <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/02/petite-riviere-artibonite-gang-violence-april2025/> (rapportant sur une série d'attaques dans la ville de Petite-Rivière, dans le département de l'Artibonite, en avril) ; Louis Chadrac, *Cri de détresse du révérend père Mackenzy Célestin pour la commune de Montrouis*, Le Nouvelliste (16 janvier 2025), <https://lenouvelliste.com/article/252569/father-mackenzy-celestin-raises-alarm-over-montrouis-crisis> (selon un habitant de Montrouis, une ville du sud du département de l'Artibonite, « il est très rare . . . que deux à quatre meurtres ne soient pas enregistrés en une semaine »). Mais voir BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 10 (« Dans le département de l'Artibonite, les trois premiers mois de l'année ont été marqués par un calme relatif, prolongeant la tendance observée depuis la mi-décembre 2024, quand bien même des attaques de gangs ont continué à être enregistrées. »).

³¹ RHI News, *Le nombre de déplacés de force dans le monde atteint un niveau record de 122 millions, l'ONU alerte sur l'explosion silencieuse des crises oubliées, notamment en Haïti* . . . (12 juin 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/le-nombre-de-deplaces-de-force-dans-le-monde-atteint-un-niveau-record-de-122-millions-lonu-alerte-sur-lexplosion-silencieuse-des-crisis-oubliees-notamment-en-haiti/> (85%, selon le BINUH) ; Dickinson, *Il faut faire plus contre le trafic d'armes à feu qui « inondent » Haïti, plaide un expert de l'ONU* (21 avril 2025) (« [L]es gangs contrôlent 85 % de la capitale ») ; Jacqueline Charles, *La presse haïtienne assiégée alors que des gangs armés prennent pour cible les médias à Port-au-Prince*, Miami Herald (17 mars 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article302184329.html> (90%) ; UNICEF, *Les enfants d'Haïti assiégés : la montée vertigineuse de maltraitance et de recrutement d'enfants par les groupes armés* (7 février 2025), <https://www.unicef.org/lac/en/press-releases/haits-children-under-siege-staggering-rise-child-recruitment-armed-groups> (85%) ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (85%) ; voir également Jean Junior Celestin, *Le maire de Port-au-Prince reconnaît une perte de contrôle d'une grande partie de la capitale*, Le Nouvelliste (6 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/253919/le-maire-de-port-au-prince-reconnait-une-perde-de-contrôle-dune-grande-partie-de-la-capitale> (« Le maire de Port-au-Prince, Youri Chevry, a fait un constat alarmant de la situation sécuritaire dans la capitale haïtienne. . . . [I]l a admis que la mairie ne contrôle que 12 des 38 km² de la ville »).

³² Blaise, *La Chapelle, en Haïti, tombe sous le contrôle des gangs alors que le commissariat de police est incendié et la ville bouclée* (24 juin 2025) (rapportant que « plus de 28 zones [sont] sous contrôle des gangs en Haïti en 2025 »). Cap-Haïtien, une ville du département du Nord qui, jusqu'à récemment, avait été relativement épargnée par la violence des groupes armés, a connu une augmentation du nombre d'incidents. Voir Gérard Maxineau, *Cinq morts et un blessé au cours d'une opération policière au Cap-Haïtien*, Le Nouvelliste (5 mai 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255827/cinq-morts-et-un-blesse-au-cours-dune-operation-policier-au-cap-haitien> ; Onz Chéry, *Un raid antigang à Cap-Haïtien tue cinq membres de gangs et blesse un policier*, Haitian Times (6 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/06/cinq-koulou-gang-members-killed-haiti/> ; voir également Kervenson Martial, *La peur et l'indignation envahissent le nord-ouest d'Haïti après que la police a été accusée d'avoir tué un homme d'affaires haïtien-américain*, Haitian Times (29 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/29/fear-and-outrage-sweep-haitis-northwest-after-police-accused-of-killing-haitian-american-businessman/> (rapportant sur « les craintes d'infiltration de gangs à Port-de-Paix » dans le département du Nord-Ouest). Un réseau d'organisations de santé travaillant en Haïti a également signalé des activités de groupes armés dans le département du Sud et à Grand'Anse.

³³ Haitian Times, *Les manifestants en Haïti réclament un nouveau gouvernement et davantage de sécurité alors que la colère contre les gangs se propage* (7 mai 2025) (« Des hommes armés au cours des derniers mois ont ciblé des quartiers autrefois paisibles de Port-au-Prince ce qui leur donnerait un accès facile à Pétion-Ville, un quartier résidentiel où se trouvent des banques, des ambassades et d'autres institutions. ») ; Vibhu Mishra, *En Haïti, l'ONU met en garde contre un « point de non-retour »*, ONU Info (21 avril 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/04/1154881> ; Charles, *La capitale instable d'Haïti est en chute libre. Voici à quoi pourrait ressembler son effondrement* (24 mars 2025) (« Aujourd'hui, des zones considérées comme sûres il y a deux mois sont désormais vides ou bloquées par des barricades. ») ; ONU Info, *La violence provoque des déplacements records dans la capitale haïtienne* (19 mars 2025), <https://news.un.org/en/story/2025/03/1161266> ; Charles, *Manifestation massive des habitants de Canapé-Vert contre l'insécurité et la violence des gangs* (19 mars 2025) ; Jacqueline Charles, *Dans le cadre du gel de l'aide américaine décidé par Trump, des experts travaillant pour la police sont licenciés en Haïti alors que les attaques des gangs se multiplient*, Miami Herald (28 janvier 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article299281064.html>.

³⁴ Jacqueline Charles, *La capitale d'Haïti est sur le point de tomber aux mains de gangs armés. Voici ce que vous devez savoir*, Miami Herald (25 mars 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article302671734.html> (rapportant que les groupes armés attaquent « tout », y compris « les infrastructures stratégiques telles que les centrales électriques, les réseaux de fibre optique et les installations pétrolières ») ; Charles, *La capitale instable d'Haïti est en chute libre. Voici à quoi pourrait ressembler son effondrement* (24 mars 2025) (« Plus de 50 bâtiments officiels, incluant des ministères, des tribunaux, des installations portuaires, des écoles et d'autres institutions stratégiques, ont été évacués, témoignant d'un déclin significatif de l'autorité de l'État sur la capitale. ») (citations internes omises) ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 10 ; voir également notes 310-311.

³⁵ RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays*, ¶ 117 (25 avril 2025), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2025/04/4-Rap-Bilan-CPT-1-an-25-Avril-2025.FR_.pdf (« La circulation des biens, des services et des personnes sur le territoire national est contrôlé et rythmé par les bandits armés qui installent chaque jour plus de postes de péage ») ; Charles, *La capitale d'Haïti est sur le point de tomber aux mains de gangs armés. Voici ce que vous devez savoir* (25 mars 2025) (« La dernière route sortant de la capitale vers les quatre régions du sud du pays est désormais entre les mains des gangs. . . . Plusieurs autres routes que les Haïtiens pouvaient emprunter pour se rendre à l'aéroport avant que les gangs aient ouvert le feu sur trois avions de ligne américains en novembre sont désormais sous le contrôle des gangs ») ; DW, *Haïti – L'emprise de fer des gangs* (5 février 2025), <https://www.dw.com/en/haiti-the-iron-grip-of-the-gangs/a-71300252> (« [L]es gangs exercent une influence économique et militaire considérable. Ils contrôlent la majeure partie du front de mer de Port-au-Prince, et donc les zones autour des ports stratégiques vitaux du pays ») ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 10 (« Aujourd'hui, les gangs contrôlent ou interfèrent avec la quasi-totalité des infrastructures critiques du pays, tant publiques que privées, allant des terminaux portuaires dans la baie de Port-au-Prince aux routes principales reliant la capitale au reste d'Haïti. . . . Les gangs influencent également le fonctionnement de l'aéroport international . . . et maintiennent un blocus terrestre contre le sud du pays. ») ; Jonasson Odigène, *Le transport à l'épreuve de l'insécurité*, Le Nouvelliste (9 janvier 2025), <https://lenouvelliste.com/article/252403/le-transport-a-lepreuve-de-linsecurite> (examinant les attaques contre les bateaux en réponse à l'augmentation du recours au transport maritime due au contrôle des routes par des groupes armés, et notant que « [l]es instances qui régissent le transport maritime ne documentent pas toujours ces cas ou ne les diffusent pas »).

³⁶ Voir BINUH, *Haiti Flash Report*, pp. 13-14 (avril 2025), <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2025-04/events-Kenscoff-unofficial-translation-1-fr.pdf> ; Charles, *La capitale d'Haïti est sur le point de tomber aux mains de gangs armés. Voici ce que vous devez savoir* (25 mars 2025) (« La situation stratégique [de plusieurs quartiers de Port-au-Prince], sur les hauteurs au sud-est de la capitale, avec un accès facile et direct aux principales artères entrant et sortant de la capitale, permettrait aux gangs de contrôler totalement Port-au-Prince et de bloquer la route de Canapé-Vert menant à Pétion-Ville, pour lancer des attaques contre le centre économique de la zone métropolitaine ») ; Charles, *La capitale instable d'Haïti est en chute libre. Voici à quoi pourrait ressembler son effondrement* (24 mars 2025) (« La récente expansion des gangs dans les montagnes et dans des zones telles que Nazon et Delmas 30, qui les place à proximité immédiate du siège de l'une des plus grandes banques du pays, ainsi que Delmas 19, situé à moins d'un kilomètre de la Radio Télévision Nationale d'Haïti, propriété du gouvernement, effraie aussi bien les riches que les pauvres. Toute nouvelle expansion en direction de Delmas, par exemple, pourrait entraîner la fermeture de l'espace aérien, car les contrôleurs aériens et les employés de l'aéroport ne pourraient plus se rendre au travail en toute sécurité. ») ; Fondasyon Je Klere (FJKL), *Massacre de Kenscoff : La Fondasyon Je Klere (FJKL) dénonce la désinvolture et le cynisme du Conseil présidentiel de transition (CPT)* (4 février 2025), <https://www.fjkl.org.ht/images/doc/1FJKL1MassacredeKenscoffRapport.pdf> ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 10.

³⁷ Juhakenson Blaise, *Les vols intérieurs d'Haïti reprennent, suscitant espoir, scepticisme et critiques*, Haitian Times (6 juin, 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/06/06/haiti-domestic-flight-resumption-port-au-prince/> (Les vols intérieurs entre Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Jacmel, Les Cayes et Jérémie devraient reprendre le 12 juin, mais l'aéroport reste soumis à une interdiction de vols commerciaux des États-Unis jusqu'au mois de septembre au moins) ; Jean Junior Celestin, *Sécurité et infrastructures : L'avenir incertain des aéroports haïtiens*, Le Nouvelliste (28 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254687/securite-et-infrastructures-lavenir-incertain-des-aeroports-haitiens> ; David Shepardson, *La FAA prolonge jusqu'au 8 septembre l'interdiction des vols américains à destination de Port-au-Prince*, Reuters (11 mars 2025), <https://www.reuters.com/world/americas/faa-extends-bar-us-flights-port-au-prince-through-september-8-2025-03-11/> ; voir également Roberson Alphonse, *Les USA soutiennent un plan de sécurité pour l'aéroport, mais American Airlines ne reviendra pas de sitôt*, Le Nouvelliste (9 décembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251867/les-usa-soutiennent-un-plan-de-securite-pour-laeroport-mais-american-airlines-ne-reviendra-pas-de-sitot> (discutant de l'absence de « branle-bas visible pour sécuriser les approches ou pour stériliser le périmètre de l'aéroport », qui est entouré de quartiers contrôlés par des groupes armés. Le seul autre aéroport international d'Haïti, celui de Cap-Haïtien, n'a pas la capacité de répondre à la demande.).

³⁸ [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 83, 86 ; CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général*, p. 5, UN Doc. S/2025/122 (27 février 2025), https://digitallibrary.un.org/record/4078340/files/S_2025_122-FR.pdf (constatant une « récente recrudescence des attaques de navires par des gangs dans la baie de Port-au-Prince »).

³⁹ [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 34. Il s'agit d'une augmentation de 53 % par rapport à 2023. Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 11, UN Doc. S/2024/62 (15 janvier 2024), https://digitallibrary.un.org/record/4034480/files/S_2024_62-FR.pdf (rapportant 4 789 décès pour l'ensemble de l'année 2023). Il convient de noter que tous ces meurtres ne sont pas directement perpétrés par des groupes armés – beaucoup sont commis par la police et des groupes civils d'« autodéfense ». Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-144, 163-164.

⁴⁰ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 16 ; voir également BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 5 (rapportant 1 617 personnes tuées entre janvier et mars) ; RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶ 49 (rapportant 4 405 personnes assassinées entre avril 2024 et mars 2025, dont au moins 805 entre janvier et mars 2025) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 13 (rapportant 2 660 personnes assassinées entre décembre 2024 et février 2025, soit une augmentation de 41,3 % par rapport à la période précédente de trois mois) ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti*, ¶ 14, UN Doc. A/HRC/58/76 (27 mars 2025), <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2025-03/haiti-report-a-hrc-58-762603-fr.pdf> (rapportant au moins 4 239 personnes tuées entre le 1^{er} juillet 2024 et le 28 février 2025, avec environ 92 % des décès dus à l'utilisation d'armes à feu). Tous ces décès ne sont pas directement imputables aux groupes armés ; selon l'ONU, les groupes armés sont directement responsables de 35 % des décès, tandis que les opérations policières contre les groupes armés (et les exécutions extrajudiciaires menées par la police – voir note 169) et les actions violentes menées par des groupes de « défense » civils représentent respectivement 56 % et 9 % des décès. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 5.

⁴¹ Human Rights Watch (HRW), *Haïti : Un nombre record de déplacés dû à l'insuffisance des efforts sécuritaires* (25 juin 2025), <https://www.hrw.org/fr/news/2025/06/25/haiti-un-nombre-record-de-deplaces-du-a-linsuffisance-des-efforts-securitaires> (depuis le début de l'année 2025, les attaques « ont forcé plus de 245 000 personnes à fuir leur domicile ») ; ONU Info, *Haïti : la violence des gangs déplace 6 000 personnes en un mois* (25 février 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/02/1153396> (décrivant « une vague de 'brutalité extrême' » qui a déplacé plus de 6 000 personnes en l'espace d'un mois) ; ONU Info, *La violence provoque des déplacements records dans la capitale haïtienne* (19 mars 2025) (« En seulement un mois, l'intensification de la violence a contraint plus de 60 000 personnes à fuir leur domicile dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince. . . [L]e responsable de l'agence des Nations Unies pour les migrations (OIM) en Haïti [déclare] : 'Nous n'avons jamais observé le déplacement d'un nombre aussi important de personnes en si peu de temps.' ») ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶ 8 (rapportant au moins 11 massacres de février à décembre 2024) ; voir également BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 6 (« Les attaques dans la commune de Delmas ont clairement mis en évidence la tactique des gangs consistant à utiliser les déplacements forcés et les sites de déplacés comme des leviers de déstabilisation. »).

⁴² L'attaque aurait visé de vieilles personnes pratiquantes du vaudou. RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), Résumé 2, ¶ 23-27 ; voir également note 289.

⁴³ Les estimations du nombre de victimes varient entre 110 et 207. Evens Sanon & Dánica Coto, *Un chef de gang en Haïti accusé d'avoir massacré des personnes âgées pour venger la mort de son fils*, AP News (9 décembre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-massacre-gangs-vodou-97c1206c79648b61b43fd6be6ee1079a> ; voir, par exemple, [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 39 (rapportant le nombre de morts à 207) ; RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶ 43 (rapportant le nombre de morts à 110) ; BINUH, *Communiqué de presse - Le rapport d'enquête des Nations Unies porte à 207 le nombre de personnes exécutées par le gang de Wharf Jérémie* (23 décembre 2024), <https://binuh.unmissions.org/fr/communiqué-de-presse-le-rapport-d-enquête-des-nations-unies-porte-à-207-le-nombre-de-personnes> (rapportant un bilan de 207 morts) ; Amnesty International, *Haïti, justice et protection doivent faire suite aux informations faisant état d'un massacre à Cité Soleil* (11 décembre 2024), <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/haiti-justice-protection-faire-suite-informations-massacre-cite> (rapportant le nombre de morts à 180) ; Frances Robles, *Un massacre dans la capitale haïtienne fait près de 200 morts, selon l'ONU*, NY Times (8 décembre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/12/08/world/americas/haiti-gang-massacre.html> (rapportant plus de 184 morts).

⁴⁴ HaïtiLibre, *Haïti - Actualité : Zapping...* (22 juin 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45181-haiti-actualite-zapping.html> ; AlterPresse, *Haïti – Artibonite : Plus de 5 100 nouvelles personnes déplacées à Petite-Rivière de l'Artibonite, sur fond d'attaques armées persistantes* (19 juin 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31848> ; OCHA, *Haïti : Attaques armées et déplacements dans le département de l'Artibonite - Flash Update No. 1* (11 mai 2025), <https://www.unocha.org/attachments/4d591c47-d616-4769-92f1-0aaf039121d2d/Flash%20Update%201%20Artibonite%20CEP-rev%20es%20SI.pdf> ; voir également Jacqueline Charles, *La police haïtienne et kenyane prennent le contrôle d'une ville rurale - puis la victoire se transforme en carnage*, Miami Herald (13 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article297058989.html> (en décembre, au moins 150 personnes ont trouvé la mort dans une série d'attaques perpétrées pour la plupart par des groupes « d'autodéfense » civils contre des membres présumés de groupes armés et leurs sympathisants).

⁴⁵ Charles, *En Haïti, la violence des gangs a déplacé près de 1,3 million de personnes, un nouveau record* (11 juin 2025) ; voir également Europe External Programme with Africa, *Une attaque de Gran Griffait 50 morts à Petite-Rivière ; le plan de désarmement du CPT est bloqué dans la controverse ; la mission de la MMAS manque de fonds alors qu'un policier kenyan est*

toujours porté disparu (14 mai 2025), <https://www.eepa.be/gran-grif-attack-kills-50-in-petite-riviere-cpt-disarmement-plan-stalls-amid-controversy-mss-mission-underfunded-as-kenyan-officer-remains-missing/> ; OCHA, *Haiti : Attaques armées et déplacements dans le département de l'Artibonite - Flash Update No. 1* (11 mai 2025) ; Sanon & Coto, *Pour échapper à la violence des gangs, des Haïtiens traversent à la nage le plus long fleuve du pays* (30 avril 2025) ; Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Haiti - Outil de suivi des situations d'urgence 63 — Déplacements à la suite d'attaques armées dans la municipalité de Petite Rivière de l'Artibonite* (28-30 avril 2025) (30 avril 2025), <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-63-displacement-following-armed-attacks-municipality-petite>.

⁴⁶ Selon l'ONU, les attaques perpétrées à Kenscoff, Delmas, Croix-des-Bouquets et Tabarre ont fait 347 morts. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 5-9 (« Entre janvier et mars 2025... les gangs ont intensifié leurs efforts pour étendre leur contrôle territorial dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et ses environs. Ils ont particulièrement ciblé des quartiers comme Delmas 30 et Carrefour Feuilles dont la prise faciliterait leur passage vers la commune de Pétion-Ville, une zone résidentielle abritant des banques, des institutions, des supermarchés et des ambassades, et qui est l'une des dernières zones à ne pas avoir été affectée par l'emprise des gangs. ») ; voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 19 ; Charles, « *Nous sommes livrés à nous-mêmes* : les Haïtiens préviennent que la chute de Port-au-Prince est imminente (20 mars 2025) (« Depuis plusieurs semaines, la capitale haïtienne, déjà instable, est prise entre des criaileries et des coups de feu, des gangs armés et des exodes massifs, l'angoisse et le silence. Les uns après les autres, les quartiers se vident alors que des gangs criminels, brandissant des armes automatiques puissantes, marchent sur Port-au-Prince, rampant dans les ravins et s'engouffrant dans les couloirs de béton pour s'emparer de nouveaux territoires, tandis que des jeunes incendiaires mettent le feu aux maisons et aux commerces. Personne n'a été épargné dans ce chaos frénétique qui a laissé derrière lui des meubles brisés, des bâtiments incendiés et une avalanche de misère. Ni les ministères, ni les entreprises pillées, ni les maisons calcinées. ») ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶¶ 22-23, 41-42 ; Jean Daniel Sénat, *Assassinats et enlèvements à Port-au-Prince, attaque armée à Petite-Rivière de l'Artibonite*, Le Nouvelliste (28 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255681/assassinats-et-enlevements-a-port-au-prince-attaque-armee-a-petite-riviere-de-lartibonite> (rapportant sur les attaques dans les quartiers de Babiole, Pacot et Turgeau) ; Juhakenson Blaise, *Un policier kenyan blessé par des tirs de gangs au milieu d'une vague de violence en Haïti*, Haitian Times (19 mars 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/03/19/kenyan-officer-injured-in-gang-attack/> (rapportant sur des affrontements à Carrefour-Feuilles, Delmas, Christ-Roi et Kenscoff), RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶¶ 123-27 (une attaque contre les localités de Chateaublond et Petit Troupeau de Pétion-Ville a fait au moins 20 morts) ; Juhakenson Blaise, *Deux soldats haïtiens et une douzaine d'habitants tués lors de la prise de Delmas 30 par des gangs*, Haitian Times (26 février 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/02/26/haitian-soldiers-dead/> (rapportant sur une attaque à Delmas 30).

⁴⁷ Kenscoff revêt une importance stratégique car cette zone permet d'accéder à des quartiers auparavant inoccupés de Port-au-Prince, notamment Pétion-Ville, le 'centre financier et politique' de la capitale, et elle confère aux groupes armés un monopole effectif sur les voies terrestres menant hors de Port-au-Prince. Il s'agit également d'une importante zone agricole. *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶¶ 24-25 ; GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, numéro 3* (avril 2025), pp. 1, 10 ; BINUH, *Haiti Flash Report* (avril 2025) (notant également que « l'hypothèse d'attaques en vue de déstabiliser les autorités en place, en exposant leurs difficultés à protéger l'une des zones plus résidentielles de la capitale, n'est pas à écarter ») ; voir également Jonasson Odigène, *Pas d'opérations policières depuis plus de 15 jours à Kenscoff, selon le maire Massillon Jean*, Le Nouvelliste (15 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255298/pas-doperations-policieres-depuis-plus-de-15-jours-a-kenscoff-selon-le-maire-massillon-jean> ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶¶ 59-66 ; Jacqueline Charles, *Alors que les gangs se préparent à attaquer la capitale haïtienne, les États-Unis gèlent une aide cruciale pour la mission de sécurité*, Miami Herald (4 février 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article299705044.html> ; FJKL, *Massacre de Kenscoff : La Fondation Je Klere (FJKL) dénonce la désinvolture et le cynisme du Conseil présidentiel de transition (CPT)* (4 février 2025). Evens Sanon, *Des gangs attaquent un quartier d'Haïti où réside l'élite du pays*, AP News (4 février 2025), https://apnews.com/article/haiti-gang-violence-kenscoff-capital-97e5fd96b963670a4faf8675d1ea7310?utm_source=copy&utm_medium=share ; Jean Daniel Sénat, *Des dizaines de morts à Kenscoff, selon des organismes de droits humains*, Le Nouvelliste (3 février 2025), <https://lenouvelliste.com/article/252947/human-rights-groups-report-dozens-of-deaths-in-kenscoff>.

⁴⁸ Les estimations du nombre de victimes varient. Voir, par exemple, *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 40 (« S'il est difficile de dresser un bilan exhaustif du massacre, les chiffres oscillaient entre 90 et 150 personnes tuées au moment de la rédaction du présent rapport. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 14 (« Entre le 27 janvier et le 27 mars, le BINUH a recensé... au moins 262 personnes tuées... et 66 autres blessées [à Kenscoff] ») ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶ 66 (rapportant au moins 139 personnes tuées ou portées disparues à la suite des violences survenues entre le 27 et le 29 janvier) ; FJKL, *Massacre de Kenscoff : La Fondation Je Klere (FJKL) dénonce la désinvolture et le cynisme du Conseil présidentiel de transition (CPT)* (4 février 2025), ¶ 27 (rapportant entre 40 et 150 personnes tuées lors d'un massacre le 27 janvier).

⁴⁹ BINUH, *Haiti Flash Report* (avril 2025), p. 11 ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 40 (rapportant 3 139 personnes déplacées). Certaines estimations sont beaucoup plus élevées. Voir Jérôme Wendy Norestyl & Lucinise Duquereste, *À Kenscoff, les gangs étendent leur emprise sur les terres agricoles*, AyiboPost (6 mai 2025), <https://ayibopost.com/a-kenscoff-les-gangs-etendent-leur-emprise-sur-les-terres-agricoles/> (le coordinateur de la protection civile de Kenscoff fait état de plus de 15 000 personnes déplacées) ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs*

années par les autorités étatiques (28 février 2025), ¶ 117 (« Selon un bilan non-exhaustif de la Direction de la Protection Civile, au moins dix-huit-mille (18 000) personnes ont dû fuir leur domicile pour se réfugier chez des proches, chez des amis qui vivent dans des zones qui n'ont pas été attaquées par les bandits armés ou dans des sites d'accueil. ») ; OIM, *Haïti — Outil de suivi des situations d'urgence 55.2 — Mises à jour sur les déplacements de population à la suite des attaques armées dans la municipalité de Kenscoff* (28 janvier - 17 février 2025) (18 février 2025), <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-552-updates-displacement-following-armed-attacks-municipality> (L'OIM a signalé que 4 169 personnes avaient été déplacées à Kenscoff entre le 28 janvier et le 17 février).

⁵⁰ BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 10-11.

⁵¹ UNICEF, *Flash Update #1 – Réponse à la situation des personnes déplacées à la suite de la prise de contrôle de Mirebalais et de Saut d'eau par des groupes armés*, p. 1 (20 avril 2025), <https://www.unicefusa.org/sites/default/files/2025-04/UNICEF-Haiti-Flash-Update-20-April-2025.pdf> ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 10-11 ; RNDDH, *Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays* (10 avril 2025) ; notes 220-221, 353 ; voir également RHI News, *Haïti – Des terroristes de Viv Ansanm prennent le contrôle d'une radio à Mirebalais et la rebaptisent « Taliban FM » ; un journaliste libéré après paiement d'une rançon partielle...* (24 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haiti-des-terroristes-de-viv-ansanm-prennent-le-controle-dune-radio-a-mirebalais-et-la-rebaptisent-taliban-fm-un-journaliste-libere-apres-paiement-d/> (« Le journaliste d'HCNN rapporte que les corps en décomposition de dizaines, voire de centaines de victimes jonchent encore certaines rues de Mirebalais »).

⁵² Voir, en général, GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti – Partie 1 : La mort d'un président* (22 avril 2025) ; voir également BINUH, *Haiti Flash Report* (avril 2025), p. 1 (« Les membres des gangs ont fait preuve d'une brutalité extrême, cherchant à semer la peur au sein de la population. Ils ont exécuté des hommes, des femmes et des enfants, à l'intérieur de leurs maisons et en ont abattu d'autres sur les routes et sentiers alors qu'ils tentaient de fuir la violence, y compris un nourrisson »).

⁵³ Voir, par exemple, Chadrac, *Cri de détresse du révérend père Mackenzy Célestin pour la commune de Montrouis* (16 janvier 2025) (un habitant de Montrouis, une ville du département de l'Artibonite qui a été attaquée, « [a] cit[é] plusieurs cas de personnes enlevées chez elles et exécutées sans délai 'en raison de leur zone d'origine ou de leur lignée parentale' ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 8 (« Le 24 février... [l]es membres du gang ont pénétré dans plus de dix habitations [à Tabarre], forcé plus de 22 résidents à en sortir et les ont abattus dans la rue. ») ; Amnesty International, « Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance, p. 44 (12 février 2025), <https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2025/02/AMR3688752025FRENCH.pdf> (« Pour punir les résidents de quartiers sous le contrôle de groupes rivaux, surtout dans des zones contestées ou le long des frontières entre leurs différentes zones, les gangs ont l'habitude de viser la population à l'aide d'armes à longue portée, une pratique qualifiée d'attaques de snipers par les Nations unies. »).

⁵⁴ Wethzer Piercin, *Des disparitions inexpliquées soulèvent des questions en Haïti*, AyiboPost (4 avril 2025), <https://ayibopost.com/des-disparitions-inexpliquees-soulevont-des-questions-en-haiti/> ; AP News, *En Haïti, des gangs tuent 4 soldats et 4 civils dans leur tentative de contrôler totalement la capitale* (24 avril 2025), <https://apnews.com/article/haiti-gangs-canape-vert-police-8ae266fadfb1656fdb80a44430e83d83> ; Robles, *Un massacre dans la capitale haïtienne fait près de 200 morts, selon l'ONU* (8 décembre 2024) ; voir également Romain Le Cour Grandmaison, Ana Paula Oliveira & Matt Herbert, *Un moment critique : la crise des gangs en Haïti et les réponses internationales*, GI-TOC, p. 20 (février 2024), <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2024/02/Romain-Le-Cour-Grandmaison-Ana-Paula-Oliveira-and-Matt-Herbert-A-critical-moment-Haitis-gang-crisis-and-international-responses-GI-TOC-February-2024.pdf>.

⁵⁵ Voir notes 238-251.

⁵⁶ Les groupes armés continuent de recourir aux enlèvements comme principale source de revenus et pour semer la terreur parmi la population civile. Le dernier rapport de l'ONU fait état de 2 017 personnes enlevées contre rançon en 2024 (*Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 34) et de 731 entre décembre 2024 et mai 2025 (BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 16). GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti – Partie 1 : La mort d'un président* (22 avril 2025), à 24:04 (qualifiant Haïti de « capitale mondiale des enlèvements » et estimant que les enlèvements, qui constituent « une économie à part entière », rapportent environ 25 millions de dollars américains chaque année) ; Robert Muggah, *Haïti sombre sous le poids des armes et de l'argent*, Americas Quarterly (12 mai 2025), <https://www.americasquarterly.org/article/flows-of-guns-and-money-are-dooming-haiti/> ; voir également GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti – Partie 1 : La mort d'un président* (22 avril 2025), à 24:19 (notant que « on ignore l'ampleur réelle du problème » car, par crainte de représailles de la part des groupes armés, les enlèvements ne sont souvent pas signalés) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 13 (« 35 pour cent des victimes ont été enlevées alors qu'elles circulaient sur les routes ou dans des bateaux, 30 pour cent alors qu'elles se trouvaient à leur domicile et 17 pour cent sur leurs terres agricoles. Les autres enlèvements ont eu lieu à la sortie d'églises ou de marchés. ») ; Jacqueline Charles, *La mission kenyane en Haïti annonce la disparition d'un de ses policiers. Des vidéos diffusées par des gangs montrent un corps sans vie*, Miami Herald (19 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article302813214.html> (rapportant « une montée des enlèvements, les gangs étant soupçonnés d'enlever des personnes pour les utiliser comme boucliers humains contre les attaques de drones de la police ») ; Assemblée générale des Nations unies (AGNU), *Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés*, ¶ 78, UN Doc. A/79/878-S/2025/247 (17 juin 2025), <https://docs.un.org/fr/S/2025/247> (rapportant que 154 enfants ont été kidnappés en 2024) ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 16 (rapportant 705 personnes kidnappées entre le 24 février et le 4 avril 2025) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 13 (rapportant seulement 161 personnes kidnappées entre janvier et mars, une nette diminution par rapport au trimestre précédent). Les enlèvements ont principalement lieu dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest, bien que des cas aient également été signalés dans le nord du pays. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en*

Haïti, janvier – mars 2025 (30 avril 2025), p. 13 (63 % des enlèvements ont eu lieu dans le département de l'Artibonite, 35 % dans le département de l'Ouest et 2 % dans le département du Centre.) ; Kervenson Martial, *Les habitants du nord-ouest d'Haïti ont riposté à une tentative d'enlèvement et appellent maintenant à l'aide alors que les gangs ripostent*, Haitian Times (19 juin 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/06/19/foiled-kidnapping-haiti-northwest/> (rapportant sur un enlèvement près de Port-de-Paix, dans le département du Nord-Ouest). Mais voir BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 13 (rapportant que « les gangs de la capitale se [sont] [récemment] tournés vers des activités criminelles plus lucratives, comme l'extorsion ou le trafic de stupéfiants et d'armes. »).

⁵⁷ Voir, par exemple, Martial, *Les habitants du nord-ouest d'Haïti ont riposté à une tentative d'enlèvement et appellent maintenant à l'aide alors que les gangs ripostent* (19 juin 2025) (des membres d'un groupe armé ont kidnappé un couple près de Port-de-Paix et ont violé la femme) ; HaïtiLibre, *Haïti – Actualité : Zapping...* (10 juin 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45097-haiti-actualite-zapping.html> (les membres d'un groupe armé ont tué un homme qu'ils avaient kidnappé après que sa famille ne fut pas en mesure de payer la rançon de 300 000 dollars) ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 16 (« Les informations recueillies par le HCDH indiquent que les personnes qui ont tenté de résister à l'enlèvement ont souvent été tuées par balle ») ; UNICEF, *Les enfants d'Haïti assiégés : l'augmentation alarmante des abus et du recrutement d'enfants par les groupes armés* (7 février 2025), <https://www.unicef.org/haiti/communiqués-de-presse/les-enfants-dhaïti-assiégés-laugmentation-alarmante-des-abus-et-du> (une fille de 16 ans a été kidnappée, battue et violée pendant plus d'un mois jusqu'à ce que ses ravisseurs, réalisant que personne ne paierait sa rançon, la libèrent) ; Louis Chadrac, *Carnage du gang Gran Grif à Petite-Rivière de l'Artibonite*, Le Nouvelliste (11 décembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251941/gran-grif-gangs-carnage-in-petite-riviere-de-lartibonite> (rapportant que « des gens kidnappés ont été assassinés en chemin » lors d'attaques menées par des groupes armés à Petite Rivière) ; voir également note 242. Les enlèvements sont parfois filmés et diffusés sur les réseaux sociaux. Voir, par exemple, RHI News, *Haïti : SOS Journalistes exige la libération immédiate du journaliste Roger Claudy Israel et de son frère, pris en otage à Mirebalais* (7 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haiti-sos-journalistes-exige-la-liberation-immediate-du-journaliste-roger-claudy-israel-et-de-son-frere-pris-en-otage-a-mirebalais/>.

⁵⁸ Piercin, *Des disparitions inexplicables soulèvent des questions en Haïti* (4 avril 2025) (« La plateforme de partage d'informations 'Positivis Alerte'... a enregistré 1 964 disparitions de personnes entre janvier 2023 et mars 2025... Du 5 décembre [2024] au 14 mars 2025, la structure a recensé seize nouveaux cas de disparitions dont treize dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. L'État haïtien ne tient aucun décompte des disparus. »)

⁵⁹ Sanon & Coto, *Pour échapper à la violence des gangs, des Haïtiens traversent à la nage le plus long fleuve du pays* (30 avril 2025) (Le porte-parole de la Commission pour le dialogue, la réconciliation et la sensibilisation pour sauver l'Artibonite, un groupe militant, déclare à propos de l'attaque menée par des groupes armés contre Petite Rivière : « [I]es gangs envahissent la ville partout... [i]l y a des gens coincés chez eux qui ne peuvent pas sortir, et ces types mettent le feu partout où ils passent ».) (citations internes omises) ; GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti – Partie 1 : La mort d'un président* (22 avril 2025), à 32:53 (racontant l'histoire d'une mère qui a été contrainte de regarder des groupes armés jeter son bébé de deux mois dans un feu) ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶ 84 (une femme a été brûlée vive après que des groupes armés aient mis le feu à sa maison alors qu'elle se trouvait à l'intérieur) ; Blaise, *Deux soldats haïtiens et une douzaine d'habitants tués lors de la prise de Delmas 30 par des gangs* (26 février 2025) (« Certaines victimes ont été abattues, tandis que d'autres ont été brûlées vives alors que les incendies se propageaient dans le quartier. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 9 ; BINUH, *Communiqué de presse - Le rapport d'enquête des Nations Unies porte à 207 le nombre de personnes exécutées par le gang de Wharf Jérémie* (23 décembre 2024) ; Robles, *Un massacre dans la capitale haïtienne fait près de 200 morts, selon l'ONU* (8 décembre 2024).

⁶⁰ Voir, par exemple, Charles, *La mission kenyane en Haïti annonce la disparition d'un de ses policiers. Des vidéos diffusées par des gangs montrent un corps sans vie* (19 juin 2025) (rapportant que « les gangs [sont] soupçonnés d'enlever des personnes pour les utiliser comme boucliers humains contre les attaques de drones de la police »).

⁶¹ BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 6, 8, 10 (notant que des attaques aveugles sont utilisées pour « semer la panique et de diminuer la résistance des populations locales. ») ; voir, par exemple, Jacqueline Charles, *Des milliers de personnes manifestent contre les gangs en Haïti alors que le Vatican est informé du meurtre de deux religieuses*, Miami Herald (2 avril 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article303346116.html> ; Jean Daniel Sénat, *Mardi 1er avril 2025, les attaques armées se poursuivent contre Mirebalais*, Le Nouvelliste (1 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254775/mardi-1er-avril-2025-les-attaques-armees-se-poursuivent-contre-mirebalais> ; Charles, *La presse haïtienne assiégée alors que des gangs armés prennent pour cible les médias à Port-au-Prince* (17 mars 2025) (« Vendredi, des coups de feu automatiques ont retenti dans tout Port-au-Prince, où les personnes assez courageuses pour descendre dans la rue devaient esquiver les balles perdues, même dans des restaurants. Dans une vidéo largement diffusée, on pouvait voir des hommes armés dans un gratte-ciel tirant sporadiquement sur tout ce qui bougeait ») ; Blaise, *Deux soldats haïtiens et une douzaine d'habitants tués lors de la prise de Delmas 30 par des gangs* (26 février 2025) ; ONU Info, *Haïti : la violence des gangs déplace 6 000 personnes en un mois* (25 février 2025) (« Des familles entières ont été brutalement anéanties à leur domicile ») ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025). Cf. GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, numéro 3* (avril 2025), p. 8 (« Dans des secteurs comme Cité Soleil, Croix-des-Bouquets et Tabarre, les gangs ont réduit leurs attaques aveugles, ce qui a permis à une partie des habitants déplacés de rentrer chez eux, mais aussi aux gangs d'augmenter les profits qu'ils tirent de l'extorsion des commerçants, des déplacements de personnes et de marchandises, ou des activités agricoles locales. En revanche, des gangs tels que les 103 Zombies, Grand Ravine et Ti Bois à Carrefour et Gressier ont continué à étendre agressivement leur territoire en attaquant les régions de Kenscoff et Furcy. »)

⁶² BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 9, 14 (« Au cours du premier trimestre [de 2025], au moins 936 habitations et autres bâtiments publics et privés, dont un hôpital et trois

écoles, ont été saccagés, vandalisés ou incendiés par des gangs. ») ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 6 (« [L]es gangs ont intensifié leur stratégie de destruction systématique des habitations et, de plus en plus, des hôpitaux, des prisons et des commissariats de police. ») ; HRW, *Haïti : Un nombre record de déplacés dû à l'insuffisance des efforts sécuritaires* (25 juin 2025) ; RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), p. 11 ; RNDDH, *Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays* (10 avril 2025), ¶ 9 ; Charles, *Des milliers de personnes manifestent contre les gangs en Haïti alors que le Vatican est informé du meurtre de deux religieuses* (2 avril 2025) ; Jean Daniel Sénat, *Un vendredi d'incendies et de panique à Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (14 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254225/un-vendredi-d-incendies-et-de-panique-a-port-au-prince> ; Wethzer Piercin et al., *Les gangs déploient de nouvelles stratégies à P-au-P*, AyiboPost (9 mars 2025), <https://ayibopost.com/les-gangs-deploient-de-nouvelles-strategies-a-p-a-p/> ; FJKL, *Massacre de Kenscoff : La Fondation Je Klere (FJKL) dénonce la désinvolture et le cynisme du Conseil présidentiel de transition (CPT)* (4 février 2025), ¶ 28 ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) ; voir également Jean Daniel Sénat, *Les groupes criminels continuent d'étendre leur contrôle sur Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (8 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255057/les-groupes-criminels-continuent-detendre-leur-contrrole-sur-port-au-prince> (notant que « [s]i les tirs nourris ont diminué [dans certaines zones], cela ne sous-entend pas une baisse des assauts des malfaiteurs mais plutôt un changement de stratégie », les groupes armés « creusent des passages entre les clôtures pour pouvoir circuler d'une propriété à une autre sans passer par les rues. Après avoir tout pillé, ils mettent le feu dans les maisons ») (citations internes omises) ; Charles, *La presse haïtienne assiégée alors que des gangs armés prennent pour cible les médias à Port-au-Prince* (17 mars 2025) (« Des membres de gangs auraient payé des individus pour incendier les bâtiments »).

⁶³ Muggah, *Haïti sombre sous le poids des armes et de l'argent* (12 mai 2025) (« Certains gangsters diffusent leurs exploits en direct et utilisent les réseaux sociaux pour intimider leurs rivaux et motiver leurs recrues, tout en monnayant les clics et les dons privés en temps réel. ») ; CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime [ONUDC] soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité*, ¶ 17, UN Doc. S/2025/85 (4 février 2025), https://digitallibrary.un.org/record/4075292/files/S_2025_85-FR.pdf (ci-après dénommé *Rapport de l'ONUDC*).

⁶⁴ BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 8-9 (notant également que certains sont « abattus pour ne pas avoir respecté les règles imposées par les gangs dans ces zones. ») ; ONU Info, *Haïti : la violence des gangs déplace 6 000 personnes en un mois* (25 février 2025) ; BINUH, *Communiqué de presse - Le rapport d'enquête des Nations Unies porte à 207 le nombre de personnes exécutées par le gang de Wharf Jérémie* (23 décembre 2024) ; voir également Rebecca Bruny, *Une prison illégale construite et gérée par les gangs à Jérusalem*, AyiboPost (24 novembre 2024), <https://ayibopost.com/une-prison-construite-et-geree-par-les-gangs-a-jerusalem/> (« Dans le cas de Jérusalem, des habitants confient que s'ils sont surpris en train de dire du mal des bandits ou s'ils partagent une quelconque information au sujet de la zone, ils se feront tuer. Ils ne fouillent pas nos téléphones de manière systématique, selon une des sources d'AyiboPost. Mais si l'un d'eux demande à voir notre téléphone, on ne peut pas refuser. Par peur d'être entendus et d'être identifiés comme des taupes, des membres de la population limitent leurs sujets de conversation. Plusieurs d'entre eux vont jusqu'à refuser les appels de personnes qui demandent des nouvelles de la zone. 'Tout le monde se méfie de tout le monde.' »).

⁶⁵ Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), p. 44 ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 9 (« [D]ans les zones contestées, les civils paient le plus lourd tribut. C'est le cas dans l'Artibonite, mais aussi au cœur de la capitale, à Solino, Nazon et dans les environs du Bas-Delmas. Ici, la police et la MMAS, souvent soutenus par des groupes d'autodéfense, affrontent les gangs, sans qu'aucun acteur ne soit en mesure d'imposer un contrôle total. La situation se transforme en un violent jeu du chat et de la souris entre les autorités et les gangs, ce qui accentue les déplacements de populations dans des zones déjà largement dépeuplées et détruites »).

⁶⁶ Mark Shaw & Romain Le Cour Grandmaison, *Haïti traverse une crise politique et criminelle qui ne doit pas être ignorée*, War on the Rocks (29 avril 2025), <https://warontherocks.com/2025/04/haiti-is-a-political-and-criminal-crisis-that-should-not-be-ignored/> (« Un seul jour de voyage entre deux villes haïtiennes implique souvent de payer plus d'une douzaine de taxes illégales à des postes de contrôle gérés par des gangs. ») ; Odigène, *Le transport à l'épreuve de l'insécurité* (9 janvier 2025) (« En 2025, les postes de péage sur les voies terrestres sont toujours actifs alors que l'état des routes se dégrade. L'aéroport international Toussaint Louverture et l'aérogare Guy Malary sont toujours fermés. Pour se rendre à l'étranger, il faut rejoindre Cap-Haïtien par hélicoptère et par voie terrestre en passant par la route nationale # 3. La situation du transport maritime est toujours préoccupante. Les bateaux de patrouille et de surveillance des côtes restent toujours une promesse en attente de concrétisation »).

⁶⁷ Voir, par exemple BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 5, 10 (« [L]es violentes attaques sur les villes de Mirebalais et de Saut d'Eau (département du Centre), à la fin du mois de mars, [avaient pour objectif] de contrôler l'accès à la frontière avec la République Dominicaine sur un tronçon de presque 70 km. Il est important de rappeler que les gangs contrôlent déjà l'accès au point frontière de Malpasse (département de l'Ouest), sur la Route nationale 8. . . . Les gangs auraient également mené [l]es attaques [à Kenscoff] pour prendre le contrôle de la route récemment réhabilitée reliant Kenscoff à Jacmel, qui constitue la seule route relativement sûre vers le sud d'Haïti. »).

⁶⁸ Voir notes 37-38 ; voir également, par exemple, Jean Daniel Sénat, *L'hélicoptère au service du gouvernement touché par des tirs, un blessé*, Le Nouvelliste (2 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254813/lhelicoptere-au-service-du-gouvernement-touche-par-des-tirs-un-blesse> (rapportant que des groupes armés ont tiré sur un hélicoptère du gouvernement survolant la commune de Saut d'Eau, dans le département du Centre).

⁶⁹ Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 15 ; Jacqueline Charles, *Trump veut supprimer des milliards de dollars destinés à l'ONU. Pourquoi c'est une mauvaise nouvelle pour Haïti*, Miami Herald (3 juillet 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article309832925.html> (Selon Miroslav Jenča, secrétaire général adjoint des Nations unies pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, Port-au-Prince est « à toutes fins utiles

paralysée par les gangs et isolée en raison de la suspension continue des vols commerciaux internationaux vers le principal aéroport du pays. ») ; NU-HCDH, *Restaurer la dignité : un appel mondial pour mettre fin à la violence en Haïti* (7 avril 2025) (l'expert des Nations unies sur la situation des droits humains en Haïti, William O'Neill, déclare que Port-au-Prince « est presque entièrement contrôlée et encerclée par les gangs, faisant de [la capitale] une prison à ciel ouvert ») (citations internes omises) ; Charles, *La capitale d'Haïti est sur le point de tomber aux mains de gangs armés. Voici ce que vous devez savoir* (25 mars 2025) ; Jacqueline Charles, *JetBlue Airways prolonge la suspension de ses vols vers Haïti jusqu'à la fin avril*, Miami Herald (19 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article297367924.html> ; voir également Blaise, *Les vols intérieurs d'Haïti reprennent, suscitant espoir, scepticisme et critiques* (6 juin 2025) (Bien que Sunrise Airways ait accepté de reprendre ses vols intérieurs au départ de l'aéroport de Port-au-Prince à partir du 12 juin, des économistes s'inquiètent du fait que la nature de l'accord entre la compagnie aérienne et le gouvernement signifie « faire payer deux fois la population [les consommateurs haïtiens] : une fois par des prix élevés et souvent injustifiés, et une deuxième fois par des taxes » . . . [et] « ne résout ni l'insécurité qui pèse sur la mobilité interne ni la situation précaire à laquelle sont confrontés de nombreux Haïtiens. ») ; Dimitry Charles, *Sunrise Airways relancera le 12 juin ses vols domestiques à des prix jugés exorbitants*, Juno7 (11 juin 2025), https://www.juno7.ht/sunrise-airways-relancera-le-12-juin-ses-vols-domesti/#google_vignette.

⁷⁰ Joyce Hackel, *Des gangs s'emparent des routes menant à la capitale haïtienne alors que la police continue de perdre le contrôle*, The World (26 mars 2025), <https://theworld.org/stories/2025/03/26/gangs-seize-roads-leading-to-haitis-capital-as-police-continue-to-lose-control> ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 18 (« Les victimes peuvent également être kidnappées ou violées à ces postes de contrôle ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 7 (« Une majorité des victimes [des attaques de groupes armés dans les quartiers de Christ Roi, Nazon, Fort National, Saint Michel, et le centre-ville de Port-au-Prince en février et mars] ont été tuées alors qu'elles circulaient dans des taxis collectifs « tap tap », dans le centre-ville de Port-au-Prince ») ; Odigène, *Le transport à l'épreuve de l'insécurité* (9 janvier 2025) (« Le grand drame pour le secteur du transport en 2024 reste les attaques à répétition contre les chauffeurs. Pas moins de 30 chauffeurs ont été tués, dont trois brûlés vifs, neuf autres ont été enlevés et quatre blessés par balle, au 20 décembre 2024, avait indiqué Changeux Méhu, de l'Association des propriétaires et chauffeurs d'Haïti (ACPH). . . Les passagers ne sont pas exempts. Pour la même période, 198 passagers ont été enlevés, 22 tués et 46 blessés par balle, a révélé le responsable de l'APCH ») ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024*, p. 6 (décembre 2024), <https://www.mercycorps.org/sites/default/files/2024-12/impact-of-gang-violence-on-food-systems-in-haiti.pdf>.

⁷¹ GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 9 (« Dans tous les cas, la domination des gangs leur permet de réglementer davantage la vie quotidienne. Outre le contrôle des comportements individuels, les chefs de gangs jouent le rôle de juges et de conseillers dans leurs fiefs, réglant les litiges et les conflits, et faisant respecter la loi et l'ordre. Cette dynamique accentue la fragmentation sociale et territoriale d'Haïti, où des dizaines de chefs se comportent comme des souverains, s'arrogeant le droit d'épargner la vie et de décréter la mort. Ce système de domination peut se retourner contre la population à tout moment, comme l'ont démontré les massacres de l'Artibonite et de Wharf Jérémie en octobre et décembre 2024. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 14 (Les restrictions imposées par les groupes armés sur la vie quotidienne « s'inscrivent dans la stratégie délibérée des gangs visant à consolider leur gouvernance criminelle, en prenant progressivement le contrôle des services sociaux essentiels, et en régulant leur fonctionnement, comme c'est le cas des écoles dans les zones sous leur contrôle. ») ; voir, par exemple, Evens Sanon, *Des gangs attaquent encore une ville dans le centre d'Haïti, tuant un enfant de 11 ans et trois autres personnes*, AP News (28 avril 2025), <https://apnews.com/article/haiti-gangs-petite-riviere-f2e10230a2c75a1ffd82d41ced928475> (le chef d'un groupe armé a annoncé la suspension de toutes les activités pendant trois jours dans le quartier de Carrefour, « qui est dépourvu de toute présence gouvernementale depuis que des gangs en ont pris le contrôle ces dernières années », démontrant ainsi le pouvoir considérable que les groupes armés exercent sur les zones qu'ils contrôlent) ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶ 56 (« L'utilisation du téléphone à Wharf Jérémie de même que les déplacements tant pour ceux qui laissent la communauté que pour ceux qui s'y rendent, sont strictement contrôlés par les bandits armés. ») ; Bruny, *Une prison illégale construite et gérée par les gangs à Jérusalem* (24 novembre 2024) (« À Jérusalem, un bidonville de Croix-des-Bouquets, les gangs armés ont aménagé leur propre prison pour 'faire régner l'ordre' . . . Des jugements sont organisés sous la supervision du chef principal. . . Les sentences tombent en fonction du délit commis, et des membres de gangs font office de gardiens de prison. »).

⁷² BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 7 ; *Rapport de l'ONUUDC* (4 février 2025), ¶ 17 ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) ; Bruny, *Une prison illégale construite et gérée par les gangs à Jérusalem* (24 novembre 2024) (décrivant les tactiques employées par les groupes armés – notamment la distribution d'argent et de nourriture, la fourniture de services et la sanction de leurs propres membres en cas d'infraction – « pour attirer la sympathie des communautés prises en otage » et de les obliger à établir des relations avec eux.) ; voir également Shaw & Le Cour Grandmaison, *Haïti traverse une crise politique et criminelle qui ne doit pas être ignorée* (29 avril 2025) (« La violence des gangs en Haïti, bien que meurtrière, est également très planifiée. Les gangs . . . attaquent systématiquement les institutions publiques et privées . . . [ce qui] érode la confiance du public et accélère l'effondrement des services essentiels, rendant la population de plus en plus vulnérable et en quête de protection contre les gangs. »).

⁷³ BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 14 ; voir également Comité International de la Croix Rouge (CICR), *Haïti : la recrudescence des affrontements plonge la population dans une crise humanitaire sans horizons* (8 avril 2025), <https://www.icrc.org/fr/article/haiti-recrudescence-affrontements-plonge-population-dans-crise-humanitaire-sans-horizons> (« Dans les quartiers les plus touchés, les populations manquent de tout : soins médicaux, eau potable, nourriture, sécurité. »)

⁷⁴ OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition*, pp. 3, 13 (juin 2025), <https://dtm.iom.int/reports/haiti-report-displacement-situation-haiti-round-10-june-2025> (rapportant 1 287 593 personnes, et

notant que 98 % d'entre elles ont été déplacées en raison d'attaques et 1 % par crainte d'une attaque) ; voir également HaïtiLibre, *Haïti - Social : 1,4 million de personnes déplacées en Haïti* (24 juin 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45193-haiti-social-1-4-million-de-personnes-deplacees-en-haiti.html> (rapportant 1,4 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)).

⁷⁵ OIM, *Haïti enregistre un nombre record de personnes déplacées alors que 1,3 million de personnes fuient la violence* (11 juin 2025), <https://www.iom.int/fr/news/haïti-enregistre-un-nombre-record-de-personnes-deplacees-alors-que-1-3-million-de-personnes-fuient-la-violence> (ce qui représente une augmentation de 24 % par rapport à décembre 2024.)

⁷⁶ OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), p. 4 (notant que « les années précédentes, la majorité des PDI dans les provinces étaient des personnes qui avaient fui la capitale », mais que l'augmentation de la violence dans les départements du Centre et de l'Artibonite signifie « que la majorité des PDI dans les provinces n'est désormais plus composée de personnes qui ont fui la capitale, mais plutôt d'autres régions des provinces ».)

⁷⁷ OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), pp. 4, 6 (« 98 % des PDI hébergés dans les provinces se trouvent en dehors des sites/familles d'accueil, contre 2 % dans les sites. ») Néanmoins, après que les attaques dans le département du Centre ont entraîné des déplacements massifs dans la région, le nombre de camps de PDI improvisés dans les provinces est passé de seulement 34 à 149 depuis décembre 2024, même si la plupart sont très peu peuplés. OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), p. 4.

⁷⁸ Centre de surveillance des déplacements internes (*Internal Displacement Monitoring Centre -IDMC*), *Haïti - La recrudescence de la violence provoque un exode urbain* (13 mai 2025), <https://www.internal-displacement.org/spotlights/haïti-increasing-violence-triggers-urban-exodus/> (40 % des communautés d'accueil ont déclaré ne plus être en mesure d'accueillir des personnes déplacées en raison de ressources limitées, notamment alimentaires, et 15 % ont « explicitement refusé de le faire ».) ; OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), p. 4 ; AlterPresse, *Haïti – Artibonite : Plus de 5 100 nouvelles personnes déplacées à Petite-Rivière de l'Artibonite, sur fond d'attaques armées persistantes* (19 juin 2025) ; OIM, *Les violences provoquent des déplacements records à Port-au-Prince : plus de 60 000 personnes en un mois* (18 mars 2025), <https://www.iom.int/fr/news/les-violences-provoquent-des-deplacements-records-port-au-prince-plus-de-60-000-personnes-en-un-mois> ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (décembre 2024), p. 7. Parfois, les PDI sont discriminées à cause de leur origine, les communautés d'accueil refusant de les accueillir en raison de leur association présumée avec des groupes armés. Voir, par exemple, AyiboPost, *Ki plas Dwa Fanm yo an Ayiti nan mitan kriz peyi a ap fè fas la ?*, à 14:57 (16 mars 2025), <https://www.youtube.com/watch?v=7ZJAxEELRvY> (« Lorsque nous sommes arrivés [sur le site du ministère de la Communication], les habitants de Bois-Verna ont dit qu'ils appartenaient à la classe supérieure et qu'ils ne nous laisseraient pas envahir leur espace. Nous avons dû mener un long combat avant que le site soit reconnu et que la communauté d'accueil nous autorise à rester. Même les gens de (la station de radio) Caraïbe disaient que nous étions des gangs. Ils nous ont causé beaucoup de problèmes. »)

⁷⁹ OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), p. 6.

⁸⁰ OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), p. 18 (35 écoles accueillent 40 % de la population déplacée dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, 19 églises/temples en accueillent 19 % et 43 espaces publics – couverts, découverts ou grillagés – en accueillent 41 %.)

⁸¹ ONU Info, *Haïti : un record de 1,3 million de déplacés en raison de la violence des gangs* (11 juin 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/06/1156311> (« Derrière ces chiffres [du nombre de déplacés] se cachent tant de personnes dont la souffrance est incommensurable : des enfants, des mères, des personnes âgées, dont beaucoup ont été forcés de fuir leur maison à plusieurs reprises, souvent sans rien, et qui vivent maintenant dans des conditions qui ne sont ni sûres ni durables », a déclaré Amy Pope, Directrice générale de l'OIM. ») ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶ 118 (les PDI « dorment à même le sol, sans couverture, sans lit ni matelas et préparent à manger sur du feu de bois. ») ; OIM, *Le déplacement en Haïti triple et dépasse un million tandis que la crise humanitaire s'aggrave* (14 janvier 2025), <https://haïti.iom.int/fr/news/le-deplacement-en-haiti-triple-et-dépasse-un-million-tandis-que-la-crise-humanitaire-saggrave>.

⁸² RNDDH, *Pauvreté, insécurité, insalubrité, promiscuité et exposition aux maladies contagieuses : les conditions générales de vie dans les sites d'accueil sont alarmantes*, ¶¶ 34, 88 (11 janvier 2025), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2025/01/1-Rap-Sites-de-deplaces-es-11Jan2025.FR_-2.pdf (« [L]es données démographiques de vingt (20) sites monitorés, soit 34 % d'entre eux, démontre que : huit (8) sites accueillent près de deux (2) fois plus de personnes et neuf (9) autres, plus de deux (2) fois de personnes. Deux (2) sites comptent plus de cinq (5) fois de personnes qu'ils ne peuvent en recevoir et un (1) autre site reçoit plus de six (6) fois de personnes qu'il ne peut en accueillir. ») ; IDMC, *Haïti - La recrudescence de la violence provoque un exode urbain* (13 mai 2025) ; OIM, *Le déplacement en Haïti triple et dépasse un million tandis que la crise humanitaire s'aggrave* (14 janvier 2025).

⁸³ Alterpresse, *Crise : Appel urgent à soutenir les personnes déplacées dans les camps en Haïti* (25 juin 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31869> (signalant également que certains sites pour PDI « servent aussi de dépotoirs ») ; Office de la Protection du Citoyen (OPC), *Étude sur la protection du droit des personnes déplacées en Haïti*, pp. 28-29, 49-50 (avril 2025) (« Certains sites ne disposent ni de douches ni de toilettes . . . Les gens s'adaptent donc et trouvent des solutions temporaires pour se laver. Pour les toilettes, ils utilisent des sacs en plastique selon leurs besoins. . . . 41 % des sites ne disposent pas de douches. . . . En moyenne, les sites comptent entre 2 et 6 toilettes. Cependant, 17 % ne disposent d'aucune toilette pour les personnes déplacées. . . . Il est très difficile de maintenir les infrastructures, les douches et les toilettes en bon état, en particulier sur le site de l'OPC, où les toilettes sont bouchées. ») ; Jacqueline Charles, *La réduction de l'aide signifie qu'Haïti doit faire davantage pour assurer la réponse humanitaire, déclare l'ONU*, Miami Herald (14 avril 2025),

<https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article304002556.html> (décrivant un site de déplacement avec seulement quatre latrines pour plus de 7 000 PDI) ; Médecins Sans Frontières (MSF), *Haiti : la violence s'intensifie, les besoins sanitaires explosent* (7 mars 2025), <https://www.msf.fr/actualites/haiti-la-violence-s-intensifie-les-besoins-sanitaires-explosent> (« Selon l'ONG [Solidarités International], dans ces camps, les personnes déplacées tentent de survivre avec seulement un litre d'eau par jour, bien en dessous des normes internationales d'urgence, qui préconisent un minimum de 15 litres par personne et par jour. ») ; Mohor, *L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti* (28 janvier 2025) ; RNDDH, *Pauvreté, insécurité, insalubrité, promiscuité et exposition aux maladies contagieuses : les conditions générales de vie dans les sites d'accueil sont alarmantes* (11 janvier 2025), ¶¶ 39, 46-50, 52-54, 58-59, 62-65, 81-82, 85, 89-96 ; Alterpresse, *Criminalité : Des milliers de personnes déplacées à Port-au-Prince toujours sous les menaces des gangs armés en Haïti* (8 janvier 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31298>.

⁸⁴ Alterpresse, *Crise : Appel urgent à soutenir les personnes déplacées dans les camps en Haïti* (25 juin 2025) ; UNICEF, *Flash Update #1 – Réponse à la situation des personnes déplacées à la suite de la prise de contrôle de Mirebalais et de Saut d'eau par des groupes armés* (20 avril 2025), pp. 1-3 (rapportant les maladies d'origine hydrique et aérienne parmi les personnes déplacées dans le département du Centre) ; OPC, *Étude sur la protection du droit des personnes déplacées en Haïti* (avril 2025), pp. 27, 47 (des conditions insalubres peuvent entraîner le paludisme, des maladies cutanées telles que la gale et des maladies entériques) ; Mohor, *L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti* (28 janvier 2025) ; RNDDH, *Pauvreté, insécurité, insalubrité, promiscuité et exposition aux maladies contagieuses : les conditions générales de vie dans les sites d'accueil sont alarmantes* (11 janvier 2025), ¶¶ 91-92 ; voir également notes 373-375 (discutant la résurgence du choléra dans les camps de PDI).

⁸⁵ Haitian Times, *L'ONU avertit Haïti qu'il est confronté à des menaces extrêmes d'ouragan* (4 juin 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/06/04/haiti-un-hurricane-warning-2025/> (le manque d'abris, de systèmes de drainage et d'assainissement adéquats « expose dangereusement les familles aux tempêtes ») ; Juhakenson Blaise, *Week-end sans sommeil pour des milliers de personnes alors que de fortes pluies inondent le camp de déplacés de Port-au-Prince*, Haitian Times (14 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/14/haiti-weekend-of-rains-deprive-thousands-displaced-of-sleep/> (« « Quand il pleut, l'eau n'a pas la place de s'écouler ; elle monte directement dans nos abris, a déclaré un réfugié, qui a requis l'anonymat par crainte de représailles, les pieds dans une flaque de boue. 'On ne peut dormir que lorsque la pluie cesse.' . . . Avec peu ou pas d'abris adéquats, les résidents sont exposés à un risque accru d'épidémies. ») ; voir également OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), p. 18 (« 33 % [des PDI dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince] sont hébergés dans des zones non couvertes et sont exposés à des risques en matière de protection et de sécurité, ainsi qu'à des risques climatiques. »).

⁸⁶ OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), p. 18 ; OPC, *Étude sur la protection du droit des personnes déplacées en Haïti*, (avril 2025), pp. 29-50 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 9 (« [L]e 27 février . . . [des groupes armés] ont délibérément ouvert le feu sur un site de déplacés. ») ; Jacqueline Charles, *'C'est notre histoire que nous sommes en train de perdre.' Des gangs haïtiens incendient une autre institution médiatique*, Miami Herald (13 mars, 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article301989444.html> (« Le manque de financement entraîne une détérioration rapide des conditions dans les camps de déplacés à Port-au-Prince, où bon nombre des personnes déplacées vivent dangereusement près des zones où les combats font rage. La semaine dernière, des balles perdues ont causé la mort d'au moins une personne dans un camp de déplacés et ont blessé plusieurs autres. ») ; RNDDH, *Pauvreté, insécurité, insalubrité, promiscuité et exposition aux maladies contagieuses : les conditions générales de vie dans les sites d'accueil sont alarmantes* (11 janvier 2025), p. 9 (décrivant les sites de déplacement comme « des zones rouges où l'insécurité bat son plein » en raison du manque d'électricité, d'eau courante, de transports publics et d'une présence policière adéquate) ; Save the Children, *Une génération d'enfants élevés dans le chaos 15 ans après le tremblement de terre dévastateur*, (11 janvier 2025), <http://lemondejuridique.com/actualites/une-generation-denfants-eleves-dans-le-chaos-15-ans-apres-le-tremblement-de-terre-devastateur/> ; Alterpresse, *Criminalité : Des milliers de personnes déplacées à Port-au-Prince toujours sous les menaces des gangs armés en Haïti* (8 janvier 2025) ; Pascale Solages, *La vie et la mort d'une femme haïtienne déplacée*, New Humanitarian (18 décembre 2024), <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/first-person/2024/12/18/life-and-death-displaced-haiti-violence-woman> (rapportant un incident qui s'est produit en octobre 2024, au cours duquel la police aurait tué par balle une femme dans un camp de déplacés). Un réseau d'organisations de santé travaillant en Haïti a signalé que des membres de groupes armés étaient « intégrés » dans certains camps de déplacés.

⁸⁷ OIM, *Les violences provoquent des déplacements records à Port-au-Prince : plus de 60 000 personnes en un mois* (18 mars 2025) (Le responsable de l'OIM à Haïti a décrit « [d]es familles ne cess[ant] d'être déracinées, forcées de tout laisser derrière elles alors qu'elles fuient pour se mettre à l'abri. De nombreuses personnes déplacées vivaient déjà dans des conditions précaires suite à des déplacements précédents. ») (citations internes omises) ; IOM, *La directrice générale de l'OIM appelle à un soutien international accru en faveur d'Haïti alors que la crise s'aggrave* (15 avril 2025), <https://www.iom.int/news/iom-chief-urges-greater-global-support-haiti-amid-growing-crisis> (Une mère a déclaré à la directrice générale de l'OIM, Amy Pope, qu'elle « avait fui son quartier trois fois en deux mois ») ; Alterpresse, *Haïti-Criminalité : Plus de 23 000 personnes déplacées lors des récentes vagues de violences à Port-au-Prince* (18 mars 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31515> ; Juhakenson Blaise, *'Je ne sais pas où aller d'autre.' Les femmes haïtiennes dans les camps de déplacés réclament protection à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes*, Haitian Times (11 mars 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/03/11/haitian-women-in-displacement-camps-demand-security/> ; RNDDH, *Pauvreté, insécurité, insalubrité, promiscuité et exposition aux maladies contagieuses : les conditions générales de vie dans les sites d'accueil sont alarmantes* (11 janvier 2025), ¶¶ 35, 69, 71-72, 75, 89.

⁸⁸ OIM, *Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition* (juin 2025), p. 3.

⁸⁹ Voir notes 252-258 (discutant du manque d'infrastructures attentives à la dimension de genre dans les sites pour personnes déplacées et de l'exploitation et des abus sexuels commis par les hommes impliqués dans la gestion des camps).

⁹⁰ HRW, *Haïti : Un nombre record de déplacés dû à l'insuffisance des efforts sécuritaires* (25 juin 2025) (« Le fait que le gouvernement de transition se montre incapable de mettre en place un plan national global pour soutenir les déplacés internes a par ailleurs entravé les efforts visant à coordonner et maintenir une réponse efficace. ») ; Esther Kimberly Bazile, *Le luxe de se loger à Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (9 janvier 2025), <https://lenouvelliste.com/article/252394/le-luxe-de-se-loger-a-port-au-prince> (« En réponse à la crise, le gouvernement a annoncé une enveloppe d'un milliard de gourdes pour soutenir les déplacés. Cependant, cette aide, limitée principalement à la distribution de kits alimentaires, est jugée largement insuffisante par les bénéficiaires. L'ampleur des besoins dépasse de loin ces interventions ponctuelles. Les déplacés réclament avant tout des solutions durables, telles que le retour sécurisé dans leur foyer ou l'accès à un logement abordable. ») ; OPC, *Étude sur la protection du droit des personnes déplacées en Haïti*, (avril 2025), pp. 48, 51, 56 ; Blaise, *Week-end sans sommeil pour des milliers de personnes alors que de fortes pluies inondent le camp de déplacés de Port-au-Prince* (14 avril 2025) ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶¶ 119-20 ; RNDDH, *Pauvreté, insécurité, insalubrité, promiscuité et exposition aux maladies contagieuses : les conditions générales de vie dans les sites d'accueil sont alarmantes* (11 janvier 2025), ¶¶ 90-91, 95-97, 103 ; AyiboPost, *Ki plas Dwa Fanm yo an Ayiti nan mitan kriz peyi a ap fè fas la ?* (16 mars 2025), à 22:49 (« Une des choses que je constate, c'est l'absence totale de l'État dans les camps. La plupart des organisations présentes dans les camps sont des ONG ou des organisations internationales. Le gouvernement est complètement absent. Par exemple, certains sites comptent un agent du ministère de la Santé publique, mais ce n'est pas le ministère de la Santé publique qui fournit les services : il se contente de nommer quelqu'un pour observer et recevoir des rapports. On ne voit aucune structure gouvernementale ni aucun mécanisme de protection. En ce qui concerne l'alimentation, l'Agence d'aide sociale ou toute autre institution censée protéger les citoyens, leur présence est inexistante. ») *Mais voir ici Haïti - Environnement : Les déplacés des camps s'impliquent dans le nettoyage et la transformation de leur cadre de vie* (5 juin 2025), <https://www.icihaiti.com/article-45061-icihaiti-environnement-les-deplaces-des-camps-s-impliquent-dans-le-nettoyage-et-la-transformation-de-leur-cadre-de-vie.html> (rapportant que le ministère de l'Environnement a lancé un programme visant à améliorer les conditions de vie dans les camps de déplacés et à offrir aux PDI une opportunité de revenus).

⁹¹ Charles, *La réduction de l'aide signifie qu'Haïti doit faire davantage pour assurer la réponse humanitaire, déclare l'ONU* (14 avril 2025) ; Mohor, *L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti* (28 janvier 2025) ; Alterpresse, *Criminalité : Des milliers de personnes déplacées à Port-au-Prince toujours sous les menaces des gangs armés en Haïti* (8 janvier 2025) (« Aucune disposition institutionnelle n'est prise pour rétablir la sécurité et favoriser le retour des familles déplacées dans leurs quartiers, sous emprise des gangs terroristes. »)

⁹² Fonds National de L'Éducation (FNE), *Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité*, p. 9 (juin 2025), <https://www.haitilibre.com/docs/Enquete-sur-les-ecoles-et-familles-deleves-victimes-de-linsecurite.pdf> (« Sur les 6 244 familles [déplacées] recensées, 6 102, soit 97,73 %, déclarent n'avoir reçu aucune forme d'aide humanitaire au cours des six (6) derniers mois. ») ; UNICEF, *Flash Update #1 – Réponse à la situation des personnes déplacées à la suite de la prise de contrôle de Mirebalais et de Saut d'eau par des groupes armés* (20 avril 2025), pp. 1-2 ; OPC, *Étude sur la protection du droit des personnes déplacées en Haïti*, (avril 2025), pp. 51, 56 ; ONU Info, *La violence provoque des déplacements records dans la capitale haïtienne* (19 mars 2025) ; Charles, *C'est notre histoire que nous sommes en train de perdre. Des gangs haïtiens incendient une autre institution médiatique*, (13 mars 2025) ; UNICEF, *Rapport sur la situation humanitaire en Haïti*, p. 3 (janvier 2025), <https://www.unicef.org/media/169171/file/Corr-Haiti-Humanitarian-SitRep-No.1-January-2025.pdf> ; RNDDH, *Pauvreté, insécurité, insalubrité, promiscuité et exposition aux maladies contagieuses : les conditions générales de vie dans les sites d'accueil sont alarmantes* (11 janvier 2025), ¶¶ 76, 80-81.

⁹³ AyiboPost, *Ki plas Dwa Fanm yo an Ayiti nan mitan kriz peyi a ap fè fas la ?* (16 mars 2025), à 20:49 (examinant les facteurs qui motivent les relations sexuelles transactionnelles dans les camps de déplacés internes : « Lorsque l'aide arrive, s'il y a 620 familles, ils disent qu'ils en prendront 60, ou 40. Dans la communauté, ce ne sont souvent pas les hommes qui abordent les femmes, mais les femmes qui approchent les hommes. Elle accepte d'offrir des faveurs sexuelles afin de pouvoir faire partie des 60 et d'obtenir quelque chose, car elle sait qu'elle risque de ne pas être sélectionnée. En effet, certaines personnes de la communauté sont très sadiques : si elles disent qu'elles prendront 60 personnes, elles prendront 60 personnes à l'extérieur [des personnes qui ne sont pas dans le camp ?], [des personnes qui ne se trouvent pas dans le camp et qui vivent probablement dans leur propre maison]. »).

⁹⁴ Voir Reporters Sans Frontières, *Haiti*, <https://rsf.org/fr/pays-haiti> (dernière visite: 12 juillet 2025) (Haïti est tombé de 18 places dans le classement mondial de la liberté de la presse, passant, sur 180 pays, de la 93^e place en 2024 à la 111^e place en 2025, « [I]es professionnels des médias [étant] la cible des gangs et . . . régulièrement victimes de menaces, d'attaques, d'enlèvement ou d'assassinats ») ; Pierre-Richard Luxama, Dánica Coto & Evens Sanon, *Les journalistes en Haïti bravent les balles et la censure pour couvrir des violences sans précédent*. AP News (3 avril 2025), <https://apnews.com/article/journalists-haiti-media-press-gang-attacks-a28d55fed4433c8842290fb6e16fa4c9> (« Porter un gilet pare-balles marqué « PRESSE » est désormais dangereux en Haïti. Ce qui servait autrefois de bouclier symbolique et physique est devenu une cible. ») ; voir, en général, RNDDH, Communiqués de presse, *Multiplication des attaques armées contre la presse haïtienne : Le RNDDH rappelle aux autorités de la transition, leur promesse de sécurité* (17 mars 2025).

⁹⁵ Comité pour la protection des journalistes (CPJ), *2024 est l'année la plus meurtrière pour les journalistes dans l'histoire du CPJ ; près de 70 % ont été tués par Israël*, (12 février 2025), <https://cpj.org/special-reports/2024-is-deadliest-year-for-journalists-in-cpj-history-almost-70-percent-killed-by-israel/>.

⁹⁶ RHI News, *Haïti – Des terroristes de Viv Ansanm prennent le contrôle d'une radio à Mirebalais et la rebaptisent « Taliban FM » ; un journaliste libéré après paiement d'une rançon partielle...* (24 avril 2025) (en avril, des membres de Viv Ansanm ont pris le contrôle d'une station radio à Mirebalais, Radio Panic FM, et l'ont rebaptisée « Taliban FM ») ; HaïtiLibre, *Haïti* -

Insécurité : 'Viv Ansanm' multiplie les attaques contre les médias haïtiens (20 mars 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44513-haiti-insecurite-viv-ansanm-multiplie-les-attaques-contre-les-medias-haitiens.html> (en mars, des individus armés ont incendié les bureaux de la chaîne de télévision Télé Pluriel) ; Conor Lennon, *Attaqués et avec des revenus qui s'effondrent, les médias en Haïti luttent pour survivre*, ONU Info (20 mars 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/03/1154121> (le rédacteur en chef du Nouvelliste mentionne les attaques récentes contre Radio Télévision Caraïbes, Radio Mélodie, and Télé Pluriel) ; Charles, *'C'est notre histoire que nous sommes en train de perdre.' Des gangs haïtiens incendient une autre institution médiatique*, (13 mars 2025) (En mars, des groupes armés ont incendié les locaux de Radio Télévision Caraïbes ; « avant cette dernière attaque, la station de radio avait déjà été contrainte d'abandonner ses locaux et de changer d'adresse car la sécurité de ses employés n'était plus assurée ».) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 15.

⁹⁷ RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶¶ 78-79 (rapportant la mort de deux journalistes et sept blessés lors de l'attaque menée par un groupe armé contre l'hôpital de l'université d'État en décembre ; l'enlèvement d'un journaliste et de son frère le 31 mars lors de l'attaque menée par un groupe armé contre Mirebalais ; et de nombreuses menaces proférées à l'encontre de journalistes par des groupes armés sur les réseaux sociaux) ; RHI News, *HAÏTI-OTAGES- : le journaliste Roger Claudy Israel et son frère libérés...* (21 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haiti-otages-le-journaliste-roger-claudy-israel-et-son-frere-liberes/> ; RHI News, *Haïti : SOS Journalistes exige la libération immédiate du journaliste Roger Claudy Israel et de son frère, pris en otage à Mirebalais* (7 avril 2025) ; voir également Luxama, Coto & Sanon, *Les journalistes en Haïti bravent les balles et la censure pour couvrir des violences sans précédent* (3 avril 2025) (« Un chef de gang a déclaré qu'il kidnapperait des journalistes radio et veillerait à ce qu'ils ne puissent plus jamais parler dans un micro, tandis qu'un autre a menacé un présentateur de talk-show basé hors d'Haïti, affirmant que, si jamais il mettait les pieds dans le pays, ce serait la dernière fois. »)

⁹⁸ Luxama, Coto & Sanon, *Les journalistes en Haïti bravent les balles et la censure pour couvrir des violences sans précédent* (3 avril 2025).

⁹⁹ L'hôpital était fermé depuis des mois après avoir été attaqué par des groupes armés en mars 2024. Voir notes 351-352.

¹⁰⁰ Jacqueline Charles & Johnny Fils-Aimé, *Des journalistes et un policier tués par des gangs lors de la réouverture du plus grand hôpital d'Haïti*, Miami Herald (25 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article297549658.html> (« [Le responsable du groupe de défense de la liberté de la presse SOS Journalistes,] Guyler Delva a blâmé le gouvernement haïtien pour cet incident, affirmant que cette attaque s'inscrit dans un problème plus large où les journalistes sont pris pour cible par la police et les gangs. ») ; Adams & Robles, *Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant* (6 janvier 2025) (« Plus de vingt journalistes pris dans l'embuscade ont été piégés pendant deux heures, soignant sept collègues blessés avant d'être secourus. ») ; HaïtiLibre, *Haïti - Insécurité : 'Viv Ansanm' multiplie les attaques contre les médias haïtiens* (20 mars 2025) ; Evens Sanon, *Deuil à l'enterrement d'un journaliste tué lors d'une des pires attaques contre des reporters en Haïti*, AP News (16 janvier 2025), https://apnews.com/article/haiti-journalists-killed-dcb5738f24c1d94c17c95da58b96482d?utm_source=copy&utm_medium=share ; Pierre Luxama, *Un survivant de la pire attaque de gangs contre des journalistes haïtiens raconte que ses collègues ont été abattus par des balles*, AP News (25 décembre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gang-violence-capital-journalists-ab0c6a3797baa5882e04c0aea00ee74d>.

¹⁰¹ Reporters Sans Frontières, *Haïti* (dernière visite: 12 juillet 2025) ; RNDDH, Communiqués de presse, *Multipliation des attaques armées contre la presse haïtiennes : Le RNDDH rappelle aux autorités de la transition, leur promesse de sécurité* (17 mars 2025), ¶ 5 (soulignant que plusieurs attaques contre des journalistes « ont été perpétrées en quelques jours, avec une facilité déconcertante qui prouve que d'une part, l'organisation terroriste *Viv Ansanm* ne s'arrêtera pas là et que d'autre part, les autorités de la transition ne comptent rien faire pour empêcher ladite organisation de continuer ses activités criminelles. ») ; Charles, *La presse haïtienne assiégée alors que des gangs armés prennent pour cible les médias à Port-au-Prince* (17 mars 2025) (le directeur de SOS Journalistes Haïti « a accusé les neuf membres du Conseil présidentiel de transition du pays de mettre en danger 'de manière évidente, persistante, obstinée et délibérée la sécurité des membres de la presse' ») ; Adams & Robles, *Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant* (6 janvier 2025) ; Charles & Fils-Aimé, *Des journalistes et un policier tués par des gangs lors de la réouverture du plus grand hôpital d'Haïti* (25 décembre 2024) ; voir, par exemple, Alterpresse, *Assassinat de Jean Dominique : Le mutisme persistant de la Cour d'appel de Port-au-Prince et de la plus haute Cour d'Haïti* (3 avril 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31566> (rapportant que l'affaire du meurtre du journaliste Jean Dominique en 2000 est bloquée depuis plus d'une décennie tant à la Cour d'appel qu'à la Cour de cassation (la Cour suprême d'Haïti)).

¹⁰² Voir, par exemple, Lennon, *Attaqués et avec des revenus qui s'effondrent, les médias en Haïti luttent pour survivre* (20 mars 2025) (Selon le rédacteur en chef du Nouvelliste et le PDG du journal Le National et de Télévision-Radio Pacifique, le financement du secteur de la presse souffre de l'insécurité généralisée et du déclin économique qui en découle.)

¹⁰³ Voir Luxama, Coto & Sanon, *Les journalistes en Haïti bravent les balles et la censure pour couvrir des violences sans précédent* (3 avril 2025) (selon un vidéojournaliste, « les journalistes sont désormais pris pour cible, que ce soit par la police ou par les gangs ») (citations internes omises) ; Charles & Fils-Aimé, *Des journalistes et un policier tués par des gangs lors de la réouverture du plus grand hôpital d'Haïti* (25 décembre 2024) (Le responsable de SOS journalistes « a blâmé le gouvernement haïtien pour [l'attaque par un groupe armé contre des journalistes lors de la réouverture prévue de l'hôpital universitaire de l'État], affirmant que cette attaque s'inscrit dans un problème plus large où les journalistes sont pris pour cible par la police et les gangs. Des journalistes ont rapporté avoir été harcelés par la police pendant leur travail. Plus tôt cette année, les autorités haïtiennes ont publié une liste de journalistes qu'elles cherchaient à arrêter, affirmant qu'ils travaillaient avec des gangs. »)

¹⁰⁴ Reporters Sans Frontières, *Haïti* (dernière visite: 12 juillet 2025) ; RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶¶ 76-79 (« Les répressions violentes des manifestations qui exigent le rétablissement des conditions minimales de sécurité dans le pays, les attaques armées

ciblant des journalistes haïtiens, le pillage et/ou les incendies répétés des locaux de médias, sont les signes avant-coureurs d'un pouvoir totalitaire mettant en péril les libertés fondamentales. ») ; Luxama, Coto & Sanon, *Les journalistes en Haïti bravent les balles et la censure pour couvrir des violences sans précédent* (3 avril 2025) (« Le Collectif des médias en ligne d'Haïti a conseillé aux journalistes de ne pas couvrir les incidents impliquant des groupes armés. 'Ce ne sont pas seulement les journalistes qui sont victimes, c'est la liberté de la presse elle-même', a déclaré Obest Dimanche, porte-parole du collectif. ») ; Lennon, *Attaqués et avec des revenus qui s'effondrent, les médias en Haïti luttent pour survivre* (20 mars 2025) (Eric Voli Bi, chef du bureau de l'UNESCO en Haïti, déclare que « [I]es attaques contre les médias visent à . . . intimider [les civils, les étudiants et les journalistes] et à mettre fin à leur mission essentielle d'information du public » ; Frantz Duval, rédacteur en chef du Nouvelliste, ajoute que « [c]eux qui continuent à travailler sont limités à des zones de plus en plus restreintes. Cela signifie qu'il y a moins d'images, d'actualités et de reportages sur les lieux d'affrontements violents, car les journalistes ne s'y aventurent plus. ») ; Charles, *La presse haïtienne assiégée alors que des gangs armés prennent pour cible les médias à Port-au-Prince* (17 mars 2025) ; voir également Luxama, Coto & Sanon, *Les journalistes en Haïti bravent les balles et la censure pour couvrir des violences sans précédent* (3 avril 2025) (notant que « les Haïtiens se méfient de plus en plus des médias, accusant les journalistes locaux de travailler pour les gangs ») ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 10 (les groupes armés « peuvent périodiquement suspendre les réseaux Internet dans certaines parties de la capitale - en attaquant les câbles et les terminaux qui relient Haïti au réseau international », réduisant la capacité de communication en général et contribuant davantage à l'isolement des personnes).

¹⁰⁵ Jacqueline Charles, *Un rapport inquiétant de l'ONU explique pourquoi les villes haïtiennes continuent de tomber aux mains des gangs*, Miami Herald (29 mai 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article303864961.html> ; Auteur Invité & Juhakenson Blaise, *La Police nationale d'Haïti ajoute 739 agents à une force réduite*, Haitian Times (13 janvier 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/01/13/739-new-police-officers-join-the-haitian-police-in-fight-against-gangs/>.

¹⁰⁶ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 24 (« Au 31 mai, la Police nationale possédait 116 véhicules blindés, dont 20 n'étaient pas opérationnels et 20 autres avaient été brûlés par les gangs. ») ; RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité*, ¶¶ 18, 37-38 (12 juin 2025), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2025/06/6-Rap-PNH-12Juin2025.FR_-1.pdf (« [des véhicules] blindés, pour . . . permettre . . . aux policiers.ères de se collecter aux bandits armés . . . sont de très mauvaise qualité et ne constituent pas de matériels de combat. Par conséquent, ils ne peuvent être utilisés qu'à titre de déplacement de troupes. . . . [L]'accès des agents.es de la PNH à des matériels de défense modernes tels que des armes de haute technologie, des gilets pare-balles et des véhicules blindés [est très] limité. ») ; Wilner Bossou, *Sendika Polis la Mandé pi Bon Pwoteksyon ak pi Bon Kondisyon Travay pou Goumen Kont Gang yo*, VOA (25 février 2025), <https://www.voanouvel.com/a/7987422.html?withmediaplayer=1> ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (« Un membre de l'unité spéciale anti-gang UTAG de la police haïtienne . . . [a déclaré] que les policiers haïtiens doivent parfois emprunter des armes à d'autres unités pendant les opérations en raison du manque de financement. . . . 'Nous avons besoin de véhicules tactiques, y compris des chars, pour pénétrer dans les zones contrôlées par les gangs ; nous avons besoin de casques balistiques, de gilets pare-balles, de munitions en grande quantité et d'au moins deux hélicoptères.' »).

¹⁰⁷ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 21 (constatant « l'absence d'une stratégie de sécurité nationale d'ensemble et des difficultés importantes liées à la réorganisation de la structure de commandement visant à soutenir les opérations rapides basées sur le renseignement. ») ; Charles, *Un rapport inquiétant de l'ONU explique pourquoi les villes haïtiennes continuent de tomber aux mains des gangs* (29 mai 2025) (Romain Le Cour Grandmaison, de GI-TOC, explique que la PNH manque « le minimum requis en matière de dialogue, de communication, de coordination et de coopération » et qu'elle a besoin d'une meilleure stratégie, d'une meilleure planification opérationnelle, d'une meilleure formation « et peut-être d'une nouvelle chaîne de commandement. ») (citations internes omises) ; Dánica Coto, *L'Organisation des États américains sous la pression des États-Unis pour aider à réprimer la violence des gangs en Haïti*, AP News (22 mai 2025), <https://apnews.com/article/haiti-oas-gang-violence-65be39eaa9c5a1fd9e2592d4fcb4b3f> (« « Les services de renseignement et de contre-espionnage . . . font cruellement défaut. ») ; Adams & Robles, *Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant* (6 janvier 2025) (évoquant le manque de coordination entre le ministère de la Santé et la PNH avant la réouverture prévue de l'hôpital de l'université d'État en décembre 2024 et la négligence de la police à effectuer une évaluation adéquate de la sécurité à l'avance ; des groupes armés ont attaqué l'hôpital à la veille de sa réouverture prévue, tuant trois personnes.) ; voir également CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025), p. 4 (« Le changement brutal qui s'est opéré en termes de sécurité en Haïti au cours des dernières années a mis à rude épreuve les forces de police, qui ont dû passer de la gestion des troubles civils à la conduite d'opérations antigangs complexes – les efforts actuels de recrutement, de formation et d'approvisionnement n'étant pas à la hauteur de ces impératifs. »).

¹⁰⁸ Onès Joseph, *Deux personnes tuées et au moins dix blessées par des gangs à Petite Rivière de l'Artibonite en Haïti*, Haitian Times (29 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/29/new-gang-attack-in-petite-riviere-de-lartibonite/> ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶ 149 ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 6 ; voir également Alterpresse, *Haïti-Criminalité : Le Spnh-17 dénonce un manque de soutien étatique à la Police nationale* (9 juin 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31805> (selon le syndicat national de la police haïtienne, Spnh-17, le manque de soutien des autorités de transition à la PNH contribue à l'incapacité de la police à neutraliser les groupes armés.)

¹⁰⁹ Voir note 448.

¹¹⁰ HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : La France envoie 4 tonnes d'équipements et de matériels pour les unités spéciales de la PNH* (21 juin 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45168-haiti-flash-la-france-envoie-4-tonnes-d-equipements-et-de-materiels-pour-les-unites-speciales-de-la-pnh.html> ; RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la*

lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité (12 juin 2025), ¶ 17 ; RHI News, « Les États-Unis renforcent la lutte contre les gangs en Haïti avec une nouvelle aide à la Police nationale »... (13 février 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/les-etats-unis-renforcent-la-lutte-contre-les-gangs-en-haiti-avec-une-nouvelle-aide-a-la-police-nationale/> ; Jean Daniel Sénat, *L'ambassade du Canada et l'ONUDC livrent des véhicules à la PNH*, Le Nouvelliste (6 février 2025), <https://lenouvelliste.com/article/253066/canada-and-unodc-provide-vehicles-to-the-haitian-national-police> ; voir également RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶ 38 (« [La PNH] compte beaucoup trop sur les coopérations pour se pourvoir en matériels et équipements policiers. Cette situation met les agents.es dans une position de grande vulnérabilité par rapport aux bandits armés de la coalition terroriste *Viv Ansanm* qui ont, de leur côté, accès à des armes modernes et sophistiquées. »).

¹¹¹ RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶¶ 7-8 (« 73 % [du nouveau budget] sont affectés aux dépenses du personnel qui incluent les salaires, les traitements et les charges sociales des employés.es de l'institution policière. Seuls 27% donc sont alloués aux dépenses d'investissement qui comprennent, entre autres, des achats de matériels et d'équipements policiers, la construction et le réaménagement des infrastructures policières, etc. ») ; Jacqueline Charles, *Budgets de la police et de l'armée haïtiennes en hausse dans le cadre du « budget de guerre », mais l'augmentation globale reste modeste*, Miami Herald (16 avril 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article304346856.html> (discutant des préoccupations des acteurs politiques et économiques que le nouveau financement « est réorienté depuis d'autres priorités, telles que le nettoyage des canaux dans les communautés vulnérables aux inondations et les investissements agricoles, alors que le gouvernement n'a montré aucune volonté de réduire ses propres dépenses », et que « le gouvernement finance ces changements en s'endettant davantage, en empruntant à partir de bons du Trésor »).

¹¹² Les Forces armées d'Haïti ont longtemps été utilisées comme un instrument de violence politique. Elles ont été dissoutes en 1995 avant d'être reconstituées en 2024 dans le cadre d'une « stratégie de sécurité intégrée » pour lutter contre les groupes armés. Voir IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), note 124.

¹¹³ Voir Africa News, *Haïti : l'OAS sous pression pour faire cesser les violences* (23 mai 2025), <https://fr.africanews.com/2025/05/23/haiti-loas-sous-pression-pour-faire-cesser-les-violences/> (« Le ministre de la Défense d'Haïti, Jean Michel Moïse, a déclaré que '[a]vec un millier de militaires qui n'ont pas une formation trop longue, l'armée n'est pas en mesure, encore aujourd'hui, de lutter efficacement contre les gangs qui sont très forts, très bien armés, très bien financés par les trafiquants de drogue criminels.' ») ; HaïtiLibre, *Haïti - Sécurité : Le P.M. annonce le renforcement des Forces Armées d'Haïti* (1 juin 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45030-haiti-securite-le-pm-annonce-le-renforcement-des-forces-armees-d-haiti.html> ; Coto, *L'Organisation des États américains sous la pression des États-Unis pour aider à réprimer la violence des gangs en Haïti* (22 mai 2025) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 9-10 ; Odigène, *Pas d'opérations policières depuis plus de 15 jours à Kenscoff, selon le maire Massillon Jean* (15 avril 2025) (rapportant que des soldats de la FAD'H ont été déployés à Kenscoff « mais ils n'étaient pas à l'œuvre [et] [i]ls ont fini par abandonner le site ») ; RNDDH, Communiqués de presse, *Multiplication des attaques armées contre la presse haïtiennes : Le RNDDH rappelle aux autorités de la transition, leur promesse de sécurité* (17 mars 2025), ¶ 6 (« Les militaires des FADH et de la MMAS ne disposent pas . . . des moyens adéquats et suffisants pour mener des opérations d'envergure et se déplacer en grand nombre ») ; CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025), p. 5 (« Les Forces armées d'Haïti . . . comptent environ 865 membres, dont 124 femmes, mais restent mal équipées ») ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025).

¹¹⁴ CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025), p. 4 ; Alterpresse, *Haïti – Sécurité : Le Rnddh exhorte à accueillir favorablement les policiers émigrés désirant revenir* (18 juin 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31839> (le directeur exécutif du RNDDH, Pierre Espérance, déclare : « 'En novembre 2022, l'effectif de la PNH avoisinait 16 000 agentes et agents. Depuis, plus de 6 000 policières et policiers ont quitté l'institution pour fuir l'insécurité, chercher une vie meilleure et subvenir aux besoins de leurs familles.' »).

¹¹⁵ Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 22 (rapportant le 20 juin un effectif de 12 788 policiers) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 20 (rapportant 12 808 agents) ; voir également Coto, *L'Organisation des États américains sous la pression des États-Unis pour aider à réprimer la violence des gangs en Haïti* (22 mai 2025) (rapportant un seul agent pour chaque 12 000 habitants) ; Auteur Invité & Blaise, *La Police nationale d'Haïti ajoute 739 agents à une force réduite* (13 janvier 2025) (malgré les efforts de recrutement, « [l]a taille actuelle de la force de police en 2025 est toujours estimée bien en deçà de la norme internationale de 2.2 agents pour 1 000 habitants »).

¹¹⁶ Selon une source de l'ONU. Voir également Widlore Mérancourt & Jérôme Wendy Norestyl, *Quatre policiers et un soldat pour protéger « Prophète Markinson »*, AyiboPost (1 mai 2025), <https://ayibopost.com/quatre-policiers-et-un-soldat-pour-protoger-prophete-markinson/> (« [D]es centaines de policiers et de soldats de l'armée sont affectés — officiellement ou non — à la protection d'hommes d'affaires, de proches du gouvernement, d'anciens responsables de l'État, voire d'entreprises privées. Cette pratique oblige l'État à assumer chaque mois les frais de sécurité rapprochée d'individus influents, alors même que la Police nationale d'Haïti (PNH) et l'armée manquent d'effectifs pour protéger la population face à la violence des gangs. »)

¹¹⁷ RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶¶ 9, 27, 44, 48 ; Jacqueline Charles, *Des gangs attaquent un commissariat et une prison dans une ville du centre d'Haïti, plus de 500 détenus s'échappent*, Miami Herald (31 mars 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article303164291.html> ; Bossou, *Sendika Polis la Mande pi Bon Pwoteksyon ak pi Bon Kondisyon Travay pou Goumen Kont Gang yo* (25 février 2025) ; Evens Sanon, *En Haïti, un syndicat de la police réclame plus de protection après le meurtre d'un policier kenyan par les gangs.*, AP News (24 février 2025), <https://apnews.com/article/haiti-police-union-gangs-violence-8513c01e665818f252c881681ce9c6e9> ; Alterpresse, *Criminalité :*

Une insécurité programmée en Haïti, dénonce le Spnh-17 dans un sit-in devant le siège des autorités de la transition (24 février 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31451> ; voir également RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶¶ 10-15 (selon la loi, les policiers lésés dans l'exercice de leurs fonctions sont censés recevoir une allocation pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, mais dans la pratique, ces allocations ne sont souvent pas versées.)

¹¹⁸ RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶¶ 4-6, 33 (« Cet état de fait, qui semble ne pas préoccuper outre mesure les membres du Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN), a été remarqué dans certains postes de police dont les commissariats de Port-au-Prince et de Delmas, et le sous-commissariat de Canapé-vert ; ainsi que dans certaines bases d'unités spécialisées de la PNH dont la Brigade d'Intervention Motorisée (BIM), où les agents.es vivent dans des conditions inacceptables, manquant du strict minimum en termes d'infrastructure. »)

¹¹⁹ Voir, par exemple, Blaise, *La Chapelle, en Haïti, tombe sous le contrôle des gangs alors que le commissariat de police est incendié et la ville bouclée* (24 juin 2025) (Le maire de La Chapelle estime que le déploiement d'une unité tactique anti-gang de la PNH « “à La Chapelle pourrait être à l'origine de l'attaque [des gangs contre la ville], les gangs cherchant à éliminer toute résistance restante des forces de l'ordre ») ; GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, numéro 3* (avril 2025), p. 7 (« [À] Cité Soleil et à Croix-des-Bouquets, des groupes tels que les 400 Mawozo, le gang Taliban et les gangs de Terre Noire ont pris pour cible les familles de policiers en incendiant leurs maisons. ») ; Piercin et al., *Les gangs déploient de nouvelles stratégies à P-au-P* (9 mars 2025) (« Lors de ces attaques [à Carrefour-Feuilles], certains gangs ont ciblé les maisons où vivent des policiers, après avoir collecté des informations sur ces dernières. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 5-7. Le RNDDH rapporte qu'au moins 16 policiers ont été tués depuis le début de l'année 2025. RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶¶ 30-31.

¹²⁰ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶¶ 19, 24 ; Blaise, *La Chapelle, en Haïti, tombe sous le contrôle des gangs alors que le commissariat de police est incendié et la ville bouclée* (24 juin 2025) ; Juhakenson Blaise & Onz Chéry, *La Police nationale haïtienne célèbre ses 30 ans au milieu de la violence des gangs, des sacrifices et des lacunes*, Haitian Times (16 juin 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/06/16/haitian-police-30-years-amid-insecurity/> (« Les groupes armés ont . . . incendié ou détruit 18 commissariats de police ») ; RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶ 29 (rapportant qu'au cours de l'année écoulée, au moins dix attaques ont été perpétrées contre des infrastructures policières et pénitentiaires) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 11 ; Joseph, *Deux personnes tuées et au moins dix blessées par des gangs à Petite Rivière de l'Artibonite en Haïti* (29 avril 2025) ; RNDDH, *Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays* (10 avril 2025), ¶¶ 6, 8, 32 ; Charles, *Des gangs attaquent un commissariat et une prison dans une ville du centre d'Haïti, plus de 500 détenus s'échappent* (31 mars 2025) ; Charles, *La mission kenyane en Haïti annonce la disparition d'un de ses policiers. Des vidéos diffusées par des gangs montrent un corps sans vie* (19 juin 2025) ; Charles, *La presse haïtienne assiégée alors que des gangs armés prennent pour cible les médias à Port-au-Prince* (17 mars 2025).

¹²¹ Voir, par exemple, Odigène, *Pas d'opérations policières depuis plus de 15 jours à Kenscoff, selon le maire Massillon Jean* (15 avril 2025) ; Charles, *Les États-Unis et la communauté caribéenne condamnent les plans des gangs et de leurs alliés visant à renverser le gouvernement haïtien* (14 avril 2025) (rapportant un incident au cours duquel des membres d'un groupe armé auraient attiré des policiers loin de leur poste, les auraient attaqués et leur auraient volé leurs gilets pare-balles, leurs armes, leurs munitions et leurs cartes d'identité).

¹²² BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 22. Cf. CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025) (Au 31 décembre 2024, 67 des 412 locaux de police d'Haïti n'étaient pas opérationnels).

¹²³ *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 26 (« Depuis octobre 2024, au moins quatre massacres ont entraîné plus de 500 meurtres . . . Ni la police ni aucune autre autorité ne sont intervenues pour les empêcher. ») ; Odigène, *Pas d'opérations policières depuis plus de 15 jours à Kenscoff, selon le maire Massillon Jean* (15 avril 2025) (rapportant qu'aucune opération policière n'a été menée à Kenscoff pendant plus de 15 jours, malgré la reprise des attaques par des groupes armés) ; RNDDH, *Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays* (10 avril 2025), ¶¶ 5-6, 10 (« les nombreux appels à l'aide et au renfort [de la part de la police et de groupes d'autodéfense locaux de Mirebalais] [étaient] restés sans réponse. . . . Les policiers.ères qui étaient postés au Commissariat de Mirebalais et à la Prison civile de Mirebalais se sont enfuis. . . . Ce n'est que vers 11:00 heures que les renforts sollicités . . . ont commencé à arriver sur place, à un moment où le gros de la fureur des gangs était déjà passée sur la population. ») ; BINUH, *Haiti Flash Report* (avril 2025), pp. 1, 12-13 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 10 ; Alterpresse, *Haïti-Criminalité : Barricades érigées à Port-au-Prince pour prévenir les attaques des gangs armés* (19 mars 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31519> ; Onès Joseph, *La PNH prend le contrôle d'une partie de l'Artibonite après une attaque meurtrière de gangs*, Haitian Times (5 mars 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/03/05/pnh-take-control-petite-riviere-de-lartibonite/> ; FJKL, *Massacre de Kenscoff : La Fondation Je Klere (FJKL) dénonce la désinvolture et le cynisme du Conseil présidentiel de transition (CPT)* (4 février 2025) ; Luxama, *Un survivant de la pire attaque de gangs contre des journalistes haïtiens raconte que ses collègues ont été abattus par des balles* (25 décembre 2024) (rapportant que la police a mis deux heures à répondre aux appels à l'aide lorsque des groupes armés ont attaqué la réouverture prévue de l'hôpital universitaire d'État) ; Alterpresse, *Haïti : Aucun répit pour Pernier, sous la coupe des gangs, dans l'indifférence des autorités et des forces de l'ordre* (9 décembre 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31205> (La police n'a pas répondu du tout aux appels de détresse lancés par les habitants de Pernier, un quartier de Pétiion-Ville) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti*.

octobre – décembre 2024 (décembre 2024), p. 5 (« Pendant les cinq jours [de] l'attaque [à Wharf Jérémie], ni la police ni aucune autre autorité publique ne sont intervenues pour protéger les résidents »).

¹²⁴ HRW, *Haïti: Un nombre record de déplacés dû à l'insuffisance des efforts sécuritaires* (25 juin 2025) ; La Presse, *Des gangs attaquent une prison, 529 détenus s'évadent* (1 avril 2025), <https://www.lapresse.ca/international/caraibes/2025-04-01/haïti-des-gangs-attaquent-une-prison-529-detenus-s-evadent.php#>.

¹²⁵ Blaise, *La Chapelle, en Haïti, tombe sous le contrôle des gangs alors que le commissariat de police est incendié et la ville bouclée* (24 juin 2025) (« Les autorités avaient été averties dès le 19 juin que La Chapelle était une cible. Pourtant, aucune mesure proactive n'a été prise. . . . À l'arrivée des renforts [le 22 juin], le gang avait déjà pris le contrôle total des lieux. ») ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 31 (« Malgré plusieurs alertes précoces [à propos des attaques contre Kenscoff], la Police nationale d'Haïti ne s'est déployée que cinq heures après le début des attaques, alors que 24 habitants avaient déjà trouvé la mort et que quelque 70 résidences avaient été incendiées. ») ; Charles, *Des gangs attaquent un commissariat et une prison dans une ville du centre d'Haïti, plus de 500 détenus s'échappent* (31 mars 2025) (Le directeur du groupe de défense des droits humains Fondasyon Je Klere « a déclaré que, comme dans d'autres cas, les gangs armés avaient annoncé qu'ils attaqueraient Mirebalais et qu'il n'y avait eu 'aucune résistance, aucune riposte . . . Les bandits annoncent toujours leurs attaques contre les villes, les prisons, les commissariats de police et ils ne rencontrent jamais aucune résistance'. ») ; Blaise, *Deux soldats haïtiens et une douzaine d'habitants tués lors de la prise de Delmas 30 par des gangs* (26 février 2025) (rapportant que l'attaque du 25 février contre Delmas 30 « était en préparation depuis des semaines », avec « des rumeurs [d'une prise de contrôle imminente] . . . circul[ant] depuis début février ») ; Juhakenson Blaise, *Le gouvernement haïtien était au courant de l'attaque meurtrière du gang de Kenscoff mais n'a rien fait pour l'arrêter*, Haitian Times (31 janvier 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/01/31/gouvernement-had-intelligence-on-gang-attack-in-kenscoff/> (« Le Premier ministre haïtien Fils-Aimé a révélé que le gouvernement avait déjà eu des informations sur l'attaque de Kenscoff mais n'avait pas réussi à l'empêcher. ») ; voir également Juhakenson Blaise, *Port-au-Prince dans le noir : les habitants ferment la principale centrale électrique d'Haïti pour exiger la sécurité*, Haitian Times (20 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/20/mirebalais-residents-halt-haiti-electricity-production/> (« Les actions des résidents [(fermeture de la centrale hydroélectrique de Péligre)] ont fait suite à une action organisée par un gang, un événement musical rare, le 11 mai, un événement annoncé publiquement quelques jours plus tôt. [A]ucune intervention des forces de l'ordre n'a eu lieu malgré la publicité faite sur les réseaux sociaux. Les habitants affirment que ce spectacle, qui célébrait la prise de contrôle de la ville par le gang, symbolisait l'échec de l'État à reprendre le contrôle. »)

¹²⁶ Voir, par exemple, Jean Junior Celestin, *Kenscoff sous le feu des gangs*, Le Nouvelliste (29 janvier 2025), <https://lenouvelliste.com/article/252833/kenscoff-sous-le-feu-des-gangs> (discutant l'absence de police à Kafou bèt) ; Adams & Robles, *Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant* (6 janvier 2025) (signalant l'absence de présence policière à Wharf Jérémie) ; Robles, *Un massacre dans la capitale haïtienne fait près de 200 morts, selon l'ONU* (8 décembre 2024) ; voir également Blaise & Chéry, *La Police nationale haïtienne célèbre ses 30 ans au milieu de la violence des gangs, des sacrifices et des lacunes* (16 juin 2025) (« Selon le Centre d'analyse et de recherche en droits humains (CARDH), une organisation de défense des droits humains, moins de 300 des 570 municipalités d'Haïti bénéficient d'une présence policière constante. ») ; Charles, *La police haïtienne et kenyane prennent le contrôle d'une ville rurale - puis la victoire se transforme en carnage* (13 décembre 2024) (à Petite Rivière en décembre, les habitants se sont retrouvés coincés entre des groupes armés qui les ont attaqués en représailles après l'intervention de la police et un groupe civil de « défense » qui avait attaqué des membres présumés de groupes armés et leurs sympathisants, « soulignant à quel point le manque d'informations et la présence policière insuffisante ont rendu la population vulnérable aux attaques tant des gangs que des groupes d'autodéfense »).

¹²⁷ Voir RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶¶ 20, 24 ; Joseph, *Des gangs frappent deux fois en une semaine à Petite-Rivière de l'Artibonite, forçant les habitants à fuir de l'autre côté de la rivière* (2 mai 2025) (« Quelques jours après que la police a affirmé avoir repris le contrôle de la section communale de Petite-Rivière, le gang *Grand Grif* a lancé un nouvel assaut, incendiant davantage de maisons et forçant de nouveaux déplacements. ») ; RNDDH, *Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays* (10 avril 2025), ¶ 11, 14-15 (« Le 3 avril 2025 dans l'après-midi, la commune de Saut d'Eau, limitrophe de Mirebalais, est tombée aux mains de bandits armés. D'aucuns affirment que la prise de Saut d'Eau a été facilitée par le déplacement des forces de l'ordre qui s'étaient rendues à Mirebalais en renfort, vulnérabilisant ainsi la commune. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 9-11 (décrivant l'échec de la police, soutenue à divers titres par les Forces armées d'Haïti (Fad'H), la MMAS, les agents de la BSAP et des groupes civils de « défense », à rétablir la sécurité ou à empêcher de nouvelles attaques à Kenscoff et Mirebalais) ; Charles, *« Nous sommes livrés à nous-mêmes » : les Haïtiens préviennent que la chute de Port-au-Prince est imminente*, (20 mars 2025) (Selon un expert en sécurité, « bien que les récentes offensives aient fait quelques victimes parmi les gangs, elles n'ont pas réussi à éliminer des chefs importants ni à établir un contrôle durable sur le champ de bataille ») (citations internes omises) ; Joseph, *La PNH prend le contrôle d'une partie de l'Artibonite après une attaque meurtrière de gangs* (5 mars 2025) ; CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025), p. 4 ; Celestin, *Kenscoff sous le feu des gangs* (29 janvier 2025) ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (« La police haïtienne et la MMAS reprennent quelquefois des territoires aux gangs, mais elles sont souvent contraintes de se retirer peu après, permettant ainsi aux groupes armés de revenir. 'Elles ne peuvent pas rester après la tombée de la nuit, car elles ne disposent pas de bases [opérationnelles] avancées', a déclaré William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti. ») ; voir également Charles, *La capitale instable d'Haïti est en chute libre. Voici à quoi pourrait ressembler son effondrement* (24 mars 2025) (« Les opérations conjointes de la force dirigée par le Kenya et de la police ont contraint les membres des gangs à battre en retraite dans certaines zones. Mais les spécialistes de la sécurité préviennent que sans une présence policière à long terme, les gangs pourraient à nouveau occuper les zones évacuées. ») ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 27 (« Le lancement d'attaques simultanées dans plusieurs communes du département de

l'Ouest . . . et du département de l'Artibonite . . . a fortement compliqué la riposte des forces de sécurité, tant en termes de planification stratégique que de coordination des opérations. »).

¹²⁸ Juhakenson Blaise, *La police annonce des mesures défensives alors que les habitants protestent contre le manque d'action contre les menaces des gangs dans la zone de sécurité de Port-au-Prince*, Haitian Times (21 mars 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/03/21/police-annonce-defensive-mesures-as-residents-protest-lack-of-action-against-gang-threats-in-port-au-prince-safe-zone/> (dans le cadre de ces nouvelles mesures, la police a « renforcé [sa] présence dans les zones ciblées, procédé à des fouilles corporelles, mis en place des points de contrôle et intensifié les vérifications d'identité des usagers des routes principales. ») ; voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 20 (le gouvernement a reconduit l'état d'urgence à l'échelle nationale du 8 avril au 31 juillet 2025).

¹²⁹ Charles, *La police haïtienne et kenyane prennent le contrôle d'une ville rurale - puis la victoire se transforme en carnage* (13 décembre 2024) ; voir également BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 8-12 (rapportant une série d'attaques par des groupes armés contre la population en guise de représailles pour les activités des groupes de « défense » visant des membres de groupes armés) ; O'Neill, *Violence, abus et famine en Haïti* (30 janvier 2025) (« Des chefs de gangs jurant de se venger sur des quartiers entiers à cause de ces meurtres [par des vigilants] créent le risque d'une propagation de la violence dans toute la population. ») ; Charles, *La police haïtienne et kenyane prennent le contrôle d'une ville rurale - puis la victoire se transforme en carnage* (13 décembre 2024) (« Vanda Felbab-Brown, experte en sécurité à la Brookings Institution à Washington, a averti que 'paradoxalement, la brutalité effrénée des groupes d'autodéfense renforce les acteurs contre lesquels ils luttent' »).

¹³⁰ Rezo Nodwes, *Task-force de la Primature : fuite en avant et objectifs manqués à Bas-Delmas* (2 mars 2025), <https://reznodwes.com/?p=353143> (« L'usage de drones par la Task-force, combiné à l'incohérence des opérations dans les bastions criminels, risque d'alimenter une nouvelle vague de violences. ») ; Charles, *'C'est notre histoire que nous sommes en train de perdre.' Des gangs haïtiens incendient une autre institution médiatique*, (13 mars 2025) (les frappes de drones ont « eu un effet psychologique positif sur la population, mais . . . ont également rendu encore plus menaçant un environnement sécuritaire déjà détérioré et imprévisible ») ; voir également notes 136, 166.

¹³¹ Henry Shuldiner, *Les frappes de drones ébranlent les gangs en Haïti, mais soulèvent des questions juridiques et stratégiques*, InSight Crime (24 juin 2025), <https://insightcrime.org/news/drone-strikes-shake-haiti-gangs-leave-legal-strategic-questions/> (« Les gangs eux-mêmes tentent désormais d'acquiescer des drones et des explosifs. Début juin, trois membres de Viv Ansanm . . . ont été arrêtés en République dominicaine alors qu'ils tentaient prétendument d'acheter des drones pour les utiliser contre la police haïtienne. . . . Aucune attaque de drone liée à un gang n'a été signalée jusqu'à présent, mais peu après que les autorités aient pris pour cible Jimmy Chérizier, alias « Barbecue », lors d'une frappe de drone en mars, ce dernier a publié une vidéo dans laquelle il affirmait que puisque des drones avaient été utilisés pour tenter de l'assassiner, il allait désormais les utiliser pour assassiner qui il voulait. ») ; Etienne Côte-Paluck, Manisha Ganguly & Tom Phillips, *« Le sol a tremblé » : les frappes de drones aident le gouvernement haïtien à arracher le contrôle de la capitale aux gangs criminels* (2 juillet 2025), <https://www.theguardian.com/world/2025/jul/02/haiti-port-au-prince-drone-attacks-gangs>.

¹³² Shuldiner, *Les frappes de drones ébranlent les gangs en Haïti, mais soulèvent des questions juridiques et stratégiques* (24 juin 2025) (discutant du manque de transparence entourant les frappes de drones, qui seraient menées par des sociétés de sécurité privées étrangères et pourraient être illégales, et affirmant que ces frappes « ne sont pas susceptibles d'apporter une solution à long terme à la crise sécuritaire en Haïti, car ces groupes [armés] continuent de s'adapter aux changements dans la stratégie anti-gang du gouvernement ») ; Frances Robles, *Haïti utilise des drones pour lutter contre les gangs. Voici pourquoi cela risque d'être illégal*, NY Times (17 juin 2025), <https://www.nytimes.com/2025/06/17/us/haiti-drones-gangs.html> (après plus de trois mois de frappes de drones – qui, selon la police canadienne, pourraient être illégales – « pas une seule cible importante » n'a été capturée ou tuée) ; RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶¶ 21, 23, 46 (« [D]epuis l'utilisation des drones kamikazes, au moins trois-cents (300) bandits armés terroristes ont été tués et plus de quatre-cents (400) autres ont été blessés, dont certains grièvement. . . . Cependant, force est de reconnaître que ces opérations sont à date inefficaces car, aucune zone n'est encore reprise définitivement et aucun bandit notoire n'a eu à s'inquiéter. ») ; Charles, *La capitale instable d'Haïti est en chute libre. Voici à quoi pourrait ressembler son effondrement* (24 mars 2025).

¹³³ Voir NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 47 (« Le vide sécuritaire en Haïti a alimenté la demande pour des entreprises de sécurité privées et la demande concomitante d'armes au cours des dernières décennies. Les estimations indiquent qu'entre 75 000 et 90 000 personnes travailleraient pour environ 100 entreprises de sécurité privées en Haïti. ») ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 71 (« [L]a majorité des représentations diplomatiques en Haïti font appel à des sociétés de sécurité privées, essentiellement haïtiennes, pour assurer la sécurité de leurs locaux et de leur personnel. ») ; Muggah, *Haïti sombre sous le poids des armes et de l'argent* (12 mai 2025) (« [D]es sociétés de sécurité privées telles que Black Mountain Solutions, GardaWorld, G4S et Professional Security Services seraient en train d'étendre leurs activités afin de protéger ceux qui ont les moyens de payer, avec peu de contrôle réglementaire. »)

¹³⁴ Roberson Alphonse, *Fritz Alphonse Jean confirme le recours à une firme de sécurité privée*, Le Nouvelliste (20 juin 2025), <https://lenouvelliste.com/article/257399/fritz-alphonse-jean-confirme-le-recours-a-une-firme-de-securite-privee> (confirmant qu'une société de sécurité privée a été engagée pour assister les forces de sécurité haïtiennes, mais refusant de préciser de quelle société il s'agit) ; David C. Adams, Frances Robles & Mark Mazzetti, *Désespéré, Haïti fait appel à Erik Prince, allié de Trump, pour lutter contre les gangs*, NY Times (28 mai 2025), <https://www.nytimes.com/2025/05/28/us/haiti-erik-prince-blackwater-gangs.html>.

¹³⁵ Adams, Robles & Mazzetti, *Désespéré, Haïti fait appel à Erik Prince, allié de Trump, pour lutter contre les gangs* (28 mai 2025) (« M. Prince, fondateur de la société [aujourd'hui disparue] Blackwater Worldwide, a signé un contrat pour lutter contre les groupes criminels qui ont tué des civils et pris le contrôle de vastes zones du territoire, selon des hauts responsables des gouvernements haïtien et américain et plusieurs autres experts en sécurité familiers avec son travail en Haïti. ») ; Stavroula Pabst,

Erik Prince envoie ses mercenaires en Haïti. Qu'est-ce qui pourrait mal tourner ?, Responsable Statecraft (6 juin 2025), <https://responsiblerecraft.org/erik-prince/> (évoquant l'histoire de Prince en tant que fondateur de la société de sécurité privée Blackwater, qui « a laissé derrière elle une traînée d'incidents désastreux, dont le plus tristement célèbre est le massacre de Nisour en Irak en 2007, où des mercenaires de Blackwater ont tué 17 civils ») ; voir également note 139.

¹³⁶ Adams, Robles & Mazzetti, Adams, Robles & Mazzetti, *Désespéré, Haïti fait appel à Erik Prince, allié de Trump, pour lutter contre les gangs* (28 mai 2025) (28 mai 2025) ; Shuldiner, *Les frappes de drones ébranlent les gangs en Haïti, mais soulèvent des questions juridiques et stratégiques* (24 juin 2025) (« Une task force installée dans les bureaux du Premier ministre intérimaire Alix Didier Fils-Aimé coordonne les opérations de drones, mais cette unité spécialisée semble fonctionner indépendamment des principales forces de sécurité haïtiennes. . . . Les activités de la task force restent très opaques. Peu de détails sont connus sur les personnes qui participent et supervisent les missions, bien que Fritz Alphonse Jean, président du Conseil présidentiel de transition d'Haïti, ait reconnu lors d'une rencontre avec des journalistes que le gouvernement faisait appel à des prestataires étrangers pour l'aider dans la lutte contre les gangs armés. ») ; Amanda Coletta, Widlore Mérancourt & Jonathan Baran, *Haïti recourt à des drones armés dans sa lutte contre les gangs*, Washington Post (10 avril 2025), <https://www.washingtonpost.com/world/2025/04/10/haiti-government-drones-gangs/> (notant le manque de clarté quant à savoir qui est responsable pour les frappes de drones : « Ni le gouvernement provisoire d'Haïti ni sa police n'ont publiquement revendiqué la responsabilité de ces frappes. Mais un cadre du gouvernement haïtien a dit que l'unité est dirigée par un task force créée cette année par le Premier ministre intérimaire Alix Didier Fils-Aimé et le Conseil présidentiel de transition. ») ; voir également note 166.

¹³⁷ HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : Des agents de la BSAP en soutien à la PNH et aux FAd'H* (vidéo) (4 avril 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44619-haiti-flash-des-agents-de-la-bsap-en-soutien-a-la-pnh-et-aux-fad-h-video.html>.

¹³⁸ La BSAP est officiellement une agence gouvernementale censée fonctionner sous l'égide du ministère haïtien de l'Environnement, officiellement chargée de protéger les zones écologiquement sensibles. Selon le Groupe d'experts des Nations unies, la BSAP compte quelque 6 000 membres, dont 95 % ne touchent aucun traitement de l'État, qui « effectuent des activités de police de facto des fonctions de police et se livrent à toutes sortes d'activités criminelles ». De nombreux Haïtiens considèrent la BSAP « comme une menace de premier plan pour la stabilité du pays ». CSNU, *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti présenté en application de la résolution 2700 (2023)*, ¶¶ 53, 65, 83-85, UN Doc. S/2024/704* (30 septembre 2025), <https://docs.un.org/fr/S/2024/704> ; Valéry Félix, *Le commissariat de Ouanaminthe attaqué par des agents de la BSAP*, Le Nouvelliste (21 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255411/le-commissariat-de-ouanaminthe-attaque-par-des-agents-de-la-bsap> (En avril, des agents de la BSAP ont attaqué le poste de police de Ouanaminthe, « en représailles à l'arrestation de l'un de leurs collègues par des policiers de l'unité Polifront, agissant sur mandat d'un juge d'instruction ») ; Radio Télé Galaxie, X (30 décembre 2024), <https://x.com/rtvgalaxie/status/1873834319862432171> (rapportant sur des altercations entre des agents de la BSAP et des policiers dans la commune de Lascabobas après que des agents de la BSAP aient violemment battu un policier) ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), notes 17, 49 et texte associé.

¹³⁹ Jacqueline Charles, *Le Conseil présidentiel de Haïti confirme le recours à des mercenaires dans la lutte contre les gangs*, Miami Herald (21 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article309130295.html> (« La présence de mercenaires étrangers dans la lutte anti-gang en Haïti et le manque de transparence autour de ces acteurs, notamment l'ancien directeur de Blackwater, Erik Prince, et les règles d'engagement, suscitent des inquiétudes tant au sein du pays que dans les milieux internationaux. ») ; Pabst, *Erik Prince envoie ses mercenaires en Haïti. Qu'est-ce qui pourrait mal tourner ?* (6 juin 2025) (Brian Concannon, directeur exécutif de l'IJDH : « Envoyer des mercenaires pour exécuter des gens . . . ce sera exactement comme [les interventions de] l'ONU [dans le passé]. Cela continuera à saper l'État de droit et le tissu social et ne fera que multiplier les rebonds et les effets trampoline, aggravant la violence des gangs. » (citations internes omises). À l'heure de la rédaction de la présente mise à jour, aucune mention n'a été faite de mécanismes de surveillance des droits humains ou de responsabilisation pour contrôler les fonctions de ces acteurs privés.

¹⁴⁰ *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶¶ 55, 71 (« Les armes et les munitions restent très prisées par . . . les sociétés de sécurité privées et les groupes d'autodéfense. Cette situation contribue à alimenter le trafic d'armes. . . . Dans plusieurs de ses rapports, le Groupe d'experts s'est inquiété du manque de contrôle des autorités haïtiennes sur les nombreuses sociétés de sécurité privées présentes dans le pays et sur leurs stocks d'armes. ») ; Muggah, *Haïti sombre sous le poids des armes et de l'argent* (12 mai 2025) (« Certains groupes criminels se procuraient des armes illégales auprès de sociétés de sécurité privées. ») ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶¶ 13, 47 (« Malgré l'embargo sur les armes, certaines entreprises de sécurité privées opérant en Haïti continuent de se procurer des armes et des munitions, contribuant ainsi à leur trafic vers Haïti. Selon le Groupe d'experts, une grande partie du matériel utilisé par les entreprises privées est acquis illégalement et finit régulièrement entre les mains des gangs. ») ; CSNU, *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti présenté en application de la résolution 2700 (2023)* (30 septembre 2024), ¶¶ 53, 65 ; voir également notes 469-475.

¹⁴¹ Juhakenson Blaise et al., *Haïti fait appel aux forces controversées du BSAP pour lutter contre les gangs ; les critiques mettent en garde contre les abus passés*, Haitian Times (16 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/16/protected-area-agents-eager-to-fight-gangs-but-their-role-remains-unclear/> (mentionnant des préoccupations exprimées par des défenseurs des droits humains et des dirigeants politiques au sujet du recrutement de la BSAP, « qui pointent du doigt les origines obscures de la brigade, l'incohérence de sa structure de commandement et l'absence de normes de formation comme de sérieux signaux d'alarme ») ; Muggah, *Haïti sombre sous le poids des armes et de l'argent* (12 mai 2025) (« Certaines entreprises paient des chefs locaux pour obtenir un 'passage sûr' dans les quartiers contrôlés par les gangs. »)

¹⁴² Le mouvement civil d'autoprotection - appelé à l'origine *Bwa Kale*, qui signifie « bâton pelé » ou, en argot, « pas de pitié » - a été lancé en avril 2023 par des habitants de Port-au-Prince. Le mouvement s'est depuis étendu à d'autres départements. Jacqueline Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense*, Miami Herald (3 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article307519886.html?tbref=hp> ; BINUH,

Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025 (30 avril 2025), p. 11 ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 5.

¹⁴³ Widlore Mérancourt & Amanda Coletta, *Autrefois, les vigilants combattaient les gangs d'Haïti. Aujourd'hui, il est difficile de les distinguer les uns des autres*, Washington Post (6 juillet 2025), <https://www.washingtonpost.com/world/2025/07/06/haiti-vigilante-self-defense-gangs/> (« Les victimes, les analystes, les militants des droits humains et les responsables de l'ONU affirment qu'ils commettent de plus en plus les mêmes exactions [que les groupes armés], y compris à l'encontre des enfants, aggravant ainsi l'anarchie dans ce pays ravagé par la crise. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 16 (« Ces groupes constituent souvent les derniers mécanismes de sécurité dans de nombreuses régions, mais ils portent atteinte aux droits humains fondamentaux, notamment le droit à la vie et le droit à un procès équitable, tout en alimentant la violence, qui prend la forme d'attaques de représailles menées par les gangs. ») ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (selon une source proche de l'ONU, « Bwa Kale gagne de plus en plus de force ; nous assistons à une multiplication des lynchages et des attaques, notamment en coordination avec des membres [de la police haïtienne], qui ont eux aussi désespérément besoin de soutien ») (citations internes omises) ; NU – Haut-Commissariat aux droits de l'homme (NU HCDH), *Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme s'inquiète de l'aggravation de la violence et de l'expansion des gangs* (13 juin 2025), <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2025/06/haiti-un-human-rights-chief-alarmed-widening-violence-gangs-expand-reach?sub-site=HRC> (« Alors que les forces de l'ordre peinent à rétablir la sécurité, des groupes d'autodéfense prennent les choses en main, ce qui entraîne encore davantage de violations des droits humains. ») (citations internes omises) ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 8 (« Au cours de la période couverte par le rapport, les abus commis par des groupes d'autodéfense et des foules non organisées se sont multipliés. Cette recrudescence s'est produite dans un contexte d'augmentation des violations des droits de l'homme liées à la violence des gangs et à l'incapacité des forces de l'ordre à protéger la population. »).

¹⁴⁴ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 16 (rapportant au moins 101 personnes tuées par des groupes de « défense » entre le 15 avril et le 20 juin) ; Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025) (rapportant que des groupes armés de « défense » ont tué au moins 55 personnes lors d'un massacre en mai) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 11, 14 (« [A]u moins 189 personnes [ont été tuées entre janvier et mars], accusées d'appartenir aux gangs ou d'avoir commis des délits de droit commun. ») ; voir également HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : Au moins 1 haïtien tué, blessé ou enlevé chaque heure en 2024* (8 janvier 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44014-haiti-flash-au-moins-1-haitien-tue-blesse-ou-enleve-chaque-heure-en-2024.html> (« En 2024, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 315 lynchages de membres de gangs et de personnes prétendument associées à ceux-ci ») ; note 282.

¹⁴⁵ Mérancourt & Coletta, *Autrefois, les vigilants combattaient les gangs d'Haïti. Aujourd'hui, il est difficile de les distinguer les uns des autres* (6 juillet 2025) (« Les méthodes utilisées par les vigilants pour déterminer qui est ou n'est pas membre d'un gang peuvent être arbitraires. Dans certains cas, selon les analystes, des groupes d'autodéfense ont attaqué des personnes en raison de leur coiffure ou parce qu'elles avaient des visages inconnus. Mary Rose Kesner Auguste Ducena, directrice de programme au Réseau national de défense des droits humains, a déclaré que le réseau avait reçu des informations faisant état de personnes tuées ou torturées par des milices parce qu'elles ne portaient pas de papiers d'identité, ce qui est courant dans un pays où la violence des gangs a contraint plus de 1,3 million de personnes à quitter leur domicile, souvent sans avoir le temps de rassembler leurs objets de valeur ou leurs documents. ») ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 8 (« Ces groupes [d'« autodéfense »] ont pris pour cible non seulement les membres présumés de gangs et leurs familles, mais aussi les personnes qu'ils soupçonnaient d'avoir commis des crimes. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 8, 12 (« [D]es groupes d'autodéfense ont ciblé les familles des membres de gangs ou leurs proches. ») ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (« Le simple fait de se promener dans la rue sans papiers d'identité peut suffire à éveiller les soupçons. ») ; Charles, *La police haïtienne et kenyane prennent le contrôle d'une ville rurale - puis la victoire se transforme en carnage* (13 décembre 2024) (Après l'attaque de Petite Rivière par des groupes armés en décembre, « un groupe dit de défense des citoyens a mené ses propres attaques à coups de machettes et de couteaux contre des membres présumés de gangs et leurs sympathisants », mais « aucune considération n'a été accordée... au fait que certaines personnes étaient innocentes ou que les victimes avaient été contraintes par les gangs » ; parmi les victimes figuraient « un vendeur de spaghettis de longue date qui vendait des repas dans la communauté et un footballeur populaire qui, alors qu'il était interrogé par la police, a été brûlé vif par des membres du groupe d'autodéfense, à la grande horreur de sa famille, qui a regardé la scène en vidéo... "Il y avait des gens avec des liens criminels avec les gangs, mais il y avait aussi des gens qui étaient victimes de vendettas personnelles." ») ; voir également Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025) (Selon Bertide Horace, qui travaille avec le groupe militant Commission de dialogue, de réconciliation et de conscientisation pour sauver l'Artibonite, « ils n'attaquent jamais le gang, c'est toujours la population qui finit par payer le prix ») (citations internes omises) ; GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti - Partie 2 : Riposter* (30 avril 2025), à 32:50 (L'expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti affirme que les groupes d'« autodéfense » font office de « juge, jury et bourreau » et qu'« il y a eu des cas de femmes soupçonnées d'avoir été membres d'un gang, [ou] compagnes... d'un membre ou d'un chef de gang, [et] qui ont été tuées »).

¹⁴⁶ Voir, par exemple, Mérancourt & Coletta, *Autrefois, les vigilants combattaient les gangs d'Haïti. Aujourd'hui, il est difficile de les distinguer les uns des autres* (6 juillet 2025) (des membres d'un groupe « d'autodéfense » ont embusqué un journaliste de Radio Galaxie et ont continué à le retenir même après qu'il se soit identifié comme journaliste.) ; Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025) (une membre du groupe militant Commission de dialogue, de réconciliation et de conscientisation pour sauver l'Artibonite a reçu de multiples menaces de mort en raison de ses critiques publiques contre les actions criminelles des groupes d'« autodéfense ») ; Luxama, Coto & Sanon, *Les journalistes en Haïti bravent les balles et la censure pour couvrir des violences sans précédent* (3 avril 2025) (des civils armés manifestant contre l'insécurité à Canapé Vert ont attaqué au moins dix journalistes qui couvraient la manifestation) ; Henriot

Dorcent, *La résistance populaire haïtienne se renforce peu à peu*, Haïti Liberté (26 mars 2025), <https://haitiliberte.com/la-resistance-populaire-haitienne-se-renforce-peu-a-peu/>. Selon les informations communiquées par Pascale Solages, cofondatrice de l'organisation féministe haïtienne Nègès Mawon, des membres du personnel de son organisation ont été visées par un groupe 'd'autodéfense' alors qu'elles menaient une enquête communautaire. Mme Solages a déclaré que le groupe 'd'autodéfense' pensait que ses employées étaient des membres d'un groupe armé, alors qu'elles portaient des t-shirts et des badges les identifiant comme membres du personnel de Nègès Mawon. Ces t-shirts et badges leur ont finalement sauvé la vie, selon Mme Solages, qui a raconté qu'au lieu de les tuer sur-le-champ, le groupe 'd'autodéfense' a emmené les employées au poste de police et les a forcées à attendre là jusqu'à l'arrivée de leur supérieur. La police a déclaré aux membres du personnel qu'ils n'auraient pas dû se trouver dans la communauté et n'a pris aucune mesure contre le groupe 'de défense', illustrant à la fois les liens entre la police et les groupes 'de défense' et le désintérêt de la police pour la protection des défenseurs des droits humains. Solages a également relaté un autre incident, au cours duquel l'une de ses collaboratrices a dû être cachée dans un refuge et a finalement été contrainte de quitter Port-au-Prince après avoir été harcelée sur les réseaux sociaux, où elle était accusée d'appartenir à un groupe armé, ce qui l'a mise en danger face aux groupes d'autodéfense'. Là encore, la police a refusé d'enregistrer sa plainte. Voir également notes 151-153.

¹⁴⁷ Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025) (L'attaque a été menée par « sept groupes différents de communautés voisines qui ont uni leurs forces. . . Les habitants de Préal auraient été pris pour cible parce qu'ils avaient refusé de payer la brigade locale pour les protéger des gangs ou de payer pour franchir les postes de contrôle. Ils avaient également refusé de former leurs propres brigades d'autodéfense. ») ; Louis Chadrac, *Des dizaines de paysans massacrés à Préval dans l'Artibonite* (21 mai 2025), <https://lenouvelliste.com/article/256377/des-dizaines-de-paysans-massacres-a-preval-dans-lartibonite>.

¹⁴⁸ Voir, par exemple, Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025) ; Mérancourt & Coletta, *Autrefois, les vigilants combattaient les gangs d'Haïti. Aujourd'hui, il est difficile de les distinguer les uns des autres* (6 juillet 2025) ; voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 22 (rapportant que « un . . . poste de police situé dans le département de la Grande-Anse a été pris d'assaut par une foule à la suite d'allégations d'emploi de la force excessif par la police. »).

¹⁴⁹ Mérancourt & Coletta, *Autrefois, les vigilants combattaient les gangs d'Haïti. Aujourd'hui, il est difficile de les distinguer les uns des autres* (6 juillet 2025) (« Au-delà du problème immédiat de torture, d'exécutions sommaires et de traitements cruels, inhumains ou dégradants infligés à la population . . . il existe une menace à plus long terme : les armes utilisées aujourd'hui resteront en circulation et pourraient alimenter la même violence des gangs à laquelle nous sommes déjà confrontés. ») (citations internes omises) ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 55 (notant que « [l]es armes et les munitions restent très prisées par . . . les groupes d'autodéfense. Cette situation contribue à alimenter le trafic d'armes. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 37 (rapportant que « selon certaines informations, des brigades de vigilance ou des groupes dits d'« autodéfense » utiliseraient des armes à feu illégales de gros calibre et des armes improvisées. »).

¹⁵⁰ La violence extrajudiciaire et les harcèlements des groupes d'auto-défense entravent la capacité des organisations de la société civile à fonctionner et à apporter leur soutien, ce qui est particulièrement problématique car ces organisations sont souvent les seules à fournir des services dans de nombreuses régions. Voir notes 146, 261.

¹⁵¹ Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025) (« Les brigades . . . ont reçu indirectement l'aval des responsables gouvernementaux qui continuent à appeler à un "mariage" entre la population et la police pour repousser la progression des groupes armés. "Les brigades, qui en fait sont une réponse au désespoir de la population, peuvent être considérées comme des forces auxiliaires non officielles des forces de l'ordre et un prolongement du pouvoir de l'État", a déclaré [Romain] Le Cour Grandmaison [analyste haïtien au GI-TOC]. 'Cela reflète le flou qui existe entre les forces publiques et les groupes informels. La complaisance des autorités risque . . . de susciter la création d'autres brigades.' ») ; Charles, *La police haïtienne et kenyane prennent le contrôle d'une ville rurale - puis la victoire se transforme en carnage* (13 décembre 2024) ; voir, par exemple, John Smith Justin, *Défense contre les attaques armées : une analyse sur les brigades de vigilance*, Le Nouvelliste (26 juin 2025), <https://lenouvelliste.com/article/257586/defense-contre-les-attaques-armes-une-analyse-sur-les-brigades-de-vigilance> (« Pour [le maire de Port-au-Prince] Youri Chevy, les brigadiers jouent un grand rôle en termes de soutien avec les forces de l'ordre pour permettre aux citoyens de vaquer à leurs occupations. . . 'Parfois, ils sont plus efficaces que les policiers parce qu'ils connaissent parfaitement les quartiers. Ils sont mieux placés pour contrôler l'entrée des personnes suspectes dans les zones.' . . . Chevy assure travailler sur un plan d'enregistrement des brigadiers de sa commune afin de renforcer la confiance de la population dans cette force d'autodéfense. Aussi, il promet qu'ils bénéficieront d'une formation et seront bientôt rémunérés pour leur travail. ») ; Charles, *Des milliers de personnes manifestent contre les gangs en Haïti alors que le Vatican est informé du meurtre de deux religieuses* (2 avril 2025) (rapportant sur une manifestation contre la crise sécuritaire « organisée par un officier de police affecté à l'unité spécialisée au sein du palais présidentiel et qui dirige la soi-disant brigade d'autodéfense citoyenne de Canapé-Vert »).

¹⁵² Mérancourt & Coletta, *Autrefois, les vigilants combattaient les gangs d'Haïti. Aujourd'hui, il est difficile de les distinguer les uns des autres* (6 juillet 2025) (rapportant que les groupes 'de défense' « bénéficient du soutien de responsables, notamment du procureur général de la capitale », et que certains « comptent parmi leurs membres des policiers en activité ou à la retraite. ») ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶¶ 47-49 ; Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025) (« Les brigades sont en contact avec les forces de police et combattent à leurs côtés. Certaines, comme celle du quartier Canapé-Vert à Port-au-Prince, sont dirigées par des officiers de police. ») ; Alterpresse, *Haïti-Criminalité : Des policiers et des brigadiers tués dans des affrontements avec les gangs à Port-au-Prince* (Apr. 24, 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31638> (rapportant sur « [u]ne intervention policière, accompagnée de civils armés, membres de brigades de vigilance du quartier voisin de Canapé Vert, se serait soldée par des morts et blessés des deux côtés ») ; HRW, *Haïti : l'escalade de violence met la population en grave danger* (17 avril 2025), <https://www.hrw.org/fr/news/2025/04/17/haiti-lescalade-de-violence-met-la-population-en-grave-danger> ; Dorcent, *La résistance populaire haïtienne se renforce peu à peu* (26 mars 2025) (« La bourgeoisie haïtienne, le gouvernement et la PNH ont transformé

en armes de nombreux justiciers qui tenaient les barricades en leur fournissant argent, armes, munitions et gilets pare-balles. ») ; Global Centre for the Responsibility to Protect, *Haiti* (14 mars 2025), <https://www.globalr2p.org/countries/haiti/> ; HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : Au moins 1 haïtien tué, blessé ou enlevé chaque heure en 2024* (8 janvier 2025) ; voir également Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (« Un policier haïtien, qui a également demandé à rester anonyme, a déclaré que la situation anarchique poussait de nombreux policiers frustrés à simplement 'éliminer' tout ennemi potentiel. Ils disent : « Il n'y a pas de prison, il n'y a pas de système judiciaire ». Alors, dès qu'ils attrapent quelqu'un, ils le tuent ou le livrent à la population Bwa Kale', a-t-il déclaré. 'La règle est que tout doit être éliminé, car il n'y a pas d'autre moyen de se débarrasser des suspects qui viennent de quartiers hors la loi.' »).

¹⁵³ Charles, *La police haïtienne et kenyane prennent le contrôle d'une ville rurale - puis la victoire se transforme en carnage* (13 décembre 2024) ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 7 (« Si ces groupes offrent une protection à la population et incarnent une forme de reconstruction du tissu social, ils opèrent en dehors de tout cadre légal, contribuant à la fragmentation territoriale et à l'érosion de la confiance des citoyens dans la protection de l'État. ») ; voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 15 (« La capacité accrue des gangs basés à Port-au-Prince de lancer des attaques dans les départements du Centre et de l'Artibonite et le long des principaux axes de circulation dans le département du Sud-Est (en particulier près de la ville frontalière de Seguin), associée à la présence croissante de groupes d'autodéfense dans les départements où la présence policière est limitée, pourrait entraîner un affaiblissement notable de l'autorité de l'État. ») ; Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025) (Bertide Horace, de la Commission de dialogue, de réconciliation et de conscientisation pour sauver l'Artibonite, déclare : « Les gens ont peur de dénoncer les [groupes d'« autodéfense »] parce que la police les a légitimés et que le système judiciaire les a légalisés. »).

¹⁵⁴ Voir, par exemple, Mérancourt & Coletta, *Autrefois, les vigilants combattaient les gangs d'Haïti. Aujourd'hui, il est difficile de les distinguer les uns des autres* (6 juillet 2025) (« 'Les gens croient en ces brigades d'autodéfense en raison de la faiblesse du système judiciaire, mais en réalité, ces brigades finiront par se transformer en gangs', a déclaré Marie Yolène Gilles, directrice exécutive de l'organisation de défense des droits humains Fondasyon Je Klere. . . Le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime a déclaré la semaine dernière que plusieurs de ces groupes étaient en collusion avec des gangs. L'année dernière, les Nations Unies ont rapporté que le chef de gang Jimmy « Barbecue » Chérizier avait soutenu les milices de Solino dans leur combat contre l'un de ses rivaux, ce qui témoigne de leur puissance. ») ; Charles, *Les décapitations dans une église soulignent une menace croissante en Haïti : les brigades d'autodéfense* (3 juin 2025). La dynamique est bien connue : bon nombre des groupes armés qui infligent actuellement des violences à la population ont commencé comme des groupes civils de « défense ». Mérancourt & Coletta, *Autrefois, les vigilants combattaient les gangs d'Haïti. Aujourd'hui, il est difficile de les distinguer les uns des autres* (6 juillet 2025) (« Après la chute de la dictature de François « Papa Doc » Duvalier et de celle de son fils Jean-Claude (« Baby Doc ») en 1986, des hordes ont attaqué les membres présumés des Tonton Macoutes, les forces paramilitaires qui ont imposé leur règne brutal. Selon les analystes, bon nombre des gangs qui terrorisent actuellement le pays ont vu le jour dans les années 2000 sous la forme de groupes d'autodéfense pour protéger les quartiers contre la violence. »).

¹⁵⁵ RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), p. 22 (« En protégeant les conseillers présidents inculpés dans le scandale de corruption de la BNC pour abus de fonction, sollicitation de pots-de-vin et corruption passive, en continuant à blanchir les caisses de l'État, s'octroyant à titre de frais, les montants alloués au renseignement et à l'intelligence et en décidant de ne pas se conformer à la Loi en vue de reprendre le processus vicié et corrompu ayant abouti à l'octroi frauduleux du marché de restauration de la PNH, le CPT ainsi que le gouvernement de transition se sont montrés inaptes à tenir cette grande promesse faite à la société haïtienne d'assainir les finances publiques, d'engager le pays sur les rails de la transparence et de lutter contre la corruption au sein de l'administration publique. ») ; NU-HCDH, *Haïti : une action immédiate est nécessaire pour remédier à la crise des droits humains* (27 février 2025), <https://www.ohchr.org/fr/stories/2025/02/haiti-immediate-action-needed-address-human-rights-crisis> (rapportant que « [l]es crimes, dont les violations graves des droits de l'homme et les atteintes à ces derniers, sont commis en toute impunité, en partie à cause de la corruption et d'une mauvaise gouvernance. Cela a conduit la population à avoir très peu confiance dans leurs institutions »).

¹⁵⁶ GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 10 (« L'incapacité de l'État à remettre en cause la souveraineté criminelle exacerbe la crise institutionnelle et alimente la domination des gangs en tant que modèle de gouvernance parallèle. . . C'est l'une des clés de compréhension de la crise haïtienne : les criminels opèrent toujours au sein de l'écosystème politico-criminel, et non en dehors. ») ; RNDDH, *30^{ème} anniversaire de la Police nationale d'Haïti (PNH) : le RNDDH salue la lutte des policiers.ères pour le rétablissement de la sécurité* (12 juin 2025), ¶ 47 (« [S]oulign[ant] . . . le danger que représente pour la démocratie, ce procédé selon lequel des autorités politiques pilotent une équipe appelée à mener des opérations spéciales visant à déloger des bandits armés qui, pendant plusieurs années, ont été utilisées par des autorités politiques, en vue de gagner le pouvoir ou de s'y maintenir. ») ; voir également ICG, *Une transition en panne : politique et violence en Haïti* (19 février 2025), p. 10 (Le Crisis Group met en garde contre le fait que la collusion entre les acteurs étatiques et les groupes armés empêchera la tenue d'élections libres et équitables.)

¹⁵⁷ RHI News, *Haïti – Viv Ansanm et Gran Grif désignés organisations terroriste : le CPT fragilisé par les révélations de Magalie Habitant sur Louis Gérard Gilles...* (13 mai 2025), <https://www.rhinews.com/politique/haïti-viv-ansanm-et-gran-grif-designes-organisations-terroriste-le-cpt-fragilise-par-les-revelations-de-magalie-habitant-sur-louis-gerald-gilles/> (rapportant sur des liens présumés entre Louis Gérard Gilles, membre de l'accord du 21 décembre et membre du CPT, et la coalition armée *Viv Ansanm*) ; Rezo Nodwes, *Haïti : le Conseil présidentiel de transition visé par une plainte pour corruption, impunité et collusion avec les gangs armés terroristes* (12 mai 2025), <https://rezonodwes.com/?p=357306> (En mai, une coalition d'organisations de la société civile a déposé une plainte formelle contre les membres du CPT, les accusant, entre autres, de complicité avec des groupes armés) ; RHI News, *«Haïti sous la menace d'un coup d'État orchestré par «Viv Ansanm» et alliés : collusion entre gangs armés et pouvoir pour le contrôle du pays, selon Pierre Espérance»...* (28 mars 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haïti-sous-la-menace-dun-coup-detat-orchestre-par-viv-ansanm-et-allies-collusion-entre-gangs-armes-et-pouvoir-pour-le-contrôle-du-pays-selon-pierre-espe/> (Le directeur exécutif du RNDDH, Pierre Espérance, a

affirmé que le PHTK – représenté au CPT par l'Accord du 21 décembre – et Pitit Desalin soutiennent une tentative de coup d'État orchestrée par *Viv Ansanm* ; voir également RHI News, “*Le pays a besoin d’une large concertation pour la mise en place d’un gouvernement provisoire*”, selon Me Sonet Saint-Louis... (16 avril 2025), <https://www.rhinews.com/politique/le-pays-a-besoin-dune-large-concertation-pour-la-mise-en-place-dun-gouvernement-provisoire-selon-me-sonet-saint-louis/> (Le juriste constitutionnel haïtien Sonet Saint-Louis estime que l'inaction du CPT face aux groupes armés « est le signe que ‘Haïti est piégée’ dans un système de complicité et de calcul politique. »). Comme indiqué précédemment, quatre des sept membres votants proviennent d'organisations ayant des liens attestés avec des groupes criminels. Il s'agit notamment « d'affiliés du Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK), connu pour sa corruption, ses liens avec des gangs et son contrôle d'Haïti depuis une douzaine d'années [l'accord du 21 décembre] ; des partisans de l'ancien Premier ministre par intérim Claude Joseph, qui a servi le dernier président du PHTK [EDE/RED] ; des partisans de [l'ancien Premier ministre *de facto* Ariel] Henry [le Collectif du 30 janvier] ; et des alliés du putschiste Guy Philippe, qui a été condamné aux États-Unis pour blanchiment d'argent lié au trafic de cocaïne [Pitit Desalin] ». Pierre Espérance, *Des avions militaires américains en Haïti : les Haïtiens ne savent pas pourquoi*, Foreign Policy (13 juin 2024), <https://foreignpolicy.com/2024/06/13/haiti-gangs-violence-us-military-planes-international-security-mission-kenya/>. En janvier, trois de ces membres – représentant l'Accord du 21 décembre, le Collectif du 30 janvier et le parti EDE/RED – ont envoyé une lettre à la CARICOM plaidant en faveur d'une reconfiguration du CPT, ce qui a été largement interprété comme une légitimation de la coalition *Viv Ansanm*. Charles, *Les gangs haïtiens peuvent-ils contribuer à résoudre la crise politique ? Certains politiciens semblent le penser* (14 janvier 2025) (notant également que « [c]ertains observateurs politiques se demandent discrètement si le gouvernement cherche des moyens de négocier avec les gangs armés, compte tenu de certaines nominations récemment effectuées pour les mairies locales »).

¹⁵⁸ RHI News, *Haïti : Alix Didier Fils-Aimé accusé de freiner les opérations contre les chefs terroristes de Viv Ansanm*... (8 juin 2025), <https://www.rhinews.com/politique/haiti-alix-didier-fils-aime-accuse-de-freiner-les-operations-contre-les-chefs-terroristes-de-viv-ansanm/> (la source affirme également que « l’entourage du Premier ministre [est] composé d’anciens cadres liés à l’ancien régime, soupçonnés de profiter du chaos pour préserver leur influence. »)

¹⁵⁹ *Rapport périodique du Groupe d’experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 32 (« [U]n certain nombre de personnalités du monde politique et de la sécurité soutiennent les attaques [à Kenscoff], tentant ainsi d’utiliser les gangs pour prendre le pouvoir. . . . Pour les gangs, ces alliances sont destinées à assurer leur avenir et à leur permettre de poursuivre leurs activités en toute impunité. Pour les politiques, elles sont un moyen de gagner le soutien des électeurs dans de nombreux secteurs où sévissent les gangs, dans l’optique d’éventuelles élections. Des sources ont également évoqué la possibilité que l’alliance *Viv Ansanm* prenne le pouvoir par la force, avec le soutien d’acteurs du monde politique et du secteur de la sécurité. ») ; Muggah, *Haïti sombre sous le poids des armes et de l’argent* (12 mai 2025) (« Tant au pays qu’à l’étranger, l’élite haïtienne . . . fait semblant de prôner la réforme, alors même que nombre d’entre eux concluent en sous-main des accords avec des réseaux criminels afin de protéger leurs propres fiefs. ») ; Franklyn B. Geffrard, *Magalie Habitant, Prophane Victor, Eliinor Devallon : les mécanismes d’une collusion politique et médiatique avec les gangs de ‘viv ansanm’ dévoilés par des informations accablantes*, RHI News (14 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/magalie-habitant-prophane-victor-eliinor-devallon-les-mecanismes-dune-collusion-politique-et-mediatique-avec-les-gangs-de-viv-ansanm-devoiles-par-des-informations/> (« [L]’implication directe de Magalie Habitant, ancienne directrice du [Service National de Gestion des Résidus Solides] SNGRS ; de l’ancien député Prophane Victor ; et du directeur de la Caisse d’assistance sociale (CAS), Eliinor Devallon, dans un vaste réseau criminel soutenant la coalition ‘*viv ansanm*’ . . . démontrent que la compromission entre politiques et gangs en Haïti a franchi un seuil inédit. Ce n’est plus une tolérance implicite, mais une orchestration délibérée, un pacte souterrain structuré autour de personnalités publiques, de services administratifs, de dispositifs économiques et de réseaux armés. ») ; HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : Le Directeur du Bureau de la Douane de Belladère dément (Vidéo)* (9 mars 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44439-haiti-flash-le-directeur-du-bureau-de-la-douane-de-belladere-dement-video.html> ; (rapportant sur les accusations portées par le délégué du département du Centre contre le directeur du bureau de la douane de Belladère de trafic d’armes et de corruption) ; Juhakenson Blaise, *La police cible 16 personnalités ‘dangereuses’ liées à des gangs, dont d’anciens députés accusés de déstabiliser des régions d’Haïti*, Haitian Times (19 février 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/02/19/police-actively-seeking-two-ex-parliamentarians-for-alleged-gang-ties/> (Les autorités ont émis des mandats d’arrêt contre 16 personnes, dont l’ancien sénateur Nél Cassy – qui a également été sanctionné par les gouvernements canadien, américain et dominicain pour corruption et violations des droits humains – et l’ancien député de Kenscoff Alfredo Antoine, pour avoir aidé des membres de groupes armés qui ont attaqué Kenscoff) ; ONU Info, *Haïti : en prise avec les gangs, les autorités font face à des défis ‘immenses’* (22 janvier 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/01/1152376> (« un petit groupe d’individus composé d’anciens militaires haïtiens, d’agents des forces de l’ordre, de parlementaires et d’hommes d’affaires . . . utiliserai[t] le commerce de l’anguille pour blanchir les revenus de la drogue ») (citations internes omises) ; ONUDC, *La paix passe par la transformation : la lutte contre la corruption en Haïti* (2025), <https://www.unodc.org/unodc/frontpage/2025/February/peace-requires-transformation-the-fight-against-corruption-in-haiti.html> ; voir également Shaw & Le Cour Grandmaison, *Haïti traverse une crise politique et criminelle qui ne doit pas être ignorée* (29 avril 2025) (« Les liens entre les gangs et les responsables politiques ont permis aux chefs de gangs d’imposer des systèmes de racket à travers tout le pays. »)

¹⁶⁰ Au moment de la rédaction de la présente mise à jour, au moins 11 personnalités haïtiennes avaient été sanctionnées par des gouvernements étrangers pour collusion avec des groupes armés. Voir IJDH, *Sanctions internationales contre des personnes haïtiennes (décembre 2020 - présent)*, https://docs.google.com/document/d/1RG0k34CaID3QmxHt1XW-S_C8Aeyj9Vum1qkhtmiopdo/edit?tab=t.0 (dernière visite : 13 juillet 2025) ; voir également notes 476-488.

¹⁶¹ RHI News, *Haïti : l’insécurité criminelle alimente la faim – quand le terrorisme de Gran Grif et Viv Ansanm bloque l’accès à la nourriture dans un pays à genoux*... (13 juin 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haiti-linsecurite-criminelle-alimente-la-faim-quand-le-terrorisme-de-gran-grif-et-viv-ansanm-bloque-lacces-a-la-nourriture-dans-un-pays-a-genoux/> (accusant la PNH d’être « infiltrée à certains niveaux » par des groupes armés) ; Kervenson Martial, *La police haïtienne arrête dix personnes dans le cadre d’une répression croissante du trafic de drogue*, Haitian Times (13 juin 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/06/13/drug-marijuana-port-de-paix/> (examinant des preuves de la complicité de la police dans le

trafic de drogue) ; RNDDH, Communiqués de presse, [Multiplication des attaques armées contre la presse haïtienne : Le RNDDH rappelle aux autorités de la transition, leur promesse de sécurité](#) (17 mars 2025), ¶ 6 (« De nombreux agents.es de la PNH à qui il était reproché de faire partie des gangs armés ou d'être de connivence avec les bandits sont toujours à leur poste ») ; HRW, *Haïti : événements de 2024* (2025), <https://www.hrw.org/fr/world-report/2025/country-chapters/haïti> ; HRW, *Rétablir la sécurité, l'état de droit et la gouvernance démocratique en Haïti* (9 décembre 2024), <https://www.hrw.org/fr/news/2024/12/09/retablir-la-securite-letat-de-droit-et-la-gouvernance-democratique-en-haiti>.

¹⁶² [Rapport de l'ONUDC](#) (4 février 2025), ¶ 24 (« [A]u moins 1 000 armes à feu avaient été détournées des stocks de la police au cours des quatre dernières années. Des agents corrompus de la Police nationale fourniraient des armes à feu et des munitions aux gangs et aux réseaux criminels en Haïti. ») ; [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶¶ 61-64 ; NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 34.

¹⁶³ NU-HCDH, [Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme s'inquiète de l'aggravation de la violence et de l'expansion des gangs](#) (13 juin 2025) ; [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 46 (rapportant plus de 556 personnes tuées par la police entre le 3 mars et le 5 juin 2025) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), pp. 5, 12 (notant que « les opérations policières menées contre les gangs, ainsi que les exécutions impliquant des membres de la police, ont causé 56 pour cent des [1 617] décès et des blessures documentés » entre le 1^{er} janvier et le 31 mars) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 21 (apportant 702 personnes tuées par la police lors d'opérations contre des groupes armés entre janvier et mars) ; NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 28 (rapportant au moins 2 012 personnes tuées lors d'opérations policières entre le 24 février et le 4 avril).

¹⁶⁴ [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 46 (rapportant que 40 % des 556 personnes tuées par la police entre le 3 mars et le 5 juin n'étaient pas affiliées à des groupes armés) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 21 (« On estime que 79 % des victimes appartenaient à un gang, tandis que 21 % étaient de simples membres de la population. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 12 (« 82 pour cent [des victimes] étaient associés aux gangs, tandis que les 18 pour cent restant étaient des membres de la population, touchés par des balles perdues alors qu'ils se trouvaient dans les rues ou dans leurs habitations. ») ; NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶¶ 28-29 (rapportant que 73 % des victimes étaient affiliées à des groupes armés, tandis que 27 % « ont été touchées alors qu'elles n'étaient pas impliquées dans des actes de violence, souvent par des balles perdues alors qu'elles se trouvaient dans la rue ou à leur domicile », avec des incidents documentés où « la police a tiré des coups de feu depuis ses véhicules blindés dans des zones où les gens marchaient ou vendaient des marchandises dans les rues »).

¹⁶⁵ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 27 (« Il s'agit d'exécutions sommaires et de faits lors desquels les mesures de précaution prises pour protéger les civils se sont avérées insuffisantes. »).

¹⁶⁶ Coletta, Mérancourt & Baran, [Haïti recourt à des drones armés dans sa lutte contre les gangs](#) (10 avril 2025) (« Les analystes, les travailleurs humanitaires et d'autres groupes de défense des droits humains... affirment que leur utilisation dans Port-au-Prince, la capitale densément peuplée d'Haïti, attise un conflit déjà explosif, met en danger les civils, complique l'acheminement de l'aide humanitaire et pourrait constituer une violation du droit international. ») ; voir également Press Lakay, *Haïti-Crise : Fritz A. Jean confirme un manque de coordination entre la task-force et la PNH* (21 juin 2025), https://presslakay.net/?p=61851#google_vignette (discutant du « manque de coordination entre la task-force et la PNH dans l'utilisation des drones kamikazes », comme confirmé par le président du CPT, Fritz Alphonse Jean) ; Shuldiner, [Les frappes de drones ébranlent les gangs en Haïti, mais soulèvent des questions juridiques et stratégiques](#) (24 juin 2025) (« Dans de nombreuses zones où opèrent les gangs, vivent également des civils », a ajouté [le rédacteur en chef d'AyiboPost, Widlore] Mérancourt. 'Je peux confirmer que des civils ont été blessés [lors d'attaques de drones] – cette information provient de témoignages fournis par des professionnels de santé et concerne notamment des femmes et des enfants.' »).

¹⁶⁷ Voir, par exemple, Dorcent, [La résistance populaire haïtienne se renforce peu à peu](#) (26 mars 2025).

¹⁶⁸ Voir notes 354-356.

¹⁶⁹ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 27 (rapportant 89 cas vérifiés d'exécutions extrajudiciaires ayant fait 165 morts – dont 13 enfants- et 37 blessés ; sur les 89 cas répertoriés, 67 ont eu lieu en 2024 et 22 en 2025) ; voir également BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 13 (rapportant 65 exécutions extrajudiciaires, dont 50 par la police et 15 par le commissaire du gouvernement à Miragoâne, Jean Ernest Muscadin, qui a exécuté au moins 57 personnes dans les communes de Nippes et de Les Cayes depuis 2022) ; NU-HCDH, [Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme s'inquiète de l'aggravation de la violence et de l'expansion des gangs](#) (13 juin 2025) ; [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶¶ 50-52, 54 (« En 2024, les unités de police spécialisées ont été responsables de 281 exécutions sommaires (251 hommes, 22 femmes et 8 enfants). ... Le 7 février 2025, six agriculteurs de la commune de Petite-Rivière-de-l'Artibonite, dont un garçon de 15 ans, ont été arrêtés et ultérieurement exécutés par des policiers. ») ; Martial, [La peur et l'indignation envahissent le nord-ouest d'Haïti après la police a été accusée d'avoir tué un homme d'affaires haïtien-américain](#) (29 avril 2025) (la police a été accusée d'avoir brutalement exécuté un homme d'affaires haïtien-américain dans le département du Nord-Ouest) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 21 (« Selon certaines informations, des agents de la police nationale auraient exécuté sommairement 49 personnes soupçonnées d'appartenir à un gang qui n'étaient pas armées et ne participaient pas aux violences ainsi que des personnes incapables, au moment de leur arrestation, de présenter une pièce d'identité. ») ; NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 29 ; Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), p. 23 (les garçons adolescents courent particulièrement le risque d'être pris pour cible par la police pour des exécutions extrajudiciaires).

¹⁷⁰ BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), pp. 16-17.

¹⁷¹ RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶ 114; voir, par exemple, Juhakenson Blaise, *Une manifestation antigang bloque Port-au-Prince ; la police tire des gaz lacrymogènes*, *Haitian Times* (3 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/03/haitian-capital-violence-port-au-prince-anti-gang/> (La police a utilisé des gaz lacrymogènes et des balles réelles contre des manifestants à Port-au-Prince en mars et avril. « Ces manifestations ont fait au moins un mort et au moins trois blessés par balles de la police. »); Charles, *Des milliers de personnes manifestent contre les gangs en Haïti alors que le Vatican est informé du meurtre de deux religieuses* (2 avril 2025); Alterpresse, *La Pnh réprime de nouvelles mobilisations contre la criminalité en Haïti* (28 mars 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31545>; Dorcent, *La résistance populaire haïtienne se renforce peu à peu* (26 mars 2025); Roberson Alphonse, *Le PM Fils-Aimé réagit après la manifestation contre l'insécurité*, *Le Nouvelliste* (20 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254383/le-pm-fils-aime-reagit-apres-la-manifestation-contre-linsecurite>; Jean Junior Celestin, *Tension et manifestations à Port-au-Prince ce jeudi*, *Le Nouvelliste* (20 février 2025), <https://lenouvelliste.com/article/253499/tension-et-manifestations-a-port-au-prince-ce-jeudi>.

¹⁷² *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 53 (rapportant 32 enquêtes sur 40 policiers entre octobre et décembre 2024, dont seuls 4 étaient impliqués dans des violations des droits humains; parmi ces enquêtes, 9 ont été menées à terme, 25 ont donné lieu à des mesures administratives et une seule a abouti à des poursuites pénales); BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 21 (« Entre janvier et mars, l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti a ouvert 22 enquêtes contre 13 officiers... comprennent neuf affaires de violations des droits humains ainsi que des cas d'exécutions extrajudiciaires mettant principalement en cause des unités de police spécialisées. Six enquêtes ouvertes antérieurement ont été menées à terme, à la suite de quoi il a été recommandé le renvoi de trois policiers et le placement de quatre autres en congé sans solde. En avril, ces recommandations n'avaient pas encore été suivies d'effet. Deux de ces dossiers ont été renvoyés devant les juridictions pénales. »); BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 18 (« [Entre janvier et mars,] l'IGPNH a ouvert 67 enquêtes sur les 96 incidents, impliquant potentiellement un usage potentiellement illégal de la force par la police, qui lui avaient été transmis par le SDH au cours du dernier trimestre de l'année 2024... Aucune enquête n'a été finalisée au 31 mars. »); NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶¶ 35-36 (« Selon les informations recueillies par le HCDH au cours de la période de référence, seulement 23 cas de violations des droits de l'homme impliquant des policiers ont été examinés par l'Inspection générale de la police, dont seulement 3 ont été transmis au système judiciaire en vue de poursuites... Un exemple frappant de ce manque de responsabilisation est l'exécution de deux patients de Médecins Sans Frontières (MSF) par des éléments présumés de la police le 11 novembre 2024... En février 2025, l'IGPNH n'avait toujours pas conclu son enquête sur ces violations présumées, et aucune personne n'avait été tenue pour responsable »); voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 22 (« Depuis son lancement en juin 2023, le travail de vérification des antécédents des policiers n'a guère progressé. Alors que les antécédents de 923 policiers et agents administratifs devaient être vérifiés, seulement six enquêtes sur les antécédents ont été menées. »); HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : Au moins 1 haïtien tué, blessé ou enlevé chaque heure en 2024* (8 janvier 2025) (« La Police Nationale d'Haïti, avec le soutien de la communauté internationale, devrait également renforcer son mécanisme de surveillance pour demander des comptes aux policiers qui seraient impliqués dans des violations des droits humains. »).

¹⁷³ ONUDC, *La paix passe par la transformation : la lutte contre la corruption en Haïti* (2025); NU-HCDH, *Haïti : une action immédiate est nécessaire pour remédier à la crise des droits humains* (27 février 2025); voir également ICG, *Une transition en panne : politique et violence en Haïti* (19 février 2025), p. 5 (« le CPT a lui-même été discrédité par des allégations de corruption et des tensions croissantes entre ses membres et les groupes ayant participé au sommet de la Jamaïque. »).

¹⁷⁴ Transparency International, *Indice de perception de la corruption : Haïti*, <https://www.transparency.org/en/cpi/2024/index/hti> (dernière visite: 13 juillet 2025).

¹⁷⁵ RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶¶ 17-19 (Le salaire mensuel des membres du CPT – 225 000 gourdes (environ 1 700 dollars américains) – ne représente que 2 % de leur « allocation » mensuelle, qui comprend des postes tels que 75 000 gourdes (environ 570 dollars américains) pour les « frais pour remplir le réfrigérateur », 3 500 000 gourdes (26 600 dollars américains) pour « petit-déjeuner et lunch », et 2 500 000 gourdes (environ 19 000 dollars américains) pour la « carte de débit »; ils s'octroient également des allocations spéciales pouvant atteindre 5 500 000 gourdes (environ 41 900 dollars américains) pour les vacances et les occasions spéciales.); Kettia JP Taylor, *Conseil Présidentiel de Transition : les conjoints des membres rémunérés 500 000 gourdes par mois sans aucune fonction*, *Haiti Infos Pro* (5 avril 2025), <https://haitiinfospro.com/conseil-presidentiel-de-transition-les-conjoints-des-membres-remunerer-500-000-gourdes-par-mois-sans-aucune-fonction/> (rapportant que ces « allocations » mensuelles sont « soigneusement dissimulées sous différents libellés budgétaires » et comprennent « une enveloppe de 500 000 gourdes [environ 3 800 dollars américains] destinée au 'conjoint' de chaque conseiller », dont aucun n'occupe une fonction publique officielle, et « 450 000 gourdes supplémentaires [environ 3 400 dollars américains] pour une 'deuxième résidence', une prime injustifiable dans un pays où des milliers de familles vivent dans des camps précaires ou dorment à la belle étoile »). Dans un pays où près de la moitié de la population vit avec moins de 2,15 dollars américains par jour, ces chiffres sont ahurissants. Voir note 295.

¹⁷⁶ RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶ 82 (« [L]es conseillers présidents considèrent comme des frais propres à eux octroyés, les montants alloués au renseignement. En effet, ils se partagent le montant disponible et reçoivent, chaque mois, cinq-millions (5 000 000) de gourdes chacun. En dépit des nombreux appels à eux lancés par la société haïtienne en général et par des organisations de la société civile en particulier, les invitant à renoncer à ce montant, rien n'y fait. »); Charles, *Budgets de la police et de l'armée haïtiennes en hausse dans le cadre du « budget de guerre », mais l'augmentation globale reste modeste* (16 avril 2025) (« Le Conseil... a été critiqué pour avoir utilisé dans le budget rectificatif 2024-2025 des fonds destinés aux services de renseignement pour financer ses salaires. »); Taylor, *Conseil Présidentiel de Transition : les conjoints des membres rémunérés 500 000 gourdes par mois sans aucune fonction* (5 avril 2025) (« [L]es fonds réservés aux services de renseignement de l'État, censés renforcer la lutte contre l'insécurité, sont eux aussi redistribués entre les membres du Conseil... Ce détournement légal de fonds publics par le CPT ne fait l'objet d'aucune enquête, d'aucun audit, d'aucune interpellation »).

officielle ») ; voir également Prensa Latina, *Une autre personnalité politique haïtienne accusée de corruption* (22 mai 2025), <https://www.plenglish.com/news/2025/05/22/another-figure-in-haitis-political-life-accused-of-corruption/> (Plusieurs organisations de défense des droits humains ont accusé Frinel Joseph, membre observateur du CPT, d'avoir détourné des fonds destinés aux services de renseignement.)

¹⁷⁷ Les trois membres impliqués sont Smith Augustin (représentant EDE/RED), Louis Gérard Gilles (représentant l'Accord du 21 décembre) et Emmanuel Vertilaire (représentant Pitit Desalin). Les trois sont accusés d'avoir sollicité 760 000 dollars du président de la Banque Nationale de Crédit de l'époque en échange de quoi ils lui auraient permis de conserver son poste de président de la banque. BINUH, *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 5-7, UN Doc. S/2024/742 (15 octobre 2024), https://digitallibrary.un.org/record/4064139/files/S_2024_742-FR.pdf.

¹⁷⁸ *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 79 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 17 ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 25.

¹⁷⁹ Voir RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶ 81 (« [L]e traitement de ce dossier par la Justice ainsi que le comportement du CPT renseignent sur l'absence manifeste de volonté de cette structure à respecter ses engagements en matière de lutte contre la corruption »).

¹⁸⁰ RHI News, *Haïti – Lutte contre la corruption : L'ULCC transmet six nouveaux rapports accablants à la justice, ECC salue 'un pas important malgré l'inertie judiciaire'...* (14 mai 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haiti-lutte-contre-la-corruption-lulcc-transmet-six-nouveaux-rapports-accablants-a-la-justice-ecc-salue-un-pas-important-malgre-linertie-judiciaire/> (parmi les institutions impliquées figurent la Direction départementale des impôts du Centre, l'Office de la Protection du Citoyen (OPC), l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité (OFATMA), la Direction de l'immigration et de l'Émigration, ainsi que plusieurs Centres de Réception et de Livraison de Documents d'Identité (CRLDI)) ; Juhakenson Blaise, *L'unité anti-corruption d'Haïti découvre près de 2 millions de dollars de fonds publics détournés*, Haitian Times (12 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/12/ulcc-targets-three-former-government-officials-for-corruption/> (« totalisant plus de \$987 000 de pertes publiques ») ; RHI News, *'Soupçons de corruption, gestion illicite de fonds publics, et entrave à la justice' : révélations accablantes de l'ULCC sur la gestion du CRLDI de Saint-Marc...* (11 mai 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/soupcons-de-corruption-gestion-illicite-de-fonds-publics-et-entrave-a-la-justice-revelations-accablantes-de-lulcc-sur-la-gestion-du-crl-di-de-saint-marc/> (« avec des accusations multiples de corruption, de mauvaise gestion financière, de favoritisme, de racket organisé et d'obstruction au processus judiciaire ») ; Michelson Césaire, *Scandale de corruption à l'OPC : 16,5 millions de gourdes auraient été détournées pour des voyages fictifs*, Le Nouvelliste (8 mai 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255996/scandale-de-corruption-a-lopc-165-millions-de-gourdes-auraient-ete-detournees-pour-des-voyages-fictifs> ; Alterpresse, *Haïti – Accusations de corruption au Ministère de la jeunesse : le regroupement Ecc demande une enquête sur la ministre Niola Devalis Octavius* (4 juillet 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31904> (un rapport de l'ECC a accusé la ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique d'abus de pouvoir, des irrégularités financières et le non-respect des procédures administratives) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 27 (en février, un tribunal a émis un mandat d'arrêt contre l'ancien directeur général de l'Office national d'assurance-vieillesse, accusé de « passation illégale de marchés publics, d'abus de fonction, de détournement de biens publics. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 53 (« La corruption dans l'administration douanière fait partie des grands sujets de préoccupation. Selon le FMI, il existe une différence de 50 % entre la valeur des biens exportés de la République dominicaine vers Haïti et la valeur déclarée des biens importés par Haïti depuis la République dominicaine. ») ; Michelson Césaire, *Un avis de recherche lancé contre Renan Hédouville, ancien Protecteur du citoyen*, Le Nouvelliste (14 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254193/un-avis-de-recherche-lance-contre-renan-hedouville-ancien-protecteur-du-citoyen> (L'ULCC a accusé l'ancien responsable de l'OPC « de passation illégale de marchés publics, d'abus de fonction, de détournement de biens publics et d'entrave au bon fonctionnement de la justice ») ; Juhakenson Blaise, *Deux anciens et un actuel hauts fonctionnaires haïtiens arrêtés pour corruption*, Haitian Times (11 février 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/02/11/two-former-haitian-officials-arrested-for-corruption/> (examinant la corruption au sein de l'Office national d'assurance, du Programme national de cantine scolaire et de la Caisse d'assistance sociale) ; voir également *Haïti - Politique : Pluie de nominations diplomatiques sous pression politique* (8 juin 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45081-haiti-politique-pluie-de-nominations-diplomatiques-sous-pression-politique.html> (rapportant sur des allégations du président *pro tempore* du CPT, Fritz Alphonse Jean, et du ministre des Affaires étrangères, Harvel Jean-Baptiste, selon lesquelles certaines nouvelles nominations diplomatiques auraient été effectuées sous la pression politique de membres du CPT et du Premier ministre) ; Alterpresse, *Haïti-Cpt- Polémique : Vives répliques entre les autorités de transition après les accusations de Fritz Jean sur des nominations diplomatiques jugées abusives* (10 juin 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31814>.

¹⁸¹ NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 33 (« Les informations recueillies par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) indiquent l'existence d'une corruption passive au sein de l'institution policière, ce qui pourrait compromettre son efficacité dans la lutte contre la disponibilité des armes à feu et des munitions, ainsi que contre les activités des gangs. . . . [L]a Banque mondiale a signalé que la police exigerait au moins 200 dollars par conteneur aux opérateurs économiques pour fournir des services d'escorte aux convois transportant des marchandises à travers les zones contrôlées par les gangs ») ; RHI News, *Scandale de corruption dans l'attribution d'un marché public : ECC exige l'annulation et des sanctions...* (21 mars 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/scandale-de-corruption-dans-lattribution-dun-marche-public-ecc-exige-lannulation-et-des-sanctions/> (L'Ensemble Contre la Corruption (ECC) a dénoncé une « corruption massive, de collusion entre soumissionnaires et d'un manque criant de transparence » d'un important contrat de services de restauration de la police) ; CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025), p. 4.

¹⁸² Voir notes 210-211 (discutant la création de la nouvelle unité et des préoccupations de la société civile quant à son efficacité).

¹⁸³ [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶¶ 80-82 (« En novembre 2024, le tribunal criminel de Hinche (département du Centre) a condamné un inspecteur de la Direction générale des impôts à quatre ans de prison pour détournement de biens publics à l'issue d'une enquête menée par l'Unité de lutte contre la corruption du pays. . . . [E]n février 2025, la Police nationale d'Haïti a également arrêté l'ancien directeur général de l'Office national d'assurance-vieillesse pour détournement de fonds publics. Bien que l'Unité de lutte contre la corruption continue d'enquêter sur des affaires très médiatisées, seules deux poursuites de ce type ont abouti en 20 ans. ») ; RHI News, [Haïti – Lutte contre la corruption : L'ULCC transmet six nouveaux rapports accablants à la justice, ECC salue 'un pas important malgré l'inertie judiciaire'...](#) (14 mai 2025) (« [D]e 2006 à 2024, plus d'une centaine de rapports d'enquête ont été transmis à la justice par l'ULCC et l'UCREF, mais seulement trois jugements ont été rendus à ce jour. ») ; Blaise, [L'unité anti-corruption d'Haïti découvre près de 2 millions de dollars de fonds publics détournés](#) (12 mai 2025) (« Malgré l'ampleur de ces infractions, l'ULCC met en garde contre le fait que le système judiciaire haïtien a rarement donné suite à ces accusations. Entre 2004 et 2024, l'agence a soumis 87 rapports recommandant des poursuites pénales. Une seule affaire a abouti à une condamnation, tandis que quatre ont été classées sans suite, dont une par non-lieu. ») ; NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 37 (« Les condamnations pour corruption sont extrêmement rares et les mécanismes nationaux de lutte contre la corruption et de responsabilisation manquent de ressources ») ; RNDDH, [Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques](#) (28 février 2025), ¶ 16 ; Blaise, [Deux anciens et un actuel hauts fonctionnaires haïtiens arrêtés pour corruption](#) (11 février 2025). Mais voir BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 17 (« Entre janvier et mars, plusieurs représentants ou anciens représentants de l'administration publique ont été visés par des poursuites judiciaires, pour des actes présumés de corruption. »).

¹⁸⁴ GI-TOC, [Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti – Partie I : La mort d'un président](#) (22 avril 2025), à 53:42 ; Invité.e, [La lutte pour Haïti, un documentaire sur le mouvement PetroCaribe](#), AyiboPost (10 novembre 2024), <https://ayibopost.com/opinion-la-lutte-pour-haiti/>.

¹⁸⁵ Alterpresse, [Assassinat de Jean Dominique : Le mutisme persistant de la Cour d'appel de Port-au-Prince et de la plus haute Cour d'Haïti](#) (3 avril 2025) ; RHI News, [Haïti – Lutte contre la corruption : L'ULCC transmet six nouveaux rapports accablants à la justice, ECC salue 'un pas important malgré l'inertie judiciaire'...](#) (14 mai 2025) ; HaïtiLibre, [Haïti - FLASH : Au moins 1 haïtien tué, blessé ou enlevé chaque heure en 2024](#) (8 janvier 2025) ; voir également Aljany Narcisus, [Les habitants de Madan Sara, en Haïti, sont victimes d'extorsion et de violence de la part des gangs](#), Haitian Times (9 mars 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/03/09/haiti-women-rights-fight-in-freefall/> (L'avocate, féministe et militante des droits humains Fabigaëlle Liboiron déclare : « La violence systémique en Haïti n'est pas une coïncidence mais le reflet d'un système qui normalise l'injustice. ») (citations internes omises).

¹⁸⁶ Voir note **Error! Bookmark not defined.** (examinant des questions liées à sa promulgation).

¹⁸⁷ Ministère de l'Economie et des Finances, [Budget de la République, Décret établissant le budget rectificatif de la République d'Haïti – exercice 2024-2025](#), p. 11 (24 avril 2025) <https://www.mef.gouv.ht/budgets/lois> (le secteur de la justice représente seulement 1,9 % du budget général de la République).

¹⁸⁸ NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 20 (faisant état d'attaques contre des tribunaux par des groupes armés) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#), ¶ 40, UN Doc. S/2025/28 (13 janvier 2025), http://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_du_sg_de_lonu_sur_la_situation_en_haiti_13_janvier_2025.pdf (« Les institutions judiciaires pâtissent fortement de la violence des gangs, en raison de l'insécurité généralisée et des attaques délibérées visant à rendre les locaux et les infrastructures inopérants. »)

¹⁸⁹ Michelson Césaire, [Relocalisé, le tribunal de première instance de Port-au-Prince n'existe que de nom](#), Le Nouvelliste (22 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255508/relocalise-le-tribunal-de-premiere-instance-de-port-au-prince-nexiste-que-de-nom> (à cause d'une combinaison de problèmes liés à l'insécurité, d'un sous-financement chronique et d'un dysfonctionnement général, le tribunal de première instance de Port-au-Prince « a connu plusieurs années sans siège correctionnel, sans l'organisation d'assises criminelles, pas de siège civil », laissant « les justiciables . . . livrés à eux-mêmes ») ; NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 37 ; HRW, [Haïti : événements de 2024](#) (2025) ; voir également RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#), ¶¶ 45-49, 54, 60-62 (7 novembre 2024), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/11/7-Rap-Justice-2023-2024-Prisons-07Nov2024.FR_.pdf (énumérant les attaques et menaces contre les tribunaux à travers Haïti en 2024).

¹⁹⁰ RNDDH, [Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques](#) (28 février 2025), ¶ 13 (« Pour l'année judiciaire 2023-2024, seuls quinze (15) des dix-huit (18) Tribunaux de première instance du pays ont organisé des audiences criminelles au cours desquelles deux-cent-quarante-et-une (241) personnes seulement ont été jugées »).

¹⁹¹ Césaire, [Relocalisé, le tribunal de première instance de Port-au-Prince n'existe que de nom](#) (22 avril 2025).

¹⁹² RNDDH, [Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays](#) (25 avril 2025), ¶¶ 71-73 (les locaux ne sont toujours pas équipés d'électricité, d'ordinateurs, de ventilateurs ou de climatisation, et « aucun espace n'est aménagé pour la garde-à-vue » ; la décision de transférer la Cour et le Bureau du Procureur dans ces locaux pour une période de neuf mois a été prise malgré un rapport du Conseil supérieur de la magistrature concluant « que l'espace n'est pas approprié pour accueillir le tribunal ») ; Césaire, [Relocalisé, le tribunal de première instance de Port-au-Prince n'existe que de nom](#) (22 avril 2025) (« Le doyen du tribunal de première instance de Port-au-Prince, Me Bernard Saint-Vil . . . [déclare] 'On ne peut pas planifier les audiences puisque les salles ne sont pas aménagées pour la circonstance. On n'a pas encore les moyens pour recevoir les justiciables.' . . . "C'est une véritable catastrophe ici", déclare

Jusnel Jean, avocat au Barreau de Port-au-Prince. 'La justice est livrée à elle-même. Le ministère de la Justice, qui dispose du budget d'investissement, n'a rien fait pour redorer le blason de la justice. . . . Les commissaires garant de l'ordre social ne peuvent pas siéger pour entendre les partis en toute sérénité. Il n'y a pas de conditions adéquates pour le fonctionnement du tribunal. . . . On est à la fin du mois d'avril, les démarches ne montrent pas qu'une seule audience sera organisée au tribunal par manque de structure. ») ; Michelson Césaire, *Insécurité : le tribunal de première instance de Port-au-Prince quitte Port-au-Prince et s'installe à Delmas*, Le Nouvelliste (24 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254510/insecurite-le-tribunal-de-premiere-instance-de-port-au-prince-quitte-port-au-prince-et-sinstalle-a-delmas>. En raison de l'insécurité, le Tribunal a été contraint de déménager à plusieurs reprises au cours des dernières années. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 29 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 15 ; voir également HRW, *Haïti : événements de 2024* (2025) (« [P]eu de mesures ont été prises pour . . . relocaliser [les tribunaux] ou assurer la sécurité des fonctionnaires judiciaires. »).

¹⁹³ RHI News, *Réforme judiciaire et crise du personnel : 'le RENAMAH interpelle les autorités sur l'effondrement des tribunaux haïtiens'...* (23 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/reforme-judiciaire-et-crise-du-personnel-le-renamah-interpelle-les-autorites-sur-leffondrement-des-tribunaux-haitiens/> (« [D]es dizaines de tribunaux de paix sont actuellement sans juge ou avec un effectif réduit à un ou deux magistrats. . . . La situation est tout aussi préoccupante au niveau des juridictions de première instance et des cinq cours d'appel du pays. . . . Dans certaines cours d'appel, l'effectif ne suffit plus pour organiser des audiences régulières, et plusieurs tribunaux risquent de fermer complètement leurs portes d'ici juin 2025. »)

¹⁹⁴ HRW, *Haïti : événements de 2024* (2025) ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 37.

¹⁹⁵ NU-HCDH, *Dialogue interactif avec le Haut-Commissaire et l'expert sur la situation des droits humains en Haïti*, p. 3 (28 mars 2025), <https://gchr.org/wp-content/uploads/2025/02/HC-Report-on-Haiti.pdf> ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶¶ 37-38 (« [D]es rapports mettent en évidence un manque continu d'indépendance au sein du pouvoir judiciaire⁴¹ et des pressions exercées par des figures influentes, ce qui mine l'intégrité du système juridique et érode la confiance du public dans sa capacité à appliquer la loi de manière équitable »). La corruption est également un des principaux facteurs contribuant aux évactions de prison. Voir note 218.

¹⁹⁶ Les arrestations en janvier de l'ancien député de Petite-Rivière en Artibonite, Prophane Victor, et de l'ancienne directrice du Service national de gestion des déchets solides, Magalie Habitant, pour leurs liens présumés avec des groupes criminels et pour corruption, constituent des exceptions rares dans un contexte où ceux qui ont des liens avec des groupes politiques ou armés se soustraient souvent à toute responsabilisation. Juhakenson Blaise, *Un ancien député et ancien directeur haïtien arrêté dans le cadre d'une enquête sur la crise des gangs*, Haitian Times (14 janvier 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/01/14/ex-lawmaker-arrested-in-investigation-probe-for-alleged-gang-ties/> (notant que Victor fait l'objet depuis 2019 d'accusations crédibles de collusion avec des groupes armés, notamment le groupe *Gran Grif*, largement responsable de l'escalade de la violence dans le département de l'Artibonite) ; AP News, *La police haïtienne arrête un ancien député accusé depuis longtemps d'armer des gangs pour influencer les élections* (13 janvier 2025), <https://apnews.com/article/haiti-prophane-victor-arrested-gang-violence-ec37d1b677f8ffe4b98a8fc01e793af5> ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 14 ; voir également IJDH, *Sanctions internationales contre des personnes haïtiennes (décembre 2020 - présent)* (dernière visite: 13 juillet 2025) (Victor a été sanctionné par la République dominicaine, le Canada, les États-Unis et l'ONU, entre autres pour son soutien à des groupes armés.).

¹⁹⁷ Parmi les exemples les plus marquants, figurent le chef du groupe armé Jimmy Chérizier et les anciens responsables gouvernementaux Fednel Monchery et Joseph Pierre Richard Duplan, qui restent tous en liberté malgré les accusations portées contre eux pour leur implication dans le massacre de La Saline en 2018. Voir note 209.

¹⁹⁸ Prison Insider, *Haïti : à l'origine des évactions* (4 mars 2025), <https://www.prison-insider.com/articles/a-l-origine-des-evactions> ; AP News, *La police haïtienne arrête un ancien député accusé depuis longtemps d'armer des gangs pour influencer les élections* (13 janvier 2025) ; voir, par exemple, HaïtiLibre, *Haïti - Justice : Le juge Merlan Bélabre suspendu pour 3 mois par le CSPJ* (19 janvier 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44095-haiti-justice-le-juge-merlan-belabre-suspendu-pour-3-mois-par-le-cspj.html> (Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) a suspendu pour trois mois le juge Merlan Bélabre, souvent critiqué pour ses décisions de libération « discutables », après qu'il eut ordonné la libération d'un directeur d'école accusé d'avoir violé et enceinté une fille de 14 ans.)

¹⁹⁹ Voir HaïtiLibre, *Haïti - Actualité: Zapping...* (22 juin 2025) (l'avocat et ancien président de la Chambre de commerce des Cayes, Pierre Antoine Borgat, a été assassiné dans son bureau le 19 juin) ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶¶ 80-82 (« Les parties intéressées qui sont considérées comme influentes compromettent souvent le déroulement des poursuites [pour corruption] en menaçant les procureurs et les juges qui n'agissent pas en leur faveur. ») ; RHI News, *Haïti : le cabinet de Me Guerby Blaise attaqué et pillé par des membres de 'Viv Ansanm'...* (10 juin 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haiti-le-cabinet-de-me-guerby-blaise-attaque-et-pille-par-des-membres-de-viv-ansanm/> (Des membres de la coalition *Viv Ansanm* ont attaqué l'un des rares cabinets d'avocats encore en activité à Port-au-Prince, rouant de coups l'avocat et volant des dossiers confidentiels, du matériel électronique, des effets personnels et du mobilier.).

²⁰⁰ NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 38.

²⁰¹ Blaise, *Les Haïtiens rejettent le projet de constitution par crainte de fragmentation et d'affaiblissement de la démocratie* (9 juin 2025) ; RHI News, *Avant-projet de Constitution haïtienne : 'le pouvoir judiciaire rétrogradé à une simple autorité', dénonce le professeur Sonet Saint-Louis...* (2 juin 2025), <https://www.rhinews.com/politique/avant-projet-de-constitution-haitienne-le-pouvoir-judiciaire-retrograde-a-une-simple-autorite-denonce-le-professeur-sonet-saint-louis/> (Le professeur de droit constitutionnel Sonet Saint-Louis dénonce le fait que le texte proposé « élimine le pouvoir judiciaire comme pouvoir souverain » et le rabaisse à une simple autorité dépourvue de légitimité démocratique.) (citations internes omises).

²⁰² RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶ 7-8, 13 (seules 16

personnes ont été condamnées pour des crimes sexuels au cours de l'année judiciaire 2023-2024, par rapport au nombre considérable de crimes sexuels commis) ; voir également notes 268-269.

²⁰³ GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti - Partie 2 : Riposter* (30 avril 2025), à 27:30 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), pp. 15-16 (rapportant qu'aucun suspect n'a été arrêté en lien avec l'attaque des groupes armés contre Wharf Jérémie, et qu'un seul individu a été arrêté en lien avec les attaques contre Kenscoff, et qu'« aucune action n'a été posée par le parquet de Port-au-Prince pour enquêter sur ces attaques et identifier leurs auteurs ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 77 ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 39 (« Les procédures juridiques contre les personnes suspectées de violations et d'abus des droits de l'homme n'ont constamment pas donné lieu à des procès ou des condamnations. . . . L'impunité enracinée demeure prévalente concernant les meurtres commis par des gangs possédant des armes à feu ainsi que leurs présumés complices. ») ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 53 ; GI-TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 14 ; HRW, *Haïti : événements de 2024* (2025) ; BINUH, *Communiqué de presse - Le rapport d'enquête des Nations Unies porte à 207 le nombre de personnes exécutées par le gang de Wharf Jérémie* (23 décembre 2024) ; Solages, *La vie et la mort d'une femme haïtienne déplacée* (18 décembre 2024) (Une femme dont la fille a été tuée, vraisemblablement par un policier (ou peut-être un ex-policier), « n'a pas porté plainte car elle ne croyait pas que cela changerait quoi que ce soit. « Je sais qui a tué ma fille, mais il n'y a pas de justice en Haïti. » ») ; voir également notes 474-475 (discutant de l'absence de progrès dans diverses affaires de trafic d'armes en Haïti).

²⁰⁴ Plus de quatre ans après l'assassinat de l'ancien président Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, l'enquête haïtienne sur son meurtre reste inefficace et entravée par le dysfonctionnement judiciaire. Evens Sanon & Dánica Coto, *Le président haïtien a été assassiné il y a quatre ans. Les questions entourant sa mort restent sans réponse*, AP News (16 juin 2025), <https://apnews.com/article/haïti-president-killed-moise-investigation-court-judge-3292934f132e2da95a72b147c33550e9> (« Pas un seul des suspects emprisonnés en Haïti n'a été jugé après avoir été inculpé pour le meurtre du président Jovenel Moïse. . . . La violence des gangs, des menaces de mort et un système judiciaire en ruine ont bloqué une enquête en cours marquée par des altercations et des échanges tendus entre les suspects et les juges. ») ; RHI News, *L'audience des suspects dans l'assassinat de Jovenel Moïse à nouveau reportée à huitaine...* (13 janvier 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/audience-des-suspects-dans-l-assassinat-de-jovenel-moise-a-nouveau-reportee-a-huitaine/> ; voir également Pierre-Richard Luxama, Dánica Coto & Evens Sanon, *Les juges enquêtant sur l'assassinat du président haïtien en 2021 interrogent un ancien Premier ministre*, AP News (25 juin 2025), <https://apnews.com/article/haïti-jovenel-moise-claude-joseph-interrogated-court-7dd8d33366c043b92751034ca6922efa> (L'ancien Premier ministre par intérim Claude Joseph a comparu devant le tribunal en juin dans le cadre de l'enquête ; l'épouse du président Moïse, Martine Moïse, et l'ancien chef de la police Léon Charles n'ont jusqu'à présent pas donné suite aux récentes convocations du tribunal.)

²⁰⁵ Dorval a été abattu devant son domicile quelques heures après avoir dénoncé publiquement la gestion du pays par le gouvernement PHTK. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 15 ; Roberson Alphonse, *Meurtre de Me Monferrier Dorval : un nouveau juge se retire*, Projet d'information Canada-Haïti (5 décembre 2023), <https://canada-haiti.ca/content/murder-me-monferrier-dorval-new-judge-steps-aside>.

²⁰⁶ Des individus non identifiés ont abattu Charles et Duclair le 29 juin 2021. Quatre ans plus tard, l'affaire n'a toujours pas avancé. Freedom House, *Liberté dans le monde 2025 : Haïti* (2025), <https://freedomhouse.org/country/haïti/freedom-world/2025>.

²⁰⁷ Jeudy, le président de l'organisation de défense des droits LGBTQI+ Kouraj, a été retrouvé mort à son domicile le 25 novembre 2019. Freedom House, *Liberté dans le monde 2025 : Haïti* (2025) ; HRW, *Événements de 2022* (2023), <https://www.hrw.org/fr/world-report/2023/country-chapters/haïti>.

²⁰⁸ Invité.e, *La lutte pour Haïti, un documentaire sur le mouvement PetroCaribe* (10 novembre 2024).

²⁰⁹ NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 39 (notant l'absence de progrès dans les enquêtes sur les massacres de Grand Ravine (2017), La Saline (2018) et Bel Air (2019) ; « [e]n juillet 2024, le juge d'instruction a conclu son enquête et inculpé 30 personnes en relation avec le massacre de 2018 à La Saline, y compris des personnalités politiques et des chefs de gangs, sans qu'aucune condamnation n'ait eu lieu à ce jour »).

²¹⁰ HPN Info, *Publication du décret instituant deux nouveaux pôles judiciaires spécialisés dans le système pénal haïtien* (22 avril 2025), <https://www.hpinfo.com/post/publication-du-d%C3%A9cret-instituant-deux-nouveaux-p%C3%B4les-judiciaires-sp%C3%A9cialis%C3%A9s-dans-le-syst%C3%A8me-p%C3%A9nal-h> ; NU-HCDH, *Haïti : une action immédiate est nécessaire pour remédier à la crise des droits humains* (27 février 2025). Certaines mesures ont été prises en vue de la mise en place de ces unités : fin juin, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique a publié un avis de recrutement pour 10 nouveaux postes de substituts commissaire du gouvernement destinés aux unités judiciaires spécialisées. (Le Nouvelliste, *Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, Avis de Recrutement* (25 juin 2025), <https://drive.google.com/file/d/1DDPacwSwJk-giHmwS1chA-dAxuE4HVq/view?usp=sharing>), et le Barreau de Port-au-Prince a organisé des formations pour 150 avocats sur la manière de collaborer efficacement avec les nouvelles unités. (BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 30).

²¹¹ ECC et al., Communiqués de presse, *Publication par le pouvoir de transition du décret sur les pôles judiciaires spécialisés : des organisations condamnent l'ignorance délibérée des recommandations citoyennes* (2 mai 2025), <https://ecc-haiti.org/wp-content/uploads/2025/05/Communique-de-presse-Publication-par-le-pouvoir-de-transition-du-decret-sur-les-poles-judiciaires-specialises-des-organisations-condamnent-lignorance-deliberee-des-recommandations-citoyennes.pdf> (l'ECC, *Justice et Paix Haïti*, *Nègès Mawon*, *POHDH*, et *RNDDH* notent que le gouvernement n'a intégré aucune mesure « pour répondre efficacement aux défis structurels et aux besoins de réforme de la Justice haïtienne », démontrant « une absence totale de volonté d'établir et de maintenir un couloir de consultation, de dialogue et de collaboration avec les organisations de la société civile » ; et que « ce décret ne peut être perçu que comme une tentative de protéger les intérêts d'une élite au pouvoir plutôt que de servir la quête de

Justice du peuple haïtien car, en reconduisant un modèle déjà en échec depuis plusieurs décennies, le décret en question maintient l'impunité plutôt que d'y mettre fin ».)

²¹² Junior Jean Celestin, *Aucune prison fonctionnelle dans la zone métropolitaine, le ministre de la Justice tire la sonnette d'alarme*, Le Nouvelliste (5 mai 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255851/aucune-prison-fonctionnelle-dans-la-zone-metropolitaine-le-ministre-de-la-justice-tire-la-sonnette-dalarme> (Le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Patrick Péliissier, a déclaré que plus de 7 000 personnes sont incarcérées à travers le pays, ce qui dépasse largement la capacité des infrastructures disponibles) ; Charles, *« Nous sommes livrés à nous-mêmes » : les Haïtiens préviennent que la chute de Port-au-Prince est imminente*, (20 mars 2025) (908 personnes sont actuellement incarcérées dans la seule prison de Cap-Haïtien, dont la capacité est de 228 places ; une prison destinée à accueillir 80 mineurs héberge actuellement plus de 400 hommes, femmes et enfants.) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 38 (Le Centre de rééducation des mineurs en conflit avec la loi (CERMICOL) opère à « cinq fois la capacité prévue », accueillant 551 hommes, femmes et enfants).

²¹³ Sept des 21 prisons du pays, dont les trois plus grandes, sont hors service « du fait de dégâts importants liés aux gangs ». CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025), p. 2 ; voir également Celestin, *Aucune prison fonctionnelle dans la zone métropolitaine, le ministre de la Justice tire la sonnette d'alarme* (5 mai 2025) (« [D]e nombreuses prisons et commissariats servant de centres de détention dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince ont été détruits, incendiés ou sont passés sous le contrôle de bandes armées. Cette triste circonstance aggrave le problème carcéral », a déclaré le ministre [de la Justice et de la Sécurité publique], rappelant qu'il n'y a actuellement aucune prison dans la zone métropolitaine. ») ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 7.

²¹⁴ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 37. Cf. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 32 (rapportant 281%).

²¹⁵ Un rapport du RNDDH a révélé que « [d]ans le département de l'Ouest, les centres de rétention sont convertis en prison », les personnes y étant détenues « passent des jours, voire des mois en rétention, dans des cellules exigües, non-aérées et très peu éclairées », y compris après avoir été condamnées. Dans sept des dix commissariats de police inspectés par le RNDDH, l'organisation a signalé un manque de nourriture (« D[es] fois, ce sont des camarades de cellules qui partagent avec [leurs co-détenus] ce qui leur a été apporté, pour éviter qu'ils ne meurent de faim ») ; des conditions insalubres ; et des maladies endémiques parmi les personnes détenues dans les cellules de détention provisoire. Voir, en général, RNDDH, *Promiscuité, insalubrité, propagation de maladies contagieuses : le RNDDH exige le respect de la dignité humaine des personnes gardées dans les postes de police* (30 mai 2025), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2025/05/5-RapM-Commissariat-et-Sous-Commissariat-30Mai2025.FR_.pdf.

²¹⁶ RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶¶ 64-65 (« u lancement de l'année judiciaire 2024-2025, de nombreuses promesses d'intensification des audiences correctionnelles et criminelles sont faites par les chefs de juridiction. Cependant, seules quelques rares audiences criminelles sont à date réalisées dans certaines juridictions . . . N'ayant pas été planifiées sur la base du nombre de dossiers en souffrance, ces audiences n'ont aucun impact sur la situation juridique de la population carcérale. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 34 (des audiences criminelles sans l'assistance d'un jury ont été tenues à Croix-des-Bouquets et aux Cayes « afin de remédier à la détention provisoire prolongée », résultant en la poursuite de 132 accusés) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 19.

²¹⁷ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 37 (indiquant que, au 4 juin, 5 854 des 7 154 personnes incarcérées dans tout le pays étaient en détention provisoire) ; RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶ 65 (« [A]u 24 avril 2025, la population carcérale haïtienne est estimée à sept-mille-cent-vingt-huit (7128) prisonniers.ères dont . . . 82.17 % en attente de jugement ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 32 (« Au 2 avril, la population carcérale s'élevait à 7 045 détenus. . . . Sur ce total, 5 809 (82 %) sont des prévenus en détention provisoire prolongée et 1 236 des condamnés. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 17 (« Au 31 mars 2025, 7 613 personnes étaient détenues dans les prisons d'Haïti . . . Quatre-vingt-trois pour cent des détenus étaient en détention provisoire. ») ; voir également RHI News, *Réforme judiciaire et crise du personnel : 'le RENAMAH interpelle les autorités sur l'effondrement des tribunaux haïtiens'...* (23 avril 2025) (attribuant les taux élevés de détention provisoire prolongée à des problèmes de personnel judiciaire et au dysfonctionnement général du système judiciaire) ; O'Neill, *Violence, abus et famine en Haïti* (30 janvier 2025) (« Au moins quatre détenus sur cinq n'ont jamais été condamnés pour aucun crime. Ils attendent leur procès, certains depuis des années, et souvent pour des délits mineurs. »). Il convient de noter que le nombre réel de personnes actuellement en détention provisoire pourrait être légèrement inférieur à celui indiqué en raison de l'attaque menée par un groupe armé contre la prison de Mirebalais le 31 mars. Voir BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), note 35 ; Charles, *Des gangs attaquent un commissariat et une prison dans une ville du centre d'Haïti, plus de 500 détenus s'échappent* (31 mars 2025) (notant que seuls 65 des évadés avaient été présentés devant un juge et condamnés, les autres étant maintenus en détention provisoire ; cela correspond à peu près au taux national de détention provisoire.) ; note 220.

²¹⁸ Prison Insider, *Haïti : à l'origine des évasions* (4 mars 2025) (Selon Roberson Édouard, chercheur en sociologie et membre co-fondateur du Centre de recherche et d'échange sur la sécurité et la justice, « le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire qui génère une surpopulation carcérale et de mauvaises conditions de détention », combinées à la puissance des groupes armés et à la corruption des agents pénitentiaires, sont à l'origine du taux élevé d'évasions dans les prisons haïtiennes. « Plusieurs rapports font état de la collaboration ou la complicité de certains agents pénitentiaires aux initiatives de soulèvement de la prison. ») (citations internes omises) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 32 (« Les opérations de sécurité dans les prisons pâtiennent gravement de l'attrition croissante du personnel. On compte 716 gardiens de prison dans les 14 prisons en activité, avec un ratio de 11 prisonniers par gardien. »).

²¹⁹ Mishra, [En Haïti, l'ONU met en garde contre un « point de non-retour »](#) (21 avril 2025) (L'attaque contre la prison de Mirebalais était la cinquième évasion de prison en moins d'un an) ; voir également Charles, [Des gangs attaquent un commissariat et une prison dans une ville du centre d'Haïti, plus de 500 détenus s'échappent](#) (31 mars 2025) (« L'attaque contre la prison de Mirebalais a suivi le même schéma que les attaques d'il y a un an contre le pénitencier national dans la capitale et la prison civile de Croix-des-Bouquets dans sa banlieue. . . . 'Le même phénomène s'est répété et rien n'a été fait pour l'empêcher', a déclaré [la directrice du groupe de défense des droits humains Fondasyon Je Klere, Marie Yolene] Gilles.)

²²⁰ BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 11 (rapportant que l'attaque a permis l'évasion de 515 personnes, y compris des membres de gangs et des individus détenus dans le cadre d'une affaire de trafic d'armes) ; RNDDH, [Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays](#) (10 avril 2025), ¶ 12 (rapportant que 532 des 533 personnes détenues dans la prison se sont échappées ; la seule qui n'a pas réussi à s'échapper a été tuée par des membres du groupe armé) ; Evens Sanon & Dánica Coto, [Des gangs frappent au cœur d'Haïti alors que des centaines de personnes fuient sous les tirs nourris](#), AP News (31 mars 2025), <https://apnews.com/article/central-haiti-gangs-attack-mirebalais-saut-deau-8d93113d77c7ee5c7b505368f99bcef9> (rapportant qu'au moins 530 personnes se sont évadées) ; Charles, [Des gangs attaquent un commissariat et une prison dans une ville du centre d'Haïti, plus de 500 détenus s'échappent](#) (31 mars 2025) (rapportant que plus de 500 des 516 détenus de la prison se sont échappés).

²²¹ RNDDH, [Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays](#) (10 avril 2025), ¶ 7 (« Les véhicules qui étaient stationnés aux alentours et à l'intérieur de la prison ont été incendiés. Le matériel de bureau, le matériel informatique, les armes à feu, ont été emportés avant que feu soit mis dans des matelas des détenus.es. Ainsi, même si les dommages enregistrés par la structure du bâtiment sont moindres, l'espace est inutilisable en l'état. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 11 ; Charles, [Des gangs attaquent un commissariat et une prison dans une ville du centre d'Haïti, plus de 500 détenus s'échappent](#) (31 mars 2025).

²²² Alterpresse, [Femmes et filles en danger au Cermicol : L'alerte de la Pohdh en Haïti](#) (5 mai 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31668> (« Plus de 158 femmes et filles se retrouvent entassées dans deux espaces exigus et insalubres [au CERMICOL]. . . . Les détenues ne reçoivent qu'un seul repas par jour, sans valeur nutritive suffisante. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 17 ; Gérard Maxineau, [Six détenus s'évadent de la prison civile de Grande-Rivière du Nord](#), Le Nouvelliste (15 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255288/six-detenus-sevadent-de-la-prison-civile-de-grande-riviere-du-nord> (« [L]a prison civile du Cap-Haïtien ne dispose pas de nourriture pour les 905 détenus incarcérés ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (13 janvier 2025), ¶ 37 (l'insécurité empêche la livraison de la nourriture et des fournitures) ; voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 37 (« Une directive relative à la décentralisation de l'offre de produits alimentaires visant à améliorer les conditions désastreuses de détention, publiée le 24 mars par le Ministère de la justice et de la sécurité publique, n'a pas encore été appliquée. »).

²²³ Voir, par exemple, Maxineau, [Six détenus s'évadent de la prison civile de Grande-Rivière du Nord](#) (15 avril 2025) (Le chef de la prison de Cap-Haïtien a lancé « un appel d'urgence à toute la population de la ville pour venir en aide aux détenus de la prison » et a remercié « le commerçant Maurice Laroche qui a fourni . . . un lot de provisions alimentaires et de produits de première nécessité pour les détenus. ») ; Prison Insider, [Haïti : à l'origine des évasions](#) (4 mars 2025) (« Comme l'État n'a pas les moyens de nourrir adéquatement les personnes incarcérées, la famille est autorisée à apporter à manger. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶¶ 33, 35 (« Le système pénitentiaire haïtien dépend fortement de l'aide internationale pour ce qui est des soins de santé, de l'approvisionnement en nourriture, de la réinsertion sociale, de la reconstruction, de la formation du personnel et de l'équipement. L'administration pénitentiaire s'efforce actuellement de combler les déficits de financement. ») ; voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 37 (« En avril, le départ d'un important prestataire de santé non gouvernemental, qui assurait auparavant 4 000 consultations médicales par mois environ dans les prisons haïtiennes, a créé un vide énorme dans les services médicaux des prisons. »).

²²⁴ Prison Insider, [Haïti : à l'origine des évasions](#) (4 mars 2025).

²²⁵ Alterpresse, [Femmes et filles en danger au Cermicol : L'alerte de la Pohdh en Haïti](#) (5 mai 2025) (notant les rapports de tuberculose, de VIH/SIDA et d'autres maladies dont la propagation est exacerbée par le manque d'hygiène et par la malnutrition) ; Prison Insider, [Haïti : à l'origine des évasions](#) (4 mars 2025) (« Les ONG ne sont plus en mesure de fournir de soins et des cas de décès sont constatés, causés notamment par la faim, des maladies infectieuses et parasitaires. ») ; O'Neill, [Violence, abus et famine en Haïti](#) (30 janvier 2025) (« Port-au-Prince, Cap Haïtien, Fort Liberté, Les Cayes, Jérémie : toutes les prisons étaient identiques – conditions inhumaines, des rapports sur des prisonniers mourant de faim par manque de nourriture, des maladies contagieuses comme la tuberculose et la gale qui se propageaient avec très peu ou pas de soins médicaux. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (13 janvier 2025), ¶ 38 (« Fin novembre, une organisation haïtienne de défense des droits humains a dénoncé les conditions de détention désastreuses des prisons haïtiennes, en attirant l'attention sur l'état de santé déplorable de 18 hommes atteints de malnutrition sévère et de maladies de peau qui, en raison de leur état, avaient été libérés de la prison des Cayes (département du Nord). Bien que l'ONU ait demandé à des prestataires de services d'intervenir pour assurer un soutien médical et nutritionnel, le manque de moyens matériels n'a pas permis d'apporter l'aide nécessaire en temps voulu, entraînant la mort de deux détenus. »)

²²⁶ BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 17 ; voir également HRW, [Haïti : événements de 2024](#) (2025) (« Entre janvier et octobre [2024], 168 détenus sont décédés, la plupart de maladies étant liées à la malnutrition. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (13 janvier 2025), ¶ 37 (« De septembre à novembre [2024], 26 détenus sont décédés, principalement de maladies liées à la malnutrition, soit 60 % de moins qu'au cours des trois mois précédents (61 décès enregistrés) »). La décentralisation des opérations d'approvisionnement alimentaire par le

gouvernement et un projet d'un mois des ONG visant à améliorer la nutrition des personnes incarcérées auraient entraîné une baisse de la mortalité dans les prisons. BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 33.

²²⁷ Alterpresse, [Femmes et filles en danger au Cermicol : L'alerte de la Pohdh en Haïti](#) (5 mai 2025) (« Conçu pour accueillir 100 enfants, ce centre regroupe aujourd'hui des détenus transférés de plusieurs autres prisons détruites ou vandalisées par les gangs qui sèment la terreur en Haïti », avec au moins un cas « assimilable à une agression sexuelle » signalé.) ; Celestin, [Aucune prison fonctionnelle dans la zone métropolitaine, le ministre de la Justice tire la sonnette d'alarme](#) (5 mai 2025).

²²⁸ Alterpresse, [Femmes et filles en danger au Cermicol : L'alerte de la Pohdh en Haïti](#) (5 mai 2025) (Le POHDH constate qu'aucun réaménagement du centre de détention CERMICOL n'a été effectué et que le personnel n'a pas été renforcé, et que « [f]aute de moyens, les autorités n'ont pu isoler ou transférer la présumée agresseuse [dans un cas assimilable à une agression sexuelle] et faire le suivi approprié ».)

²²⁹ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 38 (« l'exécution de programmes de réadaptation efficaces [n'est pas possible] ») ; Prison Insider, [Haïti : à l'origine des évasions](#) (4 mars 2025).

²³⁰ Voir, par exemple, [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), Annexe 3, note 109 et texte associé (concluant que « [d]es cas de violence sexuelle sont monnaie courante » sur la base des rapports cités, les « [c]hiffres précis . . . étant difficiles à obtenir en raison de la sous-déclaration généralisée, des différents services fournis et des méthodologies de collecte de données incohérentes ».) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶¶ 53-54 (« [D]ans le cadre des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information sur les violences sexuelles liées aux conflits, le BINUH a recensé 364 faits concernant 378 personnes rescapées (348 femmes, 2 garçons et 28 filles). . . . De janvier à avril, les partenaires humanitaires ont signalé 2 697 cas de violence fondée sur le genre. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 48 (« D'octobre 2024 à février 2025, 347 incidents touchant 379 survivantes et survivants (315 femmes, 63 filles et 1 homme) ont été recensés dans le cadre des dispositifs de suivi, d'analyse et de communication de l'information sur les violences sexuelles. . . . En janvier et février, les acteurs humanitaires ont signalé 1 263 cas de violence sexuelle et fondée sur le genre. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 13 ; Mohor, [L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti](#) (28 janvier 2025) (« Ici, personne n'est à l'abri de la violence, mais son impact sur les femmes et les filles est disproportionné . . . Les données [sur les violences sexuelles] ne cessent de s'aggraver d'année en année ») ; Jacqueline Charles, *Human Rights Watch soutient la mission de maintien de la paix de l'ONU en Haïti mais formule des recommandations*, Miami Herald (9 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article296777549.html> (« Selon l'ONU, 4 000 femmes et filles ont déclaré avoir été victimes d'agressions sexuelles, y compris de viols collectifs ») ; voir également Quixote Center, *Webinaire sur le trafic d'armes en Haïti*, à 8:30 (29 avril 2025), https://www.youtube.com/watch?v=OwYxF_BzPBA (avec la participation de l'expert spécial des Nations Unies sur Haïti qui rapporte que « les cas de viols et de violences sexuelles sont littéralement hors normes ».)

²³¹ La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme stipulent clairement que le gouvernement est obligé de garantir les droits humains et la sécurité des femmes et des filles, y compris les droits (i) à l'égalité, (ii) à la non-discrimination, (iii) de vivre dans un climat libre de violence, (iv) à la pleine participation à la vie publique et (v) à l'accès à la justice et aux opportunités économiques. En outre, la résolution « Femmes, paix et sécurité » adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies reconnaît que la mise en avant du leadership des femmes et la prise en compte des besoins particuliers des femmes et des filles – notamment la lutte contre les VBG – sont indispensables pour assurer une consolidation de la paix et des transitions efficaces, compte tenu des données empiriques qui montrent que cette approche conduit à des résultats plus satisfaisants et durables sur les plans sécuritaire, politique et économique. Voir, par exemple, IJDH, *CSW69 - Événement parallèle : faire progresser les droits des femmes et des filles haïtiennes - document final* (mars 2025), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/CSW69-Parallel-Event-Advancing-the-Rights-of-Haitian-Women-Outcome-Documents-FINAL-FR.pdf> (« Le panel a exprimé sa confiance dans le fait que le travail de reconstruction d'Haïti et d'autonomisation des femmes et des filles haïtiennes peut être accompli. L'histoire d'Haïti, qui s'est libérée de l'esclavage, et les réalisations de son mouvement féministe sont la preuve de ce qu'il est possible de faire avec de meilleures pratiques, de meilleures politiques et quelques ressources. Plus précisément, elles ont parlé de la nécessité de centrer le leadership des femmes et les priorités féministes dans la transition d'Haïti. L'incapacité du gouvernement de transition haïtien et de ses partenaires internationaux à prendre au sérieux ces impératifs – incarnés dans l'agenda WPS adopté au niveau mondial – entrave la résolution de la crise. Il a été noté que le cadre politique pour une transition efficace et équitable peut aider à adopter de meilleures politiques, mais il est ignoré. S'appuyant sur son expertise mondiale et son mandat, la présidente du GTDAWG a en outre affirmé que le fait que les femmes soient extrêmement sous-représentées dans le gouvernement de transition d'Haïti "compromet considérablement les chances de parvenir à une paix durable". Elle a également noté que la transition représente une opportunité de faire progresser les droits des femmes, mais qu'elle risque de régresser en l'absence d'adhésion aux principes de la PMA. ») ; *Lettre ouverte à Son Excellence Fritz Jean, Président du Conseil présidentiel de transition* (19 mars 2025), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/Open-Letter-Fritz-JEAN-FINAL-KR-FR-EN.pdf> (« À ce jour, le bilan du gouvernement de transition en matière de droits des femmes est loin de respecter ses obligations légales envers les femmes et les filles haïtiennes. . . . L'incapacité du gouvernement à répondre de manière appropriée à la VBG généralisée illustre son incapacité plus large à remplir ses claires obligations légales de garantir les droits et les besoins des femmes et des filles d'Haïti. Les femmes et les filles continuent d'être confrontées à (l'inégalité) (l'inégalité) et à la discrimination dans tous les domaines de la vie publique et privée, une marginalisation qui exacerbe leur vulnérabilité à la violence, au déplacement, à la pauvreté et à l'exploitation. Le gouvernement n'a pas rempli son obligation de répondre à leurs besoins spécifiques et de démanteler les obstacles distincts - souvent des obstacles délibérément violents - auxquels elles sont confrontées. . . . Ces échecs de la politique et des priorités gouvernementales ne se contentent pas de violer les droits des femmes et des filles haïtiennes et de menacer leur vie ; ils exacerbent également la crise en Haïti et affaiblissent les efforts de votre propre gouvernement de transition pour rétablir la paix pour tous les Haïtiens et mettre Haïti sur la voie de la stabilité démocratique et de la prospérité. ») ; *Lettre ouverte à Son Excellence Lesli Voltaire, Président du Conseil présidentiel de transition* (20 février 2025), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/Let-louvri-sou-VBG-Lettre-ouverte-sur-VBG-KR-FR->

[EN.pdf](#) (exhortant le président du CPT « à rappeler que la prise en compte du leadership des femmes et de leurs besoins spécifiques est une pratique exemplaire établie pour rétablir la sécurité et la démocratie, reflétant une reconnaissance empirique du fait que lorsque les femmes sont incluses, les résultats sont plus efficaces et durables » et soulignant que « [l]a VBG est utilisée comme une tactique délibérée et insidieuse pour déstabiliser systématiquement les communautés et arracher le contrôle territorial à l'État haïtien », d'une manière reconnue par l'Agenda des Nations unies pour les femmes, la paix et la sécurité comme une menace pour la paix et la sécurité internationales, de sorte que la lutte contre la VBG à l'encontre des femmes et des filles haïtiennes est donc indispensable pour stabiliser et reconstruire Haïti et doit devenir un principe central des politiques [du gouvernement] en matière de sécurité et de responsabilité.) ; RHI News, *Haïti – Violence sexuelle en temps de guerre : Rosy Auguste Ducéna appelle à une reconnaissance internationale des crimes contre l'humanité...* (13 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haïti-violence-sexuelle-en-temps-de-guerre-rosy-auguste-ducena-appelle-a-une-reconnaissance-internationale-des-crimes-contre-lhumanite/> (rapportant sur la défenseuse haïtienne des droits humains dénonçant auprès de l'Instance permanente des personnes d'ascendance africaine des Nations unies « l'exclusion persistante des femmes dans les sphères décisionnelles » et le non-respect systématique des quotas constitutionnels pour la participation des femmes) ; voir également IJDH, *CSW - événement parallèle : Promouvoir les droits des femmes et des filles haïtiennes : la transition en Haïti et après* (18 mars 2025), <https://www.youtube.com/watch?v=pEXVaCX5Lf8> ; IJDH, *Cadre politique pour une transition efficace et équitable* (2024), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2024/07/Cadre-politique-pour-une-transition-efficace-Renforcer-la-participation-des-femmes-POUR-SIGNATURE-7.3.pdf>.

²³² Voir, par exemple, [Lettre ouverte à Son Excellence Fritz Jean, Président du Conseil présidentiel de transition](#) (19 mars 2025) (« Un exemple particulièrement flagrant est la violation par le gouvernement de transition de l'obligation constitutionnelle de veiller à ce que les femmes soient nommées à au moins 30 % de tous les postes publics. Votre propre [CPT] ne compte aucune femme ayant le droit de vote et la représentation des femmes au niveau ministériel a en fait diminué ») ; [Lettre ouverte à Son Excellence Lesli Voltaire, Président du Conseil présidentiel de transition](#) (20 février 2025) (« C'est pourquoi nous vous demandons de veiller à prendre en compte et à répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles dans toutes les activités gouvernementales et nous vous rappelons votre obligation constitutionnelle de veiller à ce qu'au moins 30 % de tous les postes décisionnels au sein de votre gouvernement et de ses instruments soient réservés à des femmes qualifiées. Nous constatons avec déception que, jusqu'à présent, le gouvernement de transition n'a pas respecté ses obligations constitutionnelles à cet égard, allant même jusqu'à régresser en ce qui concerne les nominations ministérielles. ») ; IJDH, [CSW69 - Événement parallèle : faire progresser les droits des femmes et des filles haïtiennes - document final](#) (mars 2025) (« Le gouvernement de transition d'Haïti, en dépit de ses obligations juridiques nationales et internationales de garantir l'égalité de traitement des femmes et de leur réserver au moins 30 % des rôles publics, n'a accordé que peu d'attention aux besoins spécifiques des femmes et n'a pas respecté à plusieurs reprises les exigences en matière de représentation équitable. Par exemple, il n'y a qu'une seule femme au Conseil présidentiel de transition, et elle n'a pas le droit de vote. Haïti a une longue histoire de discrimination à l'égard des femmes, en particulier en ce qui concerne les rôles publics et le leadership. Peu de femmes occupent des fonctions publiques et la violence politique a été dirigée contre les femmes qui cherchaient à se présenter ou à voter lors des élections, exacerbant ainsi l'inégalité. Une transition efficace et équitable nécessite donc une planification ciblée pour prévenir et traiter la violence politique liée au genre – et offre ainsi l'opportunité de corriger une inégalité structurelle de longue date, mais les défenseuses des droits des femmes ne voient que peu de preuves de ces efforts nécessaires. ») ; RHI News, [Haïti – Violence sexuelle en temps de guerre : Rosy Auguste Ducéna appelle à une reconnaissance internationale des crimes contre l'humanité...](#) (13 avril 2025) (rapportant sur la défenseuse haïtienne des droits humains dénonçant auprès de l'Instance permanente des personnes d'ascendance africaine des Nations unies « l'exclusion persistante des femmes dans les sphères décisionnelles » et le non-respect systématique des quotas constitutionnels pour la participation des femmes). Il est crucial de noter que le simple fait d'assurer la présence des femmes ne suffit pas pour remplir cette obligation, qui exige de faciliter « l'autonomisation des femmes en matière de leadership », un « programme féministe » qui se reflète dans les politiques et le financement, et plus précisément de garantir « les conditions permettant aux femmes de participer à tous les niveaux du processus électoral en tant que candidates et électrices ». IJDH, [CSW69 - Événement parallèle : faire progresser les droits des femmes et des filles haïtiennes - document final](#) (mars 2025) ; voir également IJDH, [CSW - événement parallèle : Promouvoir les droits des femmes et des filles haïtiennes : la transition en Haïti et après](#) (18 mars 2025).

²³³ Voir, par exemple, [Lettre ouverte à Son Excellence Lesli Voltaire, Président du Conseil présidentiel de transition](#) (20 février 2025) (dénonçant la non-prise en compte de la VBG et « l'absence [stupéfiante] de services et de recours pour les survivantes »).

²³⁴ Voir notes 253-258.

²³⁵ Voir également IJDH, [CSW - événement parallèle : Promouvoir les droits des femmes et des filles haïtiennes : la transition en Haïti et après](#) (18 mars 2025), à 27:38 (« Ce même gouvernement dans le pays [qui ne] respecte pas la Constitution parce que ce même gouvernement ne respecte pas le quota minimum de 30 % de femmes au gouvernement, et vous voulez réformer la Constitution d'un pays mais vous n'avez pas la volonté de respecter cette même Constitution. Vous n'avez pas la volonté de dialoguer, d'avoir des conversations avec la société civile et les organisations féministes sur la manière dont vous pouvez mobiliser davantage de ressources, davantage de personnes, davantage de tout pour faire face à cette crise de VBG dans le pays . . . Nous avons actuellement plus d'un million de personnes déplacées dans le pays, et plus de la moitié d'entre elles sont des femmes et des enfants. »).

²³⁶ Jacqueline Charles, *Les Nations Unies tirent la sonnette d'alarme : 'Haïti est l'un des pires endroits au monde pour être enfant'*, Miami Herald (19 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article296451639.html> (« Les enfants et les familles continuent de subir des niveaux sans précédent d'anarchie et de brutalité de la part des groupes armés. »)

²³⁷ Voir, par exemple, Amnesty International, *Vies en danger : la suppression chaotique et soudaine d'aides internationales met des millions de vies en danger*, p. 21 (29 mai 2025), <https://www.amnesty.be/IMG/pdf/amr5194082025french.pdf> (rapportant des réductions catastrophiques dans le traitement et la prophylaxie du SIDA – y compris pour les victimes de violences sexuelles – avec des répercussions importantes sur les adolescentes et les personnes LGBTQI+) ; MSF, *Marcher pendant des heures pour*

accéder aux soins maternels en Haïti (30 avril 2025), <https://www.doctorswithoutborders.org/latest/walking-hours-access-maternal-care-haiti> (« La pénurie d'établissements de santé fonctionnels dans les régions reculées du département du Sud en Haïti oblige les femmes enceintes à prendre des risques, alors que la mortalité maternelle connaît une augmentation alarmante. . . . La suspension du financement américain, qui couvrait 59 % du plan humanitaire d'Haïti en 2024, pourrait aggraver la carence en acteurs humanitaires, rendant l'accès aux soins de santé maternelle encore plus difficile avec le risque d'une augmentation de la mortalité maternelle. ») ; Charles, [La réduction de l'aide signifie qu'Haïti doit faire davantage pour assurer la réponse humanitaire, déclare l'ONU](#) (14 avril 2025) (« 128 000 enfants haïtiens souffrent de malnutrition sévère et ont besoin d'aliments thérapeutiques prêts à l'usage et d'autres traitements. 'Si vous ne parvenez pas à traiter un enfant . . . ses chances de mourir sont multipliées par dix. Donc, lorsqu'on constate des coupes budgétaires, la situation est vraiment très grave.' ») ; Sadia Najma Kidwai, *Dans une crise, chaque heure compte : il faut lever immédiatement le gel des fonds américains*, Women's Refugee Commission (6 février 2025), <https://www.womensrefugeecommission.org/blog/every-hour-counts-in-a-crisis-the-us-funding-freeze-must-be-lifted-now/> ; voir également notes 489-502.

²³⁸ Fenel Péliissier, *Les cas de viols se multiplient à un rythme inquiétant à Port-au-Prince*, AyiboPost (19 juin 2025), <https://ayibopost.com/les-cas-de-viols-se-multiplient-a-un-rythme-inquietant-a-port-au-prince/> (rapportant une « tendance préoccupante » sur la base des statistiques de l'organisation Solidarité Fanm Ayisyen (SOFA) et de l'augmentation parallèle du nombre de cas signalés par d'autres organisations féministes et responsables hospitaliers) ; voir également GBV Aor et al., *Haïti - Snapshot sur les incidents de VBG - Janvier - Mai 2025* (19 juin 2025), https://reliefweb.int/attachments/c549055e-8a9a-48e3-b117-400599d701c5/Snapshot%20Incidents%20de%20VBG_Mai2025A.pdf (rapportant 3 804 incidents de VBG entre janvier et juin 2025, dont 49 % étaient des viols) ; BINUH, *La Représentante spéciale des Nations Unies, Mme Patten, appelle à une action immédiate face à la recrudescence des violences sexuelles dans le contexte des violences des gangs en Haïti* (4 juin 2025), <https://binuh.unmissions.org/en/un-special-representative-patten-urges-immediate-action-sexual-violence-surges-amid-gang-violence> (« Depuis le début de l'année, les rapports de violences sexuelles, en particulier les viols et viols collectifs, ont augmenté à un rythme alarmant. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 53 (« La période à l'examen a été marquée par une augmentation des violences sexuelles commises par des gangs . . . [qui] se soldent souvent par le meurtre des victimes »). Cf. RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶¶ 7-8 (rapportant « pour l'année 2024, mille-sept-cent-quatre-vingt-quinze (1 795) cas de violence à l'égard des femmes et des filles dont mille-quatre-cent-vingt-six (1 426) cas de violences sexuelles, cent-quatre-vingt-dix-sept (197) cas de violences physiques et cent-dix-huit (118) cas de violences économiques. ») ; SOFA, *Rapport : Bilan 2024 - Violences faites aux femmes*, p. 30 (janvier 2025), <https://sofahaiti.org/wp-content/uploads/2025/03/Rapport-bilan-2024-sofa-1.pdf> (en 2024, Solidarité Fanm Ayisyen a enregistré et apporté de l'aide à 1 289 victimes de VBG) ; Nègès Mawon, *Droits des Femmes, des Filles et des minorités sexuelles en Haïti : Rapport sur les violences enregistrées de Janvier à octobre 2024*, p. 8 (16 décembre 2024), https://www.negesmawon.org/wp-content/uploads/2024/12/VBG_16_12_24-2.pdf (Entre janvier et octobre 2024, Nègès Mawon a enregistré et apporté de l'aide à 725 femmes et filles victimes de violences sexuelles.)

²³⁹ BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 13 (« 319 incidents [ont été enregistrés,] impliquant 333 survivantes de violences sexuelles . . . Ce nombre représente une augmentation de 254 pour cent par rapport au trimestre précédent. ») ; voir également GBV Aor et al., *Snapshot sur les incidents de Violences Basées sur le Genre (VBG) - De janvier à décembre 2024* (3 février 2025), https://reliefweb.int/attachments/84da3b02-2d28-4535-ab02-c435bde18e9f/SNAPSHOT%20SUR%20LES%20INCIDENTS%20VBG_Janvier_Decembre2024.pdf (« Le nombre d'incidents de VBG s'élèvent à 631 en décembre (soit une augmentation de 38 % par rapport aux mois d'Octobre et de Novembre combinés) »).

²⁴⁰ Voir, par exemple, NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 17 (« Il est probable que les violences sexuelles soient largement répandues et sous-déclarées, en raison de la peur des représailles, de la stigmatisation sociale et du manque de confiance dans les institutions, en particulier la police et le système judiciaire ») ; GBV Aor et al., *Snapshot sur les incidents de Violences Basées sur le Genre (VBG) - De janvier à décembre 2024* (3 février 2025) (« Il convient de noter que les déclarations ne représentent pas l'ampleur des cas réels de VBG, car ces chiffres dépendent de la déclaration volontaire des survivants. ») ; NU-HCDH, *Restaurer la dignité : un appel mondial pour mettre fin à la violence en Haïti* (7 avril 2025) (« Les violences sexuelles ne sont généralement pas signalées par crainte de représailles et en raison de la stigmatisation sociale et du manque de confiance dans les institutions publiques ») ; Péliissier, *Les cas de viols se multiplient à un rythme inquiétant à Port-au-Prince* (19 juin 2025) (rapportant l'évaluation d'un responsable hospitalier selon qui le faible nombre de cas officiels s'explique par « craintes de représailles des gangs », les victimes étant « beaucoup plus nombreuses [dans] les cliniques mobiles ».) L'expert spécial des Nations Unies pour Haïti a maintes fois averti que, compte tenu du nombre « hors normes » de cas de violences sexuelles, tout chiffre rapporté « serait trompeusement bas ». O'Neill, *Violence, abus et famine en Haïti* (30 janvier 2025) (« Mes collègues des droits humains des Nations Unies (HCDH) basés en Haïti ont cessé de compter le nombre de viols et de cas de violence sexuelle, car toute statistique serait trompeusement basse. ») ; Quixote Center, *Webinaire sur le trafic d'armes en Haïti* (29 avril 2025), à 8:30 (« Les cas de viols et de violences sexuelles sont littéralement hors normes. Mes collègues de l'ONU ont en fait cessé de compter les cas, car ils savent que quel que soit le chiffre qu'ils obtiennent, il serait faussement trop bas. ») ; Julian Resendiz, *Les armes américaines aggravent la violence en Haïti*, ABC News (7 mai 2025), <https://www.abc27.com/border-report-tour/us-guns-exacerbating-violence-in-haiti/>.

²⁴¹ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 47 (« [L]es bandes armées utilisent la violence sexuelle comme outil de terreur, de contrôle et d'intimidation. ») ; RHI News, *Haïti – Violence sexuelle en temps de guerre : Rosy Auguste Ducéna appelle à une reconnaissance internationale des crimes contre l'humanité...* (13 avril 2025) (« Les viols collectifs enregistrés lors des massacres et attaques armées sont perpétrés dans l'objectif de répandre et de maintenir la terreur au sein de la population civile. ») ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 17 (« Les membres de gangs armés continuent de commettre des violences sexuelles, notamment des viols collectifs et des actes d'exploitation sexuelle, afin de contraindre les communautés et d'affirmer leur domination sur elles ») ; GBV Aor et al., *Snapshot sur les incidents de Violences*

[Basées sur le Genre \(VBG\) - De janvier à décembre 2024](#) (3 février 2025) (constatant que 64 % des incidents de VBG signalés ont été perpétrés par des membres de groupes armés). Reconnaisant que la violence sexuelle est utilisée comme arme de guerre, Haïti a été mis en avant lors d'une table ronde organisée par le Bureau de la représentante spéciale du secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles en conflit à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, le 19 juin 2025. « La violence sexuelle est devenue une arme de guerre stratégique, utilisée par les groupes armés pour terroriser et contrôler des communautés entières. Les viols collectifs, en particulier, sont courants, et le viol s'accompagne souvent d'autres violences perpétrées contre les femmes, comme les enlèvements. » UN Web TV, *Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle dans les conflits* (19 juin 2025), <https://webtv.un.org/en/asset/k1q/k1qu8v0h40>.

²⁴² Voir, par exemple, BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 14 (« Le niveau de violence physique accompagnant les viols et les viols collectifs est resté extrêmement élevé. . . Dans un cas, une femme . . . a rapporté avoir été aveuglée et sévèrement battue par plusieurs membres du gang, puis laissée inconsciente. ») ; BINUH, *La Représentante spéciale des Nations Unies, Mme Patten, appelle à une action immédiate face à la recrudescence des violences sexuelles dans le contexte des violences des gangs en Haïti* (4 juin 2025) (« La situation a atteint un point critique. Depuis le début de l'année, les rapports de violences sexuelles, en particulier les viols et viols collectifs, ont augmenté à un rythme alarmant. ») ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 17 (« La plupart des auteurs ont utilisé la menace des armes à feu pour empêcher les victimes de résister. L'omniprésence des armes à feu est un élément central dans l'utilisation de la violence par les gangs, comme le viol »).

²⁴³ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 48 (Le viol collectif était la violation la plus courante, représentant 61 % des cas signalés aux Nations Unies entre octobre 2024 et février 2025, « une forte augmentation . . . par rapport à la période précédente ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶¶ 53-54 (rapportant que le viol collectif constituait la violation la plus courante (76 %) parmi celles signalées au BINUH et représentaient 45 % des incidents signalés par les partenaires humanitaires (les viols représentant respectivement 21 % et 52 % des incidents de VBG signalés par ces mêmes partenaires)).

²⁴⁴ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 63.

²⁴⁵ Voir, par exemple, Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), pp. 20, 34-36 (rapportant que « des membres de gangs [contraignent les filles] à une 'relation' d'exploitation ou au commerce du sexe » et les forcent à effectuer « des corvées, notamment la cuisine et le ménage, ainsi que . . . des livraisons », y compris l'histoire d'une jeune fille de dix-sept ans qui « a entretenu une relation avec un membre d'un gang à des fins de 'protection' », qui « lui donnait parfois de l'argent, mais que surtout, il la battait et la traitait 'comme un animal'. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 14 (« Certaines victimes ont été violées tout en étant exploitées pour effectuer des tâches au profit des gangs. Par exemple, lors des préparations des attaques contre Kenscoff en février et mars . . . une jeune fille, résidente de la zone, a été enlevée dans la zone par des membres du gang *Grand Ravine* et contrainte de servir de guide à travers cette commune montagneuse. Elle a passé deux jours, le 17 et 18 février, à marcher avec ses agresseurs, durant lesquels elle a été violée à plusieurs reprises par plusieurs individus ») ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 10 (« En raison de la forte emprise des gangs sur des quartiers entiers, d'autres femmes et jeunes filles ont été forcées par des membres de gangs à avoir de soi-disant 'relations' avec eux, soumettant les victimes à l'exploitation sexuelle pendant des mois. ») ; ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025), <https://reliefweb.int/report/haiti/almost-9-10-going-all-day-without-eating-hunger-haiti-reaches-record-high-actionaid> (décrivant des cas de filles âgées d'à peine 15 ans contraintes à se prostituer en échange de nourriture).

²⁴⁶ BINUH, *La Représentante spéciale des Nations Unies, Mme Patten, appelle à une action immédiate face à la recrudescence des violences sexuelles dans le contexte des violences des gangs en Haïti* (4 juin 2025) (décrivant « une augmentation dramatique des cas recensés d'esclavage sexuel » au cours des derniers mois et « des atrocités généralisées perpétrées par des groupes armés, notamment la violence sexuelle liée au conflit et la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ») ; RHI News, *Haïti – Violence sexuelle en temps de guerre : Rosy Auguste Ducéna appelle à une reconnaissance internationale des crimes contre l'humanité...* (13 avril 2025) (« [L']esclavage sexuelle . . . s'est banalisée au point de brouiller les repères » et les femmes sont « tellement habitués à être violées et mutilées dans nos corps et dans notre esprit, que nous n'utilisons même plus le langage approprié pour décrire les exactions que nous subissons. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (13 janvier 2025), ¶ 56 (décrivant un cas où une jeune fille de dix-sept ans a été kidnappée et maintenue en captivité comme esclave sexuelle pendant plus de deux ans) ; UNICEF, *Les enfants d'Haïti assiégés : l'augmentation alarmante des abus et du recrutement d'enfants par les groupes armés* (7 février 2025) (décrivant l'enlèvement d'une jeune fille de seize ans qui a été kidnappée, « violemment battue », droguée et « violée sans relâche » pendant presque un mois).

²⁴⁷ NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 17 (« De nombreuses victimes ont été attaquées à leur domicile, tandis que d'autres ont été enlevées, violées dans des espaces publics ou après avoir été interceptées alors qu'elles voyageaient dans les transports publics ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 14 (« dans six cas, des femmes ont été attaquées et violées collectivement par des membres des gangs *400 Mawozo* et *Canaan* alors qu'elles utilisaient des véhicules de transport public. Dans un cas, une femme, en plus d'avoir été violée, a rapporté avoir été aveuglée et sévèrement battue par plusieurs membres du gang, puis laissée inconsciente ») ; Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), p. 34 (« Les filles sont confrontées à d'autres risques aux mains des gangs, notamment des enlèvements et des agressions sexuelles en route pour l'école ou lorsqu'elles font des courses, à pied ou dans les transports en commun. Les filles sont également soumises par des membres de gangs à un harcèlement de rue, qui peut dégénérer en viol ou en violences sexuelles, et elles sont parfois prises pour cibles spécifiquement, notamment chez elles. ») ; GBV AoR et al., *Haïti - Snapshot sur les incidents de VBG - Janvier - Mai 2025* (19 juin 2025) (rapportant que 51 % des incidents de VBG signalés aux

prestataires de services entre janvier et juin 2025 se sont produits à domicile, 22 % sur les routes et 7 % dans les sites de déplacement).

²⁴⁸ OCHA, *La Coordonnatrice humanitaire des Nations Unies bouleversée par les conséquences tragiques de violences subies par les enfants et personnes déplacées internes* (19 mai 2025), <https://www.unocha.org/publications/report/haiti/la-coordonnatrice-humanitaire-des-nations-unies-bouleversee-par-les-consequences-tragiques-de-violences-subies-par-les-enfants-et-personnes-deplacees-internes> (décrivant la mort d'une fillette de six ans après avoir été violée dans un site de déplacés temporaire) ; Amnesty International, « *Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ?* » *Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), pp. 36-38 (décrivant le viol de filles âgées d'à peine quatorze ans par des membres de groupes armés et des responsables de camps de déplacés) ; Péliissier, *Les cas de viols se multiplient à un rythme inquiétant à Port-au-Prince* (19 juin 2025) (« La majorité des survivantes [de violences sexuelles] sont âgées de dix-sept à 66 ans. . . . 'Certaines fois, ce sont des mineurs qui pourraient être mes propres fils qui me violent', confie [une] mère de trois enfants »).

²⁴⁹ Voir, par exemple, Amnesty International, « *Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ?* » *Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), p. 42 (« Les services de santé sont depuis longtemps saturés en Haïti et la violence liée aux gangs a encore davantage entravé l'accès aux services pour tout un éventail de raisons, notamment l'insécurité limitant les déplacements de la population et les attaques contre des établissements de santé . . . Les filles avec lesquelles Amnesty International s'est entretenue ont déclaré que même lorsqu'elles avaient accès à des soins de santé après avoir été agressées, plusieurs obstacles, notamment l'insécurité et des contraintes financières, entravaient leur accès continu à ces services. ») ; voir également Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), « *Un point de non-retour* » : un appel urgent à soutenir les femmes et les filles en Haïti (27 juin 2025), <https://www.unfpa.org/fr/news/%C2%AB-un-point-de-non-retour-%C2%BB-un-appel-urgent-%C3%A0-soutenir-les-femmes-et-les-filles-en-ha%C3%A0ti> (« les femmes enceintes et les jeunes mères étant fortement exposées au risque de malnutrition. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 58 (« Les estimations préliminaires pour la période de mars à juin 2025 montrent que 48 % de la population restera en situation d'insécurité alimentaire . . . [et que] la moitié des ménages dirigés par des femmes se trouvent en phase 3 (insécurité alimentaire aiguë) et doivent s'endetter pour survivre »).

²⁵⁰ Voir, par exemple, Narcisus, *Les habitants de Madan Sara, en Haïti, sont victimes d'extorsion et de violence de la part des gangs* (9 mars 2025) (« Privées de sécurité économique et privées de leur place à la table des négociations, les femmes haïtiennes sont de plus en plus marginalisées et leurs acquis durement acquis s'effritent rapidement. ») ; MSF, *Haïti : les femmes sont piégées entre violence et pauvreté à Port-au-Prince* (13 février 2025), <https://www.medicinssansfrontieres.ca/haiti-les-femmes-sont-piegees-entre-violence-et-pauvrete-a-port-au-prince/> (« Avant, je pouvais vendre quelques produits pour subvenir à mes besoins', raconte [Géralda], [une] mère de six enfants [et résidente à Brooklyn]. 'Mais depuis le début des violences, je ne peux plus trop sortir, j'ai dû abandonner mon commerce, je n'ai plus rien. J'ai envoyé mes enfants chez leurs grands-parents, car je ne pouvais plus m'occuper d'eux, et je suis restée seule ici avec mon bébé de six mois.' ») ; Care, *Haïti : les femmes et les filles sont les principales victimes de la montée de la faim, des déplacements et de la violence* (14 avril 2025), <https://www.care.org/media-and-press/haiti-women-and-girls-bear-the-brunt-of-rising-hunger-displacement-and-violence/> (« Les femmes n'ont pas de moyens de subsistance. ») (citations internes omises) ; Jérôme Wendy Norestyl & Junior Legrand, *La prostitution devient de plus en plus risquée à Port-au-Prince*, AyiboPost (20 juin 2025), <https://ayibopost.com/la-prostitution-devient-de-plus-en-plus-risqueuse-a-port-au-prince/> (décrivant les répercussions sur les travailleurs du sexe : « L'exercice informel du travail du sexe, combiné à la violence généralisée, facilite les abus de toutes sortes à l'encontre des personnes concernées. ») ; voir également note 338 (examinant l'impact sur les femmes commerçantes qui jouent un rôle central dans les réseaux informels de distribution alimentaire en Haïti, connus sous le nom de *Madan Sara*, et qui sont confrontées quotidiennement à l'extorsion, à la violence et à l'insécurité, ce qui limite considérablement leur capacité à gagner des revenus).

²⁵¹ ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025) (« La pauvreté et l'endettement augmentent la vulnérabilité [des femmes et des filles] à l'exploitation et aux abus, avec des cas signalés de filles âgées d'à peine 15 ans contraintes à se prostituer en échange de nourriture. ») ; voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 54 (« La violence sexuelle est souvent liée à des mécanismes d'adaptation néfastes, notamment les rapports sexuels monnayés, la violence entre partenaires intimes, les enlèvements et les pratiques traditionnelles néfastes. ») ; Amnesty International UK, Communiqués de presse, *Haïti. Les enfants sont victimes de recrutement, d'attaques et de violences sexuelles aux mains des gangs dans un contexte d'intensification de la crise – Nouveau rapport* (11 février 2025), <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/02/haiti-children-suffering-gang-recruitment-attacks-and-sexual-violence-amid-escalating-crisis-new-report/> (« Les enfants impliqués dans le commerce du sexe sont victimes d'exploitation sexuelle. Une fille de 16 ans vivant dans une zone contrôlée par le gang 5 *Segon* a déclaré que son implication dans le commerce du sexe avec des membres d'un gang avait commencé après que son enfant et elle avaient passé plusieurs périodes sans manger. ») ; Care, *Haïti : les femmes et les filles sont les principales victimes de la montée de la faim, des déplacements et de la violence* (14 avril 2025) (« Les femmes en Haïti sont également confrontées à une société où les niveaux de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la violence sexuelle, sont extrêmement élevés, ce qui crée d'énormes risques dans la vie quotidienne. De plus, la violence armée a contraint de nombreux établissements d'enseignement à fermer leurs portes, ce qui signifie que les filles ne sont plus scolarisées et sont de plus en plus exposées au risque d'exploitation. ») (citations internes omises). Il convient de noter que le sexe transactionnel – qui reflète fondamentalement un déséquilibre des rapports de pouvoir ainsi que des normes culturelles et de genre néfastes – est un phénomène courant en Haïti, même en dehors des périodes de crise, et se produit fréquemment, notamment dans les domaines de l'éducation, du travail, de la politique et de la religion. Pour une analyse récente des tendances et des conséquences du sexe transactionnel en Haïti, voir Margot de Greef, *Le sexe transactionnel en Haïti – Du secteur de l'éducation à la violence des gangs*, SPECTRUM Journal of Social Sciences (2025), <https://spectrum.aspur.rs/archive/v3/n2/3.pdf>.

²⁵² FNUAP, *Rapport de situation n° 3 : La montée de la violence en Haïti continue de mettre en danger la vie des femmes et des filles* (7 juin 2025), haiti.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/2025-06/UNFPA%20Haïti%20Sitrep_May%202025.pdf (55 % du million de personnes déplacées sont des femmes et des filles) ; OIM, *Journée internationale des droits des femmes 2025 : valoriser les voix des femmes déplacées et migrantes en Haïti* (2025), <https://haiti.iom.int/fr/stories/journee-internationale-des->

[droits-des-femmes-2025-valoriser-les-voix-des-femmes-deplacees-et-migrantes-en-haiti](#) (« [Dans des situations de déplacement] les ménages dirigés par des femmes sont particulièrement vulnérables. »). Comme indiqué ci-dessous, les enfants comptés individuellement (filles et garçons) représentent 53 % des personnes déplacées et sont exposés à des vulnérabilités particulières. Voir notes 278-279.

²⁵³ Voir, par exemple, BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 64 (« Les sites de déplacement présentent des risques accrus de violence fondée sur le genre en raison du manque d'éclairage, de l'éloignement des points d'eau et de l'absence d'infrastructures adaptées aux besoins des femmes. ») ; GBV AoR et al., [Haïti - Snapshot sur les incidents de VBG - Janvier - Mai 2025](#) (19 juin 2025) (61 % des incidents de VBG signalés concernaient des PDI.) ; RHI News, [Haïti – Violence sexuelle en temps de guerre : Rosy Auguste Ducéna appelle à une reconnaissance internationale des crimes contre l'humanité...](#) (13 avril 2025) (« Même dans les camps de déplacés internes, censés offrir refuge, le danger persiste. ») ; Blaise, [‘Je ne sais pas où aller d'autre.’ Les femmes haïtiennes dans les camps de déplacés réclament protection à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes](#) (11 mars 2025) (« [d]ans les camps de déplacés de Port-au-Prince . . . les femmes subissent des conditions dangereuses et insalubres. . . les femmes et les enfants prennent leur douche en plein air, souvent dans le même espace que les hommes. . . [et] doivent payer 10 gourdes, soit environ 76 centimes, juste pour utiliser les toilettes » et sont exposées à des risques de maladie, de violence, de harcèlement et de violence sexuelle) ; IOM, [Journée internationale des droits des femmes 2025 : valoriser les voix des femmes déplacées et migrantes en Haïti](#) (2025) (« Pour beaucoup [de femmes et de filles], le déplacement est une épreuve répétée qui exacerbe leur vulnérabilité. . . La surpopulation, l'absence de sécurité et l'affaiblissement des mécanismes communautaires de protection augmentent considérablement les risques de violence basée sur le genre, d'exploitation et d'abus. ») ; FNUAP, [Haïti https://www.unfpa.org/fr/ha/%C3%AFTi](https://www.unfpa.org/fr/ha/%C3%AFTi) (2025) (« Alors que de plus en plus de personnes sont déplacées, les besoins urgents augmentent eux aussi, en particulier pour les femmes et les filles, qui sont exposées à des risques extrêmes, notamment de violence sexuelle, de manque de soins et de conditions de vie dangereuses dans des lieux surpeuplés. ») ; OCHA, [La Coordonnatrice humanitaire des Nations Unies bouleversée par les conséquences tragiques de violences subies par les enfants et personnes déplacées internes](#) (19 mai 2025) (décrivant la mort d'une fillette de six ans après avoir été violée dans un site de déplacés temporaire).

²⁵⁴ Voir, par exemple, Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), pp. 39-40 (« Des groupes représentant des femmes et des enfants ont déclaré avoir été confrontés à plusieurs situations de violences sexuelles dans les camps, notamment des viols par des habitants des camps et, parfois, des membres des comités chargés de la gestion des camps. Des femmes et des filles déplacées sont également parfois exploitées à des fins sexuelles en échange d'aide ou pour pouvoir accéder aux toilettes. ») ; AyiboPost, [Ki plas Dwa Fanm yo an Ayiti nan mitan kriz peyi a ap fè fas la ?](#) (16 mars 2025), à 10:33-11:27, 12:16-13:07 (partageant des expériences personnelles d'extorsion sexuelle par des responsables de camps en échange de produits menstruels et de bâches pour s'abriter pendant une tempête, ces dernières après que le Bureau de la protection civile du ministère de la Communication ait déclaré ne pas en disposer) ; FNUAP, [Haïti](#) (2025) (« L'exploitation et les abus sont désormais monnaie courante, et la population a de plus en plus recours à des mécanismes de survie néfastes, notamment à l'échange de services sexuels contre de la nourriture ou de l'argent. »)

²⁵⁵ Voir, par exemple, AyiboPost, [Ki plas Dwa Fanm yo an Ayiti nan mitan kriz peyi a ap fè fas la ?](#) (16 mars 2025), à 19:05 (décrivant comment les femmes et les filles mineures sont poussées à se livrer à des relations sexuelles transactionnelles en raison de la famine dans les camps de déplacés).

²⁵⁶ AyiboPost, [Ki plas Dwa Fanm yo an Ayiti nan mitan kriz peyi a ap fè fas la ?](#) (16 mars 2025), à 22:49 (« Une des choses que je constate, c'est l'absence totale de l'État dans les camps. La plupart des organisations présentes dans les camps sont des ONG ou des organisations internationales. Le gouvernement est complètement absent. Par exemple, certains sites comptent un agent du ministère de la Santé publique, mais ce n'est pas le ministère de la Santé publique qui fournit les services : il se contente de nommer quelqu'un pour observer et recevoir des rapports. On ne voit aucune structure gouvernementale ni aucun mécanisme de protection. En ce qui concerne l'alimentation, l'Agence d'aide sociale ou toute autre institution censée protéger les citoyens, leur présence est inexistante. »).

²⁵⁷ Voir, par exemple, IOM, [Journée internationale des droits des femmes 2025 : valoriser les voix des femmes déplacées et migrantes en Haïti](#) (2025) (« Les solutions aux défis du déplacement et de la migration doivent impérativement placer les femmes au cœur des décisions. Elles doivent être impliquées dans les processus de prise de décision à tous les niveaux, des initiatives communautaires aux discussions politiques nationales. ») ; voir également IJDH, IJDH, [CSW - événement parallèle : Promouvoir les droits des femmes et des filles haïtiennes : la transition en Haïti et après](#) (18 mars 2025).

²⁵⁸ Ainsi, les efforts déployés par la société civile pour renforcer les protections en élargissant et en étendant les mesures de précaution existantes de la CIDH applicables aux femmes et aux filles dans les camps de déplacés restent sans réponse. Centre d'études sur le genre et les réfugiés (CGRS) et al., [MC 340/10 – Situation des femmes et des filles victimes de violences sexuelles en Haïti - Lettre de suivi](#) (16 février 2025), <https://cgrs.uclawsf.edu/our-work/publications/mc-34010-situation-women-and-girl-victims-sexual-violence-haiti-follow-lette-1> (« Depuis plus de deux ans, les pétitionnaires collaborent avec la Commission afin de souligner la nécessité persistante de mesures de précaution visant à protéger les femmes et les filles déplacées, mesures qui ont été accordées pour la première fois à la suite du séisme de 2010. Depuis plus de deux ans, la Commission tarde à prendre des mesures définitives qui relèvent clairement de sa compétence. ») ; voir, par exemple, IJDH, [CSW69 - Événement parallèle : faire progresser les droits des femmes et des filles haïtiennes - document final](#) (mars 2025) (« Les panélistes ont observé que la réponse internationale aux besoins des femmes et des filles haïtiennes a été inadéquate, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation politique, et ont décrit des modèles d'engagement qui peuvent nuire à la mobilisation de la société civile et qui parfois 'créent une crise ou maintiennent [Haïti] dans la crise'. Les panélistes ont noté que la plupart des financements allaient à l'État ou à de grandes organisations sans impliquer les groupes de base ni leur offrir de transparence, même si c'est souvent leur travail et la collecte de données qui sont au cœur de la programmation. Ils ont également souligné la nécessité de déraciner les réponses étrangères à Haïti, en les contrastant avec le soutien plus solide apporté à l'Ukraine, par exemple. Le président du GTDAWG de l'ONU a reconnu que 'la communauté internationale n'en a pas fait assez et que l'attention a été détournée vers d'autres conflits dans d'autres régions du monde', notant en outre que les acteurs internationaux n'ont pas dénoncé l'absence de

femmes dans le gouvernement transitoire d'Haïti et ne respectent pas les principes de l'agenda WPS en ce qui concerne la promotion d'un avenir juste et démocratique pour Haïti. »)

²⁵⁹ Par exemple, l'effondrement des fonctions sécuritaires, judiciaires et de santé. Voir sections II, IV, et VI.

²⁶⁰ Voir, par exemple, Care, *Haïti : les femmes et les filles sont les principales victimes de la montée de la faim, des déplacements et de la violence* (14 avril 2025) (« [La crise prolongée en Haïti] accroît la vulnérabilité des femmes et des filles. En tant que chefs de famille, les femmes doivent souvent gérer seules la survie quotidienne de leur famille. . . . Les femmes et les filles souffrent de manière disproportionnée car elles sont souvent confrontées à des obstacles plus importants pour accéder à la nourriture et aux moyens de subsistance. ») (citations internes omises) ; FNUAP, *«Un point de non-retour» : un appel urgent à soutenir les femmes et les filles en Haïti* (27 juin 2025) (« [C]haque mois, plus de 50 000 femmes n'auront pas accès aux services de santé sexuelle et reproductive et plus de 19 000 seront privées de soutien contre les violences basées sur le genre. ») ; HRW, *Haïti : événements de 2024* (2025) (« Les survivantes sont confrontées à un accès très limité ou inexistant aux services de protection et de soins. ») ; voir également Mohor, *L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti* (28 janvier 2025) (publiant un appel du chef de la mission MSF en Haïti pour « reconnaître les conséquences sexospécifiques des niveaux extrêmes de violence » dans le contexte des coups dans l'aide humanitaire) ; note 240.

²⁶¹ Voir, par exemple, IJDH, *CSW69 - Événement parallèle : faire progresser les droits des femmes et des filles haïtiennes - document final* (mars 2025) (« Les membres haïtiens du panel – toutes dirigeantes d'organisations travaillant à soutenir les femmes et les filles en Haïti – ont fait remarquer que le gouvernement haïtien manquait à ses obligations envers les femmes et les filles. 'Il incombe au gouvernement haïtien de s'occuper du peuple haïtien et, d'une manière ou d'une autre, cette responsabilité s'est perdue dans les conversations.' Le gouvernement ne fournit pas de services essentiels, ne met pas en œuvre de politiques qui protègent ou font progresser les droits des femmes, et n'agit pas comme un partenaire crédible pour les organisations de la société civile qui risquent leur vie pour combler les lacunes qui en résultent. . . . La société civile haïtienne a été chargée de faire le travail de son gouvernement, en fournissant des services ainsi qu'en planifiant des politiques, en établissant des ordres du jour et en se mobilisant autour de questions cruciales. . . . Elle le [fait] même si les organisations de la société civile haïtienne – en particulier les plus petites qui travaillent au niveau local – sont confrontées à d'énormes défis et obstacles dans leur travail, en particulier à d'énormes dangers physiques et à des préjudices liés à la crise tels que le déplacement et le manque de produits de première nécessité, ainsi qu'à des ressources organisationnelles limitées et en diminution. ») ; Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), pp. 42-43 (« [Les victimes interrogées qui] ont reçu des soins médicaux . . . [en avaient bénéficié] . . . presque toutes . . . grâce à des ONG internationales ou locales . . . Les chercheuses d'Amnesty International ont clairement constaté que des ONG internationales et locales se sont mobilisées pour combler les insuffisances et ont fait de grands efforts en vue de fournir un certain niveau de soutien psychosocial dans les établissements de santé et les sites pour personnes déplacées. Mais ces services ne peuvent pas continuer de dépendre de groupes de la société civile et doivent être considérablement renforcés, notamment en veillant à ce que des soins plus spécialisés soient fournis, compte tenu de l'ampleur de la crise. ») ; voir également IJDH, IJDH, *CSW - événement parallèle : Promouvoir les droits des femmes et des filles haïtiennes : la transition en Haïti et après* (18 mars 2025). Une autre dynamique importante soulignée par les défenseurs des droits humains en Haïti est que « même si le gouvernement haïtien et ses partenaires internationaux détiennent le pouvoir et les ressources, ils ne respectent pas leurs engagements légaux et déclarés envers les femmes et les filles haïtiennes, et c'est la société civile haïtienne qui doit faire pression sur eux pour qu'ils le fassent ». On observe également « une tendance à s'attribuer le mérite du travail de la société civile, alors même que les organisations locales sont exclues des consultations et des prises de décision, ou que leurs contributions laborieuses sont ignorées ». Parmi les recommandations visant à améliorer l'efficacité de l'aide, on peut citer : veiller à ce que « les organisations locales participent aux décisions concernant la conception et le financement des programmes » ; « mettre l'accent sur le leadership local, prendre en compte les perspectives et les recommandations locales et s'attaquer aux causes profondes » des préjudices liés au genre ; « donner la priorité à . . . un financement durable et à des partenariats responsables » ; et « autonomiser les mouvements féministes locaux ». IJDH, *CSW69 - Événement parallèle : faire progresser les droits des femmes et des filles haïtiennes - document final* (mars 2025) ; voir également IJDH, *CSW - événement parallèle : Promouvoir les droits des femmes et des filles haïtiennes : la transition en Haïti et après* (18 mars 2025).

²⁶² Voir, par exemple, Bureau du porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies, *Points saillants du point de presse de midi de Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général António Guterres* (21 mai 2025), <https://www.un.org/sg/en/content/highlight/2025-05-21.html> (« Le sévère sous-financement continue d'entraver les efforts d'intervention. À ce jour, moins de 600 000 dollars, soit seulement 5 % des 11 millions de dollars nécessaires pour venir en aide aux victimes de violences basées sur le genre, ont été reçus, ce qui limite évidemment la capacité de nos partenaires humanitaires à maintenir et à développer des services vitaux, en particulier dans les zones à haut risque du pays. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 49 (« Selon une étude . . . plus de 750 000 personnes dans le besoin (dont 70 % de femmes et de filles) sont privées de services aux survivantes et survivants de la violence sexuelle et fondée sur le genre en raison de la diminution des financements internationaux. ») ; Amnesty International, *Vies en danger : la suppression chaotique et soudaine d'aides internationales met des millions de vies en danger* (29 mai 2025), p. 21 (rapportant que « [a]u 13 mars 2025, ONUSIDA signalait qu'en raison du gel des budgets des États-Unis, les services de prophylaxie post-exposition avaient complètement cessé, si ce n'est pour les femmes enceintes et allaitantes », et que les organisations qui fournissent aux enfants « [d]es services post-viol . . . ont aussi perdu leurs budgets ou fermé, laissant les filles sans accès aux soins urgents dont elles ont besoin à la suite des violences pour prévenir ou traiter le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST), ainsi que les grossesses non désirées »).

²⁶³ Voir, par exemple, Organisation panaméricaine de la santé (OPS), *Analyse de la situation de la santé publique - Haïti*, p. 21 (4 octobre 2024), <https://www.paho.org/sites/default/files/2024-10/phsa-haiti-update-oct2024.pdf> (« Haïti . . . présente un des taux de mortalité maternelle les plus élevés de la région, avec 350 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes »).

²⁶⁴ MSF, *Marcher pendant des heures pour accéder aux soins maternels en Haïti* (30 avril 2025) (« La pénurie d'établissements de santé fonctionnels dans les régions reculées du département du Sud en Haïti oblige les femmes enceintes à prendre des risques, alors que la mortalité maternelle connaît une augmentation alarmante. . . . La suspension du financement américain, qui couvrirait 59 % du plan humanitaire d'Haïti en 2024, pourrait aggraver la carence en acteurs humanitaires, rendant l'accès aux soins de santé maternelle encore plus difficile avec le risque d'une augmentation de la mortalité maternelle. ») ; Kidwai, *Dans une crise, chaque heure compte : il faut lever immédiatement le gel des fonds américains* (6 février 2025), (« [D]ans des endroits comme Haïti et Gaza, les femmes enceintes ont perdu l'accès à des services de santé maternelle déjà limités. ») ; voir également Amnesty International, *Vies en danger : la suppression chaotique et soudaine d'aides internationales met des millions de vies en danger* (29 mai 2025), p. 32 (« Amnesty International s'inquiète tout particulièrement de la situation des personnes enceintes et qui viennent de donner naissance, et des nouveau-nés » qui ont été expulsés de la République dominicaine vers Haïti en raison des coupes dans le financement américain accordé aux organisations qui fournissent habituellement une assistance essentielle.). Reuters, *La République dominicaine intensifie les expulsions de migrants haïtiens*, VOA News (28 janvier 2025), <https://www.voanews.com/a/dominican-republic-ramping-up-deportation-of-haitian-migrants-/7952850.html>. En particulier, l'impact de la malnutrition généralisée représente une vulnérabilité supplémentaire pour les femmes enceintes et allaitantes, « augmentant les risques de naissance prématurée et de mortalité maternelle ». ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025) ; voir également notes 489-502.

²⁶⁵ VOA News, *La République dominicaine intensifie les expulsions de migrants haïtiens* (28 janvier 2025) (« Alors que la spirale de violence en Haïti rend les soins de santé inaccessibles pour la plupart des gens, les mères haïtiennes se tournent vers les hôpitaux de la République dominicaine voisine pour se faire soigner, malgré les mesures prises par le gouvernement dominicain pour intensifier les expulsions. ») ; voir également note 415.

²⁶⁶ RHI News, *Haïti – Violence sexuelle en temps de guerre : Rosy Auguste Ducéna appelle à une reconnaissance internationale des crimes contre l'humanité...* (13 avril 2025) (décrivant les dommages psychologiques et l'interruption forcée des études résultant de grossesses non désirées dans le contexte de la criminalisation de l'avortement, alertant également « sur les pratiques médicales clandestines, souvent abusives : 'Nous devons risquer nos vies dans des avortements non sécurisés, opérés par un personnel médical qui, profitant de la protection de la clandestinité, nous extorque beaucoup d'argent.' ») ; Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), p. 7 (rapportant des cas de filles se voyant refuser l'accès à l'avortement, recourant à des méthodes dangereuses pour tenter un avortement (avec des conséquences à long terme sur leur santé), tentant de se suicider en raison d'une détresse psychologique (avec des conséquences tout aussi importantes sur leur santé), ainsi que des complications obstétricales pour des corps jeunes non préparés à la grossesse et à l'accouchement ; décrivant les conséquences pour les filles, notamment une détresse psychologique pouvant aller jusqu'à des tentatives de suicide et la perte de possibilités d'éducation et de carrière professionnelle ; et rapportant que certaines victimes de viol « ont recouru à des méthodes non sécurisées pour tenter de mettre un terme à leur grossesse non désirée. »). Il existe notamment des indications selon lesquelles les enfants issus de ces relations risquent également des problèmes de santé. Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), p. 7.

²⁶⁷ Voir, par exemple, BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 54 (« Malgré l'urgence des besoins, l'accès aux services essentiels de lutte contre la violence de genre reste extrêmement limité. Il est à noter que 27 % seulement des victimes ont pu recevoir des soins dans les 72 heures suivant le viol. ») ; GBV Aor et al., *Snapshot sur les incidents de Violences Basées sur le Genre (VBG) - De janvier à décembre 2024* (3 février 2025) (« depuis le début de l'année 2024, l'accès aux services de prise en charge holistique qui inclut les soins médicaux, l'accès aux hébergements temporaires, services de gestion de cas y inclus de sécurité et psychosociaux demeurent faibles. En effet pour ce qui est des soins médicaux, 29% des incidents de viol déclarés en Décembre ont reçu un soin dans les 72 h après l'incident. Les raisons de ce faible accès inclus : la subvention ou kits post viols disponibles ne couvre pas les examens complémentaires (analyses de sang et d'urine, frottis vaginaux, etc.) et le traitement des infections génito-urinaires en particulier). La couverture géographique réduite, la non disponibilité des services avec parfois des fermetures forcées et la situation sécuritaire du pays sont des obstacles majeurs à l'accès aux services. . . . Les espaces sécurisés et les centres de transit pour l'hébergement d'urgence temporaire des survivants sont encore trop rares, précaires et mal adaptés. ») ; Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), pp. 44-46 (« Des représentant·e·s de l'ONU et d'ONG ont déclaré à Amnesty International que le nombre très limité de foyers existants étaient surchargés. ») ; Mohor, *L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti* (28 janvier 2025) (« Plus de 70 % des survivantes sont arrivées . . . 72 heures [après le viol] . . . principalement en raison . . . de violences qui les empêchent parfois de quitter leur lieu de résidence, car elles craignent d'être prises pour cible [simplement par le fait de vivre] dans des zones contrôlées par des gangs » ou parce que « tant de . . . patientes sont déplacées »).

²⁶⁸ Voir notes 210-211. Récemment, la PNH a aussi reçu en plusieurs endroits une série de formations sur les techniques d'enquête sur les violences sexuelles et sur l'accueil des survivant(e)s. BINUH, X (26 mai 2025), https://x.com/BINUH_UN/status/1927027214194721167 (« 30 enquêteurs (dont 21 femmes), issus de 5 départements (Grand Sud & Ouest), ont été formés aux techniques d'enquête sur les violences sexuelles et d'accueil des survivant(e)s, du 19 au 21 mai aux Cayes. ») ; BINUH, X (19 mai 2025), https://x.com/BINUH_UN/status/1924468046741012513 (« 32 enquêteurs (dont 16 femmes) déployés dans le Grand Nord ont été formés aux techniques d'enquête sur les violences sexuelles à Cap-Haïtien du 14 au 16 mai 2025. »). Parmi les autres mesures signalées figurent des activités de sensibilisation et d'engagement communautaires, ainsi que l'élaboration d'un « protocole » pour signaler de manière efficace et sensible aux traumatismes des allégations de violences sexuelles commises par des agents de la PNH, à la suite de plusieurs allégations de ce type début février. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶¶ 55-57 ; BINUH, ECOSOC – *Appel à la solidarité mondiale pour Haïti* (juin 2025), https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/bulletin_du_binuh-juin_2025.pdf.

²⁶⁹ Selon un mémorandum préparé par le Collectif des femmes haïtiennes (HWC) sur la base de consultations avec ses partenaires locaux, « du côté des survivantes, il est rapporté que si l'accueil 'a un peu évolué' dans certains commissariats, les enquêtes peinent à aboutir : rares sont les dossiers transmis au procureur, et encore plus rares ceux qui font effectivement l'objet

d'une enquête dans la chambre d'instruction ou d'un procès ». De plus, les « rares succès » (tels que les enquêtes et les poursuites pour crimes sexistes) « sont trop dispersés pour établir une dynamique de confiance durable ». Les groupes de survivants ont également identifié « l'insuffisance du suivi après le dépôt de plainte » comme un problème : « beaucoup [de survivantes] abandonnent la procédure en cours de route, faute de moyens pour se déplacer ou par découragement face à la lenteur et au manque de transparence du processus judiciaire ». Voir également, par exemple, RHI News, [Haïti – Violence sexuelle en temps de guerre : Rosy Auguste Ducena appelle à une reconnaissance internationale des crimes contre l'humanité...](#) (13 avril 2025) (rapportant une déclaration faite par Rosy Auguste Ducena, experte haïtienne en droits humains et directrice de programme du RNDDH, lors de la 4e session de l'Instance permanente des personnes d'ascendance africaine des Nations unies, dans laquelle elle décrit « une société entière minée par l'impunité, du foyer au lieu de travail : 'Dans nos milieux domestiques, à l'école, à l'université, au travail, à la maison, chez nos proches, nous sommes harcelées, violées, battues, exécutées. Impunément.'... Le système judiciaire haïtien... selon elle, reste sourd aux appels à la justice... 'L'action publique n'est que rarement mise en mouvement contre nos agresseurs. Entre 2023 et 2024, 3006 viols et viols collectifs ont été dénoncés... seuls 59 hommes ont été condamnés... [et] parmi les condamnés pour crimes sexuels, 34, soit 58% d'entre eux, ont écopé de peines en deçà de ce qu'ils auraient dû recevoir.' Cette impunité s'accompagne d'un refus de reconnaître les spécificités de la violence sexuelle. 'Le féminicide n'étant pas reconnu en Haïti, les cas y relatifs sont considérés comme de simples assassinats ou de simples meurtres' [dans le cadre d'un système de] mauvaise qualification juridique qui protège les auteurs. ») ; RNDDH, [Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques](#) (28 février 2025), ¶¶ 7-8, 13 (seules 16 personnes ont été condamnées pour des crimes sexuels au cours de l'année judiciaire 2023-2024, par rapport au nombre considérable de crimes sexuels commis) ; HRW, [Haïti : événements de 2024](#) (2025) (« La responsabilité des violations des droits humains passées et actuelles, notamment des massacres et des violences sexuelles, reste quasiment inexistante. ») ; GBV Aor et al., [Snapshot sur les incidents de Violences Basées sur le Genre \(VBG\) - De janvier à décembre 2024](#) (3 février 2025) (« De plus, les services juridiques demeurent onéreux, et il manque des ressources pour soutenir les services et les tribunaux qui peinent à fonctionner ») ; Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), pp. 44-46 (« Du fait de l'absence généralisée de la police dans les zones contrôlées par les gangs, les victimes n'avaient tout simplement personne vers qui se tourner et elles craignaient que les autorités finissent par les associer aux gangs... 'Le simple fait de penser à parler à la police fait de moi une personne morte', a déclaré [une] fille de 16 ans de Martissant qui a été exploitée à des fins de commerce du sexe par des membres d'un gang... Pour de nombreuses personnes interrogées, il était impossible de faire appel à la police du fait de l'absence complète de personnel d'application des lois dans les zones contrôlées par des gangs... Plus généralement, comme pour les victimes d'autres formes de violences par les gangs, les filles ayant été agressées souffrent de l'impunité accordée aux membres de gangs. Cela est toujours le cas malgré l'existence d'un certain nombre d'unités de police spécialisées chargées de gérer les violences sexuelles et la protection de l'enfance. ») ; Péliissier, [Les cas de viols se multiplient à un rythme inquiétant à Port-au-Prince](#) (19 juin 2025) (« pour les viols collectifs, la majorité des survivantes ne parviennent pas à identifier leurs agresseurs. Ou lorsqu'elles le peuvent, elles résident généralement dans des zones encore contrôlées par ces hommes, rendant toute action en justice difficile. ») ; voir également NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 10 (« L'absence de forces de l'ordre dans les quartiers contrôlés par les gangs a permis à ces derniers de continuer à perpétrer des actes de violence sexuelle, principalement à l'encontre des femmes et des jeunes filles. »). On ne signale qu'un petit nombre d'enquêtes et de poursuites judiciaires. BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 55 (« Aux mois de mars et avril, dans 13 juridictions, 130 cas de violence sexuelle étaient en attente d'enquête, 77 faisaient l'objet d'une enquête par des juges d'instruction et 7 affaires avaient été classées. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 17 (« Entre janvier et février, des juges d'instruction de 11 juridictions ont examiné 114 cas de viol, dont 39 ont été transmis au parquet compétent et une affaire au tribunal pour enfants »). Une source de l'ONU indique qu'il existe au sein de la PNH des unités spécialisées fonctionnelles – l'Unité de lutte contre les crimes sexuels (ULCS) et la Brigade de protection des mineurs (BPM) – qui appuient les enquêtes sur les crimes signalés par les victimes de violences sexuelles et les mineurs, et que des formations récentes ont encore amélioré les compétences de la PNH en matière de VBG. Cependant, [l'experte haïtienne en droits humains Rosy Auguste Ducena, directrice de programme du RNDDH] a décrit ces unités comme « totalement inopérantes sur le terrain ». Le HWC a rendu le même avis - « inopérant » - de la part de ses partenaires locaux et a spécifiquement critiqué la BPM pour ne pas disposer d'une unité mobile pour les passages frontaliers non officiels, ce qui « laisse de nombreuses victimes sans soins appropriés ». Selon le HWC : « bien que l'ULCS et la BPM aient officiellement repris leurs activités et bénéficient de nouvelles formations et d'une légère augmentation des ressources, pour de nombreux survivants et organisations locales, ils restent 'non fonctionnels' dans leur capacité à transformer ces efforts en une justice efficace et une prise en charge complète des victimes. Le principal défi aujourd'hui reste de transformer ces avancées symboliques en mécanismes durables et coordonnés, axés sur les besoins réels des survivantes ».

²⁷⁰ AGNU, [Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés](#) (17 juin 2025), ¶ 7 (rapportant 2 269 violations graves, soit une augmentation de 490 % par rapport à l'année précédente) ; voir également Jacqueline Charles, [Un rapport de l'ONU indique que, pour les enfants, Haïti est aussi dangereux que Gaza](#), Miami Herald (19 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article309024635.html>.

²⁷¹ AGNU, [Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés](#) (17 juin 2025), ¶ 7 (rapportant 2 269 violations graves, soit une augmentation de 490 % par rapport à l'année précédente) ; voir également Charles, [Un rapport de l'ONU indique que, pour les enfants, Haïti est aussi dangereux que Gaza](#) (19 juin 2025). Un rapport publié par Amnesty International au cours de la période sous revue fournit un excellent aperçu des violations des droits humains dont sont victimes les enfants haïtiens. Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025).

²⁷² UNICEF, [Les enfants d'Haïti assiégés : l'augmentation alarmante des abus et du recrutement d'enfants par les groupes armés](#) (7 février 2025) (« Une augmentation stupéfiante de 1 000 % de la violence sexuelle à l'encontre des enfants en Haïti a fait de leurs corps en véritables champs de bataille. Cette multiplication par dix, enregistrée entre 2023 et l'année dernière, survient alors que des groupes armés infligent des horreurs inimaginables aux enfants. ») ; voir également Charles, [Un rapport de l'ONU indique que, pour les enfants, Haïti est aussi dangereux que Gaza](#) (19 juin 2025) (« Le nombre d'incidents attestés n'est que le

minimum absolu — et non le maximum — des horreurs auxquelles les enfants sont soumis . . . Nous ne pouvons tout simplement pas saisir toute l'ampleur de ce qui se passe en Haïti, mais nous savons que le peu d'informations dont nous disposons actuellement suffit déjà à nous donner une idée de l'horreur de la situation.' ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 67 (« [O]n ne dispose pas de chiffres précis sur la traite et l'exploitation des enfants par des gangs en raison de l'insécurité et d'autres difficultés empêchant la collecte de données ») ; OCHA, *À la une aujourd'hui : Territoires palestiniens occupés, Syrie, Myanmar, Haïti* (21 mai, 2025), <https://www.unocha.org/news/todays-top-news-occupied-palestinian-territory-syria-myanmar-haiti> (« [L]a violence armée et l'insécurité croissante en Haïti continuent d'exposer les enfants, en particulier les enfants déplacés, à des risques de violence sexuelle et à d'autres risques graves en matière de protection. ») ; AGNU, [Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés](#) (17 juin 2025), ¶ 75 (rapportant que 566 enfants, dont 523 filles et 43 garçons, ont été victimes de viols ou de viols collectifs en 2024, principalement par des membres de groupes armés). Les données relatives aux abus commis contre les enfants n'ayant pas toujours fait l'objet d'un suivi rigoureux en Haïti, les variations en pourcentage peuvent refléter une amélioration de la collecte des données et des changements méthodologiques.

²⁷³ UNICEF, [Rapport sur la situation humanitaire en Haïti](#) (janvier 2025) (rapportant que 1 200 000 enfants sont menacés dans la grande région de Port-au-Prince) ; Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), p. 17 (« D'après les estimations, plus d'un million d'enfants vivent dans des zones contrôlées par des gangs armés ou soumis à leur influence en Haïti. ») ; NU-HCDH, [Restaurer la dignité : un appel mondial pour mettre fin à la violence en Haïti](#) (7 avril 2025) (« Les effets de la violence en bande organisée sur les enfants sont également dramatiques . . . beaucoup ont été témoins des pires actes de violence, dont des meurtres, et certains sont victimes de la traite et de l'exploitation par des gangs, qui leur fournissent des armes à feu. ») ; Alterpresse, *Criminalité : Plus de 40 000 enfants forcés à se déplacer depuis début 2025 - Une enfance brisée par les violences meurtrières des gangs en Haïti* (8 avril 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31579> (« Pris dans un cauchemar et privés d'une enfance normale, les enfants d'Haïti survivent dans des zones meurtrières sous le contrôle de groupes armés, a affirmé la Québécoise Chantal Sylvie Imbeault, directrice nationale de *Save the Children* en Haïti. ») ; Alterpresse, *Haïti risque de perdre toute une génération à cause de la persistance des violences des gangs* (25 mars 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31534> (« Haïti risque de perdre toute une génération à cause de la persistance des violences des gangs, s'alarme l'organisme Plan international, dans une alerte relative aux violations généralisées des droits de l'enfant, en raison de la terreur et d'autres violences des gangs armés. ») ; O'Neill, *Violence, abus et famine en Haïti* (30 janvier 2025) (« Lors d'une visite dans un camp pour personnes déplacées, j'ai rencontré une petite fille d'environ cinq ans qui y vivait depuis plus d'un an, après qu'un gang ait attaqué son quartier, en violant, en tuant et en incendiant des maisons. Elle m'a dit qu'elle n'avait pas mangé depuis deux jours. Elle était maigre, mais ses yeux brillaient et elle m'a dit à quel point elle voulait rentrer chez elle. Je n'oublierai pas non plus le visage d'une fille plus âgée, d'environ 12 ans. Elle n'est pas allée à l'école depuis deux ans et souhaite désespérément poursuivre ses études. Mais elle n'a aucun moyen d'aller à l'école, car il n'y en a pas sur le site et les écoles voisines, même lorsqu'elles sont ouvertes, sont trop chères. »).

²⁷⁴ Alterpresse, *Criminalité : Plus de 40 000 enfants forcés à se déplacer depuis début 2025 - Une enfance brisée par les violences meurtrières des gangs en Haïti* (8 avril 2025) (« Un enfant sur quatre, vit maintenant dans des quartiers où l'accès à l'aide vitale est limité, note-t-elle. »).

²⁷⁵ OIM, [Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition](#) (juin 2025), p. 5.

²⁷⁶ UNICEF, *L'éducation attaquée en Haïti* (3 mars 2025), <https://www.unicef.org/haïti/communiqués-de-presse/léducation-attaquée-en-haïti> (« En seulement un mois, en janvier de cette année, les groupes armés ont détruit 47 écoles dans la capitale haïtienne. Avec 284 écoles détruites en 2024, les attaques incessantes contre l'éducation s'accélérent, laissant des centaines de milliers d'enfants sans lieu d'apprentissage. ») ; NU-HCDH, [Restaurer la dignité : un appel mondial pour mettre fin à la violence en Haïti](#) (7 avril 2025) ; Ody Bien-Eugène, *Des enfants privés d'école dans la région métropolitaine de Port-au-Prince à cause de la violence des gangs*, Juno 7 (10 mars 2025), <https://www.juno7.ht/des-enfants-prives-decole-dans-la-region-metropolitai/> (« La rédaction de Juno7 s'est également rendue dans des centres d'hébergement comme Darius Denis, Argentine Bellegarde et l'Office de la Protection du Citoyen (OPC), où de nombreux enfants ne sont pas scolarisés. Les parents ont expliqué que cette situation est due soit à cause de leur incapacité à payer les frais scolaires, soit en raison de la fermeture des écoles de leurs enfants à cause de la violence des gangs, sans alternative pour les réinscrire ailleurs. ») ; voir également notes 380-397. Les enfants déplacés sont particulièrement touchés. Plan International, *Haïti : les déplacements en hausse alors que les enfants sont confrontés à l'effondrement du système éducatif et à la violence* (20 juin 2025), <https://plan-international.org/haïti/news/2025/06/20/haïti-displacement-soars-as-children-face-education-collapse-and-violence/> (« Les conclusions d'enquêtes, de groupes de discussion et d'entretiens menés auprès de plus de 200 personnes déplacées à l'intérieur du pays ont révélé que plus de 90 % des enfants [dans les départements du Sud et du Sud-Est d'Haïti] ont été privés de leur droit fondamental à l'éducation en raison de la violence et de l'insécurité omniprésentes. ») ; Alterpresse, [Haïti risque de perdre toute une génération à cause de la persistance des violences des gangs](#) (25 mars 2025) (rapportant sur les mêmes constats que « [I]es enfants ne peuvent pas aller à l'école pour être éduqués » et « n'ont pas la possibilité de vivre pleinement leur vie d'enfant », avec « [p]lus de neuf (9) enfants sur dix (10) . . . privés de leur droit fondamental à l'éducation, en raison des violences et de la criminalité ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 64 (« En mai, plus de 1 600 écoles restaient fermées dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre, contre 960 depuis le début de l'année, ce qui concerne 1,2 million d'élèves et d'enseignants. ») ; OPC, *Étude sur la protection du droit des personnes déplacées en Haïti*, (Avril 2025), p. 32 (« Dans beaucoup de sites, les enfants ne vont pas à l'école. »).

²⁷⁷ UNICEF, *Haïti : au moins un million d'enfants confrontés à une insécurité alimentaire extrême* (17 avril 2025), <https://www.unicef.fr/article/haïti-au-moins-un-million-denfants-confrontes-a-une-insecurite-alimentaire-extreme/> (estimant que « plus d'un million d'enfants sont confrontés à une insécurité alimentaire extrême en Haïti » et « 2,85 millions d'enfants, soit un quart de la population infantile haïtienne, sont confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire dans tout le pays ») ; UNICEF, [Rapport sur la situation humanitaire en Haïti](#) (janvier 2025) (rapportant que 3 300 000 enfants ont besoin d'une aide humanitaire) ; Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), p. 17 « [U]n enfant sur six dans le pays est 'à la limite de conditions de famine' qui sont

'caractérisées par une malnutrition aiguë et un risque accru de mort causée par la faim.'... Plusieurs des enfants, ainsi que des parents, avec qui Amnesty International s'est entretenue ont déclaré avoir parfois passé plusieurs jours sans manger. Presque toutes les personnes qui avaient été déplacées dans des camps ont déclaré que les conditions y étaient difficiles. ») ; voir également UNICEF, [Haïti : au moins un million d'enfants confrontés à une insécurité alimentaire extrême](#) (17 avril 2025) (« Les enfants sont particulièrement touchés, leurs accès aux soins de santé et aux traitements vitaux étant de plus en plus difficiles, ce qui les expose davantage à diverses formes de malnutrition et à des maladies évitables. »)

²⁷⁸ OIM, [Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition](#) (juin 2025), p. 5 (53%) ; Plan International, [Haïti : les déplacements en hausse alors que les enfants sont confrontés à l'effondrement du système éducatif et à la violence](#) (20 juin 2025) (« Haïti est confronté à une crise humanitaire qui ne cesse de s'aggraver, avec plus de 1,3 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont 700 000 enfants. ») ; voir également Alterpresse, [Criminalité : Plus de 40 000 enfants forcés à se déplacer depuis début 2025 - Une enfance brisée par les violences meurtrières des gangs en Haïti](#) (8 avril 2025) (« Plus de 40 000 enfants en Haïti ont abandonné leurs foyers depuis le début de l'année 2025, en raison de l'escalade des violences des gangs armés, relève l'organisation Save the Children en Haïti ») ; [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 43 (« En janvier 2025, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a signalé une augmentation de près de 50 % du nombre d'enfants déplacés en Haïti depuis septembre 2024, plus d'un enfant sur huit ayant été déplacé, soit plus de la moitié du total des personnes déplacées. ») ; OCHA, [La Coordonnatrice humanitaire des Nations Unies bouleversée par les conséquences tragiques de violences subies par les enfants et personnes déplacées internes](#) (19 mai 2025) (« Aujourd'hui, environ un enfant sur huit vit en situation de déplacement, privé de stabilité, d'accès à l'éducation et souvent exposé à des risques accrus de violence et d'exploitation. Chaque minute, un enfant en Haïti est déplacé à cause des violences. »)

²⁷⁹ OIM, [Rapport sur la situation des personnes déplacées en Haïti — 10e édition](#) (juin 2025), p. 5 (« Plusieurs intervenants ont signalé des cas d'exploitation d'enfants déplacés dans des familles d'accueil, en particulier pour des travaux domestiques. ») ; Bureau du porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies, [Points saillants du point de presse de midi de Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général António Guterres](#) (21 mai 2025) (rapportant les conclusions de l'OCHA selon lesquelles « la violence armée et l'insécurité croissante continuent d'exposer les enfants à la violence sexuelle et à d'autres risques graves en matière de protection », et concluant que « les garçons et les filles déplacés sont particulièrement vulnérables dans le contexte actuel en Haïti », le déplacement « les exposant à l'exploitation, ... aux abus et ... au recrutement potentiel dans des gangs armés ») ; OPC, [Étude sur la protection du droit des personnes déplacées en Haïti](#), (avril 2025), p. 32 (Dans beaucoup de sites, les enfants ne vont pas à l'école. ») ; Alterpresse, [Criminalité : Plus de 40 000 enfants forcés à se déplacer depuis début 2025 - Une enfance brisée par les violences meurtrières des gangs en Haïti](#) (8 avril 2025) (« Avec l'intensification des déplacements, les abris surpeuplés exposent les enfants à des risques accrus de maladies, d'exploitation et de violences sexuelles »). Plusieurs rapports soulignent une plus grande vulnérabilité aux privations éducatives chez les enfants déplacés ; voir, par exemple, Aljany Narcisus, [La relocalisation des étudiants peut-elle sauver le système éducatif haïtien?](#), Haitian Times (2 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/02/school-relocation-port-au-prince> (« Les élèves déplacés sont également confrontés à des obstacles à l'inscription en raison de la perte de leurs documents d'identité, notamment leurs cartes d'électeur, qui font également office d'identification nationale en Haïti. Sans ces documents, beaucoup ne peuvent s'inscrire à l'école ni accéder à leurs dossiers scolaires, ce qui complique encore davantage leur retour en classe. ») ; FNE, [Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité](#), (juin 2025), p. 8 (« L'enquête a permis de mettre en lumière plusieurs facteurs expliquant la déscolarisation des enfants issus des familles déplacées. Ces causes incluent notamment : le manque de moyens financiers ; la fermeture ou destruction des écoles d'origine ; l'éloignement géographique ou la difficulté d'accès aux établissements scolaires ; le refus d'inscription par les écoles d'accueil ; la perte de documents administratifs indispensables à l'inscription ; des raisons de santé ou situations de handicap ; le décès d'un parent ; le découragement ou la démotivation des enfants. »)

²⁸⁰ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 63 (rapportant que « [d]es enfants, dès l'âge de 8 ans, constituent 30 à 50 % de[s] rangs [des groupes armés]. ») ; UNICEF, [Les enfants d'Haïti assiégés : l'augmentation alarmante des abus et du recrutement d'enfants par les groupes armés](#) (7 février 2025) (« Rien que l'année dernière, le recrutement d'enfants dans les groupes armés a fait un bond de 70 %. À l'heure actuelle jour, jusqu'à la moitié des membres de ces groupes armés sont des enfants— certains âgés d'à peine huit ans ») ; Alterpresse, [Criminalité : Plus de 40 000 enfants forcés à se déplacer depuis début 2025 - Une enfance brisée par les violences meurtrières des gangs en Haïti](#) (8 avril 2025) (« Ils sont également exposés au danger permanent d'être recrutés. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 14 (« Les agences des Nations unies continuent de sonner l'alarme face à l'augmentation de la traite et de l'exploitation d'enfants par les gangs. Ce phénomène est en grande partie favorisé par l'absence de services sociaux et d'opportunités socio-économiques pour les familles, qui peinent à subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants. ») ; ONU Info, [Haïti : hausse massive du recrutement d'enfants par les groupes armés, prévient l'UNICEF](#) (28 février 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/02/1153556> (« [L]e recrutement d'enfants dans les groupes armés [a] augmenté de 70 % au cours de l'année écoulée. Les enfants de 8 à 10 ans sont 'utilisés comme messagers ou informateurs', tandis que les plus jeunes filles sont chargées des tâches domestiques. 'Au fur et à mesure qu'ils grandissent, les enfants jouent un rôle de plus en plus actif en participant à des actes de violence'. ») ; Frances Robles, [A cause des coups de feu et des bandits, l'école devient un rêve impossible pour les enfants haïtiens](#), NY Times (25 janvier 2025), <https://www.nytimes.com/2025/01/25/world/americas/haiti-children-schools.html> (« Selon les experts, il est courant de voir des enfants de 7 ans travailler comme guetteurs pour des gangs ») ; voir également AGNU, [Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés](#) (17 juin 2025), ¶ 72 (rapportant que 302 enfants ont été recrutés par des groupes armés en 2024, dont plus de la moitié ont été utilisés au combat).

²⁸¹ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 63 (« Le recrutement est motivé par la pauvreté, la faim et l'effondrement de l'éducation et des services sociaux. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 14 (« Les agences des Nations unies continuent de sonner l'alarme face à l'augmentation de la traite et de l'exploitation d'enfants par les gangs. Ce phénomène est en grande partie favorisé par l'absence de services sociaux et d'opportunités socio-économiques pour les familles, qui peinent à subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants. ») ; NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 19 (« Selon [d]es témoignages . . .

l'accès et la possession d'armes à feu et de munitions par les gangs renforcent la perception du pouvoir des gangs au sein de la communauté et contribuent à donner un faux sentiment de sécurité aux enfants et aux jeunes souffrant de marginalisation et d'exclusion sociale, qui les rejoignent malgré les risques inhérents. . . . Bien que de nombreux enfants et jeunes recrutés veuillent quitter la vie de gang lorsqu'ils en comprennent les implications, les membres armés des gangs gardent le contrôle par la force ou la menace de la force, empêchant les enfants de partir. Au sein des gangs, dans certains cas, les enfants, généralement des garçons, reçoivent des armes et sont contraints de les utiliser, ce qui les transforme en participants actifs à des actes criminels, tels que des enlèvements et des saccages, et à des confrontations violentes avec des gangs rivaux ou les forces de l'ordre. ») ; UNICEF, [Les enfants d'Haïti assiégés : l'augmentation alarmante des abus et du recrutement d'enfants par les groupes armés](#) (7 février 2025) (« Beaucoup [d'enfants] sont enrôlés de force. D'autres sont manipulés ou poussés par une pauvreté extrême. C'est un cycle funeste : Les enfants sont recrutés dans des groupes qui alimentent leur propre souffrance ») ; Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), p. 23 (« En plus de la faim et de besoins immenses, les enfants ont déclaré qu'ils étaient forcés à accomplir différentes tâches pour des gangs par pure peur, et que des gangs leur avaient parfois placé une arme dans la main. De nombreux enfants ont été directement menacés de représailles contre eux-mêmes ou leur famille s'ils refusaient. ») ; O'Neill, [Violence, abus et famine en Haïti](#) (30 janvier 2025) (« Lors de ma dernière visite, j'ai interviewé trois jeunes garçons âgés de 16 à 17 ans qui avaient réussi à échapper à l'un des gangs les plus notoires d'Haïti, le G-9. Je leur ai demandé pourquoi ils étaient entrés dans ce gang. Ils m'ont répondu que c'était parce qu'ils n'avaient aucune perspective d'emploi, que l'État ne leur offrait aucun soutien et qu'ils devaient aider leurs parents et leurs frères et sœurs. Ils avaient besoin de nourriture et d'argent. Quand je leur ai demandé s'ils avaient eu peur de rejoindre le gang, l'un d'eux a répondu : 'Quand on a faim, on ne pense pas à la peur.' ») ; Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) (« La faim et la dévastation poussent de plus en plus d'enfants et d'adolescents à rejoindre les rangs [des groupes armés]. Les groupes armés profitent également des années de mauvaise gouvernance et du vide politique actuel pour diffuser un discours politique qui trouve un écho auprès des jeunes qui n'ont pas d'autres options valables. ») ; Save the Children, [Une génération d'enfants élevés dans le chaos 15 ans après le tremblement de terre dévastateur](#), (11 janvier 2025) (« Le désespoir a poussé les enfants à rejoindre les groupes armés, à la recherche de nourriture et d'un sentiment de protection. . . . Beaucoup de chefs de groupes armés aujourd'hui, et ceux qui sont dans leurs rangs, étaient eux-mêmes des enfants en 2010. . . . Leur avenir a été compromis par le tremblement de terre et ils laissent maintenant une nouvelle génération derrière eux. ») ; Charles, [Les Nations Unies tirent la sonnette d'alarme : 'Haïti est l'un des pires endroits au monde pour être enfant'](#) (19 décembre 2024) (« Les enfants sont de plus en plus souvent privés de leur innocence, car ils sont transformés en instruments de violence ») (citations internes omises). Selon Connect 2 Ministries, qui soutient depuis 2018 les enfants travaillant comme domestiques (appelés *restaveks*), le Bureau pour la protection des mineurs (BPM) n'a pas été en mesure de continuer à secourir les *restaveks* et craint que beaucoup d'entre eux aient été recrutés par des groupes armés.

²⁸² Voir, par exemple, Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), pp. 25-26 (« Indépendamment des tâches pour lesquelles les enfants sont utilisés par les gangs, leur simple association avec les groupes les met en danger. Les enfants ont décrit leur immense peur de la police et des habitants·e·s. Ils ont également indiqué avoir été stigmatisés et humiliés parce qu'ils vivaient dans des quartiers contrôlés par des gangs. . . . En outre, les garçons adolescents sont particulièrement menacés, car l'âge pour obtenir une carte d'identité est de 18 ans et ils peuvent sembler plus âgés aux yeux des policiers, qui ne croient pas toujours qu'ils sont plus jeunes. . . . Fin 2024, les chiffres de l'ONU sur le nombre de personnes tuées et blessées au troisième trimestre indiquaient que sur les 1 223 homicides recensés entre juillet et septembre, la police était responsable d'au moins 96 exécutions extrajudiciaires, dont celles de six enfants accusés d'être des 'antennes'. ») ; [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶¶ 50-52, 54 (« En 2024, les unités de police spécialisées ont été responsables de 281 exécutions sommaires (251 hommes, 22 femmes et 8 enfants). . . . Le 7 février 2025, six agriculteurs de la commune de Petite-Rivière-de-l'Artibonite, dont un garçon de 15 ans, ont été arrêtés et ultérieurement exécutés par des policiers. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 27 (rapportant que parmi les 165 victimes d'exécutions extrajudiciaires et de tentatives d'exécutions extrajudiciaires, 13 étaient des enfants) ; [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), note 22 et texte associé, ¶ 50 (résumant le rapport du BINUH indiquant qu'en 2024, au moins 18 enfants figuraient parmi au moins 596 personnes lynchées par des groupes « d'autodéfense », tandis que 8 enfants figuraient parmi les 281 exécutions sommaires perpétrées par des unités de police spécialisées) ; AGNU, [Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés](#) (17 juin 2025), ¶ 74 (rapportant que la police et les groupes « de défense » ont été responsables de plus de 34 meurtres et atteintes à l'intégrité physique d'enfants en 2024) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 2 (rapportant que parmi les 65 personnes tuées extrajudiciairement par des agents des forces de l'ordre, deux étaient des enfants).

²⁸³ AGNU, [Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés](#) (17 juin 2025), ¶ 73 (« La Police nationale d'Haïti a arrêté 26 garçons en raison de leur association présumée avec des gangs armés et ils ont été placés en détention dans un centre carcéral où les mineurs coexistent avec les adultes dans des conditions difficiles. ») ; Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), pp. 7, 25-31 (rapportant que « le tribunal pour enfants de Port-au-Prince ne fonctionne plus depuis 2019 en raison de la violence liée aux gangs » ; décrivant des arrestations arbitraires d'enfants sur base de leur lieu de résidence et leur détention prolongée sans condamnation ; et décrivant la détention de mineurs avec des adultes, y compris des enfants de moins de 13 ans, qui selon la loi haïtienne ne peuvent être tenus pénalement responsables, et des enfants de moins de 16 ans, qui selon la loi haïtienne ne peuvent être détenus dans des centres de détention.) ; voir également notes 227-229.

²⁸⁴ Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), p. 28 ([c]es témoignages et éléments numériques mettent en lumière l'ampleur du travail nécessaire pour permettre à ces quartiers de guérir, afin qu'un processus de réinsertion puisse fonctionner » et que, bien que « [d]es représentant·e·s du gouvernement et de l'ONU, ainsi que d'ONG internationales et haïtiennes intervenant sur la protection de l'enfance ont déclaré à Amnesty International que des projets étaient en cours en vue de mettre en place un certain nombre de centres de transit pour accueillir des enfants . . . [et que,] si l'accord-cadre et un centre de transit existent en effet, un véritable processus de démobilisation et de réintégration n'a pas encore été lancé. »). Cf. BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des](#)

[droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 14 (« Il est également important de mettre en place des programmes de réintégration pour les enfants en conflit avec la loi, en particulier ceux incarcérés pour des activités criminelles liées à leur appartenance aux gangs. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶¶ 39, 63 (« En parallèle, le BINUH collabore avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin de mettre en place un mécanisme systématique de détection objective et de réhabilitation des jeunes recrutés par les gangs. . . . L'UNICEF a démobilisé et réintégré plus de 140 enfants au titre d'un protocole conclu en 2024 avec le Gouvernement. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 38 (rapportant que, en mars, le Président du CPT « a officiellement chargé la Commission de soutenir la réinsertion des enfants et des jeunes en conflit avec la loi. ») ; ONU Info, [Haïti : hausse massive du recrutement d'enfants par les groupes armés, prévient l'UNICEF](#) (28 février 2025) (« L'UNICEF 'travaille activement' pour soutenir la libération, la démobilisation et la réinsertion des enfants membres de groupes armés. . . . L'initiative s'est avérée fructueuse. Plus de 100 enfants ont été démobilisés et réintégré et des plans sont prévus pour poursuivre le travail en 2025. »). Pour mettre en place une réponse efficace, il sera important de veiller à ce que les communautés touchées jouent un rôle moteur et d'éviter des réponses imposées par le haut, ainsi que de prendre en compte, dans le cadre de la démobilisation, la question du contrôle territorial et du recrutement par les groupes armés, ainsi que la stigmatisation mortelle par la communauté. Le manque de financement dédié constitue également un obstacle majeur. Voir, par exemple, Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), p. 26.

²⁸⁵ Il existe très peu d'informations sur les défis spécifiques auxquels est confrontée la communauté LGBTQI+ en Haïti. Cependant, compte tenu de l'absence historique de protections juridiques et de la discrimination omniprésente, il s'agit d'une communauté particulièrement vulnérable à la crise et, en particulier, à la perte de services résultant des coupes irresponsables dans l'aide américaine. Les résultats préliminaires d'une enquête nationale en cours sur les personnes transgenres, lancée par le Réseau National de la Communauté Trans Haïtienne (RNCTH) et Housing Works, indiquent une discrimination importante à l'égard des personnes transgenres en raison de leur identité de genre en ce qui concerne des droits fondamentaux tels que la sécurité, l'accès aux soins de santé et la participation économique. Par exemple, la grande majorité des personnes interrogées ont déclaré avoir été victimes de violences ou de harcèlement en raison de leur identité de genre (63,4 % à plusieurs reprises, 14,9 % une fois) et se sentir en insécurité en tant que personne transgenre dans leur communauté (50,5 % ne se sentent jamais en sécurité, 34,7 % se sentent parfois en sécurité) ; la plupart des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir accès de manière adéquate ou régulière à des soins de santé adaptés à leurs besoins (56,4 % pas du tout, 19,8 % de manière intermittente) et 78,2 % ont été victimes de discrimination dans un établissement de santé en raison de leur identité de genre ; enfin, 72,3 % ont été victimes d'une discrimination importante fondée sur l'identité de genre lors de leur recherche d'emploi.

²⁸⁶ Charilien Jeanvil, *Haïti-Insécurité : Un fardeau supplémentaire pour les personnes handicapées* (5 mai 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31671> (« L'accès au marché du travail est pratiquement impossible pour les personnes handicapées. Résultat : l'insécurité alimentaire qui frappe plus de la moitié de la population affecte gravement les personnes vivant avec un handicap. . . . [M]oins de 10 % des enfants handicapés [sont] alphabétisés, preuve, selon [le Dr. Michel Péan, coordonnateur de la Société haïtienne d'aide aux aveugles (Shaa)] d'un divorce entre la réalité, les textes de loi et les conventions ratifiées par Haïti. ») (citations internes omises) ; Amnesty International, [« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance](#), (12 février 2025), p. 9 (« Sur les six enfants en situation de handicap qui avaient besoin de dispositifs d'assistance, seuls deux en étaient équipés : l'un avait un fauteuil roulant et l'autre des béquilles, d'une qualité laissant toutefois à désirer. Les dispositifs d'assistance et les prothèses ont un impact considérable sur le développement et la réussite scolaire des enfants en situation de handicap. ») ; RNDDH, [Pauvreté, insécurité, insalubrité, promiscuité et exposition aux maladies contagieuses : les conditions générales de vie dans les sites d'accueil sont alarmantes](#) (11 janvier 2025), ¶ 102 (« Les enfants, les personnes du troisième âge ainsi que les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes vivant avec une déficience motrice ou sensorielle, souffrent encore plus de cette situation de vulnérabilité et de dénuement. »).

²⁸⁷ Global Centre for the Responsibility to Protect, *Alerte atrocités n° 439 : Haïti, République centrafricaine, Israël et Territoires palestiniens occupés* (14 mai 2025), <https://www.globalr2p.org/publications/atrocity-alert-no-439/> (« Au cours des trois dernières années, les gangs ont multiplié les attaques dans le département autrefois paisible de l'Artibonite, créant un climat de peur et entraînant la prise de contrôle d'une grande partie de la région par les gangs. La propagation de la violence dans l'Artibonite, le grenier du pays, a eu des conséquences dévastatrices, perturbant les moyens de subsistance des populations et aggravant une situation humanitaire déjà critique. Les gangs ont volé des récoltes et du bétail, bloqué des systèmes d'irrigation, attaqué et occupé des terres agricoles, imposant des taxes aux agriculteurs pour accéder à leurs propres terres. Cela a aggravé l'insécurité alimentaire et exacerbé une crise humanitaire déjà critique. ») ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, numéro 3](#) (avril 2025), p. 3 (décrivant une attaque à Kenscoff qui « [a] causé d'importantes pertes en vies humaines et [a] perturbé les activités agricoles » et « [a] révélé que la PNH était au courant de l'attaque de Kenscoff, mais n'aurait pas été en mesure de réagir ») ; Shaw & Le Cour Grandmaison, [Haïti traverse une crise politique et criminelle qui ne doit pas être ignorée](#) (29 avril 2025) (« Dans la région de l'Artibonite, cœur agricole du pays, le gang *Gran Griff* prélève une taxe sur les ouvriers agricoles. Lorsque des conflits éclatent au sujet du paiement des taxes, ou lorsque des groupes d'agriculteurs tentent de résister — comme ils l'ont fait en octobre 2024 —, les représailles sont terribles. ») ; Hackel, [Des gangs s'emparent des routes menant à la capitale haïtienne alors que la police continue de perdre le contrôle](#) (26 mars 2025) (« [Les agriculteurs] de cette région sont régulièrement attaqués. On ne sait jamais vraiment où ils vont surgir. Ils volent les récoltes [des agriculteurs], brûlent leurs maisons et les tuent au hasard. ») ; Mercy Corps, [L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024](#) (décembre 2024), p. 4 (« Dans les territoires contrôlés par les gangs, les agriculteurs sont victimes d'intimidations, de restrictions d'accès et de conflits fonciers, ce qui conduit à l'abandon à grande échelle de terres arables vitales. »)

²⁸⁸ RHI News, *Des organisations paysannes réclament une enquête de l'ULCC sur la spoliation des terres de l'État dans le Nord-Est...* (23 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/des-organisations-paysannes-reclament-une-enquete-de-lulcc-sur-la-spoliation-des-terres-de-letat-dans-le-nord-est/> (« [L]a Coordination de Résistance contre le Dappiyanp sur les terres paysannes dans le Nord et le Nord-Est (KRDTNP-NE) a appelé à l'ouverture d'une enquête sur ce qu'elle qualifie de 'spoliation organisée des terres de l'État' au profit d'acteurs puissants opérant sous couvert d'institutions publiques et privées. . . . Selon [la

Coordination], cette exploitation illégale s'effectue avec la complicité d'autorités locales, de notaires, d'agents de la Direction générale des impôts (DGI), et même d'acteurs du système judiciaire. »).

²⁸⁹ Sanon & Coto, *Un chef de gang en Haïti accusé d'avoir massacré des personnes âgées pour venger la mort de son fils* (9 décembre 2024) (décrivant le massacre de plus de 180 personnes par le chef d'un groupe armé visant « des personnes âgées et des pratiquants [du vaudou] », prétendument pour venger ce qu'il considérait comme la mort surnaturelle de son fils, qui aurait fait suite à d'autres meurtres similaires) ; Robles, *Un massacre dans la capitale haïtienne fait près de 200 morts, selon l'ONU* (8 décembre 2024) (« Un des principaux groupes haïtiens de défense des droits humains a décrit ces meurtres comme la vendetta personnelle d'un chef de gang à qui l'on avait dit que la sorcellerie était à l'origine de la maladie mortelle de son fils. . . . Selon cette organisation, des personnes âgées pratiquant le vaudou auraient été prises pour cible. Cette hypothèse a été corroborée par une autre organisation de défense des droits humains et par un habitant de Cité Soleil. . . . Ce n'était pas la première fois que [ce chef] était accusé d'avoir tué des personnes âgées pratiquant le vaudou. Il serait responsable du meurtre, en 2021, de 12 femmes âgées pratiquantes du vaudou. ») ; RNDDH, *Massacres à Wharf Jérémie, Kenscoff et à Chateaublond : Le pouvoir de transition continue avec la politique de banalisation de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années par les autorités étatiques* (28 février 2025), ¶ 21.

²⁹⁰ International Rescue Committee (IRC), *Liste de suivi des urgences - 2025* (2025), <https://www.rescue.org/watchlist> (L'IRC a classé Haïti au 8^e rang de sa liste des 20 pays les plus à risque).

²⁹¹ ONU Info, *Haïti : l'ONU s'inquiète de la vulnérabilité du pays alors que la saison des cyclones a démarré* (3 juin 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/06/1156136> (« Alors que la moitié des Haïtiens souffrent déjà de la faim, une seule tempête pourrait précipiter des millions de personnes dans une catastrophe humanitaire. ») ; Ellie Happel & Sherwanda Maxime, *Les récentes inondations à Port-de-Paix soulignent la gravité du dérèglement climatique et ses conséquences inégales en Haïti*, Open Global Rights (31 mars 2025), <https://www.openglobalrights.org/recent-flooding-in-port-de-paix-highlights-urgency-of-climate-disorder-and-uneven-impacts-in-haiti/> ; Center for Human Rights and Global Justice New York University School of Law & The Promise Institute for Human Rights UCLA School of Law, *Bay Kou Bliye, Pote Mak Sonje : L'injustice climatique en Haïti et la nécessité de réparations* (12 octobre 2024), <https://chrgj.org/2024-12-10-climate-injustice-haiti-case-for-reparations/> ; voir, par exemple, OCHA, *La coordonnatrice humanitaire des Nations Unies bouleversée par les conséquences tragiques de violences subies par les enfants et personnes déplacées internes* (19 mai 2025) (Les fortes pluies tombées début mai ont provoqué d'importantes inondations à Ouanaminthe et Ferrier, touchant plus de 3 000 familles et causant des dégâts considérables.) ; Gérard Maxineau, *Urgence gouvernementale requise au Cap-Haïtien face aux pluies et à la pénurie d'équipements*, Le Nouvelliste (7 janvier 2025), <https://lenouvelliste.com/article/252360/urgence-gouvernementale-requise-au-cap-haitien-face-aux-pluies-et-a-la-penurie-dequipements> (« Les pluies torrentielles qui s'abattent sur la région depuis plusieurs semaines aggravent une situation environnementale déjà fragile. Les rues inondées, les amas de boue et les montagnes de déchets jonchant les artères de la ville rendent le quotidien des habitants quasi insupportable. ») ; Charles & Fils-Aimé, *Des journalistes et un policier tués par des gangs lors de la réouverture du plus grand hôpital d'Haïti* (25 décembre 2024) (au moins sept personnes ont perdu la vie et 11 000 maisons ont été inondées après de fortes pluies à Port-de-Paix) ; Flavien Janvier, *Grand'Anse : commerçants, 'Madan Sara' et agriculteurs s'efforcent de trouver des alternatives*, Le Nouvelliste (19 décembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/252094/grandanse-commerçants-madan-sara-et-agriculteurs-sefforcent-de-trouver-des-alternatives> (« [L]e blocage des pistes agricoles, dû à l'éboulement de terrains causé par les pluies diluviennes les semaines précédentes, est le nouveau défi auquel sont confrontés par ces acteurs de l'économie nationale. »)

²⁹² Haitian Times, *L'ONU avertit Haïti qu'il est confronté à des menaces extrêmes d'ouragan* (4 juin 2025) (Les préparatifs pour la saison des ouragans en Haïti « se heurtent à des obstacles », car « [l']accès humanitaire reste limité, notamment dans les zones contrôlées par les gangs, et les fournitures d'urgence prépositionnées sont rares à travers le pays – un problème que [le porte-parole de l'ONU Stéphane] Dujarric attribue directement au sous-financement ») ; ONU Info, *Haïti : l'ONU s'inquiète de la vulnérabilité du pays alors que la saison des cyclones a démarré* (3 juin 2025) (« [L]es années précédentes, [le PAM] a toujours disposé de ressources sur place 'pour assister entre 250.000 et 500.000 personnes' immédiatement après une catastrophe, [mais] [c]ette année, le PAM ne dispose ni de stocks alimentaires prépositionnés en Haïti, ni des liquidités nécessaires pour organiser une intervention humanitaire rapide en cas d'ouragan ou de phénomène météorologique extrême ») ; Kervenson Martial, *Lent rétablissement à Port-de-Paix alors que la tempête fait plus de 270 000 victimes dans le nord-ouest d'Haïti*, Haitian Times (14 février 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/02/14/port-de-paix-flood-devastation/> (examinant les défaillances du gouvernement face aux conséquences des inondations dévastatrices à Port-de-Paix) ; Maxineau, *Urgence gouvernementale requise au Cap-Haïtien face aux pluies et à la pénurie d'équipements* (7 janvier 2025) (rapportant sur « l'absence de ressources et d'équipements à la Direction départementale Nord du Ministère des Travaux publics, Transports et Communications » et « l'absence de soutien » des autorités compétentes.)

²⁹³ Il est universellement reconnu que l'extorsion par la France de la « dette d'indépendance » d'Haïti est l'une des causes profondes du sous-développement du pays et que les solutions à la crise haïtienne doivent inclure la restitution de cette dette. Voir Instance permanente des personnes d'ascendance africaine des Nations unies (UN PFPAD), *Rapport de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine sur sa quatrième session*, ¶¶ 86-87 (14 août 2025), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g25/123/01/pdf/g2512301.pdf> (reconnaissant que les crises en Haïti « ont pour cause profonde un ensemble de facteurs complexes et multidimensionnels . . . notamment ce tournant dans l'histoire mondiale qu'a constitué l'imposition par la France d'une 'dette d'indépendance' à Haïti, première république noire du monde », et appelant à des mesures de réparation) ; IJDH, *Vérité, solidarité et réparation : Haïti et le mouvement mondial pour les réparations* (8 avril 2025), <https://www.ijdh.org/2025/04/projects/truth-solidarity-and-repair-haiti-and-the-global-movement-for-reparations/> ; Amnesty International, *Haïti. À l'occasion du bicentenaire de la 'dette d'indépendance', des militant·e·s et organisations d'Haïti et de sa diaspora demandent à la France de remédier à son passé colonial en Haïti* (15 avril 2025), <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr36/9258/2025/fr/> ; RHI News, *Haïti exige justice : le Kolektif Ayisyen Afwodesandan réclame la restitution de la rançon imposée par la France et des réparations historiques* (15 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/haïti-exige-justice-le-kolektif-ayisyen-afwodesandan-reclame-la-restitution-de-la-rancon-impoe-par-la-france-et-des-reparations-historiques/> ; Carl-Henry Cadet, *Esclavage : à New York, une conférence exige des*

réparations pour Haïti, Le Nouvelliste (14 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255252/esclavage-a-new-york-une-conference-exige-des-reparations-pour-haiti> ; Ambassadeur Mark A. Green, *Haïti : là où les descendants d'esclaves ont payé les descendants d'esclavagistes*, Wilson Center (17 décembre 2024), <https://www.wilsoncenter.org/blog-post/haiti-where-descendants-slaves-paid-descendants-slaveholders>. Tout récemment, le président français Emmanuel Macron a annoncé la création d'une commission franco-haïtienne chargée d'étudier le « passé commun » des deux pays et de formuler des recommandations pour l'avenir, et l'Assemblée nationale française a adopté une résolution visant à explorer les moyens de rembourser la 'double dette'. Tom Nouvian & Sylvie Corbet, *Le président français déclare qu'il était injuste d'obliger Haïti à payer pour son indépendance*, Associated Press (17 avril 2025), <https://apnews.com/article/france-haiti-debt-independence-injustice-339df651093e932d42d607fd3f08025f> ; Le Nouvelliste, *France: La résolution sur la restitution de la 'double dette' a été adoptée* (5 juin 2025), <https://lenouvelliste.com/article/256870/france-la-resolution-sur-la-restitution-de-la-double-dette-a-ete-adoptee>.

²⁹⁴ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 58 (« Entre mars et mai 2025, l'économie d'Haïti a continué de se contracter, le Groupe de la Banque mondiale prévoyant une baisse de 2,2 % du produit intérieur brut pour l'année. ») ; voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 52 (« La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes estime que le produit intérieur brut se contractera de 0,5 % en 2025, tandis que The Economist Intelligence Unit prévoit une baisse plus importante de 2 %. ») ; Programme alimentaire mondial (PAM) & Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Les points chauds de la faim – alertes précoces sur l'insécurité alimentaire aiguë de la FAO et du PAM - prévisions de juin à octobre 2025* (juin 2025), p. 26 (2025), https://www.fightfoodcrises.net/sites/default/files/resource/file/HungerHotspots2025_CD5684EN.pdf ; Macarena Hermosilla, *Haïti confronté à une menace croissante de famine*, UPI (17 juin 2025), https://www.upi.com/Top_News/World-News/2025/06/17/haiti-famine-food-insecurity/1281750183695/.

²⁹⁵ Banque mondiale, *La Banque mondiale en Haïti* (28 avril 2025), <https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview> (37,6 % vivent dans l'extrême pauvreté, définie comme vivant avec moins de 2,15 dollars par jour). Ce chiffre représente une légère augmentation par rapport à 2024. Voir Banque mondiale, *Perspectives macroéconomiques de la pauvreté en Haïti, octobre 2024*, p. 2 (1 octobre 2024), <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099813510152410596/pdf/IDU-df92e9d8-e916-4e50-98f7-844ad9466383.pdf> (rapportant 36,6 % vivant dans l'extrême pauvreté en 2024).

²⁹⁶ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, <https://ihsi.gouv.ht/> (dernière visite: 12 juillet 2025).

²⁹⁷ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 58 (rapportant une hausse de 26,8 % en glissement annuel de l'indice des prix à la consommation) ; PAM & FAO, *Les points chauds de la faim – alertes précoces sur l'insécurité alimentaire aiguë de la FAO et du PAM - prévisions de juin à octobre 2025* (juin 2025), p. 26 (« [L']inflation alimentaire annuelle a atteint 37,5 % en février 2025. ») ; RHI News, *Haïti : l'insécurité criminelle alimente la faim – quand le terrorisme de Gran Griff et Viv Ansanm bloque l'accès à la nourriture dans un pays à genoux...* (13 juin 2025) (« Le prix du riz, de l'huile, des haricots, de l'eau potable et même du charbon a augmenté de plus de 60 % en un an. ») ; Trading Economics, *Inflation alimentaire en Haïti*, <https://fr.tradingeconomics.com/haiti/food-inflation> (dernière visite: 14 juillet 2025) (« Le coût de la nourriture en Haïti a augmenté de 29,70 % en avril 2025 par rapport au même mois de l'année précédente. ») ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (décembre 2024), p. 6 (« En octobre 2024, le coût moyen d'un panier alimentaire de base a atteint 26 385 gourdes, soit une augmentation mensuelle de 2 %. . . . Le prix des produits alimentaires de base tels que le maïs a également augmenté de manière significative, avec une hausse de 10 % dans les départements du Nord-Ouest et du Sud-Est. ») ; voir également PAM, *Haïti*, https://fr.wfp.org/countries/haiti?utm_source=chatgpt.com&_ga=2.62331562.781043988.1755720490-1398669345.1752125495 (dernière visite: 14 juillet 2025) (« Les prix à la consommation des principaux produits alimentaires sont de 30 à 77 % plus élevés que dans l'ensemble de la région Amérique latine et Caraïbes. ») ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (décembre 2024), p. 7 (« Déjà confrontés à l'inflation et à des ressources limitées, les marchés d'accueil en Haïti ont été submergés par l'afflux de personnes déplacées et la demande accrue de produits de première nécessité. Cette hausse de la demande a également entraîné une forte augmentation des prix, le coût de l'huile végétale et des haricots rouges ayant augmenté jusqu'à 15 % dans certaines régions. »)

²⁹⁸ IPC, *Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC* (14 avril 2025) ; ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025) (« 17 % [des personnes interviewées par ActionAid] ont déclaré ne disposer d'aucun revenu du tout »). La situation est particulièrement dramatique pour les familles déplacées. FNE, *Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité*, (juin 2025), p. 9 (« Les données recueillies révèlent que la quasi-totalité des familles interrogées ont subi une forte détérioration de leur situation économique à la suite de leur déplacement. En effet, 5 877 familles, représentant 94,12 % de l'échantillon, déclarent avoir perdu leurs principales sources de revenus en raison de l'insécurité qui les a contraintes à fuir leur lieu de résidence. Actuellement, 4 302 familles, soit 68,90 %, vivent avec moins de 15 000 gourdes par mois, un niveau de revenu qui témoigne d'un état de précarité extrême pour la majorité de ces ménages. »)

²⁹⁹ Communiqués de presse, Action contre la faim, *Haïti : plus de la moitié de la population confrontée à des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire* (29 avril 2025), <https://www.actionagainsthunger.org/press-releases/haiti-more-than-half-of-the-population-facing-alarming-levels-of-food-insecurity/> ; IPC, *Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC* (14 avril 2025) ; ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025) (« Il est devenu plus difficile d'acheter de la nourriture . . . Avant, je pouvais nourrir toute ma famille avec 500 gourdes (3,80 dollars américains). Aujourd'hui, 500 gourdes ne suffisent plus que pour un seul produit. Comment pouvons-nous nourrir tout le monde avec 500 gourdes par jour ? . . . 128 personnes [interrogées] (soit 66 %) ont déclaré ne pas pouvoir subvenir à aucun des besoins fondamentaux de leur famille (nourriture, eau, vêtements), tandis que 11 % ont déclaré ne pouvoir subvenir qu'à certains de ces besoins fondamentaux. ») ; Jean Junior Celestin, *Artibonite : les entrepreneurs dénoncent l'impact de l'insécurité sur l'économie et l'agriculture*, Le Nouvelliste (19 décembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/252101/artibonite-les-entrepreneurs-denoncent-limpact-de-linsecurite-sur-leconomie-et>

[lagriculture](#) ; Switchboard, *Comprendre Haïti et les parcours des migrants haïtiens*, p. 15 (novembre 2024), <https://www.switchboardta.org/wp-content/uploads/2024/12/Haitian-Backgrounder-20241217.pdf> (notant que « les inégalités sont importantes, avec un écart considérable entre les personnes les plus riches et le reste de la population ») ; voir également notes 327-335.

³⁰⁰ FNE, *Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité*, (juin 2025), p. 11 (« Sur les 6 244 familles interrogées, 5 565, soit 89,13 %, déclarent avoir des dettes en cours. Ce taux élevé d'endettement reflète une stratégie de survie économique à court terme dans un contexte marqué par la perte de revenus, l'absence d'aide humanitaire, et l'impossibilité de subvenir aux besoins essentiels, notamment ceux liés à la scolarisation. ») ; Juhakenson Blaise, *Tri des déchets en Haïti : une source de revenus avec des risques pour la santé des familles défavorisées*, Haitian Times (23 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/23/garbage-in-haiti-a-source-income-with-health-risks> (En l'absence de systèmes de gestion des déchets fonctionnels, certains Haïtiens ont entrepris de collecter les déchets de manière informelle pour subvenir aux besoins de leur famille, ce qui les expose à de graves risques de santé) ; ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025) (« Plus de 85 % des personnes interrogées par ActionAid se sont endettées . . . La pauvreté et l'endettement augmentent la vulnérabilité [des femmes et des filles] à l'exploitation et aux abus, avec des cas signalés de filles âgées d'à peine 15 ans contraintes à se prostituer en échange de nourriture. ») ; voir également notes 327-335.

³⁰¹ Bazile, *Le luxe de se loger à Port-au-Prince* (9 janvier 2025) (« Dans les zones 'sécurisées', le coût d'un logement simple dépasse souvent les 3 000 dollars américains, une somme exorbitante dans un pays où la majorité des habitants survit avec moins de 2 dollars par jour. . . . L'explosion des loyers n'est pas seulement une conséquence du déplacement massif, mais aussi un symptôme d'une économie en déclin et d'un marché immobilier inadapté aux besoins de la population. ») ; voir également Miami Law Human Rights Clinic & Konbit Ayisyen pou Lojman Altènatif, *La criminalisation des sans-abri dans les Caraïbes : une évaluation de référence en Haïti* (mars 2025), <https://miami.app.box.com/s/jva9pa9fcslethtba6iv7kph7fshydeo> (le fait d'être sans abri expose les Haïtiens à des risques supplémentaires).

³⁰² Il s'agit entre autres d'une nouvelle taxe américaine de 1 % sur les transferts de fonds qui pourrait entraîner une perte de plus de 60 millions de dollars américains par an pour Haïti ; la fin du programme de libération conditionnelle humanitaire pour les Cubains, les Haïtiens, les Nicaraguayens et les Vénézuéliens, qui permettait aux ressortissants haïtiens de travailler légalement aux États-Unis ; et la désignation par le gouvernement américain des groupes armés *Viv Ansanm* et *Gran Grif* comme organisations terroristes, ce qui, selon les experts, pourrait dissuader les banques et autres systèmes financiers d'envoyer des transferts de fonds vers Haïti par crainte d'être accusés de fournir une aide matérielle à ces groupes. Helen Dempster et al., *Même à 1 %, la taxe américaine sur les transferts de fonds frappe durement les pays pauvres*, Center for Global Development (1 juillet 2025), <https://www.cgdev.org/blog/even-1-percent-us-remittance-tax-hits-poor-countries-hard> (estimant à 60,8 millions de dollars américains la perte annuelle en transferts de fonds due à la taxe) ; Jacqueline Charles, *La décision de Trump d'imposer les fonds transférés à l'étranger pourrait avoir des conséquences désastreuses sur les économies d'Amérique latine et des Caraïbes*, Miami Herald (19 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article308942895.html> (« [P]our chaque 10 dollars envoyés en Haïti en 2020 — année où le pays a reçu 3,8 milliards de dollars de l'étranger — au moins 8 dollars provenaient des États-Unis... 'La dépendance d'Haïti vis-à-vis des transferts de fonds est importante à un moment où . . . l'État s'est déjà effondré et où les revenus dépendent essentiellement des flux de transferts de fonds. Les implications de cette décision sont donc beaucoup plus complexes.' ») ; Jacqueline Charles, *Le gouvernement Trump désigne les puissants gangs armés d'Haïti comme des terroristes étrangers et internationaux* (19 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article305515216.html> ; voir également notes 422-430, 488.

³⁰³ Switchboard, *Comprendre Haïti et les parcours des migrants haïtiens* (novembre 2024), p. 15 (notant que « les inégalités sont importantes, avec un écart considérable entre les personnes les plus riches et le reste de la population »).

³⁰⁴ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 52 (« Les perspectives de reprise économique en Haïti en 2025 restent limitées par la persistance de l'insécurité, qui continue de perturber les chaînes d'approvisionnement dans tout le pays, d'affaiblir la logistique et de freiner l'activité économique. »).

³⁰⁵ L'ingérence étrangère persistante a créé une dépendance excessive à l'égard des importations étrangères, ce qui a rendu la gourde haïtienne extrêmement vulnérable aux fluctuations du marché mondial, avec un impact considérable sur l'économie et limitant encore davantage la capacité de nombreux Haïtiens à acheter de la nourriture. Voir, en général, Sandra Wisner & Brian Concannon, *Dettes et dépendance : ingérence étrangère en Haïti et importance de la responsabilité des acteurs non étatiques*, Northwestern Law Journal of Human Rights (2023), <https://scholarlycommons.law.northwestern.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1252&context=njihr> ; Sandra C. Wisner, *Affamés de justice : complicité internationale dans les violations systématiques du droit à l'alimentation en Haïti*, HRLR Online (10 mai 2022), <https://hrlr.law.columbia.edu/hrlr-online/starved-for-justice-international-complicity-in-systematic-violations-of-the-right-to-food-in-haiti/> ; voir également Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) ; Switchboard, *Comprendre Haïti et les parcours des migrants haïtiens* (novembre 2024), p. 15.

³⁰⁶ GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, numéro 3* (avril 2025), pp. 8-9 (« les gangs se sont concentrés sur l'extorsion comme principale source de revenus. . . . Chaque avancée des gangs se traduit non seulement par une explosion de violence, mais aussi par la création de cellules locales avec un ou plusieurs chefs, dont l'une des tâches principales est d'établir un régime d'extorsion local, notamment à l'encontre des entreprises de la région, des résidents dans certains cas, mais aussi contre les personnes souhaitant circuler sur les axes routiers, grâce à la création immédiate de checkpoints . . . [L]'extorsion par les groupes criminels a gagné les zones rurales, parfois de manière moins visible ou moins documentée que dans la capitale. . . . Dans l'Artibonite, les gangs ciblent les agriculteurs, les commerçants et les marchés, imposant des 'frais de protection' et confisquant des marchandises. Le gang *Gran Grif*, sous la pression des opérations conjointes de la PNH et de la

MMAS, s'est mis à extorquer des communautés plus petites telles que Petite-Rivière-de l'Artibonite et Dessalines. À Port-au-Prince, l'extorsion touche désormais aussi les entreprises et les fonctionnaires, ce qui affaiblit encore l'autorité de l'État »).

³⁰⁷ GI -TOC, *Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti* (janvier 2025), p. 10 (« il est impossible de faire entrer, sortir ou circuler des marchandises dans une grande partie du pays sans payer des taxes aux gangs. . . . Les gangs haïtiens ont donc établi un modèle mafieux si bien ancré que le pays peut difficilement fonctionner sans leur consentement. ») ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 85 (« Les gangs Wharf Jérémie et La Saline . . . continuent de pratiquer l'extorsion des camions le long des routes vers et depuis le port de l'Autorité portuaire nationale. . . . [E]n janvier 2025, les deux gangs ont chacun augmenté le montant de l'extorsion qu'ils pratiquaient par conteneur au départ du port, le faisant passer de 200 à 300 dollars à une somme oscillant entre 500 et 1 000 dollars. ») ; Jacqueline Charles, *La proposition de Rubio de désigner les gangs haïtiens comme organisations terroristes pourrait aggraver la crise humanitaire*, Miami Herald (1 mai 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article305429801.html> (« Leur système d'extorsion est si répandu que le ministre des Finances du pays, Alfred Metellus, estime que les gangs, qui exigent 2 000 dollars pour autoriser le passage d'un conteneur maritime, récoltent jusqu'à 75 millions de dollars par an grâce aux rançons qu'ils exigent pour permettre aux marchandises transitant par la République dominicaine d'arriver à destination. ») ; GI-TOC, *Vivre ensemble : Les gangs d'Haïti - Partie 2 : Riposter* (30 avril 2025), à 26:45, (« « Les recherches menées par le GI[-TOC] ont montré que la gestion des postes de contrôle en Haïti est devenue, dans certains cas, très structurée et bureaucratisée. Par exemple, si vous êtes une personne qui passe régulièrement par les postes de contrôle, vous pouvez demander un laissez-passer qui vous permet de payer une somme forfaitaire une fois par semaine, plutôt que de subir les retards quotidiens causés par les postes de contrôle. Au cours d'une journée, certains postes de contrôle peuvent rapporter jusqu'à 8 000 dollars américains, et étant donné que le PIB par habitant en Haïti est d'environ 1 700 dollars américains par an, vous pouvez voir combien d'argent ces postes de contrôle génèrent en termes relatifs. ») ; Alterpresse, *Haïti-RD : Des commerçants dominicains paient des rançons à des gangs haïtiens pour maintenir le commerce frontalier* (16 mai 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31712> (« [D]es opérateurs économiques dominicains . . . doivent verser jusqu'à 20 000 dollars américains par mois . . . à des groupes armés en Haïti pour permettre la poursuite des activités commerciales entre les deux pays. ») ; Joseph, *Des gangs frappent deux fois en une semaine à Petite-Rivière de l'Artibonite, forçant les habitants à fuir de l'autre côté de la rivière* (2 mai 2025) ; NU HCDH, *Rapports du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (27 mars 2025), ¶ 18 ; Odigène, *Le transport à l'épreuve de l'insécurité* (9 janvier 2025) ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (décembre 2024), p. 7 (« Les méthodes employées par les gangs opérant le long de ces routes consistent entre autres à installer des postes de péage, à prélever des droits allant de 500 à 5 000 gourdes haïtiennes, à s'emparer de véhicules pour confisquer leurs marchandises et à recourir à l'intimidation pour dissuader les transporteurs d'emprunter d'autres routes. »)

³⁰⁸ Voir notes 56, 61.

³⁰⁹ *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶¶ 83-84 ; Juhakenson Blaise, *Les gangs accusés d'avoir pulvérisé le secteur lam veritab d'Haïti, menaçant des plats culturels comme le tonmtonm*, Haitian Times (13 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/13/lam-veritab-faces-insecurity-conservation-issues/> ; IPC, *Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC* (14 avril 2025) ; NU HCDH, *Rapports du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (27 mars 2025), ¶ 18 ; Alterpresse, *Haïti-Criminalité : Plusieurs blessés dans des attaques armées à Delmas* (24 mars 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31531> ; Aljany Narcuis, *Les habitants de Madan Sara luttent pour survivre alors que l'insécurité menace le moteur de l'économie informelle du pays*, Haitian Times (21 mars 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/03/21/haiti-madan-sara-insecurity/> ; Jean Daniel Sénat, *Port-au-Prince entre attaques armées et exodes massifs*, Le Nouvelliste (17 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254276/port-au-prince-entre-attaques-armees-et-exodes-massifs> ; ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025) ; Celestin, *Artibonite : les entrepreneurs dénoncent l'impact de l'insécurité sur l'économie et l'agriculture* (19 décembre 2024) ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (décembre 2024), pp. 6-7 ; Jean Junior Celestin, *L'île de La Gonâve asphyxiée par la situation à Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (5 décembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251822/la-gonave-island-feels-the-pressure-of-port-au-prince-turmoil> ; voir également Janvier, *Grand'Anse : commerçants, 'Madan Sara' et agriculteurs s'efforcent de trouver des alternatives* (19 décembre 2024) (décrivant les itinéraires pénibles et coûteux que les fournisseurs utilisent en raison de l'insécurité).

³¹⁰ Blaise, *Port-au-Prince dans le noir : les habitants ferment la principale centrale électrique d'Haïti pour exiger la sécurité* (20 mai 2025) (« [La centrale de] Péligre fournit à elle seule plus de 30 % de l'électricité du pays. La fermeture de la centrale, sans date de réouverture en vue, met en évidence la vulnérabilité du gouvernement face aux groupes armés et à l'instabilité sociale. . . . Quelques jours seulement après la manifestation des habitants, la fermeture de Péligre frappe déjà durement Port-au-Prince. Les hôpitaux, les commerces et les foyers dépendant de l'électricité d'EDH sont désormais privés d'électricité. L'obscurité a accru le risque de criminalité et perturbé davantage la vie quotidienne. . . . Pourtant, pour beaucoup dans la capitale, les coupures de courant ne sont pas une nouveauté. 'Nous vivons dans l'obscurité depuis des années. . . . À ce stade, j'ai l'impression que nous influençons davantage la panne d'électricité qu'elle ne nous affecte.' Syntya Belizaire, biologiste médicale et entrepreneure à Delmas, partage l'avis de Joseph. Elle explique qu'elle recharge régulièrement son téléphone chez ses voisins et utilise parfois un générateur, même si elle est actuellement en panne sèche. ») ; Dimitry Charles, *La centrale de Péligre sabotée une nouvelle fois par des habitants en colère*, Juno7 (18 juin 2025), https://www.juno7.ht/centrale-de-peligre-sabotee-une-nouvelle-fois/#google_vignette (des habitants ont de nouveau stoppé l'usine en juin ; à Port-au-Prince, « [s]euls les foyers disposant de panneaux solaires ou de systèmes d'inverter parviennent à maintenir un minimum d'éclairage. ») ; Juhakenson Blaise, *La seule pression qui nous reste' : Port-au-Prince frappée par une deuxième panne d'électricité, les habitants instrumentalisant les coupures de courant*, Haitian Times (20 juin 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/06/20/second-blackout-in-port-au-prince/>.

³¹¹ Blaise, *Port-au-Prince dans le noir : les habitants ferment la principale centrale électrique d'Haïti pour exiger la sécurité* (20 mai 2025) (« Le 13 mai, [dans une lettre] l'Association des professionnels du pétrole et de l'énergie (APPE) a lancé un avertissement au Premier ministre Fils-Aimé d'une rupture imminente de la chaîne d'approvisionnement en carburant. Le terminal de Varreux, principal dépôt de carburant du pays, se trouve dans une zone contrôlée par le gang Viv Ansanm . . . Ces gangs exigent des tarifs exorbitants des transporteurs de carburant, bloquant ainsi la circulation. ») ; voir également BINUH, *Rapport du*

Secrétaire général (27 juin 2025), ¶ 58 (le prix de l'essence « reste élevé pour les consommateurs haïtiens dans un contexte de stagnation des revenus ») ; O'Neill, Violence, abus et famine en Haïti (30 janvier 2025) (« Une pénurie de carburant a rendu inopérantes les quelques institutions qui tentent encore de fonctionner, notamment les cliniques, les administrations publiques, les banques, les marchés et les petites entreprises. ») ; Alterpresse, Criminalité : Des milliers de personnes déplacées à Port-au-Prince toujours sous les menaces des gangs armés en Haïti (8 janvier 2025) (rapportant que des groupes armés siphonnent le carburant des motos-taxis).

³¹² BINUH, Rapport du Secrétaire général (27 juin 2025), ¶ 17 (le 8 juin, des groupes armés ont mis feu au marché public central dans le département du Centre) ; RHI News, Haïti : l'insécurité criminelle alimente la faim – quand le terrorisme de Gran Grif et Viv Ansanm bloque l'accès à la nourriture dans un pays à genoux (13 juin 2025) (« Des marchés populaires comme Croix-des-Bossales, Pont-Morin et Mirebalais tournent désormais au ralenti, voire ont fermé, sous la menace des bandes armées. ») ; RNDDH, Chute de deux communes du département du Centre aux mains des bandits armés : Les autorités de la transition aggravent la situation sécuritaire du pays (10 avril 2025), ¶ 9 (les groupes armés ont incendié le marché public de Mirebalais lors de leur attaque contre la ville le 31 mars) ; Narcisus, Les habitants de Madan Sara luttent pour survivre alors que l'insécurité menace le moteur de l'économie informelle du pays (21 mars 2025) (« Les marchés autrefois emblématiques de Port-au-Prince, comme Croix-des-Bossales, Hyppolite et Tête Bœuf, étaient des pôles florissants pour Madan Sara [femmes commerçantes qui constituent l'épine dorsale de l'économie informelle en Haïti]. Aujourd'hui, la violence des gangs a tout changé. De nombreux commerçants n'osent plus s[e] rendre [aux marchés] par peur des extorsions, des agressions, voire de la mort. Cette insécurité a eu un impact direct sur leur commerce, limitant l'accès des clients, faisant grimper les prix en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement . . . Entre 2018 et 2023, des gangs ont incendié ou pillé plus de 60 marchés haïtiens, causant des pertes estimées à plusieurs millions de dollars. ») ; Lennon, Attaqués et avec des revenus qui s'effondrent, les médias en Haïti luttent pour survivre (20 mars 2025) (des groupes armés ont détruit plusieurs entreprises de construction, tuant un employé) ; Piercin et al., Les gangs déploient de nouvelles stratégies à P-au-P (9 mars 2025) (décrivant le contrôle du marché Salomon à Port-au-Prince par des groupes armés) ; Chadrac, Cri de détresse du révérend père Mackenzy Célestin pour la commune de Montrouis (16 janvier 2025) (L'insécurité à Montrouis a entraîné « la stagnation complète de la vie économique . . . illustr[ée] . . . par la fermeture de plusieurs entreprises . . . qui employaient de nombreuses personnes. ») (citations internes omises).

³¹³ Voir notes 280-282.

³¹⁴ HRW, Haïti : événements de 2024 (2025) (« Quarante-cinq pour cent de la population est privée d'accès à l'eau potable et sept personnes sur 10 à un système d'assainissement amélioré. ») ; Communiqué de presse, UNICEF, Le Japon et l'UNICEF s'engagent à renforcer les soins de santé et l'accès à l'eau potable pour les populations touchées par la crise en Haïti (13 mars 2025), <https://www.unicef.org/haiti/communiqués-de-presse/le-japon-et-lunicef-sengagent-a-renforcer-les-soins-de-santé-et-laccès-à-leau> (« Pour de nombreuses familles, accéder à de l'eau potable est devenu un défi quotidien »).

³¹⁵ Juhakenson Blaise, Le choléra se propage dans les camps de déplacés d'Haïti, aggravant la crise humanitaire, Haitian Times (19 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/19/haïti-cholera-outbreak-threat/> (« Médecins sans frontières a souligné l'urgence d'un accès universel à l'eau potable et aux soins médicaux pour stopper la propagation du choléra. ») ; HRW, Haïti : événements de 2024 (2025).

³¹⁶ HaïtiLibre, Haïti - Social : Seulement 43% des haïtiens en zones rurales ont accès à l'eau potable (7 janvier 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44012-haiti-social-seulement-43-des-haitiens-en-zones-rurales-ont-acces-a-l-eau-potable.html> (« Seulement 43% des Haïtiens vivant en zones rurales ont accès à de l'eau potable . . . Les communautés les plus pauvres sont les plus touchées, avec seulement 28% ayant accès à de l'eau potable de base, contre 95% pour les plus riches. »)

³¹⁷ Esther Kimberly Bazile, Choléra : Médecins sans frontières en Haïti tire la sonnette d'alarme, Le Nouvelliste (14 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254192/cholera-medecins-sans-frontieres-en-haiti-tire-la-sonnette-dalarme> ; UNICEF, Le Japon et l'UNICEF s'engagent à renforcer les soins de santé et l'accès à l'eau potable pour les populations touchées par la crise en Haïti (13 mars 2025) ; voir également note **Error! Bookmark not defined.**

³¹⁸ Samaritan's Purse, Fournir de l'eau potable en Haïti (24 avril 2025), <https://www.samaritans-purse.org.uk/article/providing-clean-water-sources-in-haiti>.

³¹⁹ Onès Joseph, La pénurie d'eau ravage des hectares de terres agricoles à Grandmont, dans l'Artibonite, Haitian Times (24 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/24/water-shortage-in-grandmont-agriculture-infrastructure-missing-in-gonaives-plain/>.

³²⁰ ONU Info, Haïti : Ban Ki-moon présente les excuses de l'ONU et propose un nouveau plan de lutte contre le choléra (1 décembre 2016), <https://news.un.org/fr/story/2016/12/348562>.

³²¹ Voir IJDH, Les promesses non tenues de l'ONU entraînent une résurgence du choléra en Haïti (7 octobre 2022), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2022/10/Cholera-Press-Release-2022-FR.pdf>.

³²² Voir Martial, Lent rétablissement à Port-de-Paix alors que la tempête fait plus de 270 000 victimes dans le nord-ouest d'Haïti (14 février 2025) ; O'Neill, Violence, abus et famine en Haïti (30 janvier 2025) ; Maxineau, Urgence gouvernementale requise au Cap-Haïtien face aux pluies et à la pénurie d'équipements (7 janvier 2025).

³²³ Haïti Libre, Haïti - Social : Seulement 43% des haïtiens en zones rurales ont accès à l'eau potable (7 janvier 2025) (attribuant le manque d'accès à l'eau à des « décennies de sous-financement, d'infrastructures inadéquates et d'une absence générale de résilience des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) face aux aléas naturel majeurs. ») ; Joseph, La pénurie d'eau ravage des hectares de terres agricoles à Grandmont, dans l'Artibonite (24 avril 2025) (rapportant sur les appels « à une politique nationale plus forte pour renforcer la résilience des infrastructures » en réponse aux pénuries d'eau qui affectent le secteur agricole). Mais voir HaïtiLibre, Haïti - Jacmel : Inauguration du Système d'Approvisionnement en Eau Potable de Lafond (18 mars 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44504-haiti-jacmel-inauguration-du-systeme-dapprovisionnement-en>

[eau-potable-de-lafond.html](#) (« [Le] 17 mars 2025, la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) . . . a procédé, à l'inauguration du Système d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) de Lafond (Commune de Jacmel) . . . [qui] vise à fournir un service d'eau potable fiable et durable aux habitants de Lafond »).

³²⁴ Samaritan's Purse, [Fournir de l'eau potable en Haïti](#) (24 avril 2025) (examinant les « effets persistants de la sécheresse et des dommages causés par les séismes antérieurs aux citernes de stockage d'eau » sur l'accès à l'eau potable).

³²⁵ Bazile, [Choléra : Médecins sans frontières en Haïti tire la sonnette d'alarme](#) (14 mars 2025).

³²⁶ CICR, [Haïti : la recrudescence des affrontements plonge la population dans une crise humanitaire sans horizons](#) (8 avril 2025) (« Dans les quartiers les plus touchés, les populations manquent de tout : soins médicaux, eau potable, nourriture, sécurité. ») ; voir également Charles, [La capitale d'Haïti est sur le point de tomber aux mains de gangs armés. Voici ce que vous devez savoir](#) (25 mars 2025) (examinant les implications des tentatives des groupes armés de prendre le contrôle des quartiers de Canapé-Vert, Pacot, Turgeau et Debussy : « [ces quartiers] comptent parmi les plus anciens et les plus riches de Port-au-Prince, et constituent également la principale source d'approvisionnement en eau de la capitale »).

³²⁷ IJDH, [Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de juin à novembre 2024](#) (décembre 2024), p. 10 ; IJDH, [Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), p. 10.

³²⁸ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 61 (« Haïti est confronté aux pires niveaux d'insécurité alimentaire depuis le tremblement de terre de 2010 ») ; ActionAid, [Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti](#) (18 février 2025) (La directrice d'ActionAid Haïti a déclaré : « Ce à quoi nous assistons en Haïti n'est pas une pénurie alimentaire, mais une véritable crise de la faim provoquée par la violence, l'inflation et une négligence systémique. Il y a encore de la nourriture sur les marchés, mais des millions de personnes n'ont tout simplement pas les moyens de se la payer. ») ; RHI News, [Haïti : l'insécurité criminelle alimente la faim – quand le terrorisme de Gran Grif et Viv Ansanm bloque l'accès à la nourriture dans un pays à genoux](#) (13 juin 2025) (« À ce rythme, préviennent les experts humanitaires, Haïti court un risque de famine généralisée, où la faim deviendra non plus un effet secondaire de la crise sécuritaire, mais une arme systémique de domination utilisée par des groupes terroristes pour asseoir leur pouvoir, soumettre les populations et affaiblir encore davantage ce qui reste de l'autorité publique. »)

³²⁹ PAM, [Le rapport d'alerte précoce de la FAO et du PAM révèle une aggravation de la famine dans 13 zones sensibles, dont cinq présentent un risque immédiat de famine](#) (16 juin 2025), <https://www.wfp.org/news/fao-and-wfp-early-warning-report-reveals-worsening-hunger-13-hotspots-five-immediate-risk> ; voir également PAM & FAO, [Les points chauds de la faim – alertes précoces sur l'insécurité alimentaire aiguë de la FAO et du PAM - prévisions de juin à octobre 2025](#) (juin 2025), p. 26 (« Pour la troisième édition consécutive, Haïti reste un point chaud particulièrement préoccupant . . . ») ; NU-HCDH, [Haïti : une action immédiate est nécessaire pour remédier à la crise des droits humains](#) (27 février 2025) (Le PAM a également souligné que c'est la première fois dans l'histoire qu'une famine survient dans l'hémisphère occidental.)

³³⁰ IPC, [Haïti : analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, mars – juin 2025](#), p. 1 (14 avril 2025), https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Food_Insecurity_Mar_Jun2025_Report_French.pdf (5,71 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, se trouvent en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée) ; HaïtiLibre, [Haïti - Social : La sécurité alimentaire en Haïti continue de se détériorer \(mars - juin 2025\)](#) (15 avril, 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44700-haiti-social-la-securite-alimentaire-en-haiti-continue-de-se-deteriorer-mars-juin-2025.html>.

³³¹ IPC, [Haïti : analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, mars – juin 2025](#) (14 avril 2025), p. 2.

³³² Comparer IPC, [Haïti : analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, mars – juin 2025](#) (14 avril 2025), p. 2, avec PAM, [La faim en Haïti atteint un niveau historique : un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë](#) (30 septembre 2024), https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/la-faim-en-haiti-atteint-un-niveau-historique-un-haitien-sur-deux-souffre?_ga=2.34666151.781043988.1755720490-1398669345.1752125495 (rapportant 6 000 personnes confrontées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire [(famine)]).

³³³ Voir notes 264, 277 ; voir également IPC, [Haïti : analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, mars – juin 2025](#) (14 avril 2025), p. 9 (rapportant que les ménages dirigés par des femmes sont de plus en plus touchés par l'insécurité alimentaire).

³³⁴ ONU Info, [Haïti : 'Pour l'instant, nous luttons simplement pour contenir la faim'](#) (17 avril 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/04/1154846>. Ceci représente une augmentation par rapport à novembre 2024, lorsque l'analyse de la malnutrition aiguë réalisée par l'IPC en Haïti a révélé que « l'estimation montre que près de 276 736 cas de malnutrition aiguë globale (sévère et modérée) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois sont attendus pour la période de décembre 2023 à novembre 2024. Parmi ces cas, plus de 125 000 cas de malnutrition aiguë sévère ». » IPC, [Haïti](#) (8 mars 2024), https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Malnutrition_Dec2023_Nov2024_Report_French.pdf.

³³⁵ NU-HCDH, [Haïti : une action immédiate est nécessaire pour remédier à la crise des droits humains](#) (27 février 2025) (« Le coût est si élevé, pour cette population très pauvre, que même avant cette crise, les gens mangeaient deux fois par jour. Aujourd'hui, si les gens mangent une fois par jour, ils ont de la chance. ») ; ActionAid, [Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti](#) (18 février 2025) (« La crise de la faim en Haïti a atteint des niveaux alarmants, presque toutes les familles (99 %) interrogées par ActionAid sautant régulièrement des repas et 95 % rapportant qu'elles se sont couchées avec le ventre vide au cours du mois dernier. . . . Parmi les personnes interrogées, 88 % ont déclaré qu'un membre de leur famille avait passé une journée entière sans manger au cours du mois dernier, et près d'une personne sur dix avait passé au moins dix fois 24 heures sans manger. ») ; voir également UNICEF, [Au moins un million d'enfants confrontés à des niveaux d'urgence d'insécurité alimentaire en Haïti](#) (17 avril 2025) (« Nous sommes confrontés à un

scénario où les parents ne sont plus en mesure de subvenir aux besoins de leurs enfants et de les nourrir en raison de la violence permanente, de l'extrême pauvreté et d'une crise économique persistante', a déclaré Geeta Narayan, représentante de l'UNICEF en Haïti. . . . Avec l'aggravation de l'insécurité alimentaire et des tensions, cette crise a entraîné une crise nutritionnelle pour les familles. »)

³³⁶ PAM & FAO, *Les points chauds de la faim – alertes précoces sur l'insécurité alimentaire aiguë de la FAO et du PAM – prévisions de juin à octobre 2025* (juin 2025), p. 26 ; RHI News, *Haïti : l'insécurité criminelle alimente la faim – quand le terrorisme de Gran Grif et Viv Ansanm bloque l'accès à la nourriture dans un pays à genoux...* (13 juin 2025) ; FAO, *La République d'Haïti : L'insécurité alimentaire aiguë, déjà à des niveaux critiques, devrait encore s'aggraver dans un climat d'insécurité croissante*, p. 1 (4 juin 2025), <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/c05c663a-63c9-4a98-ab2f-404f13ef6bbc/content>.

³³⁷ PAM, *Haïti* (dernière visite: 14 juillet 2025) ; RHI News, *Haïti : l'insécurité criminelle alimente la faim – quand le terrorisme de Gran Grif et Viv Ansanm bloque l'accès à la nourriture dans un pays à genoux...* (13 juin 2025) ; Narcisus, *Les habitants de Madan Sara luttent pour survivre alors que l'insécurité menace le moteur de l'économie informelle du pays* (21 mars 2025) ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (décembre 2024), pp. 6-7 ; Jean Junior Celestin, *L'île de La Gonâve asphyxiée par la situation à Port-au-Prince* (5 décembre 2024) ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (décembre 2024), pp. 10-11 (Les fermetures répétées du principal aéroport et du principal port maritime d'Haïti en 2024 ont entraîné des pénuries de denrées alimentaires essentielles et d'intrants agricoles) ; voir également note 312.

³³⁸ Narcisus, *Les habitants de Madan Sara luttent pour survivre alors que l'insécurité menace le moteur de l'économie informelle du pays* (21 mars 2025) (« Les déplacements commerciaux hebdomadaires ont diminué, 80 % d'entre eux n'effectuant plus que trois déplacements. . . . Ces perturbations ont nui aux ventes, avec 36 % des *Madan Sara* gagnant moins de 50 000 (390 dollars) par semaine, tandis que seulement 8 % dépassent les 750 000 gourdes (5 800 dollars). . . . Les cas d'extorsion ont également augmenté. Alors que sept commerçants ont signalé avoir été victimes d'extorsion en 2023, 12 ont été confrontés à ce problème pour le seul mois de janvier 2024. . . . Jocelyne Jean Louis, coordonnatrice du Rassemblement des *Madan Sara* d'Haïti (RAMSA), affirme que plus de 13 000 *Madan Sara* ont été directement touchés par l'insécurité en 2024, beaucoup perdant leur capital ou subissant la violence des gangs armés. . . . 'Les gens nous appellent les *poto mitan* [piliers de la société]. Nous sommes des piliers de la société, mais nous sommes livrés à nous-mêmes. Chaque jour, nous risquons notre vie pour acheter nos marchandises. Si nous arrêtons, c'est toute une chaîne économique qui s'effondre.' ») ; Narcisus, *Les habitants de Madan Sara, en Haïti, sont victimes d'extorsion et de violence de la part des gangs* (9 mars 2025) ; Ronaldo Junior Dieudonné, *Haïti-Insécurité : les *Madan Sara* au premier rang des victimes oubliées de cette spirale de violence*, Clin d'Œil (7 janvier 2025), <https://clindoeilinfo.com/haïti-insecurite-les-madan-sara-au-premier-rang-des-victimes-oublies-de-cette-spirale-de-violence/> ; voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 52 (« [L]es effets cumulés de la crise économique et sécuritaire sur les commerçants communément appelés *Madan Sara* devraient rester importants »).

³³⁹ Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (décembre 2024), pp. 8-9 (« La région [de l'Artibonite], connue comme le cœur agricole d'Haïti, a été particulièrement touchée par la recrudescence des activités des gangs et des extorsions, contraignant les agriculteurs à abandonner plus de 3 000 hectares de terres agricoles et réduisant considérablement la production alimentaire locale. Ce déclin est encore aggravé par l'accès limité aux intrants agricoles essentiels tels que les semences, les engrais et les équipements, qui sont de plus en plus difficiles à obtenir en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la hausse des coûts. ») ; Global Centre for the Responsibility to Protect, *Alerte atrocités n° 439 : Haïti, République centrafricaine, Israël et Territoires palestiniens occupés* (14 mai 2025) ; Shaw & Le Cour Grandmaison, *Haïti traverse une crise politique et criminelle qui ne doit pas être ignorée* (29 avril 2025).

³⁴⁰ RHI News, *Haïti : l'insécurité criminelle alimente la faim – quand le terrorisme de Gran Grif et Viv Ansanm bloque l'accès à la nourriture dans un pays à genoux...* (13 juin 2025) (« De nombreux paysans ne peuvent plus se rendre à leurs champs par crainte d'enlèvements ou de violences. Les circuits d'irrigation sont à l'abandon. Les récoltes pourrissent sur pied, faute de pouvoir être transportées. ») ; BINUH, *Haiti Flash Report* (avril 2025), p. 11 (« la violence a sérieusement perturbé la production agricole dans une commune où une grande partie de la population dépend de l'agriculture pour sa subsistance, et qui approvisionne en fruits et légumes plusieurs marchés de la capitale. ») ; Hackel, *Des gangs s'emparent des routes menant à la capitale haïtienne alors que la police continue de perdre le contrôle* (26 mars 2025) (examinant l'impact des attaques des groupes armés à Kenscoff, où sont cultivés la plupart des légumes consommés à Port-au-Prince, sur la disponibilité et le coût des denrées alimentaires dans la capitale) ; Kervenson Martial, *Des voleurs détruisent un système d'irrigation de 5 millions de dollars en Haïti, laissant les agriculteurs sans eau*, Haitian Times (19 mars 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/03/19/bassin-bleu-irrigation/> (décrivant le vol et le vandalisme d'un système d'irrigation solaire à Bassin-Bleu, causant « des pertes financières considérables à de nombreux agriculteurs, qui voient leurs récoltes dépérir sans solution immédiate en vue . . . poussant certains agriculteurs à s'endetter lourdement alors qu'ils peinent à se remettre du choc économique. ») ; Chadrac, *Cri de détresse du révérend père Mackenzy Célestin pour la commune de Montrouis* (16 janvier 2025) (rapportant que « [à Montrouis] les paysans ne peuvent plus travailler la terre » en raison de l'insécurité) ; Celestin, *Artibonite : les entrepreneurs dénoncent l'impact de l'insécurité sur l'économie et l'agriculture* (19 décembre 2024) (« À Savien, les gangs contrôlent un point stratégique où ils bloquent l'eau, privant les agriculteurs en aval de cette ressource. Les rares agriculteurs qui ont la chance de recevoir un peu d'eau et de cultiver doivent payer les bandits pour accéder à leurs terres. Et même lorsqu'ils réussissent à produire, rien ne garantit qu'ils pourront récolter, car parfois, ce sont les gangs eux-mêmes qui viennent s'appropriier les récoltes. ») (citations internes omises) ; voir également notes 287-288.

³⁴¹ ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025) ; voir également notes 294-303.

³⁴² Wisner, *Affamés de justice : complicité internationale dans les violations systématiques du droit à l'alimentation en Haïti* (10 mai 2022).

³⁴³ Edxon Francisque et al., *Les agriculteurs haïtiens cherchent du soutien pour vivre de la terre*, Haitian Times (1 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/01/haiti-agriculture-labor-day-farmers-seek-support/> (les agriculteurs « n'ont pas accès au crédit pour investir dans davantage de cultures et de machines, ni à des routes fiables et sûres pour une livraison à grande échelle des produits agricoles aux marchés. ») ; Onès Joseph, *La pénurie d'eau ravage des hectares de terres agricoles à Grandmont, dans l'Artibonite* (24 avril 2025) ; Charles, *Budgets de la police et de l'armée haïtiennes en hausse dans le cadre du « budget de guerre », mais l'augmentation globale reste modeste* (16 avril 2025) (« Il existe . . . des inquiétudes que le budget rectificatif [2024-2025] entraîne une réduction des fonds alloués à la production alimentaire et aux travaux publics, qui, bien que non prioritaires dans la capitale, sont des nécessités vitales dans les communautés rurales où les pluies torrentielles de cette semaine font peser un risque de glissements de terrain et de décès. . . . Retirer des fonds des travaux publics et de l'agriculture pour les affecter à des programmes sociaux et à la sécurité peut sembler une bonne chose, mais à moyen et long terme, vous en paierez le prix, car il y aura moins d'infrastructures et la production alimentaire diminuera. ») ; IPC, *Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC* (14 avril 2025) (la sous-modernisation de systèmes de production agricole résulte entraîne des faibles productions). Cf. RHI News, *Haïti : l'insécurité criminelle alimente la faim – quand le terrorisme de Gran Grif et Viv Ansanm bloque l'accès à la nourriture dans un pays à genoux...* (13 juin 2025) (« La production locale s'effondre, accentuant la dépendance aux importations – elles-mêmes ralenties par les blocages portuaires et la flambée du dollar. ») ; Mercy Corps, *L'impact de la violence des gangs sur les systèmes alimentaires en Haïti – 2024* (Décembre 2024), p. 9 (« [L]a baisse de la production intérieure a contraint Haïti à dépendre davantage d'importations coûteuses. ») ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (« En raison de la production limitée, les Haïtiens dépendent des importations pour leur survie, mais souvent les prix en sont trop élevés et hors de la portée des familles. »)

³⁴⁴ PAM & FAO, *Les points chauds de la faim – alertes précoces sur l'insécurité alimentaire aiguë de la FAO et du PAM - prévisions de juin à octobre 2025* (juin 2025), p. 26.

³⁴⁵ Edith M. Lederer, *Appel de 46 millions de dollars de l'agence alimentaire des Nations Unies pour secourir 2 millions d'Haïtiens confrontés à une famine sévère*, AP News (5 juin, 2025), <https://apnews.com/article/haiti-humanitarian-hunger-food-emergency-catastrophic-appeal-3bd37012f9b15c1395fb3ac2806198c4> (« Le PAM, la plus grande organisation humanitaire au monde, fait partie des agences des Nations Unies confrontées à des réductions budgétaires, principalement de la part des États-Unis, qui fournissaient près de la moitié de son financement en 2024. . . . [L]'agence se trouve aujourd'hui dans une situation dramatique, ses stocks alimentaires ne pouvant couvrir les urgences, les nouveaux déplacements de population ou les ouragans que jusqu'en juillet. . . . 'Cette année, nous entamons la saison des ouragans avec un entrepôt vide, sans stocks pour faire face à une urgence, ni argent pour acheter (de la nourriture) localement si cela était possible dans certaines régions, ni pour mener une intervention humanitaire rapide. . . . Nous sommes très préoccupés par le fait qu'une seule tempête puisse à nouveau plonger des centaines de milliers de personnes en Haïti dans une catastrophe humanitaire et la famine.' Le PAM fournit normalement chaque jour un repas à environ 500 000 écoliers, mais ce nombre sera réduit de moitié sans ressources supplémentaires. ») ; UNICEF, *Au moins un million d'enfants confrontés à des niveaux d'urgence d'insécurité alimentaire en Haïti* (17 avril 2025) (« Le programme nutritionnel de l'UNICEF, dans le cadre de son Appel pour l'action humanitaire en faveur des enfants, est actuellement confronté à un déficit de financement critique de 70 %, ce qui limite notre capacité à atteindre les plus vulnérables. Depuis le début de l'année 2025, l'UNICEF et ses partenaires ont traité plus de 4 600 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS), soit seulement 3,6 % des 129 000 enfants dont on estime qu'ils auront besoin d'un traitement vital cette année. ») ; ActionAid, *Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti* (18 février 2025) (« Les niveaux de famine, de souffrance et de mortalité en Haïti sont plus qu'inquiétants, tandis que les puissances mondiales détournent le regard ou, pire encore, entravent activement les efforts humanitaires. Sans un financement urgent, des gens mourront de faim dans les mois à venir. ») (citations internes omises) ; voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 61 (soulignant l'importance des interventions en matière de sécurité alimentaire « dans l'atténuation de la crise générale ») ; notes 489-502.

³⁴⁶ Claudy Junior Pierre, *Le système de santé pris au piège de l'insécurité*, Le Nouvelliste (20 mai 2025), <https://lenouvelliste.com/article/256343/le-systeme-de-sante-pris-au-piege-de-linsecurite> (« [L]'insécurité, depuis qu'elle a atteint son paroxysme dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, a fait du système de santé une cible privilégiée. ») ; Mohor, *L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti* (28 janvier 2025) ; HCDH, Communiqués de presse, *Haïti : un expert de l'ONU préoccupé par les attaques contre le secteur de la santé* (3 janvier 2025), <https://www.ungeneva.org/fr/news-media/news/2025/01/101889/haiti-un-expert-de-lonu-preoccupe-par-les-attaques-contre-le-secteur> (« [William O'Neill, désigné expert sur la situation des droits humains en Haïti] s'est dit profondément préoccupé par les attaques 'scandaleuses' perpétrées par des gangs contre des hôpitaux, des cliniques et des travailleurs de la santé en Haïti en décembre. . . . [C]es attaques ont encore affaibli un système de soins de santé déjà au bord de l'effondrement. . . . Des gangs criminels ont assassiné et enlevé des médecins, des infirmières et des travailleurs de la santé, y compris des travailleurs humanitaires. Les gangs ont brûlé, saccagé et détruit de nombreux hôpitaux et cliniques, obligeant beaucoup d'entre eux à fermer ou à suspendre leurs activités' . . . [L]es menaces répétées des membres de gangs d'attaquer les établissements de santé indiquent qu'il s'agit d'agressions intentionnelles contre le système de santé, et non d'actes de violence commis au hasard. »).

³⁴⁷ HRW, *Haïti : événements de 2024* (2025) (« Alors que le système de santé s'effondre sous l'effet de la violence et de l'instabilité, deux Haïtiens sur cinq n'ont pas accès aux soins médicaux dont ils ont urgemment besoin. ») ; RNDDH, *Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation déjà préoccupante du pays* (25 avril 2025), ¶ 117 ; Jacqueline Charles, *Les attaques de gangs forcent la fermeture de l'hôpital 'phare de l'espoir' en Haïti alors que la crise de santé s'aggrave*, Miami Herald (24 avril 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article304902171.html>.

³⁴⁸ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 67 ; voir également Charles, *La capitale d'Haïti est sur le point de tomber aux mains de gangs armés. Voici ce que vous devez savoir* (25 mars 2025) (rapportant que 27 % des hôpitaux de Port-au-Prince sont opérationnels).

³⁴⁹ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 67 ; voir également Kazim Alam, *Le conflit oublié : la crise humanitaire s'aggrave en Haïti dans un contexte d'intensification des guerres de gangs*, TRT Global (26 mai 2025), <https://trt.global/world/article/ddedafb849a3> (Le responsable de l'unité de soutien aux opérations de MSF indique qu'environ 60 % des établissements de santé de Port-au-Prince sont fermés ou hors service) ; UNICEF, [Au moins un million d'enfants confrontés à des niveaux d'urgence d'insécurité alimentaire en Haïti](#) (17 avril 2025) (« [M]oins de 50 % des établissements de santé de Port-au-Prince [sont] pleinement opérationnels ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 59 (« 39 % des établissements de santé de Port-au-Prince restent fermés ») ; Mohor, [L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti](#) (28 janvier 2025) (« 'Seuls 30 % de tous les établissements de santé fonctionnent.' ») ; OCHA, [Haïti : Rapport de situation n° 9 \(du 14 au 27 décembre 2024\) - Attaques armées et déplacements dans la région métropolitaine de Port-au-Prince](#) (4 janvier 2025) (« Dans la [zone métropolitaine de Port-au-Prince] ZMPAP, 41 % des structures sanitaires avec lits sont fermées et 22 % ne fonctionnent que partiellement »).

³⁵⁰ Jacqueline Charles, *Un centre essentiel de traumatologie en Haïti part en fumée après avoir été attaqué par des gangs à coups de cocktails Molotov*, Miami Herald (18 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article297252659.html> (L'attaque a détruit « deux scanners CT, un appareil d'imagerie radiographique 3D flambant neuf, le laboratoire, les salles d'opération et le service pédiatrique », et est survenue après deux semaines de menaces de la part de groupes armés qui auraient déclaré : 'Si vous ne nous donnez pas d'argent, nous brûlerons tout.' ») (citations internes omises) ; voir également Pierre, [Le système de santé pris au piège de l'insécurité](#) (20 mai 2025) (« Bientôt, l'Hôpital Bernard Mevs... connaîtra le même sort que l'Hôpital Saint François d'Assise, vandalisé et pillé le 4 mars 2024. Le triste sort de l'oubli et des efforts isolés pour le redressement. »)

³⁵¹ Sanon, [Deuil à l'enterrement d'un journaliste tué lors d'une des pires attaques contre des reporters en Haïti](#) (16 janvier 2025) ; Adams & Robles, [Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant](#) (6 janvier 2025) (rapportant le manque de soins médicaux disponibles pour les victimes de l'attaque par un groupe armé lors de la réouverture prévue de l'hôpital de l'université d'État en décembre : « Ils ont déchiré leurs propres vêtements pour fabriquer des garrots et ont utilisé des tampons pour arrêter les hémorragies car, selon des témoins, les quelques médecins présents à l'hôpital se sont enfuis pour sauver leur vie. ») ; Luxama, [Un survivant de la pire attaque de gangs contre des journalistes haïtiens raconte que ses collègues ont été abattus par des balles](#) (25 décembre 2024) ; voir également notes 99-100.

³⁵² BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 14 ; David C. Adams & Frances Robles, *Après avoir reçu 30 millions de dollars d'aide américaine, le plus grand hôpital d'Haïti part en fumée*, NY Times (15 mars 2025), <https://www.nytimes.com/2025/03/15/us/haiti-hospital-fire-usaid.html> (« Les dégâts ont été estimés entre 3 et 4 millions de dollars et pourraient retarder le projet [de réouverture de l'hôpital] de deux ans supplémentaires, à condition que la situation sécuritaire s'améliore suffisamment pour permettre la réouverture de l'hôpital, a-t-il déclaré. ») ; HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : Des bandits pillent et incendient partiellement l'hôpital général* (vidéo) (14 février 2025), <https://haitilibre.org/article-44275-haiti-flash-des-bandits-pillent-et-incendient-partiellement-l-hopital-general-video.html> (« Plusieurs services : ophtalmologie, orthopédie, bloc opératoire, la pharmacie et des archives auraient été détruits par le feu, ... les bandits emportant tout ce qui n'avait pas encore été pillé. »)

³⁵³ Charles, [Les attaques de gangs forcent la fermeture de l'hôpital 'phare de l'espoir' en Haïti alors que la crise de santé s'aggrave](#) (24 avril 2025) (« Plusieurs semaines après l'évacuation de l'établissement, la direction de l'hôpital a informé le personnel dans une note interne que les portes resteraient fermées 'jusqu'à nouvel ordre'. L'équipe a invoqué 'la situation sécuritaire préoccupante qui règne dans la ville'. ... 'Ils ont retiré les panneaux solaires, ont pénétré par effraction dans l'église et la clinique, et ont volé des médicaments ainsi que du matériel médical et dentaire, y compris les nouveaux appareils de radiographie et d'échographie.' ... 'L'établissement est désormais le quartier général d'un gang.' ») ; Charles, [Des gangs attaquent un commissariat et une prison dans une ville du centre d'Haïti, plus de 500 détenus s'échappent](#) (31 mars 2025) ; voir également Charles, [Des milliers de personnes manifestent contre les gangs en Haïti alors que le Vatican est informé du meurtre de deux religieuses](#) (2 avril 2025) (« Les attaques brutales contre Mirebalais menacent l'un des hôpitaux les plus importants d'Haïti. Si Mirebalais tombe, le système de santé haïtien risque de s'effondrer. Des centaines de milliers de personnes se retrouveront alors privées de soins vitaux. ») (citations internes omises).

³⁵⁴ Mohor, [L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti](#) (28 janvier 2025).

³⁵⁵ MSF, *Haïti : des véhicules MSF attaqués lors d'une évacuation dans un contexte de violence accrue à Port-au-Prince* (17 mars 2025), <https://www.msf.fr/communiques-presse/haiti-des-vehicules-msf-attaques-lors-d-une-evacuation-dans-un-contexte-de-violence-accrue-a-port-au-prince>.

³⁵⁶ MSF, *Haïti : MSF suspend ses activités à Turgeau et Carrefour dans un contexte de violence intense et généralisée* (8 avril 2025), <https://www.msf.fr/communiques-presse/haiti-msf-suspend-ses-activites-a-turgeau-et-carrefour-dans-un-contexte-de-violence-intense-et-generalisee> ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 15 (« Le 15 mars, quatre véhicules de Médecins Sans Frontières (MSF), dûment identifiés et évacuant leurs personnels, auraient été ciblés par des tirs de policiers à Turgeau (Port-au-Prince). Bien que l'incident n'ait pas entraîné de morts, certains membres du personnel de MSF ont été légèrement blessés. Les véhicules auraient reçu au moins 15 impacts de balles. ») ; voir également MSF, [Haïti : des véhicules MSF attaqués lors d'une évacuation dans un contexte de violence accrue à Port-au-Prince](#) (17 mars 2025) (« C'est la deuxième fois en moins de quatre mois que MSF est contrainte de suspendre ses opérations à Turgeau. Le 22 novembre 2024, MSF avait arrêté toutes ses activités à Port-au-Prince à la suite de plusieurs attaques et menaces répétées contre son personnel médical [par la police et des civils]. »)

³⁵⁷ Haitian Times, *La violence à Port-au-Prince pousse les derniers hôpitaux de traumatologie au bord du gouffre* (7 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/07/haiti-msf-hospital-violence-2025/> (« Médecins Sans Frontières, connu sous son acronyme français MSF, a déclaré que son hôpital de Tabarre était sur le point de refuser de nouveaux patients face à une augmentation du nombre de victimes. Cet établissement de 50 lits a déjà augmenté sa capacité de 50 %, mais traite désormais régulièrement plus de 70 patients traumatisés à la fois. Des chambres de fortune dans les salles de réunion sont utilisées pour faire face à l'afflux. ... »)

'En seulement un mois, le nombre d'hôpitaux capables de prendre en charge les traumatismes est passé de quatre à deux », a déclaré [le Dr Seybou] Diarra, [coordinateur de MSF]. 'Si la violence ne s'atténue pas, davantage de personnes mourront de blessures curables. . . . Il devient presque impossible pour les Haïtiens d'accéder à des soins de traumatologie'. ») ; MSF, [Haïti : MSF suspend ses activités à Turgeau et Carrefour dans un contexte de violence intense et généralisée](#) (8 avril 2025) (« [L]es équipes de MSF ont observé une augmentation préoccupante des victimes de violences. ») ; MSF, [Haïti : la violence s'intensifie, les besoins sanitaires explosent](#) (7 mars 2025) (« Du 24 février au 2 mars, les équipes médicales de Médecins Sans Frontières (MSF) au centre d'urgence de Turgeau ont pris en charge 314 patients, dont 90 victimes de violence, un chiffre deux fois supérieur à la moyenne habituelle. Certains patients nécessitant une intervention chirurgicale ont été transférés vers l'hôpital MSF de Tabarre, où la capacité d'accueil en traumatologie a été étendue de 50 à 75 lits. Depuis dix jours, l'hôpital fonctionne presque au maximum de sa capacité, et les équipes travaillent en flux tendu pour pouvoir accueillir de nouveaux patients. ») ; Charles, [Les attaques de gangs forcent la fermeture de l'hôpital 'phare de l'espoir' en Haïti alors que la crise de santé s'aggrave](#) (24 avril 2025) (« Avant sa fermeture, l'hôpital universitaire de Mirebalais accueillait près de 850 patients par jour, notamment pour des soins maternels et des traitements avancés contre le cancer. Deux autres hôpitaux de la région, Sainte-Thérèse à Hinche et l'hôpital Albert Schweitzer à Artibonite, qui compte 200 lits, sont désormais soumis à une pression accrue et font face à une pénurie critique d'oxygène, de trousse médicale d'urgence et d'autres fournitures. . . . Depuis la fermeture de l'hôpital de Mirebalais, ces deux établissements ont traité plus de 200 patients pour des blessures par balle, des attaques cérébrales, des cas suspects de choléra et de malnutrition. Sainte-Thérèse a accueilli plus de 3 500 personnes déplacées à l'intérieur du pays, triplant ainsi le nombre de ses patients ambulatoires. »). Un réseau d'organisations de santé travaillant en Haïti a signalé que de nombreuses cliniques des départements du Nord et du Nord-Est sont débordées par l'afflux de personnes fuyant vers le nord. Voir également Fenel Pélissier & Rolph Louis-Jeune, *Des patients en psychiatrie victimes de violences à Port-au-Prince, faute de médicaments*, AyiboPost (7 janvier 2025), <https://ayibopost.com/des-patients-en-psychiatrie-victimes-de-violences-a-port-au-prince-faute-de-medicaments/> (« [L]e personnel de santé privilégie les cas les plus urgents à diagnostiquer, ce qui risque d'affecter la qualité des soins. ») (citations internes omises).

³⁵⁸ HCDH, Communiqués de presse, [Haïti : un expert de l'ONU préoccupé par les attaques contre le secteur de la santé](#) (3 janvier 2025) ; Charles, [Un centre essentiel de traumatologie en Haïti part en fumée après avoir été attaqué par des gangs à coups de cocktails Molotov](#) (18 décembre 2024) (« La plupart des hôpitaux de la capitale, y compris le plus grand établissement médical public connu sous le nom d'Hôpital général, ont été envahis par des gangs armés. Et même lorsqu'ils ne le sont pas, il faut payer de l'argent ou traverser le territoire des gangs pour y accéder. ») Selon le chef de mission de MSF en Haïti, les récentes attaques par la police et des civils contre les ambulances de MSF ont contraint l'organisation à cesser de les utiliser dans certains cas, ce qui complique encore davantage l'accès aux hôpitaux et nuit à la qualité des soins. Mohor, [L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti](#) (28 janvier 2025) (« [N]ous continuons à réduire le nombre de transferts par ambulance. Cela a un impact sur la qualité des soins, car certains patients doivent parfois emprunter les transports publics – une moto ou une camionnette – au lieu d'une ambulance de MSF. Mais dans certaines communautés où nous travaillons, la population elle-même nous a déconseillé de continuer à envoyer des patients en ambulance, car elle comprend bien les risques... Et même dans des situations critiques, les patients [refusent] de quitter la région pour se faire soigner dans un établissement de santé secondaire, car ils craignent d'être identifiés et pris pour cible par la police. »).

³⁵⁹ Pélissier & Louis-Jeune, *Des patients en psychiatrie victimes de violences à Port-au-Prince, faute de médicaments* (7 janvier 2025) (« Le contexte de violence en Haïti, le blocage des routes, ainsi que la fermeture des aéroports et des ports ont gravement affecté le système de santé haïtien, particulièrement le secteur pharmaceutique. . . . Pour le mois de novembre 2024, [l'] hôpital [Saint-Damien] n'a reçu que 43 % des commandes passées auprès de ses fournisseurs. . . . Les laboratoires locaux, en difficulté pour importer les matières premières nécessaires à la fabrication des médicaments, ont été contraints de réduire leur production. Les laboratoires d'analyses médicales sont également affectés, faisant face à une pénurie d'intrants essentiels pour effectuer des diagnostics. . . . Face aux multiples blocages liés notamment à la fermeture des structures d'approvisionnement en Haïti, certains entrepreneurs se tournent vers la République dominicaine. Mais les postes de péages installés par les bandits armés sur les routes nationales impactent les prix des produits. ») ; Alam, [Le conflit oublié : la crise humanitaire s'aggrave en Haïti dans un contexte d'intensification des guerres de gangs](#) (26 mai 2025) ; Charles, [Les attaques de gangs forcent la fermeture de l'hôpital 'phare de l'espoir' en Haïti alors que la crise de santé s'aggrave](#) (24 avril 2025) (« À Port-au-Prince... les victimes de blessures par balle meurent faute de sang et d'oxygène. ») ; UNICEF, [Flash Update #1 – Réponse à la situation des personnes déplacées à la suite de la prise de contrôle de Mirebalais et de Saut d'eau par des groupes armés](#) (20 avril 2025), p. 3 ; BINUH, [Haïti Flash Report](#) (avril 2025), p. 11 ; VOA News, [La République dominicaine intensifie les expulsions de migrants haïtiens](#) (28 janvier 2025) ; voir également Adams & Robles, [Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant](#) (6 janvier 2025) (lors de l'attaque perpétrée lors de la réouverture prévue de l'hôpital de l'université d'État, l'établissement « ne disposait d'aucun moyen pour soigner les victimes. » . . . Le Dr Blema . . . a justifié le manque de fournitures de l'hôpital en expliquant qu'il avait l'intention d'ouvrir l'établissement "progressivement" en tant que clinique ambulatoire, qui n'aurait pas été destinée à soigner des blessures par balle. »).

³⁶⁰ Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) ; voir également UNICEF, [Au moins un million d'enfants confrontés à des niveaux d'urgence d'insécurité alimentaire en Haïti](#) (17 avril 2025) (rapportant que deux des trois principaux hôpitaux publics de Port-au-Prince sont hors service).

³⁶¹ Adams & Robles, [Après avoir reçu 30 millions de dollars d'aide américaine, le plus grand hôpital d'Haïti part en fumée](#) (15 mars 2025) ; Claudy Junior Pierre, *Quatre ministres en un an : une période noire pour la santé*, Le Nouvelliste (7 janvier 2025), <https://lenouvelliste.com/article/252334/quatre-ministres-en-un-an-une-période-noire-pour-la-santé>.

³⁶² Charles, [La réduction de l'aide signifie qu'Haïti doit faire davantage pour assurer la réponse humanitaire, déclare l'ONU](#) (14 avril 2025) (Le directeur médical d'un centre de soins primaires financé par l'UNICEF à Gonaïves a déclaré que l'établissement serait contraint de fermer sans le soutien continu de l'agence) ; Partners in Health, *Des décennies de progrès menacées : les coupes dans l'aide américaine mettent en péril les soins de santé en Haïti* (26 février 2025), <https://www.pih.org/article/decades-progress-risk-us-aid-cuts-threaten-haitis-healthcare> (« Les gels de financement appliqués par le gouvernement américain mettent

à rude épreuve des infrastructures de santé publique déjà fragiles et accablent les programmes essentiels de prestation de soins. . . Cette interruption déstabilise des décennies de progrès en matière de santé, amplifie le risque de décès évitables et affaiblit la préparation aux situations d'urgence. ») ; Germina Pierre Louis, *Chaos à l'USAID : le gel des fonds étrangers menace le succès de la lutte d'Haïti contre le VIH*, Haitian Times (6 février 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/02/06/usa-id-chaos-threatens-haiti-progress-against-hiv/> (examinant l'impact de la suspension par le gouvernement Trump de l'Agence américaine pour le développement international et du gel de l'aide étrangère sur la disponibilité des médicaments antirétroviraux pour les patients atteints du VIH) ; Jacqueline Charles, *Le traitement du VIH et du sida en Haïti touché par la suspension de l'aide étrangère américaine malgré les dérogations accordées par Rubio*, Miami Herald (6 février 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article299824009.html> (« En Haïti, où les États-Unis ont été le plus grand donateur d'aide, au moins quatre hôpitaux ont déclaré avoir reçu un avis leur notifiant l'arrêt des programmes. Tous ont déclaré être confus quant au processus de dérogation et ne pas savoir s'ils pouvaient continuer à travailler s'ils disposaient de médicaments ou s'ils pouvaient conserver les fonds dont ils disposaient déjà. ») ; voir également notes 489-502.

³⁶³ Kervenson Martial, *Haïti recrute de nouveaux travailleurs médicaux tandis que les infirmières de longue date ne sont pas payées et les patients attendent des soins*, Haitian Times (13 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/13/haiti-recruits-new-medical-workers-while-longtime-nurses-go-unpaid-and-patients-wait-for-care/> (« Nombre de ces établissements manquent de personnel et de salaires adéquats, et pour certaines infirmières, l'attente de leur salaire peut durer de cinq à huit ans. »)

³⁶⁴ Alam, *Le conflit oublié : la crise humanitaire s'aggrave en Haïti dans un contexte d'intensification des guerres de gangs* (26 mai 2025) ; Pierre, *Le système de santé pris au piège de l'insécurité* (20 mai 2025) (« [L']Association médicale haïtienne (AMH) [a déclaré] . . . Les médecins, les infirmières, les techniciens, ceux dont les maisons, les cliniques sont affectées, incendiées, sont acculés à l'exil, à l'angoisse ou au silence. ») (citations internes omises) ; Sandrine Exil, *Un pays en état de stress post-traumatique : les effets invisibles de la crise de violence en Haïti*, EFE (30 mars 2025), <https://efe.com/en/latest-news/2025-03-30/a-country-in-post-traumatic-stress-the-unseen-effects-of-haitis-violent-crisis/> (« Bien qu'il n'existe de données officielles sur la 'fuite des cerveaux' du pays, le manque de personnel médical met à rude épreuve le système de santé. ») ; Adams & Robles, *Après avoir reçu 30 millions de dollars d'aide américaine, le plus grand hôpital d'Haïti part en fumée* (15 mars 2025) ; HCDH, Communiqués de presse, *Haïti : un expert de l'ONU préoccupé par les attaques contre le secteur de la santé* (3 janvier 2025) (notant « le grand nombre de membres du personnel médical qui fuient le pays, craignant pour leur vie ») ; voir également Fenel Péliissier & Jérôme Wendy Norestyl, *L'UEH confrontée à la crise du départ de ses professeurs*, AyiboPost (4 février 2025), <https://ayibopost.com/lueh-confrontee-a-la-crise-du-depart-de-ses-professeurs/> (évaluant l'impact de l'insécurité sur la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université d'État d'Haïti).

³⁶⁵ Jude Mary Cénat et al., *Violence des gangs armés en Haïti : un plan de santé mentale publique pour faire face à l'horreur et surmonter les traumatismes*, The Lancet (mai 2025), [https://www.thelancet.com/journals/lanam/article/PIIS2667-193X\(25\)00075-4/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanam/article/PIIS2667-193X(25)00075-4/fulltext) (« Au cours des cinq dernières années, la violence incessante a entraîné une recrudescence des troubles liés aux traumatismes : syndrome de stress post-traumatique, dépression, anxiété et idées suicidaires. ») ; Exil, *Un pays en état de stress post-traumatique : les effets invisibles de la crise de violence en Haïti* (30 mars 2025) (« La violence persistante et la grave pénurie de médicaments en Haïti ont poussé des milliers de personnes au bord de la dépression nerveuse. . . . Le psychologue haïtien Ronald Florestal résume la situation par cette boutade terrifiante : 'En Haïti, la dépression a fait plus de victimes que les balles.' Le désespoir est une maladie silencieuse qui se propage vite. Jean-Robert Augustin, un psychiatre spécialisé dans les traumatismes, dit qu'Haïti se trouve dans un état de 'stress post-traumatique collectif'. »).

³⁶⁶ UNICEF, *Flash Update #1 – Réponse à la situation des personnes déplacées à la suite de la prise de contrôle de Mirebalais et de Saut d'eau par des groupes armés* (20 avril 2025), pp. 2, 4 ; BINUH, *Haiti Flash Report* (avril 2025), pp. 11-12 ; Alterpresse, *Haïti risque de perdre toute une génération à cause de la persistance des violences des gangs* (25 mars 2025) ; ONU Info, *Haïti : hausse massive du recrutement d'enfants par les groupes armés, prévient l'UNICEF* (28 février 2025) (« 'Des vidéos [d'une attaque menée par un groupe armé] montrent des cris perçants d'enfants allongés sur le sol, immobiles de peur', a déclaré [la représentante de l'UNICEF en Haïti], qualifiant cette scène de 'rappel glaçant que ces attaques font des dégâts bien au-delà des murs de la salle de classe'. L'impact d'un recrutement précoce dans un gang . . . [sont] des dommages 'indescriptibles'. 'À cet âge, le cerveau de l'enfant est encore en formation. Il n'a pas encore développé sa compréhension du monde. C'est pourquoi le fait de faire partie d'un groupe armé où l'on est entouré de violence à tout moment et où l'on peut soi-même être forcé de commettre des actes de violence a un effet profond sur l'enfant.' ») ; NU-HCDH, *Haïti : une action immédiate est nécessaire pour remédier à la crise des droits humains* (27 février 2025) (« La charge mentale et émotionnelle [pour les enfants] est incommensurable. . . . Les personnes qui ont commis d'horribles violences auront besoin d'aide pour faire face aux traumatismes mentaux ou aux conséquences de ces actes au cours de leur vie. Elles auront besoin d'un soutien psychosocial et d'un accès à la réinsertion et à la réadaptation, à l'instar des enfants soldats démobilisés dans d'autres régions du monde. ») ; voir également notes 270-284.

³⁶⁷ CICR, *Haïti : la recrudescence des affrontements plonge la population dans une crise humanitaire sans horizons* (8 avril 2025) ; BINUH, *Haiti Flash Report* (avril 2025), pp. 11-12 ; Amnesty International UK, Communiqués de presse, *Haïti. Les enfants sont victimes de recrutement, d'attaques et de violences sexuelles aux mains des gangs dans un contexte d'intensification de la crise – Nouveau rapport* (11 février 2025) ; Pascale Solages, *La lutte de six femmes haïtiennes pour se remettre de viols par les gangs*, New Humanitarian (4 février 2025), <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/first-person/2025/02/04/six-haitian-women-struggles-recover-rape-gangs> ; voir également notes 238-251, 266.

³⁶⁸ Partners in Health, *Rencontrez six membres de PIH qui sont des pionniers des soins de santé mentale à travers le monde* (28 mai 2025), <https://www.pih.org/article/meet-six-pihers-leading-mental-health-care-around-world> ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), note 440.

³⁶⁹ Cénat et al., *Violence des gangs armés en Haïti : un plan de santé mentale publique pour faire face à l'horreur et surmonter les traumatismes* (mai 2025) (« [L]a plupart des services de santé mentale ont fermé leurs portes et la majorité des professionnels de la santé mentale ont quitté le pays. ») ; BINUH, *Haiti Flash Report* (avril 2025), pp. 11-12 (Les efforts déployés par les organisations non gouvernementales nationales et les prestataires de services médicaux pour offrir des activités de soutien

psychosocial « restent insuffisantes face à l'ampleur de la souffrance et du traumatisme psychologique vécu par les survivants, notamment les enfants, qui ont subi ou ont été témoins des violences, y compris des violences sexuelles » ; Péliissier & Louis-Jeune, [Des patients en psychiatrie victimes de violences à Port-au-Prince, faute de médicaments](#) (7 janvier 2025) (« L'indisponibilité des médicaments a des conséquences désastreuses sur des patients dont l'état est vulnérable, comme ceux souffrant de troubles mentaux. Comme alternative . . . les professionnels de la santé mentale prescrivent à leurs patients des anciennes molécules pour compenser la rareté des médicaments appropriés. 'Ces médicaments, généralement moins utilisés, provoquent beaucoup plus d'effets secondaires sur les malades et commencent à être en rupture de stock également.' . . . La fermeture du centre Mars and Kline, unique centre psychiatrique public, en mars 2024, a contraint certaines familles à prendre en charge leurs proches malades à domicile, souvent au prix de grandes difficultés, notamment pour assurer l'administration des traitements. ») ; voir également Exil, [Un pays en état de stress post-traumatique : les effets invisibles de la crise de violence en Haïti](#) (30 mars 2025) (« 75 % des femmes victimes de violences sexuelles ne reçoivent pas de soins psychologiques adéquats. ») ; note 267.

³⁷⁰ Péliissier & Louis-Jeune, [Des patients en psychiatrie victimes de violences à Port-au-Prince, faute de médicaments](#) (7 janvier 2025) (« [D]es personnes souffrant de troubles mentaux, se trouvant dans les rues, sont fréquemment victimes lors des grandes vagues de violence à Port-au-Prince. »).

³⁷¹ Youri Encelotti Louis, Brooke Betson & Samy Auguste, *Le dépistage de l'anxiété et de la dépression révèle l'importance de renforcer le soutien en matière de santé mentale pour les prestataires de soins de santé haïtiens*, Cambridge Prisms: Global Mental Health (22 janvier 2025), <https://www.cambridge.org/core/journals/global-mental-health/article/anxiety-and-depression-screening-reveals-the-importance-of-advancing-mental-health-support-for-haitian-healthcare-providers/CCC5EFE14F5F415C5C34966D89DBEC33> (« Les résultats ont révélé que 84 % des 106 participants présentaient des symptômes légers à sévères de dépression, tandis que 69 % signalaient des symptômes légers à sévères d'anxiété. Cette étude a également montré que les déterminants sociaux, notamment la violence communautaire, l'instabilité économique et sociale et la pauvreté, comptent parmi les facteurs les plus néfastes pour la santé mentale des prestataires de soins de santé haïtiens. Malgré un besoin urgent de soutien, 76 % des participants ont également déclaré ne pas être informés ou ne pas avoir accès à un soutien en matière de santé mentale. »)

³⁷² IJDH, [Les promesses non tenues de l'ONU entraînent une résurgence du choléra en Haïti](#) (7 octobre 2022).

³⁷³ Blaise, [Le choléra se propage dans les camps de déplacés d'Haïti, aggravant la crise humanitaire](#) (19 mai 2025) (notant également que « [l]e taux de mortalité s'élève désormais à 1.65 %, dépassant le seuil d'urgence. ») ; CICR, [Haïti : la recrudescence des affrontements plonge la population dans une crise humanitaire sans horizons](#) (8 avril 2025) (« Haïti est . . . confronté à une résurgence alarmante du choléra : en mars 2025, 200 cas ont été signalés à Cité Soleil, un quartier affecté par une violence armée prolongée, ainsi que dans plusieurs camps de déplacés autour de la capitale. ») ; Charles, [La capitale d'Haïti est sur le point de tomber aux mains de gangs armés. Voici ce que vous devez savoir](#) (25 mars 2025) ; Bazile, [Choléra : Médecins sans frontières en Haïti tire la sonnette d'alarme](#) (14 mars 2025) (MSF craint « une recrudescence et un pic de l'épidémie ») (citations internes omises).

³⁷⁴ Blaise, [Le choléra se propage dans les camps de déplacés d'Haïti, aggravant la crise humanitaire](#) (19 mai 2025) ; Bazile, [Choléra : Médecins sans frontières en Haïti tire la sonnette d'alarme](#) (14 mars 2025) ; voir également notes 314-326.

³⁷⁵ Blaise, [Le choléra se propage dans les camps de déplacés d'Haïti, aggravant la crise humanitaire](#) (19 mai 2025) (« Les premiers cas sont apparus le 20 mars dans au moins trois sites de déplacés à Port-au-Prince, où l'assainissement fait cruellement défaut. ») ; Bazile, [Choléra : Médecins sans frontières en Haïti tire la sonnette d'alarme](#) (14 mars 2025).

³⁷⁶ MSF, [Haïti : la violence s'intensifie, les besoins sanitaires explosent](#) (7 mars 2025).

³⁷⁷ Voir Action Contre la Faim, *Qu'est-ce que le choléra ?* (mis à jour le 22 avril 2025), <https://www.actioncontrelafaim.org/actualites/a-la-une/quest-ce-que-le-cholera/>. Cf. ActionAid, [Près de 9 personnes sur 10 passent toute la journée sans manger alors que la faim atteint un niveau record en Haïti](#) (18 février 2025) (discutant du lien entre la famine et les complications de santé, y compris un risque accru de maladie).

³⁷⁸ Voir Jacinta Osborne, *Le sénateur Kevin Parker réclame le rétablissement immédiat de l'aide étrangère américaine à Haïti* (13 mars 2025), <https://www.nysenate.gov/newsroom/press-releases/2025/kevin-s-parker/senator-kevin-parker-calls-immediate-restoration-us> (Notant que des organisations telles que l'OIM ont reçu des fonds américains pour soutenir, entre autres, les communautés touchées par le choléra) ; voir également notes 489-502.

³⁷⁹ OCHA, *Mise à jour hebdomadaire sur la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes au 30 mai 2025* (30 mai 2025), <https://reliefweb.int/report/haiti/latin-america-caribbean-weekly-situation-update-30-may-2025> ; voir également Charles, [Les attaques de gangs forcent la fermeture de l'hôpital 'phare de l'espoir' en Haïti alors que la crise de santé s'aggrave](#) (24 avril 2025) (suite à la fermeture de l'hôpital universitaire de Mirebalais, l'hôpital Albert Schweitzer « a transformé son centre de traitement du choléra en refuge pour les personnes fuyant les violences »)

³⁸⁰ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 63 (« 43 % des personnes déplacées dans la capitale se sont réfugiées dans des écoles ») ; Alterpresse, [Haïti risque de perdre toute une génération à cause de la persistance des violences des gangs](#) (25 mars 2025) ; Bien-Eugène, [Des enfants privés d'école dans la région métropolitaine de Port-au-Prince à cause de la violence des gangs](#) (10 mars 2025) ; UNICEF, [Rapport sur la situation humanitaire en Haïti](#) (janvier 2025), p. 4 ; voir également note 80.

³⁸¹ ONU Info, [Haïti : hausse massive du recrutement d'enfants par les groupes armés, prévient l'UNICEF](#) (28 février 2025) (« [D]es gangs ont détruit 47 écoles dans la capitale haïtienne Port-au-Prince, s'ajoutant aux 284 écoles détruites en 2024 ») ; voir également RNDH, [Mauvaise gouvernance, insécurité, corruption et impunité : en une année, le CPT a envenimé la situation](#)

[déjà préoccupante du pays](#) (25 avril 2025), p. 29 (« Les systèmes de santé et d'éducation, déjà bancals, ont été encore plus affaiblis avec notamment, la fermeture et le pillage d'autres infrastructures scolaires et de santé »).

³⁸² Plan International, [Haïti : les déplacements en hausse alors que les enfants sont confrontés à l'effondrement du système éducatif et à la violence](#) (20 juin 2025). La plupart de ces fermetures se situent dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 59 (« Au 31 janvier 2025, 959 écoles étaient fermées dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. ») ; UNICEF, [Haïti : Rapport sur la situation humanitaire n° 3](#), p. 3 (8 mai, 2025), <https://www.unicef.org/media/171991/file/Haiti-Humanitarian-SitRep-revised-March-2025.pdf.pdf> ; iciHaïti, [iciHaïti – Insécurité : De nombreuses écoles, facultés et Universités fermées](#) (17 juin 2025), <https://www.icihaiti.com/article-45145-icihaiti-insecurite-de-nombreuses-ecoles-facultes-et-universites-fermees.html> (Une enquête menée par l'Union des parents d'élèves progressistes haïtiens a révélé la fermeture de 347 écoles publiques et 51 écoles privées entre février et mars 2025).

³⁸³ IciHaïti, [iciHaïti – Insécurité : De nombreuses écoles, facultés et Universités fermées](#) (17 juin 2025) (« 12 facultés de l'Université d'État d'Haïti, 50 universités privées, sept centres de formation sous tutelle des ministères et 29 écoles normales d'instituteurs [sont fermés]. De plus, 34 centres de formation professionnelle dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ont également cessé de fonctionner, ce qui a un impact sur les programmes techniques et professionnels. ») ; HaïtiLibre, [Haïti - Éducation : Près de 70 écoles universitaires fermées en raison de la violence](#) (11 mai 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44879-haiti-education-pres-de-70-ecoles-universitaires-fermees-en-raison-de-la-violence.html> ; voir également John Smith Justin, [Appel de détresse du doyen de la Faculté de droit en faveur de l'UEH](#), Le Nouvelliste (28 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254709/appel-de-detresse-du-doyen-de-la-faculte-de-droit-en-faveur-de-lueh> (« Du jamais vu depuis son existence, l'UEH est en train de perdre l'accès à l'ensemble de ses entités à cause de la violence des gangs armés qui contrôlent désormais plus de 80% de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Des 11 entités de l'UEH, seule l'Ecole normale supérieure (ENS) n'éprouve pas de difficultés pour accueillir ses étudiants et dispenser les cours, après que son local ait été incendié par des bandits de la coalition 'Viv Ansanm'. . . . Il y a de cela quelques semaines, la faculté des sciences humaines (FASCH), l'Institut d'études et de recherches africaines d'Haïti (IERAH) et l'Institut national de gestion et des hautes études internationales (INAGHEI) pouvaient encore fonctionner dans leurs locaux situés à l'avenue Christophe. Les dernières attaques des bandits venus de Carrefour-Feuilles dans cette zone, le 13 mars dernier, ont contraint les responsables à suspendre toutes les activités académiques dans ces facultés sans savoir avec certitude quand elles pourront rouvrir leurs portes. ») ; John Smith Justin, [Intrusion de bandits à l'avenue Christophe, paralysie des activités universitaires](#), Le Nouvelliste (14 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254163/intrusion-de-bandits-a-lavenue-christophe-paralysie-des-activites-universitaires> (La Faculté des sciences humaines de l'Université d'État d'Haïti a suspendu toutes ses activités administratives et académiques en présentiel en mars en raison de l'insécurité, tandis que les étudiants de l'Institut d'études et de recherches africaines d'Haïti sont pour la plupart passés à l'enseignement en ligne en raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région.)

³⁸⁴ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 64.

³⁸⁵ Plan International, [Haïti : les déplacements en hausse alors que les enfants sont confrontés à l'effondrement du système éducatif et à la violence](#) (20 juin 2025) (166 écoles ont été contraintes de déménager) ; FNE, [Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité](#), (juin 2025), pp. 4, 12 (Sur les 422 écoles interrogées, 187 ont été contraintes de déménager et « fonctionnent souvent dans des conditions très précaires, avec peu de moyens et sans aide suffisante »).

³⁸⁶ Voir, par exemple, Justin, [Intrusion de bandits à l'avenue Christophe, paralysie des activités universitaires](#) (14 mars 2025) (Des étudiants de la Faculté des sciences humaines ont été coincés pendant plusieurs heures dans l'espace de la faculté alors que des groupes armés tentaient de prendre le contrôle de la zone environnante.) ; Evens Sanon, [Les gangs lancent une nouvelle attaque contre la capitale haïtienne alors que la police est déterminée à les repousser](#), AP News (12 mars 2025), <https://apnews.com/article/haiti-gangs-capital-violence-port-au-prince-53a9932015795bdf540725d7f1e371df> (Les élèves d'une école catholique de Port-au-Prince ont été contraints d'évacuer les lieux en raison d'intenses échanges de tirs dans les environs.)

³⁸⁷ Voir, par exemple, Péliissier & Norestyl, [L'UEH confrontée à la crise du départ de ses professeurs](#), (4 février 2025) (La route où se trouve la Faculté des sciences de l'Université d'État d'Haïti est devenue inutilisable depuis février 2024 à cause de la violence des groupes armés.)

³⁸⁸ Voir, par exemple, Chadrac, [Cri de détresse du révérend père Mackenzy Célestin pour la commune de Montrouis](#) (16 janvier 2025) (un habitant de Montrouis, une ville du département de l'Artibonite qui a été attaquée, observe que « le silence des familles des victimes cache leur frayeur et leur douleur, une psychose qui oblige des pères et des mères à laisser les enfants à la maison même pendant les heures de classe ») (citations internes omises) ; voir également Robles, [A cause des coups de feu et des bandits, l'école devient un rêve impossible pour les enfants haïtiens](#) (25 janvier 2025) (évoquant les risques associés à l'envoi des enfants à l'école).

³⁸⁹ Narcius, [La relocalisation des étudiants peut-elle sauver le système éducatif haïtien?](#) (2 avril 2025) (« Avant, nous étions 30 par classe. Maintenant, nous sommes 60, parfois plus . . . Les enseignants, déjà débordés, peinent désormais à gérer une charge de travail deux fois plus importante, avec peu de soutien supplémentaire. ») (citations internes omises).

³⁹⁰ FNE, [Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité](#), (juin 2025), p. 14 (« Parmi les 422 établissements scolaires recensés, 392 écoles, soit 92,89 %, déclarent ne bénéficier d'aucune subvention pour le maintien de leurs activités pédagogiques et administratives. ») ; Narcius, [La relocalisation des étudiants peut-elle sauver le système éducatif haïtien?](#) (2 avril 2025) (« [L]e gouvernement a relocalisé près de 20 écoles dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince afin d'offrir un environnement d'apprentissage sûr à des milliers d'élèves. Pourtant, beaucoup d'autres restent déscolarisés. Si les relocalisations offrent un soulagement temporaire, la surpopulation, la pénurie d'enseignants et la violence persistante menacent la pérennité du plan. Parents, élèves et experts en éducation se demandent si la réponse du gouvernement est suffisante ou si elle n'est qu'un pis-aller dans un système en ruine. ») ; Jonasson Odigène, [De 'ti pa ti pa' à 'm a debat', la lente agonie de l'école en Haïti](#), Le Nouvelliste (24 janvier 2025), <https://lenouvelliste.com/article/252635/de-ti-pa-ti-pa-a-m-a-debat-la-lente-agonie-de->

[lecole-en-haiti](#) (bien que le gouvernement ait relogé certaines écoles, il n'a pas apporté son soutien aux écoles privées ni aux écoles du département du Sud, « qui sont obligées d'accueillir les élèves qui fuient la capitale et ses environs ») ; voir également Bien-Eugene, [Des enfants privés d'école dans la région métropolitaine de Port-au-Prince à cause de la violence des gangs](#) (10 mars 2025) (après que l'école nationale Claire Heureuse a commencé à être utilisée comme site d'hébergement informel, « [I]es responsables de l'école ont convoqué les parents . . . pour les informer d'une éventuelle relocalisation de l'établissement, mais aucune solution concrète n'a encore été proposée. »)

³⁹¹ Flavien Janvier, *Les universités de Jérémie frappées de plein fouet par l'insécurité*, Le Nouvelliste (21 février 2025), <https://lenouvelliste.com/article/253505/les-universites-de-jeremie-frappees-de-plein-fouet-par-linsecurite>; Switchboard, [Comprendre Haïti et les parcours des migrants haïtiens](#) (novembre 2024), p. 10 (« [L]e sous-investissement de l'État dans l'éducation a créé des difficultés pour l'enseignement public, notamment un manque de matériel, des enseignants non rémunérés ou absents et des locaux de classe insuffisants. »).

³⁹² Switchboard, [Comprendre Haïti et les parcours des migrants haïtiens](#) (novembre 2024), p. 10 (« Quatre-vingt pour cent des établissements d'enseignement primaire en Haïti sont privés, en particulier les meilleures écoles du pays. La demande en matière d'enseignement public dépasse largement l'offre. . . . Des organisations religieuses et d'autres acteurs privés ont comblé cet écart entre les besoins éducatifs et le financement public des écoles, même si ces options privées sont souvent d'un coût prohibitif. ») ; voir également FNE, [Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité](#), (juin 2025), p. 4 (« [C]ertaines écoles publiques à Port-au-Prince servent désormais de refuge pour les personnes déplacées »).

³⁹³ Voir FNE, [Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité](#), (juin 2025), pp. 4, 8 (« [L]e manque de ressources financières s'impose comme la cause principale de déscolarisation : 2 330 familles, soit 37,32 % de l'échantillon, déclarent ne pas être en mesure de scolariser leurs enfants en raison de contraintes économiques. ») ; voir, par exemple, Bien-Eugene, [Des enfants privés d'école dans la région métropolitaine de Port-au-Prince à cause de la violence des gangs](#) (10 mars 2025) (« [L]enfant [de Jeannie], qui fréquentait le collège Cœurs-Unis à l'avenue Poupelard, doit désormais se rendre à Delmas chaque matin [après le déménagement de son école]. Les frais de transport ont considérablement augmenté, alors qu'auparavant, mon enfant pouvait se rendre à l'école à pied', déplore-t-elle. Cette situation pèse lourdement sur le budget déjà serré de nombreuses familles, rendant l'accès à l'éducation encore plus difficile. »).

³⁹⁴ RHI News, *Haïti : l'UNNOH appelle à la solidarité internationale en faveur des enseignants en grève depuis janvier...* (7 mai 2025), <https://www.rhinews.com/culture-education/haiti-lunnoh-appelle-a-la-solidarite-internationale-en-faveur-des-enseignants-en-greve-depuis-janvier/> (L'Union Nationale des Normaliens/nes d'Haïti affirme que les enseignants réclament « une réforme éducative, l'alignement salarial, le paiement des arriérés, la nomination des enseignants qualifiés, ainsi qu'un soutien matériel et nutritionnel dans les écoles », et condamne l'inertie du gouvernement face à leurs revendications.) ; Kervenson Martial, *Les enseignants occupent le bureau de l'éducation du nord-ouest d'Haïti en raison de promesses non tenues*, Haitian Times (28 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/28/striking-teachers-seize-northwest-menfp-office/> (« De nombreux enseignants affirment ne pas avoir été payés depuis plus de deux ans. ») ; Narcisus, [La relocalisation des étudiants peut-elle sauver le système éducatif haïtien?](#) (2 avril 2025) ; Onz Chéry, *Certains enseignants retournent à l'école alors que le gouvernement haïtien s'engage à répondre aux revendications des grévistes*, Haitian Times (30 janvier 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/01/30/public-school-teachers-strike-partially-pause/> (« Alors que la perspective d'une quatrième semaine [de grève] se profilait . . . les étudiants manifestent également dans les rues pour appeler à l'action. »)

³⁹⁵ Plan International, *En Haïti, des enfants en danger et non scolarisés en raison de la violence armée* (20 mars 2025), <https://plan-international.org/news/2025/03/20/children-in-haiti-in-danger-and-out-of-school-because-of-armed-violence/> ; Péliissier & Norestyl, [L'UEH confrontée à la crise du départ de ses professeurs](#), (4 février 2025) ; Robles, [A cause des coups de feu et des bandits, l'école devient un rêve impossible pour les enfants haïtiens](#) (25 janvier 2025) (« Les écoles ont également dû faire face à une forte baisse du nombre d'enseignants et de membres du personnel, dont beaucoup ont été tués ou ont quitté le pays. Selon des responsables gouvernementaux, les écoles haïtiennes ont perdu environ un quart de leurs enseignants. »)

³⁹⁶ Martial, [Les enseignants occupent le bureau de l'éducation du nord-ouest d'Haïti en raison de promesses non tenues](#) (28 avril 2025) ; Narcisus, [La relocalisation des étudiants peut-elle sauver le système éducatif haïtien?](#) (2 avril 2025).

³⁹⁷ Martial, [Les enseignants occupent le bureau de l'éducation du nord-ouest d'Haïti en raison de promesses non tenues](#) (28 avril 2025) (« L'année dernière, le Département du Nord-Ouest a enregistré un taux de réussite à l'examen final des lycées, inférieur à 30 %, l'un des plus bas du pays. Sur près de 6 500 candidats, seuls 1 933 ont réussi l'examen. »)

³⁹⁸ Global Justice Clinic (GJC), *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), <https://drive.google.com/file/d/1zZUyVNLZHVvnDljsGuu8NzSHFAF7cdsS/view> ; Haitian Bridge Alliance (HBA), *Haitian Bridge Alliance condamne Le renouvellement de l'interdiction de voyager comme raciste et discriminatoire* (5 juin 2025), <https://haitianbridgealliance.org/haitian-bridge-alliance-condemns-renewed-travel-ban-as-racist-and-discriminatory/> (« [L]interdiction de voyager n'a rien à voir avec la sécurité nationale — c'est du racisme systémique, de la xénophobie et la criminalisation des communautés noires, brunes et musulmanes à travers le monde', a déclaré Guerline Jozef, directrice générale de l'Haitian Bridge Alliance. 'Une fois de plus, la politique d'immigration américaine est utilisée comme une arme pour refuser l'entrée, la dignité et les droits humains fondamentaux à des personnes issues de pays qui ont longtemps subi le fardeau du colonialisme, de l'intervention occidentale et de l'exploitation économique. C'est cette même administration qui expulse les immigrants noirs pour importer des réfugiés blancs d'Afrique du Sud sous le faux prétexte d'un génocide.' ») ; Edxon Francisque, *Les manifestations anti-haïtiennes en République dominicaine deviennent violentes alors qu'un groupe appelle à des expulsions massives*, Haitian Times (31 mars 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/03/31/Manifestations-anti-haïtiennes-en-République-dominicaine-à-Hoyo-de-Friusa/> ; CGRS, *#WelcomeWithDignity dénonce la révocation du statut TPS d'Haïti et les attaques contre les communautés immigrées* (21 février 2025), <https://cgrs.uclawsf.edu/news/welcomewithdignity-decries-revocation-haiti-tps-attacks-immigrant-communities> (« 'La décision de révoquer le TPS est une nouvelle attaque cruelle contre les immigrants haïtiens, qui sont depuis longtemps victimes de politiques inhumaines et discriminatoires, ainsi que des

discours violents anti-noirs du président et de ses alliés', a déclaré Blaine Bookey, directeur juridique du Centre d'études sur le genre et les réfugiés (CGRS). ») ; Bridget Wooding, *Opinion d'une invitée : 'La République dominicaine doit mettre fin aux expulsions collectives d'Haïtiens'*, Global Detention Project (4 décembre 2024), <https://www.globaldetentionproject.org/guest-opinion-the-dominican-republic-must-end-collective-deportations-of-haitians> (« [L]es causes de la migration clandestine ne sont pas abordées ; au contraire, la propagande haineuse et les pratiques xénophobes sont encouragées, perpétuant ainsi les discours historiques racistes et anti-haïtiens. »).

³⁹⁹ Voir, en général, GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025) ; Al Jazeera, *Nulle part où se sentir chez soi* (28 mai 2025), <https://www.aljazeera.com/video/fault-lines/2025/5/28/nowhere-to-belong>.

⁴⁰⁰ UNHCR, *Tendances mondiales : déplacements forcés en 2024* (12 juin 2025), <https://www.unhcr.org/sites/default/files/2025-06/global-trends-report-2024.pdf> (« Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile haïtiens a augmenté de 72 700 au cours de l'année [2024] pour atteindre 423 300. »).

⁴⁰¹ UNHCR, *Tendances mondiales : déplacements forcés en 2024* (12 juin 2025) (423 300).

⁴⁰² Voir note 37.

⁴⁰³ Voir notes 405-430 ; voir également Al Jazeera, *La République dominicaine renforce la sécurité à la frontière avec Haïti, pays en proie à la crise* (7 avril 2025), <https://www.aljazeera.com/news/2025/4/7/dominican-republic-boosts-security-on-border-with-crisis-ridden-haiti> (rapportant sur la militarisation renforcée de la frontière entre la République dominicaine et Haïti et la construction en cours d'un mur frontalier 'pour renforcer la sécurité à la frontière et resserrer le contrôle des migrations en réaction à l'instabilité croissante dans le pays voisin, Haïti' ») ; HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : La Rép. Dom. envoie 800 militaires en renforts à la frontière* (14 mai 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44900-haiti-flash-la-rep-dom-envoie-800-militaires-en-renforts-a-la-frontiere.html>.

⁴⁰⁴ Sebastián Rodríguez, *Chaînes invisibles : la dure réalité des migrants haïtiens pris au piège par la politique et les préjugés*, Mixed Migration Centre (29 avril 2025), <https://mixedmigration.org/invisible-chains-the-harsh-reality-of-haitian-migrants/> (« Ce n'est pas seulement en Haïti que commence le périple pour de nombreux migrants, mais aussi dans des pays comme le Brésil et le Chili, où ils avaient initialement cherché refuge, avant d'être à nouveau contraints de migrer. Leur route les conduit souvent à travers le "bouchon de Darién", un dangereux tronçon de jungle entre le Panama et la Colombie, particulièrement périlleux pour les femmes et les filles, qui sont exposées à des risques accrus de violences sexuelles et sexistes. ») ; Sandrine Exil, *L'exode silencieux d'Haïti : poussés dans la mer en quête d'espoir*, El País (2 décembre 2024), <https://english.elpais.com/international/2024-12-02/haitis-silent-exodus-driven-into-the-the-sea-in-search-of-hope.html> (« Le phénomène des bateaux de migrants haïtiens représente l'une des crises migratoires les plus dévastatrices en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec des milliers de personnes risquant leur vie dans des embarcations précaires pour échapper à la violence, à la pauvreté et au désespoir en Haïti. . . . Selon les déclarations de proches, les passeurs demandent entre 3 000 et 5 000 dollars par personne et par voyage, dans un pays où le salaire minimum est d'un peu plus de 116 dollars par mois. ») ; voir également *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 45 (discutant la vulnérabilité face aux passeurs).

⁴⁰⁵ Voir, par exemple, Jacqueline Charles, *La directrice du programme des Nations Unies pour les migrations qualifie la situation en Haïti de 'brutale' et souhaite discuter de l'aide avec les États-Unis*, Miami Herald (16 avril 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article304320096.html> (examinant les refoulements des États-Unis, de la République dominicaine, des îles Turques-et-Caïques et des Bahamas).

⁴⁰⁶ Voir, par exemple, NU-HCDH, *Dialogue interactif avec le Haut-Commissaire et l'expert sur la situation des droits humains en Haïti* (28 mars 2025), p. 16 (le Service international pour les droits humains, conjointement avec plus de 50 organisations, souligne que « pendant cette période, le renvoi des Haïtiens vers Haïti constitue une violation continue des droits humains ») ; Charles, « *Nous sommes livrés à nous-mêmes* » : les Haïtiens préviennent que la chute de Port-au-Prince est imminente, (20 mars 2025) (« Le renvoi continu de personnes vers un pays en proie à la crise n'est pas seulement cruel, c'est aussi un affront direct aux obligations juridiques et morales des États-Unis en vertu du droit international', a déclaré Guerline Jozef, cofondatrice de la San Diego Haitian Bridge Alliance. . . . Les expulsions "constituent une violation flagrante du droit international des droits humains", a-t-elle ajouté, affirmant qu'elles 'ignorent les protections juridiques fondamentales dues aux personnes victimes de persécution'. »).

⁴⁰⁷ HaïtiLibre, *Haïti - Justice : 'Les États Unis ne doivent renvoyer personne en Haïti' dicit William O'Neill, expert de l'ONU* (5 juillet 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45271-haiti-justice-les-etats-unis-ne-doivent-renvoyer-personne-en-haiti-dixit-william-o-neill-expert-de-l-onu.html> (L'expert des Nations Unies sur les droits humains en Haïti a déclaré que 'aucun endroit n'est sûr en Haïti à l'heure actuelle' et a 'réité[r]é les appels lancés par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à tous les États pour qu'ils ne renvoient personne de force en Haïti, y compris les personnes dont la demande d'asile a été rejetée, ou pour lesquelles il a été établi qu'elles n'avaient pas besoin d'une protection internationale'. ») ; AFP, *Un expert de l'ONU appelle à ne pas expulser les Haïtiens vers leur pays*, Le Nouvelliste (11 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/254058/un-expert-de-lonu-appelle-a-ne-pas-expulser-les-haitiens-vers-leur-pays> ; Evens Sanon, *Haïti compte 1 million de déplacés, principalement à cause de la violence des gangs. Ce chiffre a triplé l'année dernière*, AP News (14 janvier 2025), <https://apnews.com/article/haiti-internally-displaced-gang-violence-un-iom-8cf38a678f02e970ecf1713a77975640> (Un responsable de l'OIM déclare que « l'expulsion ou tout retour forcé vers des pays qui sont déjà confrontés à des défis sécuritaires et humanitaires croissants n'est pas quelque chose qui sera bénéfique pour le groupe ».) (citations internes omises).

⁴⁰⁸ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 66.

⁴⁰⁹ HaïtiLibre, *Haïti - Migration : 119 000 haïtiens irréguliers expulsés en 4 mois* (12 mai 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44890-haiti-migration119-000-haitiens-irreguliers-expulses-en-4-mois.html> (représentant une

augmentation de 71 % par rapport à la même période en 2024) ; voir également Dirección General de Migración, *La DGM a éloigné 34 190 Haïtiens illégaux en mai ; les chiffres montrent une tendance soutenue à la hausse* (12 juin 2025), <https://migracion.gob.do/en/the-dgm-deported-34190-illegal-haitians-in-may-figures-show-a-trajectory-of-sustained-growth/> ; GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), p. 7 (« Si les autorités dominicaines maintiennent le rythme actuel des expulsions, l'État aura expulsé plus de 360 000 personnes vers Haïti en 2025. ») ; HaïtiLibre, *Haïti - République dominicaine : plus de 180 000 Haïtiens rapatriés en 6 mois* (2 avril 2025), <https://www.haitilibre.org/article-44608-haiti-rep-dom-plus-de-180-000-haitiens-rapatries-en-6-mois.html> (« Selon les chiffres de la Direction Générale de la Migration (DGM) d'octobre 2024 à mars 2025 (6 mois), la République Dominicaine a rapatrié en Haïti plus de 180 000 haïtiens en situation migratoire irrégulière sur le territoire dominicain ») ; AFP, *Un expert de l'ONU appelle à ne pas expulser les Haïtiens vers leur pays* (11 mars 2025) (« L'ONU s'attend à 350 000 expulsions en 2025 ») ; Jessica Hasbun & Eve Brennan, *La République dominicaine a expulsé plus de 276 000 personnes en 2024*, CNN (1 mars 2025), <https://www.cnn.com/2025/01/02/americas/dominican-republic-deport-haitians-intl-latam/index.html> (« La République dominicaine a expulsé plus de 276 000 Haïtiens en 2024. . . Dans les seuls trois derniers mois de l'année, plus de 94 000 personnes ont été expulsées dans le cadre d'une nouvelle opération visant à renvoyer jusqu'à 10 000 Haïtiens sans papiers par semaine. ») Mais voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 66 (rapportant, de janvier à juin, 108 583 déportations).

⁴¹⁰ GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), pp. 11-14 (détaillant de nombreux cas de profilage racial par les services d'immigration dominicains) ; REDMA *condamne la cruauté et la terreur sanctionnées par l'État dominicain sous couvert de politique d'immigration* (20 mai 2025), <https://docs.google.com/document/d/10nK6mJPbEakwJL2niAPTn0aC9k9khFKSi5Fn5o9Nb6o/edit?tab=t.0> (« Des agents de l'immigration ont . . . arrêté des femmes et des adolescentes dominicaines noires qui ne possédaient pas de papiers d'identité. ») ; Wooding, *Opinion d'une invitée : 'La République dominicaine doit mettre fin aux expulsions collectives d'Haïtiens'* (4 décembre 2024) (« Pour réaliser ces expulsions massives, les agences de sécurité dominicaines procèdent à des détentions arbitraires d'un grand nombre de personnes sur base de la couleur de leur peau, reflétant ainsi une attitude discriminatoire envers le contrôle de l'immigration, qui a des racines historiques et continue de se développer et de devenir de plus en plus visible. Ces mesures n'affectent pas seulement les immigrants sans papiers, mais aussi les personnes résidant légalement dans le pays, comme les Dominicains aux ascendances haïtiennes. ») ; voir, par exemple, Hogla Enecia Pérez & Frances Robles, *Des Haïtiens désespérés qui ont fui vers la République dominicaine sont renvoyés dans des cages*, NY Times (9 décembre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/12/09/world/americas/haiti-dominican-republican-cage-trucks.html> (« Rose-Mieline Florvil, 24 ans, qui vivait en République dominicaine depuis moins d'un an, a déclaré que des agents de l'immigration avaient récemment fait une descente à son domicile à Santiago, dans le nord du pays, un jour avant l'aube, et lui avaient dit quelque chose comme 'Femme noire, viens ici' »).

⁴¹¹ GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), p. 12 (« Dans un cas, les agents des services d'immigration ont détenu un homme 'comme un animal', sans lui laisser le temps de présenter sa carte d'identité. Dans un autre cas, un témoin a rapporté avoir vu un garde déchirer un document d'identité présenté par un ressortissant haïtien. »)

⁴¹² GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), pp. 14-15 (« Ces '[c]amions ressemblant à des cages, équipés de barres de fer qui semblent conçues pour transporter du bétail', transportent généralement entre 80 et 100 personnes, bien que leur capacité officielle soit d'environ 30 personnes. ») ; Pérez & Robles, *Des Haïtiens désespérés qui ont fui vers la République dominicaine sont renvoyés dans des cages* (9 décembre 2024) ; Wooding, *Opinion d'une invitée : 'La République dominicaine doit mettre fin aux expulsions collectives d'Haïtiens'* (4 décembre 2024) (« Le processus de détention et d'expulsion présente des risques sanitaires importants, car les autorités entassent souvent les personnes expulsées et renvoyées dans des véhicules et des centres de détention surchauffés et leur refusent régulièrement l'accès à des soins médicaux, à l'eau, à l'assainissement et à une alimentation adéquate. »)

⁴¹³ GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), pp. 12, 14-15 (« Une coordinatrice de la protection de l'OIM en Haïti a confirmé que des migrants arrivés après leur expulsion présentaient des blessures causées par des coups. Elle a déclaré que ces violations des droits humains étaient 'les plus extrêmes qu'elle ait jamais vues'. . . Témoignant de la gravité des violences, le Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR) a accusé les autorités dominicaines de "traquer" les Haïtiens et a déclaré que certains sont victimes d'extorsion, de viols ou sont détenus en prison sans eau ni nourriture et soumis à des coups 's'ils osent dire un mot') ; Dánica Coto, *Des migrants haïtiens racontent des histoires atroces d'abus alors que la République dominicaine intensifie les expulsions*, AP News (11 février 2025), <https://apnews.com/article/deportations-dominican-republic-haiti-abuses-dde6322cd255d9b41a11028863ed900e> ; voir également Wooding, *Opinion d'une invitée : 'La République dominicaine doit mettre fin aux expulsions collectives d'Haïtiens'* (4 décembre 2024) (« Il n'est pas clair s'il existe une ségrégation systématique entre les sexes dans les centres de détention, dont l'absence augmente le risque de violence sexiste. »)

⁴¹⁴ GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), pp. 15-17 ; REDMA *condamne la cruauté et la terreur sanctionnées par l'État dominicain sous couvert de politique d'immigration* (20 mai 2025) (« Les autorités haïtiennes pour la protection de l'enfance ont signalé que le 8 mai, un bébé d'environ 5 ou 6 mois a été déporté de la République dominicaine sans aucun de ses parents. ») ; Coto, *Des migrants haïtiens racontent des histoires atroces d'abus alors que la République dominicaine intensifie les expulsions* (11 février 2025).

⁴¹⁵ HaïtiLibre, *Haïti - FLASH : 2 188 haïtiens illégaux arrêtés dans des hôpitaux dominicains en 1 mois* (2 juin 2025), <https://www.haitilibre.com/article-45035-haiti-flash-2-188-haitiens-illegaux-arretes-dans-des-hopitaux-dominicains-en-1-mois.html> (« La DGM révèle que du 21 avril au 30 mai 2025, 2 188 personnes en situation migratoire irrégulière ont été détenues ») ; Diario Libre, *ONU : 900 Haïtiennes enceintes ou allaitantes ont été expulsées en un mois de République dominicaine* (20 mai 2025), <https://www.diariolibre.com/mundo/caribe/2025/05/20/onu-900-haitianas-embarazadas-deportadas-en-un-mes-desde-rd/3120149> ; REDMA *condamne la cruauté et la terreur sanctionnées par l'État dominicain sous couvert de*

politique d'immigration (20 mai 2025) (« Ces mesures, associées à la destruction d'une communauté entière de personnes d'origine haïtienne et à de violentes attaques contre des défenseurs des droits humains, sont emblématiques de la nature de plus en plus cruelle et généralisée des violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine. . . . Des autorités et des organisations haïtiennes ont confirmé que des femmes enceintes, ainsi que des femmes en période post-partum et leurs nouveau-nés, sont expulsées vers Haïti en nombre croissant. En cinq jours, à la fin du mois d'avril, les autorités haïtiennes ont recensé 154 nouveau-nés (sans compter leurs mères) expulsés à un poste-frontière officiel. . . . Un décès lié à cette politique a déjà été confirmé. ») ; Bridget Wooding, *Opinion d'une invitée : 'Je refuse la cruauté : lutter contre les détentions arbitraires et les expulsions de la République dominicaine'*, Global Detention Project (29 avril 2025), <https://www.globaldetentionproject.org/guest-opinion-cruelty-is-not-my-flag-contesting-arbitrary-detention-and-deportations-from-the-dominican-republic> ; Jean Junior Celestin, *Une traque systématique des Haïtiens lancée en République dominicaine*, Le Nouvelliste (21 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255462/une-traque-systematique-des-haitiens-lancee-en-republique-dominicaine> (« 'Toute personne qui se présente dans un hôpital doit présenter son statut migratoire. Déporter une mère et un nouveau-né après trois jours est une violation flagrante des droits humains. . . . Dans ce contexte, beaucoup de femmes ont décidé de ne pas se rendre à l'hôpital pour des soins que nécessitent leurs cas. Si ces femmes accouchent chez elles, elles courent un grand risque, voire de mourir. . . . [B]eaucoup d'Haïtiens qui sont présentés à l'hôpital sans un statut migratoire à jour ont été embarqués par les agents de l'immigration.' ») ; voir également GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), p. 18 (« Au cours des dernières années, le gouvernement Abinader a spécifiquement ciblé les femmes enceintes, allaitantes et en post-partum pour les contrôles sur l'immigration. ») ; ONU Info, *Haïti : plus de 1.600 personnes tuées au 1er trimestre dans des violences liées aux gangs* (30 avril 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/04/1155156> (« L'augmentation marquée du nombre de personnes très vulnérables – notamment des femmes, des enfants et des nouveau-nés – renvoyées de force est particulièrement alarmante. Aux postes-frontières de Belladère et Ouanaminthe, l'OIM . . . aide en moyenne 15 femmes enceintes et 15 mères allaitantes par jour depuis le 22 avril ») ; Masaya Llavneras Blanco, *L'expulsion de milliers d'Haïtiens par la République dominicaine montre la brutalité des expulsions massives*, The Conversation (7 janvier 2025), <https://theconversation.com/the-dominican-republics-expulsion-of-thousands-of-haitians-shows-the-brutality-of-mass-deportations-245545> (constatant que « des femmes allaitantes ont été séparées de force de leurs nourrissons »).

⁴¹⁶ Charles, *La directrice du programme des Nations Unies pour les migrations qualifie la situation en Haïti de 'brutale' et souhaite discuter de l'aide avec les États-Unis* (16 avril 2025) (« Le gouvernement Trump a renvoyé mardi 40 Haïtiens, ce qui représente son troisième vol d'expulsion cette année. ») ; Alterpresse, *Haïti-Migration : Rapatriement de 27 Haïtiens et 3 Dominicains dans leurs pays respectifs par les garde-côtes américains* (18 mars 2025), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31514> ; David Goodhue, *La Garde côtière intercepte un voilier transportant plus de 100 migrants haïtiens près des Keys, en Floride*, Miami Herald (10 février 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article300087684.html> (La garde côtière américaine a intercepté un bateau transportant plus de 130 migrants haïtiens et les a renvoyés en Haïti) ; Jacqueline Charles, X (13 janvier 2025), <https://x.com/Jacquiecharles/status/1878916284890464530> ; voir également Adam Taylor & Martine Powers, *La proposition de Trump visant à rapatrier les Ukrainiens et les Haïtiens utiliserait les fonds d'aide étrangère*, Washington Post (20 mai 2025), <https://www.washingtonpost.com/national-security/2025/05/20/trump-deportations-ukrainians-haitians/> (« Selon des documents internes provisoires, l'administration Trump a élaboré des plans visant à consacrer jusqu'à 250 millions de dollars destinés à l'aide étrangère au financement du rapatriement et du retour de personnes provenant de zones de conflit actif, notamment 700 000 migrants ukrainiens et haïtiens qui ont fui vers les États-Unis en raison des violences extrêmes qui sévissent dans leur pays. . . . Ces documents préliminaires portent la mention « pré-décisionnel » et un porte-parole du département de la Sécurité intérieure (DHS) les a qualifiés de « dépassés ». Malgré cela, le DHS et le ministère des Affaires étrangères (State Department) ont signé la semaine dernière un accord qui reprend en détail le même processus et inclut le montant de 250 millions de dollars provenant des fonds d'aide étrangère qui serviraient à le financer, mais ne mentionne aucune nationalité spécifique qui serait visée pour un retour volontaire. »)

⁴¹⁷ Voir U.S. Embassy in Haiti, *Alerte : Haïti - alerte sécurité* (24 juin 2025), <https://ht.usembassy.gov/alert-haiti-security-alert-june-24-2025/>.

⁴¹⁸ Jacqueline Charles & Syra Ortiz Blanes, *Après avoir qualifié les transferts vers Guantánamo de 'fausses nouvelles', Trump expulse les Haïtiens qui s'y trouvent*, Miami Herald (25 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article308884995.html> (« Quelques jours seulement après que les responsables de l'administration Trump aient démenti leur intention de transférer des migrants sans papiers vers une base navale américaine à Guantánamo Bay, à Cuba, avant de les expulser, un avion militaire américain a transporté mardi 20 Haïtiens depuis cette base militaire vers Port-au-Prince. Alors que 11 des migrants qui ont atterri dans la capitale haïtienne contrôlée par des gangs avaient été interceptés en mer près des Bahamas alors qu'ils se rendaient apparemment en Floride, neuf autres avaient été transférés à Guantánamo depuis leur détention par les services de l'immigration et des douanes aux États-Unis. . . . [L']une des premières mesures officielles prises par le président Donald Trump à son retour à la Maison Blanche au début de l'année a été d'ordonner aux responsables de préparer Guantánamo à accueillir jusqu'à 30 000 migrants. La directive de Trump a marqué une expansion spectaculaire de l'utilisation de l'installation à des fins d'application de la loi sur l'immigration dans le cadre de sa campagne d'expulsion massive. ») ; voir également John Hudson & Alex Horton, *Trump entend intensifier les transferts vers Guantánamo, y compris ceux de citoyens d'États alliés*, Washington Post (11 juin 2025), <https://www.washingtonpost.com/national-security/2025/06/10/trump-guantanamo-deportations/>.

⁴¹⁹ Charles & Blanes, *Après avoir qualifié les transferts vers Guantánamo de 'fausses nouvelles', Trump expulse les Haïtiens qui s'y trouvent* (25 juin 2025) (« 'Guantánamo est un site obscur conçu pour le secret et l'exclusion. Les immigrants et les demandeurs d'asile haïtiens sont à nouveau soumis au même traitement cruel, barbare et inhumain qu'ils ont subi dans les années 1990, détenus sans accès à un avocat, sans notification à leur famille ou à leurs défenseurs juridiques, et expulsés sous le couvert de la nuit', a déclaré [Guerline] Jozef, [directrice exécutive de l'Haitian Bridge Alliance]. 'Ces personnes ont été privées de leurs

droits les plus fondamentaux en vertu du droit américain et international.' ») ; voir également HBA, *Haitian Bridge Alliance exhorte le président Trump à reconsidérer sa proposition de détenir des migrants à Guantánamo Bay et appelle à l'adoption de politiques d'immigration humaines* (31 janvier 2025), <https://haitianbridgealliance.org/haitian-bridge-alliance-urges-president-trump-to-reconsider-proposal-to-detain-migrants-at-guantanamo-bay-calls-for-humane-immigration-policies/> (évoquant « l'histoire troublante de la détention des migrants » à Guantánamo Bay, où plus de 34 000 Haïtiens furent « détenus dans des conditions épouvantables, soumis à des soins médicaux inadéquats et privés de l'accès à des procédures d'asile adéquates » entre 1991 et 1993).

⁴²⁰ Voir U.S. Department of State, *Désignation de Viv Ansanm et de Gran Grif* (2 mai 2025), [⁴²¹ Soufan Center, *Haïti aux prises avec une insurrection criminelle alors que les États-Unis désignent certains gangs comme des groupes terroristes* \(22 mai 2025\), <https://thesoufancenter.org/intelbrief-2025-may-22/> \(« Comme on l'a vu avec les milliers de migrants vénézuéliens accusés d'avoir des liens avec Tren de Aragua et envoyés dans la tristement célèbre méga-prison du Centre de détention pour terrorisme \(CECOT\) au Salvador, on craint que les migrants haïtiens aux États-Unis ne soient désormais pris pour cible au motif d'affiliations avec les gangs désignés par le département d'État et potentiellement envoyés dans la même prison. »\) ; Quixote Center, *La désignation comme organisation terroriste étrangère* \(16 mai 2025\), <https://quixote.org/posts/the-foreign-terrorist-designation> ; Demian Bio, *Un expert estime que la décision des États-Unis de désigner les gangs haïtiens comme terroristes pourrait servir de prétexte pour augmenter les expulsions*, Latin Times \(22 avril 2025\), <https://www.latintimes.com/us-move-designate-haitian-gangs-terrorists-likely-excuse-increase-deportations-expert-says-581394>.](https://www.state.gov/translations/french/designation-de-viv-ansanm-et-de-gran-grif#:~:text=Viv%20Ansanm%20est%20un%20groupe,%2D9%20et%20G%2DPép; voir également notes 487-488.</p></div><div data-bbox=)

⁴²² Chase Harrison & Khalea Robertson, *Suivi de Trump et de l'Amérique latine : migration – Les Honduriens et les Nicaraguayens perdront leur statut de protection temporaire après plus de 25 ans*, AS/COA (7 juillet 2025), <https://www.as-coa.org/articles/tracking-trump-and-latin-america-migration-ban-travel-cuba-haiti-and-venezuela> ; CGRS, *Le retour de Trump : des mesures exécutives menacent les droits et la protection des réfugiés et des migrants* (24 janvier 2025), <https://cgrs.uclawsf.edu/our-work/publications/trumps-return-executive-actions-threatening-rights-and-protection-refugees-and> ; voir également Suzanne Gamboa & Fredlyn Pierre Louis, *Alors que Trump promet des expulsions massives, il crée plus de sans-papiers*, NBC News (19 juin 2025), <https://www.nbcnews.com/news/us-news/trump-deportation-undocumented-immigrants-policy-change-rcna213356> (« Nous n'avons pas vu le moindre effort pour améliorer les voies légales et, au contraire, la situation s'est détériorée », a déclaré Stuart Anderson, directeur exécutif de la National Foundation for American Policy, un groupe de réflexion axé sur le commerce, l'immigration et des questions connexes. ») ; HBA, *Haitian Bridge Alliance dénonce la décision du département de la sécurité intérieure de mettre fin au programme de libération conditionnelle CHNV : 'Plus de 530 000 vies plongées dans la crise' par la ministre Noem et le président Trump* (12 juin 2025), <https://haitianbridgealliance.org/haitian-bridge-alliance-denounces-dhs-decision-terminating-chnv-parole-program-over-530000-lives-thrown-into-crisis-under-secretary-noem-president-trump/> (« [L]a décision du département de la Sécurité intérieure de mettre fin [à un programme de libération conditionnelle humanitaire pour les Haïtiens] . . . est une mesure délibérée . . . visant à démanteler les voies légales qui servaient à la fois des objectifs humanitaires et stratégiques. ») ; Speaking Out of Place, *Dissiper les mythes et rétablir la vérité sur les migrants haïtiens : une conversation avec les activistes des droits humains Gabrielle Apollon et Pooja Bhatia*, à 14:36 (2025), <https://speakingoutofplace.com/2025/06/21/disspelling-the-myths-and-correcting-the-record-about-haitian-migrants-a-conversation-with-human-rights-activists-gabrielle-apolon-and-pooja-bhatia/> (évoquant « une longue série d'exemples dans lesquels, lorsque les Haïtiens tentent d'accéder au système d'immigration, les États-Unis modifient les règles pour les empêcher de venir »).

⁴²³ Federal Register, *Fin des procédures de libération conditionnelle pour ressortissants cubains, haïtiens, nicaraguayens et vénézuéliens* (25 mars 2025), <https://www.federalregister.gov/documents/2025/03/25/2025-05128/termination-of-parole-processes-for-cubans-haitians-nicaraguans-and-venezuelans> ; Quixote Center, *Le point sur la libération conditionnelle humanitaire suite à la décision du 30 mai de la Cour suprême* (12 juin 2025), <https://quixote.org/posts/unpacking-humanitarian-parole-amidst-may-30-supreme-court-ruling> ; U.S. Department of Homeland Security (DHS), *Le DHS publie une déclaration sur la victoire majeure remportée par le gouvernement Trump et le peuple américain devant la Cour suprême concernant la fin du programme de libération conditionnelle CHNV* (30 mai 2025), <https://www.dhs.gov/news/2025/05/30/dhs-releases-statement-major-scotus-victory-trump-administration-and-american>. Le programme de libération conditionnelle CHNV, introduit en janvier 2023, permettait l'entrée légale aux États-Unis de jusqu'à 30 000 bénéficiaires haïtiens, cubains, nicaraguayens et vénézuéliens par mois. Le programme permettait à des parrains basés aux États-Unis, disposant d'un statut légal et de moyens financiers suffisants, de faire une demande en ligne pour des Haïtiens se trouvant en dehors des États-Unis. DHS, *Mise en œuvre d'un processus de libération conditionnelle pour les Haïtiens* (9 janvier 2023), <https://www.federalregister.gov/documents/2023/01/09/2023-00255/implementation-of-a-parole-process-forhaitians>. Il convient de noter que le programme CHNV, bien qu'il ait été une bouée de sauvetage pour beaucoup, a finalement exclu de la protection bon nombre des Haïtiens les plus vulnérables. Voir IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), p. 12.

⁴²⁴ Quixote Center, *Le point sur la libération conditionnelle humanitaire suite à la décision du 30 mai de la Cour suprême* (12 juin 2025) ; Haitian Times, *Qualifiant la décision de la Cour suprême sur la libération conditionnelle des migrants de 'crime contre l'humanité', les défenseurs de la cause s'engagent à poursuivre le combat* (31 mai 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/05/31/scotus-haitian-parole-decision/> ; HBA, *Haitian Bridge Alliance dénonce la décision du département de la sécurité intérieure de mettre fin au programme de libération conditionnelle CHNV : 'Plus de 530 000 vies plongées dans la crise' par la ministre Noem et le président Trump* (12 juin 2025) (La résiliation touche plus de 530 000 bénéficiaires dans les quatre pays. Le DHS a déjà commencé à envoyer des avis de résiliation aux bénéficiaires du CHNV, leur enjoignant de 's'auto-déporter'. DHS, *Le DHS publie des avis de résiliation du programme de libération conditionnelle CHNV et encourage les bénéficiaires de ce programme à s'auto-déporter immédiatement*. (12 juin 2025), <https://www.dhs.gov/news/2025/06/12/dhs-issues-notices-termination-chnv-parole-program-encourages-parolees-self-deport>.

⁴²⁵ Le 20 janvier, le président Trump a émis un décret mettant fin à l'accès à l'asile aux points d'entrée le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Il a également annulé environ 30 000 rendez-vous pour inspection pris via l'application téléphonique CBP One, qui permettait aux migrants « sans documents d'entrée de prendre rendez-vous à des points d'entrée désignés à la frontière sud » où ils pouvaient demander l'asile. American Immigration Council, *Contestation de l'interdiction d'accès à l'asile aux points d'entrée* (11 juin 2025), <https://www.americanimmigrationcouncil.org/litigation/challenging-shutdown-asylum-access-ports-entry/> ; RHI News, *L'administration Trump met fin au statut légal de milliers de migrants entrés via l'application CBP One...* (9 avril 2025), <https://www.rhinews.com/actualites/ladministration-trump-met-fin-au-statut-legal-de-milliers-de-migrants-entres-via-lapplication-cbp-one/> ; White House, *Protéger les États-Unis contre les terroristes étrangers et autres menaces à la sécurité nationale et à la sécurité publique* (20 janvier 2025), <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/protecting-the-united-states-from-foreign-terrorists-and-othernational-security-and-public-safety-threats/>. En juillet, un tribunal fédéral de Washington DC a invalidé le décret présidentiel, le jugeant inconstitutionnel et contraire à la législation américaine en matière d'immigration, cependant le gouvernement américain devrait faire appel de cette décision. Jasmine Garsd, *Un juge fédéral annule le décret de Trump sur la suspension de l'accès à l'asile à la frontière sud*, NPR (2 juillet 2025), <https://www.npr.org/2025/07/02/nx-s1-5455076/judge-rules-against-trump-asylum-ban> ; voir, en général, CGRS, *Contribution du CGRS sur l'externalisation de la migration et son impact sur les droits humains des migrants* (9 juin 2025), <https://cgrs.uclawsf.edu/our-work/publications/cgrs-input-externalization-migration-and-impact-human-rights-migrants>. « L'administration Trump prend [également] des mesures pour accélérer le traitement des affaires devant les tribunaux d'immigration en autorisant les juges à rejeter 'sans audience les demandes d'asile juridiquement déficientes' », dans le but « d'augmenter le nombre d'ordonnances d'expulsion rendues avant que les personnes concernées puissent bénéficier d'une 'audience sur le bien-fondé de la demande' leur permettant de présenter leur cas devant le tribunal ». Ximena Bustillo, *Trump cherche à accélérer les procédures d'asile sans audience devant les tribunaux*, NPR (15 avril 2025), <https://www.npr.org/2025/04/15/g-s1-60430/trump-asylum-immigration> ; Executive Office of Immigration Review, *Rejet des demandes d'asile juridiquement insuffisantes* (11 avril 2025), <https://www.justice.gov/eoir/media/1396411/dl?inline>. Le gouvernement Biden avait déjà considérablement restreint l'accès à l'asile. Voir IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), note 521 et texte associé ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), note 507 et texte associé.

⁴²⁶ Voir, en général, CGRS et al., *L'impact de l'externalisation de la politique d'immigration et de la politique frontalière des États-Unis sur les réfugiés, demandeurs d'asile et migrants haïtiens et autres Noirs* (7 avril 2025), <https://cgrs.uclawsf.edu/our-work/publications/impact-us-immigration-and-border-externalization-policies-haitian-and-other> ; voir également RHI News, *L'administration Trump met fin au statut légal de milliers de migrants entrés via l'application CBP One...* (9 avril 2025) (« [S]elon un rapport de la U.S. Customs and Border Protection (CBP) datant de septembre 2024, les Haïtiens figuraient parmi les principales nationalités ayant obtenu des rendez-vous via l'application CBP One, aux côtés des Vénézuéliens, Cubains et Mexicains. »)

⁴²⁷ CWS, *Le point sur la situation actuelle : interdiction indéfinie d'accueil des réfugiés et suspension des financements par Trump* (15 juillet 2025), <https://cwsglobal.org/blog/daily-state-of-play-trumps-indefinite-refugee-ban-and-funding-halt/> ; White House, *Réorientation du programme d'admission de réfugiés aux États-Unis* (20 janvier 2025), <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/realigning-the-united-states-refugee-admissions-program/>. Même avant la suspension, « en dépit des besoins de protection internationale des Haïtiens soulignés par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, très peu de ressortissants haïtiens... ont pu bénéficier du Programme américain d'admission des réfugiés (USRAP) ». Switchboard, *Comprendre Haïti et les parcours des migrants haïtiens* (novembre 2024), p. 32.

⁴²⁸ L'interdiction de visa est entrée en vigueur le 9 juin et empêche l'entrée sur le territoire américain de tout Haïtien ne possédant pas déjà un visa valide ou le statut de résident permanent légal aux États-Unis. White House, *Fiche d'information : Le président Donald J. Trump restreint l'entrée des ressortissants étrangers afin de protéger les États-Unis contre les terroristes étrangers et autres menaces pour la sécurité nationale et la sécurité publique* (4 juin 2025), <https://www.whitehouse.gov/fact-sheets/2025/06/fact-sheet-president-donald-j-trump-restricts-the-entry-of-foreign-nationals-to-protect-the-united-states-from-foreign-terrorists-and-other-national-security-and-public-safety-threats/>. Cette interdiction « risque d'avoir des conséquences sociales, juridiques et économiques importantes ». American Immigration Council, *Analyse de la nouvelle interdiction de voyager imposée par Trump* (6 juin 2025), <https://www.americanimmigrationcouncil.org/fact-sheet/analysis-trump-travel-ban/> ; voir également Nora Gámez Torres & Jacqueline Charles, *Séparés de leurs enfants à Cuba et en Haïti par l'interdiction de voyager imposée par Trump, les parents implorent de l'aide*, Miami Herald (12 juin 2025), <https://www.miamiherald.com/news/local/immigration/article308330840.html> ; IRC, *Que signifie la dernière interdiction de voyager décrétée par le président Trump ?* (26 juin 2025), <https://www.rescue.org/article/trump-latest-travel-ban> (« Bien que l'interdiction prévoit des exceptions spécifiques pour les titulaires d'un visa spécial d'immigrant afghan et certaines minorités persécutées d'Iran, elle exclut l'arrivée de la plupart des autres ressortissants des pays figurant sur la liste, y compris les membres de famille des réfugiés et des personnes ayant obtenu l'asile qui se trouvent déjà aux États-Unis. Aucune dérogation n'est prévue pour des situations humanitaires urgentes. Cette proclamation pourrait avoir des répercussions considérables sur la vie de nombreuses familles américaines, notamment les réfugiés, les demandeurs d'asile et les titulaires de la carte verte, qui cherchent à se réunifier avec leurs proches. ») ; RHI News, *Vives condamnations internationales contre l'interdiction d'entrée décrétée par les États-Unis : les pays visés dont Haïti, dénoncent une mesure discriminatoire, les ONG alertent sur une crise humanitaire...* (8 juin 2025), <https://www.rhinews.com/politique/vives-condamnations-internationales-contre-linterdiction-dentree-decretee-par-les-etats-unis-les-pays-vises-dont-haiti-denoncent-une-mesure-discriminatoire-les-ong-alertent-sur-u/> (« Plusieurs gouvernements et organisations internationales de défense des droits humains y voient une mesure discriminatoire, politiquement motivée, et aux conséquences dramatiques sur des millions de familles. »).

⁴²⁹ Le statut de protection temporaire (TPS) est une forme d'aide accordée « en raison de conditions dans le pays qui empêchent temporairement les ressortissants de ce pays de rentrer en toute sécurité, ou dans certaines circonstances, lorsque le pays n'est pas en mesure de gérer de manière adéquate le retour de ses ressortissants ». U.S. Citizenship and Immigration Services (USCIS), *Statut de protection temporaire* <https://www.uscis.gov/humanitarian/temporary-protected-status> (dernière visite: 15 juillet 2025).

⁴³⁰ En février, le DHS a partiellement annulé la prolongation du TPS pour ressortissants haïtiens décidée sous l'administration Biden, annonçant que le programme, initialement prolongé jusqu'au 3 février 2026, expirerait le 3 août 2025. La résiliation devait prendre effet le 2 septembre 2025. Federal Register, *Fin de la désignation d'Haïti pour le statut de protection temporaire* (1 juillet 2025), <https://www.federalregister.gov/documents/2025/07/01/2025-12224/termination-of-the-designation-of-haiti-for-temporary-protected-status>. Cependant, suite à une contestation judiciaire déposée par des bénéficiaires haïtiens du TPS, un juge fédéral américain a statué le 1er juillet que le DHS n'avait pas le pouvoir de mettre fin au TPS avant le 3 février 2026. *Association du clergé évangélique haïtien et al. c. Donald J. Trump et al.*, *Décision et ordonnance de justification* (1 juillet 2025), https://storage.courtlistener.com/recap/gov.uscourts.nyed.528747/gov.uscourts.nyed.528747.63.0_1.pdf?eType=EmailBlastContent&eld=f8db3f1f-d687-4994-b7b3-c2601412c17f. Bien que le gouvernement américain ait déclaré qu'il ferait appel, cette décision protège plus de 500 000 Haïtiens vivant aux États-Unis d'une éventuelle expulsion. Joe Walsh, *Un juge déclare que le gouvernement Trump ne peut pas mettre fin au statut de protection temporaire des migrants haïtiens cette année*, CBS News (2 juillet 2025), <https://www.cbsnews.com/news/trump-administration-haiti-tps-judge-ruling/>; voir également DHS, *Le DHS met fin au statut TPS pour Haïti et encourage les Haïtiens à obtenir un statut légal*. (27 juin 2025), <https://www.dhs.gov/news/2025/06/27/dhs-terminates-haiti-tps-encourages-haitians-obtain-lawful-status> (exhortant les titulaires du TPS à « profiter des ressources du ministère pour retourner en Haïti »); Rebecca Santana, *Le gouvernement Trump supprime les protections contre l'expulsion pour environ un demi-million d'Haïtiens*, AP News (20 février 2025), <https://apnews.com/article/haiti-trump-homeland-security-temporary-status-immigration-8fafbf744d0cdefffb58be73fb0a8879> (Les bénéficiaires du TPS « pourraient être susceptibles d'être expulsés du pays dès le mois d'août ». Les défenseurs des droits des immigrants se sont fermement opposés à la décision du gouvernement de mettre fin au TPS. Voir American Civil Liberties Union, *Les titulaires du TPS contestent la réduction des délais de protection humanitaire pour 500 000 Haïtiens* (21 mars 2025), <https://www.aclusocal.org/en/press-releases/tps-holders-challenge-shortening-humanitarian-relief-500000-haitians> (« La décision du gouvernement de suspendre partiellement le TPS pour Haïti prive non seulement plus de 500 000 Haïtiens vivant aux États-Unis de leur statut légal et de leur permis de travail », a déclaré Guerline Jozef, directrice exécutive de l'Haïtian Bridge Alliance, 'mais elle les expose également à un danger grave s'ils sont contraints de retourner dans un pays en proie à une crise économique et politique sans précédent'. . . . Depuis que le Congrès a instauré le TPS en 1990, jamais un gouvernement n'avait pris l'initiative de le révoquer avant la fin de la période autorisée par la loi, jusqu'à présent.); Rep. Frederica S. Wilson et al., *La députée Frederica Wilson prend l'initiative pour une lettre du Congrès s'opposant à la résiliation du statut de protection temporaire (TPS) accordé aux Haïtiens*, U.S. House of Representatives (26 février 2025), <https://wilson.house.gov/media/press-releases/congresswoman-frederica-wilson-leads-congressional-letter-objecting-to-the-rescission-of-haitian-tps>; CGRS, *#WelcomeWithDignity dénonce la révocation du statut TPS d'Haïti et les attaques contre les communautés immigrées* (21 février 2025).

⁴³¹ Wooding, *Opinion d'une invitée : 'La République dominicaine doit mettre fin aux expulsions collectives d'Haïtiens'* (4 décembre 2024).

⁴³² Hannah Adely, *Emprisonnement, meurtre, extorsion : les expulsés américains vers Haïti pris pour cible par les gangs*, NorthJersey (12 mars 2025), <https://www.northjersey.com/story/news/2025/03/12/us-deportees-haiti-gangs-police-targets-prison/81766301007/> (« Les rapatriés, en particulier ceux qui ont été expulsés pour des raisons de criminalité, sont depuis longtemps considérés par les autorités et les citoyens comme des marginaux et sont accusés d'apporter la criminalité et la violence en Haïti. . . . Les rapatriés criminels sont considérés comme des 'tueurs' et 'devraient être emprisonnés dès leur arrivée afin de leur donner une leçon', a expliqué [Michelle] Karshan, [directrice exécutive d'Alternative Chance, un programme de soutien aux rapatriés criminels en Haïti]. . . . Les rapatriés 'ont été dévalisés, se sont vu refuser des emplois et des logements pour lesquels ils étaient qualifiés, ont été rejetés dans leur quartier et agressés physiquement en raison de leur apparence physique et de leur façon de parler, qui trahissaient leur statut de déportés des États-Unis'. . . . Le 4 février, le premier groupe de migrants haïtiens expulsés depuis le retour de Trump à la Maison Blanche — 21 hommes au total — a été conduit dans des cellules de détention de la police et détenu pendant huit jours sans inculpation. . . . Parmi eux se trouvaient 12 hommes condamnés pour des crimes aux États-Unis et neuf qui n'avaient pas de casier judiciaire. . . . Les 21 hommes ont été détenus dans une cellule surpeuplée, sans lit ni provisions, et contraints d'utiliser l'argent qui leur avait été donné pour le voyage, soit 38 dollars, pour acheter de la nourriture et de l'eau, a déclaré M. Karshan. Leur emprisonnement a fait craindre que Haïti ne renoue avec une pratique interdite . . . consistant à emprisonner systématiquement les rapatriés ayant été condamnés pour des crimes aux États-Unis et à extorquer des milliers de dollars à leurs proches. »)

⁴³³ GJC, *Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine* (juin 2025), p. 17 (« Les autorités dominicaines expulsent fréquemment vers Haïti des enfants non accompagnés, malgré l'insuffisance des ressources nécessaires pour les accueillir ou pour leur prodiguer les soins appropriés, les laissant ainsi à la merci des groupes armés et exposés au risque de recrutement forcé. »); Coto, *Des migrants haïtiens racontent des histoires atroces d'abus alors que la République dominicaine intensifie les expulsions* (11 février 2025); voir également Speaking Out of Place, *Dissiper les mythes et rétablir la vérité sur les migrants haïtiens : une conversation avec les activistes des droits humains Gabrielle Apollon et Pooja Bhatia* (2025), à 27:29 (évoquant comment les expulsions peuvent en réalité aggraver la crise sécuritaire : « En déportant des enfants non accompagnés vers un endroit où le recrutement forcé d'enfants [par des groupes armés] . . . a augmenté de 70 %, vous livrez en réalité ces enfants aux chefs de gangs qui les exploitent à leur guise. »)

⁴³⁴ À l'exception d'un vol d'expulsion en juin ramenant des Haïtiens détenus dans un centre pour migrants à Guantánamo Bay vers Port-au-Prince. Charles & Blanes, *Haïtian Bridge Alliance exhorte le président Trump à reconsidérer sa proposition de détenir des migrants à Guantánamo Bay et appelle à l'adoption de politiques d'immigration humaines* (31 janvier 2025).

⁴³⁵ *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 44 (« De nombreuses personnes expulsées n'ont pas les ressources nécessaires pour retourner dans leur collectivité d'origine, tandis que la grande majorité d'entre elles ne peuvent pas y retourner en raison de l'insécurité généralisée. Dans de nombreux cas, leurs populations d'origine ont déjà été déplacées, ce qui fait que ces personnes n'ont nulle part où retourner. »); Adely, *Emprisonnement, meurtre, extorsion : les expulsés américains vers Haïti pris pour cible par les gangs* (12 mars 2025) (« Les gangs ont installé des péages le long des routes et exigent des

paiements aux passants, paralysant le transport des marchandises et rendant les déplacements dangereux pour tous, y compris les personnes expulsées, a ajouté [William] O'Neill, [l'expert des Nations Unies sur les droits humains en Haïti]. 'S'ils ont de la famille ou des réseaux de soutien dans la capitale, comment peuvent-ils rentrer ? . . . Comment vont-ils rentrer et à quoi vont-ils être confrontés dans la capitale, avec la violence, les pénuries de tout et déjà un million de personnes déplacées ?' » ; Coto, [*Des migrants haïtiens racontent des histoires atroces d'abus alors que la République dominicaine intensifie les expulsions*](#) (11 février 2025).

⁴³⁶ Voir, par exemple, GJC, [*Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine*](#) (juin 2025), p. 12 (« Le nombre de personnes expulsées vers Haïti dépasse largement les capacités des agences et organisations fournissant de l'aide à la réintégration et expose ces personnes à l'exploitation, à la traite, à la violence et à d'autres préjudices graves. Entre octobre et décembre 2024, l'OIM a fourni de l'aide à près de 8 000 migrants lors de leur expulsion, soit environ 11 % de toutes les personnes renvoyées de République dominicaine vers Haïti pendant cette période. ») ; Juhakenson Blaise, *Arrivée en Haïti du premier groupe de 21 déportés sous Trump*, Haitian Times (5 février 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/02/05/first-21-haitians-deported-under-trump/> (Le directeur de l'Office national des migrations d'Haïti affirme que « le bureau a fourni de la nourriture, de l'eau et une somme de 5,000 gourdes, environ 40 dollars, pour aider chaque personne [rapatriée] à rentrer chez elle depuis le bureau de migration de l'aéroport », mais « [s]elon les rapports, aucune disposition particulière n'a été prise pour soutenir la réintégration du groupe [des rapatriés] ») ; voir également Charles, [*La directrice du programme des Nations Unies pour les migrations qualifie la situation en Haïti de 'brutale' et souhaite discuter de l'aide avec les États-Unis*](#) (16 avril 2025) (« Jusqu'à il y a peu, les employés de l'ONU en Haïti auraient rejoint leurs collègues haïtiens du Bureau national des migrations pour aider les personnes expulsées à rentrer chez elles en leur fournissant des billets de bus. Mais les récentes coupes budgétaires de l'administration Trump ont réduit l'aide apportée par l'agence uniquement aux personnes renvoyées à la frontière terrestre avec la République dominicaine, qui s'est engagée l'année dernière à renvoyer environ 15 000 Haïtiens par mois. ») ; Jacqueline Charles, *L'ONU indique que la réduction de l'aide américaine rend difficile l'aide aux Haïtiens touchés par la violence des gangs*, Miami Herald (28 février 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article301121109.html> (« [D]éjà, la réduction des financements signifie qu'il n'y a pas assez d'argent pour aider les Haïtiens qui sont renvoyés de force en Haïti à se réinstaller dans le pays, et encore moins à retourner chez eux. ») ; notes 489-502.

⁴³⁷ Voir Charles, [*La directrice du programme des Nations Unies pour les migrations qualifie la situation en Haïti de 'brutale' et souhaite discuter de l'aide avec les États-Unis*](#) (16 avril 2025) (selon la directrice générale de l'OIM, Amy Pope, « [l]es personnes qui rentrent chez elles ne sont pas réintégrées ; comme elles ne peuvent pas rester chez elles, elles essaient de repartir »).

⁴³⁸ GJC, [*Profilage racial et éloignements collectifs : violations des droits des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine*](#) (juin 2025), p. 12 ; Blanco, [*L'expulsion de milliers d'Haïtiens par la République dominicaine montre la brutalité des expulsions massives*](#) (7 janvier 2025) ; voir également Coto, [*Des migrants haïtiens racontent des histoires atroces d'abus alors que la République dominicaine intensifie les expulsions*](#) (11 février 2025) (« Mack, un Haïtien qui n'a donné que son prénom afin de pouvoir parler librement de la contrebande, a expliqué qu'il faisait passer des migrants à la frontière jusqu'à six fois par semaine. Il demande 3 dollars par personne, puis offre 8 dollars aux gardes-frontières dominicains : 'Si vous les payez, ils vous laissent passer', a-t-il déclaré. »).

⁴³⁹ Le bilan de l'ingérence néfaste de la communauté internationale en Haïti inclut des siècles de politiques extractives et racistes qui ont sapé le développement et la souveraineté d'Haïti ; des occupations et interventions militaires qui ont entraîné une multitude de préjudices graves, et le soutien persistant à des régimes non-démocratiques et illégitimes successifs qui ont délibérément affaibli les structures gouvernementales du pays. Pour une analyse plus approfondie de ces tendances, voir Speaking Out of Place, [*Dissiper les mythes et rétablir la vérité sur les migrants haïtiens : une conversation avec les activistes des droits humains Gabrielle Apollon et Pooja Bhatia*](#) (2025), à 21:01 ; Amy Wilentz, *Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis aient faite aux Haïtiens* (11 septembre 2024), <https://www.thenation.com/article/world/vance-blinken-haiti-us-aid/> ; Brian Concannon Jr., Kristina Fried & Sasha Filippova, *Restitution pour Haïti, réparations pour tous : la place d'Haïti dans le mouvement mondial pour les réparations*, University of Miami Inter-American Law Review (12 décembre 2023), <https://repository.law.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2673&context=umialr> ; Wisner & Concannon, [*Dette et dépendance : ingérence étrangère en Haïti et importance de la responsabilité des acteurs non étatiques*](#) (2023) ; Sandra Wisner & Kristina Fried, *Le développement de l'industrie textile en Haïti : des décennies d'ingérence étrangère incontrôlée*, *Opinio Juris* (12 avril 2022), <https://opiniojuris.org/2022/04/12/unfolding-haitis-garment-industry-decades-of-unaccountable-foreign-interference/> ; Wisner, [*Affamés de justice : complicité internationale dans les violations systématiques du droit à l'alimentation en Haïti*](#) (10 mai 2022).

⁴⁴⁰ Voir, par exemple, UN Web TV, [*Haïti - Conseil de sécurité, 9953ème séance*](#) (2 juillet 2025).

⁴⁴¹ Voir, par exemple, Charles, [*Trump veut supprimer des milliards de dollars destinés à l'ONU. Pourquoi c'est une mauvaise nouvelle pour Haïti*](#) (3 juillet 2025) (« La demande de réduction budgétaire [de l'administration Trump] inquiète les observateurs internationaux, qui estiment que ces coupes compromettent la politique étrangère américaine et mettent en danger la vie des Haïtiens à un moment où ils sont confrontés à une crise humanitaire de plus en plus grave et où l'administration Trump cherche à mettre fin aux protections contre l'expulsion de leurs compatriotes aux États-Unis. 'Nous voyons clairement que les États-Unis adoptent, d'une certaine manière, une approche bipolaire dans leur manière de gérer ces crises mondiales', a déclaré Daniel Forti, analyste senior des Nations unies auprès de l'International Crisis Group. 'Il y a en quelque sorte deux tendances au sein du gouvernement américain qui adoptent des approches différentes à cet égard, et nous ne savons pas laquelle va prévaloir.' . . . Les experts affirment que les coupes brutales dans le budget de l'ONU, ainsi que la suppression des programmes de l'USAID, compromettent un objectif fondamental déclaré de la politique américaine actuelle : mettre fin à la migration. Plus la violence, la famine et les violations des droits humains se prolongent en Haïti, plus les gens sont poussés à partir. »)

⁴⁴² Comme indiqué dans les précédentes mises à jour de l'IJDH, les États-Unis et la CARICOM ont supervisé le processus de transition au printemps 2024 et auraient fortement plaidé en faveur de l'inclusion de certains groupes affiliés au PHTK. Depuis

lors, les membres de ces groupes ont tenté de s'approprier le processus de transition ; ils ont été accusés de manière crédible de collusion avec des groupes armés et de légitimation de ceux-ci ; et ils ont été impliqués dans un vaste scandale de corruption. Jacqueline Charles, *Certains dirigeants haïtiens cherchent à reconfigurer le conseil pour la transition politique au milieu d'un scandale de corruption*, Miami Herald (8 janvier 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article298196483.html> (« Le scandale [de corruption], que les membres du corps diplomatique étranger ont ignoré pendant des mois, a mis en évidence le manque de vision à long terme de la transition, qui a été précipitée alors qu'une puissante coalition de gangs armés menait une attaque meurtrière contre la capitale fin février et mars. En contribuant à la mise en place de la nouvelle structure, ni Washington ni les dirigeants haïtiens n'ont mis en place de mécanismes pour lutter contre la corruption, ni n'ont clairement défini les droits et privilèges des membres du conseil exécutif. ») ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), p. 13 ; IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 14 ; voir également Dorcent, *La résistance populaire haïtienne se renforce peu à peu* (26 mars 2025) (qualifiant le CPT et le gouvernement du Premier ministre Fils-Aimé d'« agents des puissances occidentales ») ; Beatrice Lindstrom, *Haïti au bord de l'effondrement : bilan de la politique américaine envers le pays*, Just Security (9 mars 2024), <https://www.justsecurity.org/93193/with-haiti-on-the-brink-of-collapse-a-reckoning-for-us-policy-on-haiti/> (« Des gouvernements étrangers comme celui des États-Unis, qui jouent un rôle démesuré dans la politique haïtienne, ont longtemps soutenu le PHTK et Henry, malgré les appels répétés de la société civile en faveur d'une transition politique inclusive. »). Les mêmes acteurs internationaux qui ont plaidé en faveur de l'inclusion des groupes affiliés au PHTK dans le CPT sont restés largement silencieux sur ces abus – qui ont gravement compromis la crédibilité du CPT pour rétablir la sécurité et faire avancer le pays vers des élections – alors même qu'ils condamnent « toute action visant à déstabiliser » le Conseil par des groupes criminels. Voir CARICOM, *Déclaration de la Communauté des Caraïbes sur la situation en Haïti* (13 avril 2025), <https://www.karibinfo.com/news/declaration-de-la-communaute-des-caraibes-sur-la-situation-en-haiti/> ; U.S. Department of State, *Soutien au gouvernement de transition haïtien et à la CARICOM* (13 avril 2025), <https://www.state.gov/support-of-the-haitian-transitional-government-and-caricom/> ; Government of the United Kingdom, *Le Royaume-Uni dénonce avec force tout acte visant à déstabiliser Haïti : déclaration du Royaume-Uni au Conseil de sécurité des Nations unies* (21 avril 2025), <https://www.gov.uk/government/speeches/the-uk-firmly-rejects-all-acts-designed-to-destabilise-haiti-uk-statement-at-the-un-security-council> ; Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, *Haïti - Communiqué conjoint de la France et du Royaume-Uni sur la situation politique* (16 avril 2025), <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/haiti/evénements/article/haiti-communique-conjoint-de-la-france-et-du-royaume-uni-sur-la-situation> ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 3 ; voir également CARICOM, *La CARICOM demeure un fervent défenseur d'Haïti* (7 février 2025), <https://caricom.org/caricom-remains-a-key-advocate-for-haiti/> (La CARICOM a réitéré son soutien au gouvernement de transition et a qualifié la création du CPT comme « une étape clé »).

⁴⁴³ Security Council Report, *Haïti : Consultations à huis clos* (27 juin 2025), <https://www.securitycouncilreport.org/whatsinblue/2025/06/haiti-closed-consultations-2.php>.

⁴⁴⁴ Voir notes 133-141.

⁴⁴⁵ Charles, *Trump veut supprimer des milliards de dollars destinés à l'ONU. Pourquoi c'est une mauvaise nouvelle pour Haïti* (3 juillet 2025) ; voir également section VII. Pressions migratoires.

⁴⁴⁶ CSNU, *Résolution 2699 (2023)*, UN Doc. S/RES/2699 (2023) (2 octobre 2023), https://digitallibrary.un.org/record/4022890/files/S_RES_2699_%282023%29-FR.pdf

⁴⁴⁷ Voir HaïtiLibre, *Haïti - Sécurité : Relève des membres de l'avant-garde des Bahamas en Haïti* (6 mai 2025), <https://www.haitilibre.com/article-44848-haiti-securite-releve-des-membres-de-l-avant-garde-des-bahamas-en-haiti.html> (En mai, le gouvernement bahamien a envoyé une équipe avancée (dont les effectifs exacts sont inconnus) comme avant-garde d'un contingent prévu de 150 personnes, qui n'a pas encore été déployé) ; Jean Daniel Sénat, *MMAS : un nouveau groupe d'officiers jamaïcains débarque à Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (15 avril 2025), <https://lenouvelliste.com/article/255301/mmas-un-nouveau-groupe-d-officiers-jamaicains-debarque-a-port-au-prince> (après un deuxième déploiement de personnel jamaïcain en avril, la MMAS était composée de 797 policiers kenyans, 150 soldats guatémaltèques, 68 soldats salvadoriens, 42 policiers et militaires jamaïcains et 2 soldats béliziens) ; Juhakenson Blaise, *70 soldats salvadoriens arrivent en Haïti pour renforcer la mission multinationale contre les gangs*, Haitian Times (4 février 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/02/04/70-salvadoran-soldiers-join-ayiti-mss/> (indiquant que le nombre de membres du personnel salvadorien s'élève à 78) ; Reuters, *75 soldats guatémaltèques supplémentaires arrivent en Haïti pour lutter contre les gangs* (5 janvier 2025), <https://www.reuters.com/world/americas/another-75-guatemalan-soldiers-arrive-haiti-battle-gangs-2025-01-04/>. En réalité, le nombre d'effectifs déployés pourrait diminuer, étant donné que 400 agents kenyans devaient rentrer au Kenya à l'expiration de leur contrat d'un an. Voir Opala & Le-Cour-Grandmaison, *Une occasion manquée ?* (14 mai 2025). Cependant, au moment de la rédaction de cette mise à jour, ils se trouvent toujours en Haïti.

⁴⁴⁸ Comparer U.S. Congress, *Haïti en crise : développements liés à la mission multinationale d'appui à la sécurité* (3 juin 2025), <https://www.congress.gov/crs-product/IN12331> (« Près d'un an après l'arrivée des premiers officiers kenyans, les experts estiment que la MMAS reste sous-financée, en manque de personnel et incapable de mettre fin à la violence liée aux gangs. »), et Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (« Plus de six mois après le déploiement [de la MMAS] pour aider la police à reprendre le contrôle, des gangs incontrôlables ont gagné davantage de territoire et de pouvoir, tandis que l'accès à l'aide humanitaire vitale pour les civils désespérés s'est réduit. . . . 'Depuis l'arrivée de la mission, les gangs ont pris plusieurs villages et au moins sept villes clés qui avaient été épargnées', a déclaré Himmler Rébu, colonel à la retraite de l'armée haïtienne et ancien candidat à la présidence. . . . L'un des policiers kenyans déployés a accepté d'accorder une interview à The New Humanitarian, mais seulement à condition de rester anonyme, car il n'était pas censé parler aux médias. 'La population haïtienne ne comprend pas encore bien ce que nous faisons. Elle attend des résultats', a-t-il déclaré. 'Mais elle doit comprendre que plus de 80 % du département de l'Ouest [autour de Port-au-Prince] est sous le contrôle des gangs. Cela nécessiterait un déploiement massif et des opérations à grande échelle, et ni [la police haïtienne]

ni la MMAS n'ont les moyens de le faire.' »), et Joseph, [Des gangs frappent deux fois en une semaine à Petite-Rivière de l'Artibonite, forçant les habitants à fuir de l'autre côté de la rivière](#) (2 mai 2025), et Charles, [La mission kenyane en Haïti annonce la disparition d'un de ses policiers. Des vidéos diffusées par des gangs montrent un corps sans vie](#) (19 juin 2025), et Charles, [« Nous sommes livrés à nous-mêmes » : les Haïtiens préviennent que la chute de Port-au-Prince est imminente](#) (20 mars 2025), et Blaise, [Un policier kenyan blessé par des tirs de gangs au milieu d'une vague de violence en Haïti](#) (19 mars 2025), et Jacqueline Charles, [Les États-Unis sont le plus grand donateur d'aide humanitaire à Haïti. Aujourd'hui, Trump gèle toute aide étrangère pendant 90 jours](#), Miami Herald (25 janvier 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article299141705.html>, avec Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) (María Isabel Salvador, alors cheffe du BINUH, et Godfrey Otunge, commandant de la MMAS, affirment que la MMA S « a répondu de manière plus adéquate aux besoins » et que les officiers kenyans ont repris plusieurs commissariats de police) ; Adams & Robles, [Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant](#) (6 janvier 2025) (« Le département d'État américain . . . a défendu son bilan, soulignant qu'une opération récente menée avec la police avait conduit à la mort d'un important membre de gang. »).

⁴⁴⁹ IJDH, [Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de juin à novembre 2024](#) (décembre 2024), notes 536-39 et texte associé; IJDH, [Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), notes 555, 561 et texte associé.

⁴⁵⁰ Le Fonds fiduciaire des Nations Unies à l'appui de la MMAS, qui dépend entièrement de contributions volontaires, n'a reçu que 110,9 millions de dollars américains. Ce montant est bien inférieur aux 600 millions de dollars américains annuels que les responsables kenyans estiment nécessaires pour assurer le fonctionnement de la mission. U.S. Congress, [Haïti en crise : développements liés à la mission multinationale de soutien à la sécurité](#) (3 juin 2025) ; Jacqueline Charles, [Les efforts internationaux visant à aider Haïti à lutter contre les gangs meurtriers risquent de s'effondrer](#), Miami Herald (2 mai 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article305476401.html> (« Sur ce montant [de 110,9 millions de dollars], 21 millions de dollars ont été décaissés à ce jour, laissant un solde de trésorerie d'environ 90 millions de dollars. ») ; voir également U.S. Department of State, [Le secrétaire d'État adjoint Christopher Landau à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains](#) (26 juin 2025), <https://www.state.gov/releases/office-of-the-spokesperson/2025/06/deputy-secretary-of-state-christopher-landau-at-the-organization-of-american-states-general-assembly/> (Le secrétaire d'État adjoint américain Christopher Landau déclare que « les États-Unis ont engagé près d'un milliard de dollars dans cette force », mais « ne peuvent continuer à supporter cette lourde charge financière ».) ; Opala & Le-Cour-Grandmaison, [Une occasion manquée ?](#) (14 mai 2025) (« [L]e 21 avril, les États-Unis ont indiqué qu'ils pourraient retirer leur soutien au MMAS et ont appelé les autres donateurs à contribuer. Cet appel est resté sans réponse jusqu'à présent, illustrant la paralysie du Conseil de sécurité face à l'indécision américaine et l'absence d'un plan stratégique concret pour faire face à la crise. ») ; Da Rin, [L'ONU paralysée sur Haïti malgré la menace des gangs contre le gouvernement](#) (25 avril 2025) (« Jusqu'à présent, les États-Unis ont été le principal bailleur de fonds de la mission. Mais le représentant américain par intérim auprès des Nations unies a déclaré lundi que les États-Unis ne pouvaient plus continuer à assumer une charge financière aussi importante. ») (citations internes omises) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶ 79 ; RNDDH, Communiqués de presse, [Multiplication des attaques armées contre la presse haïtiennes : Le RNDDH rappelle aux autorités de la transition, leur promesse de sécurité](#) (17 mars 2025), ¶ 6 (« la MMAS ne dispose pas . . . des moyens adéquats et suffisants pour mener des opérations d'envergure et se déplacer en grand nombre ») ; Jacqueline Charles, [Les pays des Caraïbes n'ont pas envoyé toutes leurs forces en Haïti pour rejoindre la mission dirigée par le Kenya. En voici la raison](#), Miami Herald (25 février 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article300907619.html> (mentionnant l'impact du gel par les États-Unis d'une contribution en espèces de 15 millions de dollars américains destinée à encourager d'autres donateurs) ; Charles, [Alors que les gangs se préparent à attaquer la capitale haïtienne, les États-Unis gèlent une aide cruciale pour la mission de sécurité](#) (4 février 2025) ; Charles, [Les États-Unis sont le plus grand donateur d'aide humanitaire à Haïti. Aujourd'hui, Trump gèle toute aide étrangère pendant 90 jours](#), Miami Herald (25 janvier 2025) ; Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) (« Inquiets de l'absence de résultats, les gouvernements étrangers ont hésité à verser les fonds qu'ils avaient promis au fonds fiduciaire de la mission. Selon plusieurs sources, celui-ci dispose actuellement d'environ 100 millions de dollars, soit bien moins que les 600 millions nécessaires. Certains craignent que les États-Unis, qui avaient promis 300 millions de dollars, ne se retirent une fois que Donald Trump aura pris ses fonctions la semaine prochaine. »)

⁴⁵¹ Opala & Le-Cour-Grandmaison, [Une occasion manquée ?](#) (14 mai 2025) (« 'Nous n'avons pas obtenu ce que nous attendions', a déclaré une source policière en contact avec le contingent à Port-au-Prince, ajoutant que l'équipement – fusils et véhicules blindés de transport de troupes – est soit inadéquat, soit inférieur aux normes, ce qui expose les forces kenyanes à des risques supplémentaires. ») ; Dickinson, [Il faut faire plus contre le trafic d'armes à feu qui « inondent » Haïti, plaide un expert de l'ONU](#) (21 avril 2025) (Selon l'expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti, le trafic d'armes de gros calibre, y compris celles qui percent les blindages, est « très dangereux, car la Police nationale haïtienne et la Mission multinationale d'appui à la sécurité dirigée par le Kenya comptent énormément sur leurs véhicules blindés pour assurer leur protection, » rappelant « des incidents récents [pendant lesquels] . . . un policier kenyan a été blessé par un projectile à l'intérieur de son véhicule ») ; Edwin Okoth, [La police kenyane en Haïti subit plus de pertes lors d'affrontements avec des gangs](#), Reuters (1 avril 2025), <https://www.reuters.com/world/africa/kenyan-police-haiti-suffer-more-casualties-clashes-with-gangs-2025-04-01/> (« [T]rois agents [kenyans] ont déclaré que les gangs les attaquaient de plus en plus régulièrement et se sont plaints de l'insuffisance de leur équipement. Ils ont raconté qu'un des agents avait été touché à la tête après qu'une balle eut transpercé son casque et qu'un autre avait été touché à l'oreille lorsqu'un tir avait traversé les parois d'un véhicule blindé. Vingt véhicules blindés ont été immobilisés depuis ce week-end après que les officiers aient refusé de les utiliser, se plaignant que c'était la deuxième fois qu'un véhicule avait été incapable d'arrêter une balle, ont déclaré les trois agents. ») ; O'Neill, [Violence, abus et famine en Haïti](#) (30 janvier 2025) (« [Le personnel de la MMAS] manque d'hélicoptères, de drones, de jumelles de vision nocturne et de véhicules blindés nécessaires pour opérer dans les quartiers urbains densément peuplés contrôlés par les gangs. Par exemple, les pneus des véhicules ont été facilement perforés par de simples balles tirées par les gangs, qui ont ainsi mis hors service un véhicule d'une valeur de plus d'un demi-million de dollars. Il a fallu plusieurs semaines pour remplacer les pneus par des pneus en caoutchouc dense résistants aux balles. ») ; Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le](#)

[Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) (« Alors que les gangs semblent capables de faire entrer facilement de grandes quantités d'armes lourdes et de munitions en Haïti, principalement en provenance des États-Unis, les forces de police kényanes et haïtiennes manquent d'équipement et ne disposent d'aucun soutien aérien ou maritime. L'armée américaine a envoyé des dizaines de véhicules MaxxPro résistants aux mines et aux embuscades (MRAP) en Haïti, mais plusieurs experts en sécurité ont déclaré à The New Humanitarian que ceux-ci n'étaient pas vraiment efficaces. »)

⁴⁵² Charles, [Les efforts internationaux visant à aider Haïti à lutter contre les gangs meurtriers risquent de s'effondrer](#) (2 mai 2025) (« Avec un effectif actuel de 1 000 personnes, soit moins de 40 % des 2 500 prévus, la mission 'fonctionne à un niveau sous-optimal en termes de nombre d'officiers sur le terrain, ainsi que de types et de gamme de ressources disponibles pour la mission', [a déclaré Monica Juma, ministre kényane de la Sécurité nationale]. . . . Mais ce n'est pas le seul problème de la mission. Au cours des dernières semaines, ses effectifs ont également diminué, dans la mesure où les pays des Caraïbes ont continué à suspendre leurs propres déploiements. La Jamaïque, qui a récemment envoyé 26 soldats et policiers pour remplacer son premier contingent, n'a toujours pas déployé l'intégralité des 250 agents promis. Le Belize, qui comptait deux soldats à Port-au-Prince, les a retirés et procède actuellement à une réévaluation. Les Bahamas, qui n'ont pas encore déployé l'intégralité de leurs effectifs, viennent de réduire leur contingent de six agents à trois. ») ; Da Rin, [L'ONU paralysée sur Haïti malgré la menace des gangs contre le gouvernement](#) (25 avril 2025) ; Charles, [Les pays des Caraïbes n'ont pas envoyé toutes leurs forces en Haïti pour rejoindre la mission dirigée par le Kenya. En voici la raison](#), (25 février 2025) ; Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) (« [L]a plupart des pays qui s'étaient engagés à soutenir la mission de la MMAS n'ont pas tenu leurs promesses ») ; Emmanuel Joseph, *La Barbade fournira à Haïti une assistance technique, mais pas de troupes*, Barbados Today (8 janvier 2025), <https://barbadostoday.bb/2025/01/08/barbados-to-provide-technical-support-not-troops-to-haiti/> (« [La Barbade] est revenue sur sa décision d'envoyer des troupes en Haïti, invoquant l'escalade des dangers et l'insuffisance de la planification stratégique au niveau mondial, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Kerrie Symmonds. La Barbade se bornera désormais à offrir une assistance technique, marquant ainsi un changement significatif des modalités de son intervention dans la crise qui touche un autre État membre de la CARICOM. Exprimant ses inquiétudes quant à la détérioration de la situation en Haïti, M. Symmonds a indiqué que la Barbade ne veut prendre aucun risque pour le moment. ») ; Adams & Robles, [Massacre après massacre : Haïti dans une spirale sombre vers un État défaillant](#) (6 janvier 2025).

⁴⁵³ Opala & Le-Cour-Grandmaison, [Une occasion manquée ?](#) (14 mai 2025) (« [L]a base opérationnelle de la MMAS, située sur le tarmac de l'Aéroport International Toussaint Louverture à Port-au-Prince, ne peut être étendue pour le moment, ce qui empêche des déploiements supplémentaires. ») ; Mary Wambui, *261 agents bloqués alors que leur déploiement en Haïti est retardé en raison d'un manque d'équipement et de soutien*, Eastleigh Voice (22 avril 2025), <https://eastleighvoice.co.ke/national/140805/261-officers-stranded-as-deployment-to-haiti-stalls-due-to-lack-of-equipment-and-logistical-support> (261 policiers kényans sont « formés et prêts à intervenir », mais n'ont pas été déployés « en raison d'un manque d'équipement et de soutien logistique »).

⁴⁵⁴ GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, numéro 3](#) (avril 2025), pp. 1, 4 ; Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025).

⁴⁵⁵ Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) (« Maria Isabel Salvador, cheffe du BINUH, la mission politique des Nations unies en Haïti, a déclaré à The New Humanitarian qu'elle estimait que la MMAS était mal conçue dès le départ. Au lieu d'être "basée sur une demande", elle est basée sur 'les offres des pays', a-t-elle déclaré. 'Le chiffre de 2 500 a été obtenu en additionnant les offres de certains pays, au lieu d'une véritable évaluation des besoins réels, de ce qui est objectivement nécessaire. En quelque sorte, aucun diagnostic clair de la situation n'a été posé, de sorte qu'aucune lacune ni aucun besoin ne furent pris en compte. ») ; Opala & Le-Cour-Grandmaison, [Une occasion manquée ?](#) (14 mai 2025) (« [A]u-delà des unités et des équipements, la MMAS a manqué d'un soutien opérationnel et tactique initial pour planifier son déploiement, une situation qui perdure. Il en résulte que la conception de la mission ne reflète pas la réalité de la situation sur le terrain. ») ; Charles, [Les efforts internationaux visant à aider Haïti à lutter contre les gangs meurtriers risquent de s'effondrer](#) (2 mai 2025) (« [P]rès d'un an après l'arrivée des 200 premiers policiers kényans en juin 2024, la mission multinationale d'appui à la sécurité risque de s'effondrer en raison de l'aggravation de la crise humanitaire et sécuritaire en Haïti, de l'absence de stratégie des États-Unis et de la paralysie du Conseil de sécurité des Nations unies. ») ; Charles, [« Nous sommes livrés à nous-mêmes » : les Haïtiens préviennent que la chute de Port-au-Prince est imminente](#), (20 mars 2025) (« L'idée selon laquelle une force de police haïtienne, minée par la corruption et les divisions internes, pourrait en quelque sorte travailler en partenariat avec une mission internationale insuffisamment équipée pour reprendre le contrôle de la ville . . . est une erreur. »).

⁴⁵⁶ Security Council Report, [Haïti : Consultations à huis clos](#) (27 juin 2025) (le contrat actuel pour la 'Life Support Area' de la mission – une zone d'entraînement et un centre de soutien pour le personnel de la MMAS, actuellement financé par les États-Unis – devrait expirer le 30 septembre) ; Opala & Le-Cour-Grandmaison, [Une occasion manquée ?](#) (14 mai 2025) (« Il s'agit notamment, et c'est crucial, des salaires d'environ 1 000 employés internationaux et d'un paiement à venir de 200 millions de dollars au prestataire de services chargé de gérer la base opérationnelle. L'ONU, qui gère le fonds fiduciaire pour Haïti, a prévenu que sans 'une aide internationale opportune, décisive et concrète', la MMAS serait quasiment abandonnée à son sort.)

⁴⁵⁷ Security Council Report, [Haïti : Consultations à huis clos](#) (27 juin 2025).

⁴⁵⁸ RHI News, *La République dominicaine et le Kenya concluent un accord pour soutenir la mission de sécurité en Haïti* (13 mai 2025), <https://www.rhinews.com/politique/la-republique-dominicaine-et-le-kenya-concluent-un-accord-pour-soutenir-la-mission-de-securite-en-haiti/> (décrivant les possibilités d'évacuation et d'extraction médicales pour les agents kényans de la MMAS, mais pas pour la police haïtienne) ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, numéro 3](#) (avril 2025), pp. 1, 3 (« [L]es graves lacunes en matière de coordination, de dialogue et de confiance entre la Police nationale d'Haïti (PNH) et la MMAS . . . [empêchent] la PNH et de la MMAS à se déployer rapidement sur différents théâtres d'opérations, en particulier lorsque ceux-ci sont géographiquement éloignés, et à maintenir le contrôle du territoire, repousser les gangs et gagner du terrain

contre eux. ») ; Mohor, Maçon & Kiage, *Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté* (13 janvier 2025) (« Il y avait un agent [de la MMAS] avec des blessures suffisamment graves pour qu'il soit transporté par avion en République dominicaine afin d'y recevoir des soins médicaux. Cependant, cette possibilité d'évacuation, qui peut sauver des vies et qui était prévue dans les protocoles de la MMAS, n'est pas disponible pour la police haïtienne. . . . 'Les relations ne sont pas toujours cordiales', a déclaré Ricardo Germain, un expert haïtien en matière de sécurité basé à Port-au-Prince. 'La méfiance est un facteur important et est parfois due à la barrière linguistique. Lors des opérations de patrouille conjointes, les policiers haïtiens parlent kreyol et les Kenyans swahili, alors que l'anglais et le français étaient censés être les langues utilisées.' . . . La police haïtienne se plaint également d'être sous-payée par rapport aux Kenyans : environ 230 dollars par mois contre 1 000 dollars, selon le policier de l'UTAG. »)

⁴⁵⁹ La proposition des États-Unis a été soutenue par la CARICOM et de nombreux pays d'Amérique latine, mais la Chine et la Russie s'y sont fermement opposées, invoquant « la situation chaotique actuelle en Haïti ainsi que les échecs passés des interventions de l'ONU. » Charles, *Human Rights Watch soutient la mission de maintien de la paix des Nations Unies en Haïti mais formule des recommandations* (9 décembre 2024) ; voir également IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), p. 13. Plus récemment, le gouvernement américain a également fait pression sur l'Organisation des États américains (OEA) pour qu'elle envoie en Haïti une mission composée d'États membres de l'OEA, notant que « si l'OEA ne veut pas ou ne peut pas jouer un rôle constructif en Haïti, alors nous devons sérieusement nous demander pourquoi cette organisation existe » (citations internes omises). La proposition des États-Unis « ne semble pas bénéficier du soutien des États de la région ». Security Council Report, *Haïti : Consultations à huis clos* (27 juin 2025) ; voir également Jacqueline Charles, *Rubio suggère que l'OEA joue un rôle plus important en Haïti, notamment en mobilisant 'une force'*, Miami Herald (20 mai 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article306837796.html> (en proposant une mission de l'OEA, le ministre américain des Affaires étrangères Marco Rubio a reconnu que « nous cherchons à élaborer une stratégie alternative, car celle qui est actuellement en place ne fonctionne pas et Haïti évolue très rapidement dans une très mauvaise direction ».) (citations internes omises).

⁴⁶⁰ CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025), pp. 8-12. Le Conseil de sécurité des Nations unies examinera le plan du Secrétaire général le 15 juillet 2025. Security Council Report, *Haïti : Consultations à huis clos* (27 juin 2025) (notant que le Kenya a adressé une lettre au Conseil de sécurité demandant que celui-ci « examine sans délai » le plan du Secrétaire général, compte tenu des difficultés persistantes auxquelles se heurte la MMAS en matière de financement et de personnel).

⁴⁶¹ CSNU, *Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (27 février 2025), pp. 9-13 (le plan « requiert un investissement important provenant du budget des opérations de maintien de la paix [de l'ONU] . . . [et] des contributions volontaires accrues . . . [ainsi que des] contributions en personnel [des États membres] ») ; ONU Info, *À la Barbade, Guterres appelle à raviver la démocratie haïtienne* (19 février 2025), <https://news.un.org/fr/story/2025/02/1153236> (« [Le Secrétaire général de l'ONU] a dit qu'il avait l'intention de présenter au Conseil de sécurité une proposition où l'ONU assume la responsabilité des dépenses structurelles et logistiques nécessaires pour le fonctionnement de la force multinationale actuellement déployée en Haïti et où les salaires de la force sont payés via le fond fiduciaire [de la MMAS] déjà existant. »)

⁴⁶² Voir IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), notes 554-55 et texte associé.

⁴⁶³ Voir, par exemple, BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 49 (notant seulement cinq formations en cours de mission pour 123 membres du personnel sur la prévention des violations des droits humains, y compris l'exploitation et les abus sexuels).

⁴⁶⁴ Voir IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), notes 565-67 et texte associé.

⁴⁶⁵ BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025* (30 avril 2025), p. 19 ; *Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti*, X (5 février 2025), <https://x.com/MSSMHaiti/status/1887356761989919195>.

⁴⁶⁶ *Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti*, X (7 mai 2025), <https://x.com/MSSMHaiti/status/1919966269459333468> ; voir également IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), note 544 et texte associé (décrivant les principes directeurs de la MMAS visant à guider sa conduite, y compris les procédures opérationnelles standard relatives au mécanisme de plainte et de rapportage).

⁴⁶⁷ *Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti*, X (7 mai 2025).

⁴⁶⁸ Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 50 (rapportant que le comité directeur comprend des représentants d'organisations de la société civile, sans donner de détails sur l'identité de ces représentants ni sur le processus de sélection) ; *Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti*, X (7 mai 2025) (discutant uniquement de la participation des « représentants de la MMAS, du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et de la Police nationale haïtienne », sans aucune mention de la représentation de la société civile). Un représentant d'une organisation de la société civile participant aux consultations en cours sur le mécanisme a critiqué le processus de sélection pour son manque de transparence. Selon la source, le comité directeur comprend des représentants des organisations de défense des droits humains *Combite pour la Paix et le Développement* et *Bureau des Droits Humains en Haïti*, de l'organisation féministe *Solidarité Fanm Ayisyèn*, de l'organisation de défense des droits des LGBTQI+ *SEROvie*, de l'organisation de protection de l'enfance *Organisation des Cœurs pour le Changement des Enfants Démunis d'Haïti*, l'organisation de défense des droits des personnes handicapées *Centre de Support aux Personnes Handicapées* et l'organisation de défense des droits des minorités *Heritage*.

⁴⁶⁹ NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 41 (« Selon l'ONUDC, malgré le renforcement de l'embargo sur les armes, le trafic d'armes et de munitions persiste et la violence armée continue d'augmenter, les gangs en Haïti obtenant des armes à feu et des munitions de plus en plus puissantes. . . . En septembre 2024, les rapports du Groupe d'experts de l'ONU sur Haïti . . . ont indiqué que le renforcement de l'embargo restait faible, avec des violations régulières. ») ; *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶ 58 ; NU-HCDH, *Haïti : une action immédiate est nécessaire pour remédier à la crise des droits humains* (27 février 2025) (« La pleine mise en œuvre de l'embargo sur les armes décrété par les Nations Unies se heurte à un manque flagrant de volonté politique. »)

⁴⁷⁰ Muggah, *Haïti sombre sous le poids des armes et de l'argent* (12 mai 2025) ; Dickinson, *Il faut faire plus contre le trafic d'armes à feu qui « inondent » Haïti, plaide un expert de l'ONU* (21 avril 2025) (l'expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti : « Les gangs ont accès à un nombre croissant d'armes de gros calibre et à des réserves de munitions apparemment inépuisables, et certains gangs possèdent des armes qui percent les blindages. . . . Les gangs utilisent ces armes à feu pour conquérir des territoires, repousser d'autres gangs et lutter contre la police, mais aussi pour contrôler et dominer la population et commettre de nombreuses violations des droits humains ») ; Jacqui Wakefield, Christopher Giles & Joshua Cheetham, *Le paradis des contrebandiers : Comment les armes américaines sont acheminées vers Haïti, ravagé par les gangs*, BBC (18 avril 2025), <https://www.bbc.com/afrique/articles/c7vn835mq53o> ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶¶ 12-13 (« Les experts estiment que le nombre d'armes à feu en circulation illicite dans le pays se situe entre 270 000 et 500 000. . . . L'utilisation de ces armes à feu a alimenté un cycle destructeur de violence en Haïti, entraînant de graves violations des droits de l'homme ») ; Amnesty International, *« Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? » Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance*, (12 février 2025), p. 52 (« En Haïti, les gangs utilisent tout un arsenal d'armes pour commettre des atteintes aux droits humains. On manque de données précises et détaillées, mais 600 000 armes à feu seraient en circulation dans le pays selon les dernières estimations des experts. »)

⁴⁷¹ Muggah, *Haïti sombre sous le poids des armes et de l'argent* (12 mai 2025) (« Une analyse de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) confirme qu'environ 70 % des armes récupérées lors d'opérations en Haïti proviennent de revendeurs agréés aux États-Unis, certaines ayant également été acheminées via d'autres îles caribéennes. ») ; Dickinson, *Il faut faire plus contre le trafic d'armes à feu qui « inondent » Haïti, plaide un expert de l'ONU* (21 avril 2025) ; Wakefield, Giles & Cheetham, *Le paradis des contrebandiers : Comment les armes américaines sont acheminées vers Haïti, ravagé par les gangs* (18 avril 2025) (un expert a décrit les États-Unis « comme un 'supermarché' alimentant une course aux armements entre les gangs qui ont semé le chaos dans la nation insulaire des Caraïbes ») ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶ 43. Certaines armes, toujours en provenance des États-Unis, sont introduites clandestinement via la République dominicaine et la Jamaïque (dans le cadre d'un commerce de longue date connu comme « guns for ganja » - ou « des armes en échange de drogues »), tandis que d'autres proviendraient de Colombie. Dickinson, *Il faut faire plus contre le trafic d'armes à feu qui « inondent » Haïti, plaide un expert de l'ONU* (21 avril 2025) ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶¶ 42, 45 ; voir également *Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti* (10 juin 2025), ¶¶ 65-68 (mentionnant l'implication d'agents de sécurité dominicains corrompus dans le trafic d'armes de la République dominicaine vers Haïti).

⁴⁷² IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), notes 562-65 et texte associé.

⁴⁷³ Les contrôles américains sur les cargaisons sortantes sont faibles, et un certain nombre d'initiatives proposées ne sont toujours pas mises en œuvre. Quixote Center, *Résumé de la législation sur le trafic d'armes* (mai 2025), https://quixote.org/files/inline-files/updated_bill_summary_6.2025_kl_0.pdf (résumant les projets de loi proposés pour lutter contre le trafic d'armes, notamment la loi visant à mettre fin à l'armement des cartels, la loi sur la transparence en matière de collusion criminelle en Haïti et la loi caribéenne contre la contrebande d'armes faisant l'objet d'un trafic.) ; Haitian Times, *La Chine accuse les États-Unis d'avoir alimenté la crise en Haïti avec l'échec de l'embargo sur les armes* (23 avril 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/23/china-us-haiti-un-debate-2025/> (« Le représentant de la Chine aux Nations Unies a accusé les États-Unis d'avoir permis la violence des gangs en Haïti, affirmant que la mise en œuvre 'superficielle' de l'embargo sur les armes par Washington a permis aux armes illégales d'inonder le pays. ») ; Dickinson, *Il faut faire plus contre le trafic d'armes à feu qui « inondent » Haïti, plaide un expert de l'ONU* (21 avril 2025) (l'expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti : « Du côté américain, on constate un manque constant d'engagement en matière d'inspection des cargaisons sortantes, bien que les inspections aient légèrement augmenté ces derniers temps sous la pression intérieure américaine ») ; Wakefield, Giles & Cheetham, *Le paradis des contrebandiers : Comment les armes américaines sont acheminées vers Haïti, ravagé par les gangs* (18 avril 2025) (« Le groupe d'experts de l'ONU a déclaré en septembre dernier que les fouilles américaines avaient augmenté, mais que 'la grande majorité des 200 conteneurs quittant le sud de la Floride pour Haïti chaque semaine ne sont pas inspectés'. Un ancien responsable du Bureau américain de l'alcool, du tabac, des armes à feu et des explosifs (ATF), Bill Kullman, a déclaré à la BBC que les contrôles des marchandises sortantes étaient 'très dispersés' et que le volume des expéditions était 'incroyable'. . . . 'Avant tout, les autorités américaines n'en font pas assez', déclare M. Le Cour [expert haïtien à l'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational]. . . . [Il] affirme que l'attention internationale portée au problème s'est accrue, mais qu'il n'y a pas d'impact visible : 'Nous savons que nous avons le diagnostic, nous connaissons les symptômes, mais nous ne faisons rien pour réellement le guérir.' ») ; NU-HCDH, *Situation des droits de l'homme en Haïti* (27 mars 2025), ¶¶ 43-44 ; voir également RHI News, *L'impunité des fabricants d'armes aux États-Unis renforce les réseaux criminels au Mexique et en Haïti...* (7 juin 2025), <https://www.rhinews.com/politique/limpunite-des-fabricants-darmes-aux-etats-unis-renforce-les-reseaux-criminels-au-mexique-et-en-haiti/> (« La Cour suprême des États-Unis a rejeté . . . à l'unanimité, une plainte de 10 milliards de dollars déposée par le gouvernement mexicain contre plusieurs fabricants d'armes américains, accusés d'alimenter le trafic illégal d'armes vers les cartels. . . . Le parallèle entre le Mexique et Haïti met en lumière un système global où les fabricants d'armes bénéficient d'une immunité légale quasi totale aux États-Unis, tandis que leurs produits alimentent des crises transnationales de sécurité. ») ; Naticia Duncan & Anthony Lugg, *Les dirigeants des Caraïbes s'engagent à unir leurs forces pour lutter contre la violence des gangs et soutenir Haïti*, The Guardian (9 juillet 2025), <https://www.theguardian.com/world/2025/jul/09/haiti-violence-caribbean-community> (« [L]a présidente sortante de la Caricom, Mia Mottley, Première ministre de la Barbade, . . . a souligné le problème du trafic d'armes à feu des États-Unis vers les Caraïbes : 'Malheureusement, et je l'ai répété à maintes

reprises, nous payons le prix fort pour les droits garantis par le deuxième amendement aux citoyens des États-Unis d'Amérique.' »).

⁴⁷⁴ [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 12 (« En Haïti, la plupart des fonctionnaires rencontrés par le Groupe d'experts qui travaillent dans des institutions censées faire respecter l'embargo sur les armes n'en connaissent toujours pas les dispositions précises. L'application de l'embargo sur les armes demeure très limitée, faute de ressources au service des douanes et dans d'autres services chargés de faire appliquer la loi. En outre, le manque d'accès à la plupart des points d'entrée et de sortie par voies aérienne, maritime et terrestre empêche ces services de mettre effectivement en œuvre l'embargo . . . Aucune saisie d'armes ou de matériel connexe aux points d'entrée n'a été officiellement signalée depuis . . . août 2024. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 17 (des suspects de trafic d'armes arrêtés en mars ont été incarcérés à la prison de Mirebalais, mais se sont échappés lors de l'attaque armée contre la prison plus tard dans le mois) ; Dickinson, [Il faut faire plus contre le trafic d'armes à feu qui « inondent » Haïti. plaide un expert de l'ONU](#) (21 avril 2025) (l'expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti : « Le chef de la police frontalière haïtienne m'a dit qu'ils ne disposent que de 350 agents pour surveiller une frontière de 400 km. Ils disposent d'un drone, de véhicules insuffisants et admettent ne même pas pouvoir contrôler les postes-frontières officiels. Il y a une défaillance dans les ports ; il n'y a pas un seul scanner dans tout le pays. Un grand scanner à métaux pourrait vérifier ce qui arrive dans ces conteneurs ») (citations internes omises) ; Wakefield, Giles & Cheetham, [Le paradis des contrebandiers : Comment les armes américaines sont acheminées vers Haïti, ravagé par les gangs](#) (18 avril 2025) (« La police a déclaré rechercher un homme du nom de Wilmane Jean, identifié dans les données douanières comme le destinataire de la cargaison, c'est-à-dire la personne responsable de sa réception. La BBC a appris de sources haïtiennes qu'il s'agissait d'un courtier en douane, qu'il était en fuite et qu'il était soupçonné d'être lié à des activités de gangs dans le nord du pays. Un précédent rapport de l'ONU indique que les opérations douanières haïtiennes souffrent d'un manque de capacités, de corruption parmi les hauts fonctionnaires et de menaces et d'attaques de gangs. ») ; NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 26 (« La capacité de l'administration générale des douanes et des unités de police spécialisées à lutter contre la contrebande d'armes est considérablement entravée par plusieurs problèmes interconnectés . . . notamment d'un grave sous-financement et d'un manque de personnel, de ressources et de technologies inadéquates pour surveiller efficacement les ports, les aéroports et les postes frontières terrestres, de l'inefficacité de la coopération inter-agences, ainsi que de la corruption et du manque de contrôle ») ; CSNU, [Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général](#) (27 février 2025), p. 4 (« Des capacités institutionnelles limitées, des infrastructures inadéquates, la corruption et le manque de ressources entravent l'application de la législation douanière dans les ports et les aéroports et aux postes frontières terrestres. . . . Le littoral haïtien, long de 1 771 kilomètres, reste très vulnérable en raison du manque de capacités de patrouille et de mécanismes de surveillance. Les Garde-Côtes d'Haïti, qui relèvent de la Police nationale, disposent de seulement trois patrouilleurs fonctionnels et leurs effectifs comptent moins de 150 personnes, des points d'entrée critiques restant ainsi exposés au trafic et à d'autres activités criminelles. Des ports tels que Port-de-Paix dans le nord-ouest et des ports plus petits dans le sud sont des points névralgiques pour le trafic d'armes, de drogues et de personnes. »).

⁴⁷⁵ NU-HCDH, [Situation des droits de l'homme en Haïti](#) (27 mars 2025), ¶ 24 (« [L]es autorités nationales redoublent d'efforts pour endiguer le trafic illicite d'armes à feu et de munitions en Haïti, avec le soutien de la communauté internationale. Deux unités spécialisées de la police nationale haïtienne contribuent activement à la lutte contre le trafic d'armes dans le cadre de leur mandat général : le Bureau de Lutte contre le Trafic de Stupéfiants (BLTS) et Polifront, une unité responsable de la sécurité des frontières. En outre, l'Unité d'Enquête Criminelle Transnationale d'Haïti (UECT), une unité dédiée aux enquêtes sur les crimes transnationaux, a été créée en février 2024, bien qu'elle en soit encore à ses premiers stades de développement ») ; voir également BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, janvier – mars 2025](#) (30 avril 2025), p. 17 (« Les procédures judiciaires liées au trafic d'armes en Haïti progressent lentement³³. En juillet 2022, une opération policière à Port-de-Paix a conduit à la saisie d'armes, mais a également déclenché une crise politique et judiciaire, après l'arrestation de trois hauts responsables, dont le Commissaire du gouvernement, accusés d'avoir libéré deux suspects sans suivre les procédures légales. En mars 2025, l'affaire était toujours en instance devant la Cour d'Appel de Port-au-Prince. Parallèlement, l'enquête sur une cargaison d'armes et de 15 000 cartouches de munitions envoyée depuis la Floride à destination de l'Église épiscopale d'Haïti avance peu, bien que six personnes soient en détention dans la cadre de cette affaire. »). Le dernier rapport de l'ONUDC montre que le nombre d'armes à feu saisies en Haïti a baissé de façon constante depuis 2021. Mais à en juger par les quatre premiers mois de 2025, les saisies devraient repartir à la hausse cette année. CSNU, [Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime établi en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 \(2023\) du Conseil de sécurité](#), Annexe, UN Doc. S/2025/420 (27 juin 2025), https://documents.un.org/symbol-explorer?s=S/2025/420&i=S/2025/420_1752259981458# (rapportant 401 saisies en 2021, 342 en 2022, 265 en 2023, 271 en 2024 et 126 au cours des quatre premiers mois de 2025).

⁴⁷⁶ Depuis la dernière mise à jour de l'IJDH, le gouvernement canadien a annoncé des sanctions à l'encontre de Jeff 'Gwo Lwa' Larose, membre du groupe armé *Canaan*, de Dimitri Hérard, ancien chef de la sécurité du palais national, et de Jeantel Joseph, ancien directeur du BSAP. Global Affairs Canada, [Le Canada impose des sanctions supplémentaires contre des personnes liées à la crise en Haïti](#) (21 mars 2025), <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2025/03/le-canada-impose-des-sanctions-supplementaires-contre-des-personnes-liees-a-la-crise-en-haiti.html> ; voir également Jacqueline Charles, [L'ancien chef de la sécurité du président haïtien Moïse et deux autres personnes sanctionnées par le Canada](#), Miami Herald (21 mars 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/americas/haiti/article302542559.html>. En mars, la République dominicaine a désigné au moins 26 groupes criminels en Haïti comme 'organisations terroristes', autorisant le Conseil national de lutte contre le terrorisme et la Direction nationale de lutte contre le terrorisme à prendre « les mesures appropriées pour empêcher les incursions des groupes susmentionnés sur le territoire national ou contre les intérêts dominicains à l'étranger ». Le Nouvelliste, [26 gangs déclarés 'organisations terroristes' par la République dominicaine](#) (6 mars 2025), <https://lenouvelliste.com/article/253877/26-gangs-declares-organisations-terroristes-par-la-republique-dominicaine>.

⁴⁷⁷ Voir Jacqueline Charles, [Les États-Unis vont désigner les gangs haïtiens comme des terroristes étrangers, ouvrant la voie à l'utilisation de la prison salvadorienne](#) (18 avril 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article304464536.html> (« Malgré les multiples sanctions, les gangs sont devenus plus puissants. »)

⁴⁷⁸ [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 9 (« [Le groupe d'experts des Nations unies] a . . . constat[é] que certaines autorités haïtiennes avaient une méconnaissance générale du régime de sanctions et manifestaient quelque réticence à le mettre en œuvre. En outre, d'après les déclarations que lui ont faites des fonctionnaires d'institutions publiques compétentes, des mesures telles que le gel des avoirs et l'interdiction de voyager ne sont pas appliquées en Haïti. ») ; RHI News, *Haïti : Le ministre de la Justice ordonne le gel des avoirs des individus sanctionnés par l'ONU...* (15 mai 2025), <https://www.rhinews.com/culture-education/haïti-le-ministre-de-la-justice-ordonne-le-gel-des-avoirs-des-individus-sanctionnes-par-lonu/> (« Depuis l'adoption des premières sanctions internationales en 2022 et leur renforcement en 2023 et 2024, aucune mesure judiciaire concrète n'avait été prise sur le territoire haïtien. ») ; GI-TOC, [Dernière chance ? Sortir de l'impasse politique et criminelle en Haïti](#) (janvier 2025), p. 14 (« L'impasse actuelle en matière de sécurité reflète également l'impunité systémique en Haïti, la faiblesse du système judiciaire et l'incapacité des mécanismes internationaux à s'attaquer aux causes profondes de la corruption et de la violence. Alors que les rapports rédigés par le groupe d'experts des Nations unies sur Haïti exposent clairement les liens entre les gangs haïtiens et les acteurs politiques et économiques (haïtiens et étrangers), le Conseil de sécurité des Nations unies et les institutions judiciaires haïtiennes n'agissent que trop peu sur la base de ces informations. Si l'on ajoute à cela les listes de sanctions bilatérales imposées par les États-Unis, le Canada et la République dominicaine contre une grande partie de la classe dirigeante et du secteur économique du pays, jusqu'aux anciens présidents, on se rend compte que si le diagnostic semble clair, peu de mesures sont prises pour que des enquêtes judiciaires, et d'éventuels mandats d'arrêt, soient ouverts et émis à l'encontre des acteurs cités. ») ; voir également [Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti](#) (10 juin 2025), ¶ 11 (En juin, les États-Unis n'avaient toujours pas répondu à une demande formulée en novembre 2024 par le groupe d'experts des Nations unies concernant « la détection potentielle et du gel ultérieur d'avoirs appartenant à des personnes sanctionnées ».).

⁴⁷⁹ CSNU, *Résolution 2752 (2024)*, UN Doc. S/RES/2752 (2024) (18 octobre 2024), [https://docs.un.org/fr/S/RES/2752\(2024\)](https://docs.un.org/fr/S/RES/2752(2024)).

⁴⁸⁰ L'annonce du commissaire du gouvernement fait suite à une ordonnance du ministre de la Justice enjoignant le tribunal de première instance de Port-au-Prince de geler tous les avoirs appartenant aux personnes sanctionnées en vertu du régime établi par le Conseil de sécurité des Nations unies. Le commissaire du gouvernement a précisé que « les comptes bancaires et les avoirs de ces personnes ont été automatiquement gelés par les banques conformément à la résolution 2653 du Conseil de sécurité des Nations unies ». Le Quotidien 509, *Sanctions de l'ONU : Les avoirs bancaires de six chefs de gang et de Prophane Victor déjà bloqués* (11 juin 2025), <https://lequotidien509.com/sanctions-de-lonu-les-avoirs-bancaires-de-six-chefs-de-gang-et-de-prophane-victor-deja-bloques/> ; RHI News, *Haïti : Le ministre de la Justice ordonne le gel des avoirs des individus sanctionnés par l'ONU...* (15 mai 2025) ; voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 31.

⁴⁸¹ Jimmy 'Barbeque' Chérizier, chef du groupe armé *G9 an Fanmi* et porte-parole de *Viv Ansanm* ; Johnson 'Izo' André, chef du groupe armé *5 Segon* ; Renel 'Ti Lapli' Destina, chef du groupe armé *Grand Ravine* ; Wilson 'Lanno San Jou' Joseph, chef du groupe armé *400 Mawozo* ; Vitel'Homme Innocent, chef du groupe armé *Kraze Barye* ; Victor Prophane, ancien député ; et Luckson Elan, chef du groupe armé *Gran Grif*. CSNU, *Résolution 2653 (2022)*, UN Doc. S/RES/2653 (2022) (21 octobre 2022), [https://docs.un.org/fr/S/RES/2653\(2022\)](https://docs.un.org/fr/S/RES/2653(2022)) ; CSNU, Communiqués de presse, *Le Comité 2653 du Conseil de sécurité ajoute 4 entrées à sa liste relative aux sanctions* (8 décembre 2023), <https://press.un.org/fr/2023/sc15520.doc.htm> ; CSNU, Communiqués de presse, *Le Comité 2653 du Conseil de sécurité ajoute deux entrées à sa liste relative aux sanctions* (27 septembre 2024), <https://press.un.org/fr/2024/sc15837.doc.htm>.

⁴⁸² IJDH, [Sanctions internationales contre des personnes haïtiennes \(décembre 2020 - présent\)](#) (dernière visite: 13 juillet 2025).

⁴⁸³ Voir IJDH, [Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de juin à novembre 2024](#) (décembre 2024), notes 571-73 et texte associé ; IJDH, [Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), note 581 et texte associé.

⁴⁸⁴ Jake Johnston, *Le département d'État octroie 60 000 dollars pour l'entretien d'une piscine à une entreprise appartenant à une personne sanctionnée.*, Center for Economic and Policy Research (CEPR) (4 juin 2025), <https://cepr.net/publications/state-dept-awards-60k-for-pool-maintenance-to-company-owned-by-sanctioned-individual/> (« Une analyse de données relatives aux marchés publics montre que la société de Succar a obtenu depuis 2019 plus d'une douzaine de contrats de l'ambassade des États-Unis, pour un montant total de plus de 1,4 million de dollars. Près de 400 000 dollars de ce montant ont été engagés après les sanctions canadiennes. ») ; Gouvernement du Canada, *Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant Haïti* : DORS/2023-25 (1 mars 2023), <https://gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2023/2023-03-01/html/sor-dors25-fra.html>.

⁴⁸⁵ U.S. Department of the Treasury, Communiqués de presse, *Le département du Trésor américain sanctionne un ancien président haïtien pour trafic de stupéfiants* (20 août 2024), <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy2542>.

⁴⁸⁶ Réalité Info, *Sanctionné mais libre : Michel Martelly défie les États-Unis en toute impunité* (19 mars 2025), <https://realiteinfo.com/sanctionne-mais-libre-michel-martelly-defie-les-etats-unis-en-toute-impunite/> (« De nombreux Haïtiens considèrent que l'ancien président incarne un système de corruption ayant entraîné le pays dans le désordre actuel. Son apparente impunité renforce l'idée d'une justice à deux vitesses, dans laquelle les sanctions internationales apparaissent davantage comme des déclarations d'intention que comme des instruments véritablement contraignants. »)

⁴⁸⁷ Le département d'État américain a désigné Viv Ansanm et Gran Grif comme organisations terroristes étrangères et 'terroristes mondiaux expressément désignés'. U.S. Department of State, [Désignation de Viv Ansanm et de Gran Grif](#) (2 mai 2025) ; Office of Foreign Assets Control, *Désignations en matière de lutte contre le terrorisme* (2 mai 2025), <https://ofac.treasury.gov/recent-actions/20250502>.

⁴⁸⁸ Charles, [Le gouvernement Trump désigne les puissants gangs armés d'Haïti comme des terroristes étrangers et internationaux](#) (19 juin 2025) (« Ces deux désignations sont assorties de clauses . . . qui définissent tout type de paiement, tout type de soutien matériel — aussi minime soit-il, comme une tasse de thé, un crayon, une tasse de café ou un jouet — comme un soutien matériel passible de sanctions pénales très lourdes et de sanctions financières très sévères. ») (citations internes omises) ; Romain Le-Cour-Grandmaison & Matt Herbert, *Haïti : Comment les désignations des gangs comme organisations terroristes pourraient*

aggraver la gouvernance criminelle et la tragédie humanitaire, GI-TOC (8 mai 2025), <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-how-us-terrorist-designations-could-deepen-criminal-rule-and-humanitarian-tragedy/> ; Quixote Center, *La désignation comme organisation terroriste étrangère* (16 mai 2025) ; Miami Herald, *La désignation des gangs haïtiens comme terroristes met en péril l'aide humanitaire* (11 mai 2025), <https://www.miamiherald.com/opinion/editorials/article306063001.html> (« En vertu de la législation américaine, fournir un "soutien matériel" – une définition large qui peut inclure la nourriture, le carburant ou les fournitures médicales – à des groupes désignés constitue un crime fédéral. Cela risque de criminaliser les travailleurs humanitaires qui sont obligés à négocier avec les gangs l'accès ou à payer des droits de passage pour acheminer l'aide. Opérant déjà dans des conditions dangereuses, de nombreux groupes d'aide pourraient désormais se retirer complètement, renforçant ainsi l'emprise des gangs sur les quartiers et aggravant les souffrances de ceux qui y sont piégés. ») ; Mikaël Ponge, *Gangs haïtiens classés 'terroristes' par Washington : 'Les effets négatifs risquent de dépasser largement les avantages'*, RFI (3 mai 2025), <https://www.rfi.fr/am/%C3%A9riques/20250503-gangs-ha%C3%A9tiens-class%C3%A9s-terroristes-les-effets-n%C3%A9gatifs-risquent-de-d%C3%A9passer-largement-ses-avantages> (avertissant que cette désignation « est un outil très politique » et pourrait compliquer considérablement les efforts de réduction de la violence et les activités humanitaires, tout en ayant peu d'impact sur les groupes armés eux-mêmes, qui opèrent déjà en dehors de tout cadre légal.) ; CEPR, *Entretien du New York Times, du Miami Herald et de l'AP avec Jake Johnston au sujet de la désignation par les États-Unis des gangs haïtiens comme 'organisations terroristes'* (2 mai 2025), <https://cepr.net/publications/the-new-york-times-miami-herald-and-ap-talk-to-jake-johnston-about-us-designations-of-haitian-gangs-as-terrorist-organizations/> (« 'Cette politique risque d'aggraver l'isolement d'Haïti, créant de facto un embargo qui pénalise les plus démunis et ne change en rien le pouvoir des gangs.' ») ; Emiliano Rodríguez Mego & David C. Adams, *Trump désigne comme terroristes les puissants gangs d'Haïti*, NY Times (2 mai 2025), <https://www.nytimes.com/2025/05/02/world/americas/trump-haiti-gangs-terrorists.html> (« Certains experts estiment que, en fonction de la manière dont elle sera appliquée, cette déclaration risque de mettre fin à la quasi-totalité des échanges commerciaux avec Haïti, car pratiquement aucune marchandise ne peut entrer ou sortir de la capitale, Port-au-Prince, sans le paiement de rançons aux gangs qui contrôlent une grande partie de la ville. »). Mais voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2025), ¶ 5 (notant que « [p]lusieurs organisations de la société civile, dont le Réseau national de défense des droits humains et le Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme, ainsi que des experts nationaux et certains groupes de la diaspora, ont largement appuyé cette désignation, en exprimant l'espoir d'un soutien international accru dans la lutte contre les gangs »).

⁴⁸⁹ Comparer Service de suivi financier, *Haiti 2025*, <https://fts.unocha.org/countries/96/summary/2025> (dernière visite: 15 juillet 2025) (montrant que, au 16 juin, le fonds d'aide humanitaire pour 2025 ne disposait que de 75,1 millions de dollars sur les 908,2 millions requis) avec IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 19 (rapportant que, en juin 2024, le programme d'aide humanitaire pour Haïti n'était financé qu'à hauteur de 22 % – soit environ 148 millions de dollars américains sur les 673,8 millions requis.).

⁴⁹⁰ RHI News, *Le nombre de déplacés de force dans le monde atteint un niveau record de 122 millions, l'ONU alerte sur l'explosion silencieuse des crises oubliées, notamment en Haïti...* (12 juin 2025) (« Haïti est en voie de devenir une crise de déplacement prolongée, similaire à celles que nous observons en Afrique ou au Moyen-Orient, mais avec un niveau d'attention internationale dramatiquement insuffisant ») (citations internes omises) ; Charles, *En Haïti, la violence des gangs a déplacé près de 1,3 million de personnes, un nouveau record* (12 juin 2025) ; MSF, *Haïti : la violence s'intensifie, les besoins sanitaires explosent* (7 mars 2025) ; voir également Charles, *L'ONU indique que la réduction de l'aide américaine rend difficile l'aide aux Haïtiens touchés par la violence des gangs* (28 février 2025) (notant que le plan d'intervention humanitaire pour 2024 était « financé à moins de 50 % malgré l'aggravation de la situation humanitaire »).

⁴⁹¹ Service de suivi financier, *Haiti 2025* (dernière visite: 15 juillet 2025).

⁴⁹² À la même époque l'année dernière, le programme d'aide humanitaire pour 2024 était financé à hauteur de 22 %. Voir IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 19.

⁴⁹³ Le gouvernement Trump a supprimé 83 % des programmes de l'USAID au début de l'année et a annoncé en juin que tous les postes de l'USAID à l'étranger seraient supprimés d'ici le 30 septembre. Joseph Gedeon & Robert Tait, *Dans le cadre d'une restructuration radicale, le gouvernement Trump supprime toutes les fonctions de l'USAID à l'étranger*, The Guardian (11 juin 2025), <https://www.theguardian.com/us-news/2025/jun/10/trump-fires-usaid-overseas-employees>.

⁴⁹⁴ Voir Amnesty International, *Vies en danger : la suppression chaotique et soudaine d'aides internationales met des millions de vies en danger*, pp. 3-6 (2025), <https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2025/07/AMR5194082025FRENCH.pdf> (décrivant les réductions de l'aide étrangère américaine et proposant « une première estimation des impacts catastrophiques issus de l'arrêt soudain, arbitraire et généralisé des aides internationales des États-Unis affectant des milliers d'initiatives vitales dans les domaines de l'humanitaire, de la santé et des droits humains à l'échelle mondiale, à la suite du décret énoncé par le président Donald Trump le 20 janvier 2025 sous le titre 'Reevaluating and realigning United States Foreign Aid'. ») ; Charles, *L'ONU indique que la réduction de l'aide américaine rend difficile l'aide aux Haïtiens touchés par la violence des gangs* (28 février 2025) (« La coordinatrice humanitaire des Nations Unies pour Haïti, Ulrika Richardson, a déclaré que la réduction budgétaire des États-Unis s'élevait déjà à environ 90 millions de dollars. ») ; voir également Charles, *Trump veut supprimer des milliards de dollars destinés à l'ONU. Pourquoi c'est une mauvaise nouvelle pour Haïti* (3 juillet 2025) (« L'administration Trump, qui a déjà réduit ses contributions à l'ONU plus tôt cette année dans le cadre de coupes budgétaires généralisées dans l'aide étrangère, cherche à annuler 9,4 milliards de dollars de dépenses précédemment approuvées par le Congrès. Le paquet de suppressions, voté le mois dernier par la Chambre des représentants mais pas encore par le Sénat, comprend 2 milliards de dollars d'aide étrangère qui compromettraient des programmes de l'ONU dans le monde entier, y compris en Haïti. . . . Le programme de coupes budgétaires de l'administration Trump prévoit la suppression totale des contributions volontaires des États-Unis à des organisations et programmes internationaux tels que le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Programme des Nations unies pour le développement et le Fonds des Nations unies pour la population. La proposition suggère également la suppression totale

du budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU, ce qui mettrait en danger des millions de personnes dans le monde entier. Plus de 25 % de ce budget provient des États-Unis. »).

⁴⁹⁵ ONU Info, *Haïti : hausse massive du recrutement d'enfants par les groupes armés, prévient l'UNICEF* (28 février 2025) ; Service de suivi financier, *Haïti 2024*, <https://fts.unocha.org/countries/96/summary/2024> (dernière visite: 15 juillet 2025) (57.4%) ; voir également Andres Pacheco-Giron, *Démantèlement de l'USAID : ce que cela pourrait signifier pour Haïti*, *Haitian Times* (7 février 2025), <https://haitiantimes.com/fr/2025/02/07/usaid-dismantling-haiti-impact/> (présentant la répartition des fonds américains alloués à divers secteurs en 2024) ; ACAPS, *Haïti : conséquences attendues du gel des financements américains* (21 février 2025), https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20250221_ACAPS_Haiti-anticipated_implications_of_US_funding_freeze.pdf.

⁴⁹⁶ Voir, par exemple, BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (14 avril 2025), ¶ 64 (« Seuls 24,5 % des fonds demandés à cette fin ont été reçus en 2024, ») ; voir également IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti: principaux développements récents de juin à novembre 2024* (décembre 2024), p. 14.

⁴⁹⁷ Mishra, *En Haïti, l'ONU met en garde contre un « point de non-retour »* (21 avril 2025) (les opérations de l'ONU en Haïti deviennent insoutenables en raison d'un manque de financement) ; Charles, *La directrice du programme des Nations Unies pour les migrations qualifie la situation en Haïti de 'brutale' et souhaite discuter de l'aide avec les États-Unis* (16 avril 2025) (les coupes budgétaires ont entraîné une réduction globale du nombre d'organisations humanitaires capables d'apporter leur aide dans le pays) ; Jacqueline Charles, *ONU : en Haïti, un service aérien humanitaire vital risque de fermer 'd'un jour à l'autre' faute de fonds*, *Miami Herald* (7 février 2025), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article299932914.html> (« Le service aérien humanitaire des Nations Unies en Haïti, qui a joué un rôle crucial dans le sauvetage de vies humaines entre Port-au-Prince, contrôlée par les gangs, et le reste du pays, risque de fermer ses portes dans les plus brefs délais s'il ne parvient pas à réunir près de 4 millions de dollars pour assurer son fonctionnement au cours des trois prochains mois. »).

⁴⁹⁸ Charles, *La réduction de l'aide signifie qu'Haïti doit faire davantage pour assurer la réponse humanitaire, déclare l'ONU* (14 avril 2025) (« 128 000 enfants haïtiens souffrent de malnutrition sévère et ont besoin d'aliments thérapeutiques prêts à l'usage et d'autres traitements. 'Si vous ne parvenez pas à traiter un enfant . . . ses chances de mourir sont multipliées par dix. Donc, lorsqu'on constate des coupes budgétaires, la situation est vraiment très grave.' ») ; Dánica Coto, *La crise à la Fondation interaméricaine réduit considérablement l'aide humanitaire en Haïti, selon un rapport*, *AP News* (4 avril 2025), <https://apnews.com/article/haiti-trump-interamerican-foundation-grants-29332b27090af6349eac237eb1e76fac> (Les efforts déployés par le gouvernement Trump pour démanteler la Fondation interaméricaine « ont déjà eu pour conséquence que 500 à 600 Haïtiens se sont vu refuser des soins médicaux chaque mois, que quelque 14 500 Haïtiens ont perdu l'accès à des prêts de démarrage, à des outils et à d'autres services, et que le nombre de prêts disponibles a diminué de 40 % ») ; MSF, *Haïti : la violence s'intensifie, les besoins sanitaires explosent* (7 mars 2025) (« Depuis plus d'un mois, la suspension des financements américains a privé de nombreuses organisations humanitaires de leurs ressources, contraignant des acteurs comme Solidarités International à suspendre la distribution d'eau potable dans les camps de déplacés. ») ; ONU Info, *Haïti : hausse massive du recrutement d'enfants par les groupes armés, prévient l'UNICEF* (28 février 2025) (le manque de financement a des répercussions pour l'éducation de plus d'un demi-million d'enfants) ; UNICEF, *Rapport sur la situation humanitaire en Haïti* (janvier 2025), pp. 1, 3, 5 (l'appel à l'action humanitaire en faveur des enfants pour 2025 n'est financé qu'à hauteur de 10 %, « laissant de nombreuses femmes et enfants vulnérables sans aide vitale ». Le financement de l'USAID représentait environ 75 % du budget du programme nutritionnel de l'UNICEF, exposant les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes à un risque accru de morbidité et de mortalité, et affectant le personnel et d'autres opérations de 19 partenaires du cluster Eau, assainissement et hygiène (WASH) de l'UNICEF.) ; Jake Johnston, *Où va l'argent ? Un aperçu des dépenses de l'USAID en Haïti*, *CEPR* (4 février 2025), <https://cepr.net/publications/a-look-at-usaid-spending-in-haiti/> (examinant l'impact de l'USAID sur le PAM et l'OIM, qui « ont été les deux principaux bénéficiaires des fonds de l'USAID ces dernières années ») ; Charles, *Dans le cadre du gel de l'aide américaine décidé par Trump, des experts travaillant pour la police sont licenciés en Haïti alors que les attaques des gangs se multiplient* (28 janvier 2025) (« Selon les données des Nations Unies, l'aide américaine représentait 59,4 % de l'aide humanitaire totale en Haïti l'année dernière. Elle finance des programmes de santé vitaux, notamment l'accès au traitement du VIH/sida, la lutte contre la corruption, l'aide à la sécurité, des programmes de santé reproductive et le soutien aux élections. 'Même un arrêt de trois mois a des conséquences négatives très graves dans le monde entier et en Haïti, car ces programmes sauvent des vies et préservent la crédibilité des États-Unis, leur soft power', a déclaré Vanda Felbab-Brown, experte de la Brookings Institution sur les groupes armés non étatiques dans le monde ») ; Charles, *Les États-Unis sont le plus grand donateur d'aide humanitaire à Haïti. Aujourd'hui, Trump gèle toute aide étrangère pendant 90 jours* (25 janvier 2025) (« Les Haïtiens et les prestataires de services dans le pays affirment que l'arrêt de l'aide est un coup dur pour un pays dont le gouvernement fonctionne déjà avec un budget ultra-restreint de 2,5 milliards de dollars pour environ 12 millions d'habitants. . . . Les plus vulnérables, ceux qui sont déjà marginalisés par la pauvreté et les inégalités systémiques, subiront injustement tout le poids de cette décision. Cet arrêt met non seulement immédiatement en péril des millions de vies, mais pourrait également favoriser l'apparition de nouvelles résistances aux médicaments anti-VIH, risquant ainsi une résurgence de l'épidémie de VIH/sida, l'une des plus meurtrières de l'histoire. ») (citations internes omises) ; Amnesty International, *Vies en danger : la suppression chaotique et soudaine d'aides internationales met des millions de vies en danger* (2025), p. 21 (« [E]n Haïti, les aides étrangères représentent 97 % des budgets de la lutte contre le sida, et les États-Unis financent 62 % des traitements contre le VIH. Au 3 mars 2025, 128 sites (sur 181 dans le pays) auparavant financés par le Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida avaient cessé leurs activités, ce qui a de graves conséquences sur les services destinés aux populations clés et aux adolescentes. Au 13 mars 2025, ONUSIDA signalait qu'en raison du gel des budgets des États-Unis, les services de prophylaxie post-exposition avaient complètement cessé, si ce n'est pour les femmes enceintes et allaitantes »).

⁴⁹⁹ Charles, *La directrice du programme des Nations Unies pour les migrations qualifie la situation en Haïti de 'brutale' et souhaite discuter de l'aide avec les États-Unis* (16 avril 2025) (Amy Pope, directrice générale de l'OIM : « Notre personnel m'a fait part de ses inquiétudes concernant les déplacements vers les sites où nous travaillons ou vers le bureau. Certains de nos employés ont été kidnappés. D'autres ont dû se réfugier en raison de la violence des gangs. Le manque d'argent, les pressions

financières et le manque de partenaires se font donc sentir. ») (citations internes omises) ; Alterpresse, [Criminalité : Plus de 40 000 enfants forcés à se déplacer depuis début 2025 - Une enfance brisée par les violences meurtrières des gangs en Haïti](#) (8 avril 2025) (« Les barrages routiers et les violences à l'encontre des travailleuses et travailleurs humanitaires ont augmenté de 75 % par rapport à la même période de l'année dernière (2024) . . . Sur une population de 11,5 millions de personnes, environ 2,7 millions, dont environ 1 million d'enfants, vivent dans des zones où la violence entrave les efforts humanitaires. ») (citations internes omises) ; Blaise, [Un policier kenyan blessé par des tirs de gangs au milieu d'une vague de violence en Haïti](#) (19 mars 2025) (« Food for the Poor a fermé son bureau principal à Port-au-Prince, invoquant une montée insupportable de la violence. ») ; Charles, [Alors que les gangs se préparent à attaquer la capitale haïtienne, les États-Unis gèlent une aide cruciale pour la mission de sécurité](#) (4 février 2025) (rapportant que des attaques à Kenscoff ont contraint des travailleurs humanitaires internationaux à rester à la maison) ; Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) ; voir également AGNU, [Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés](#) (17 juin 2025), ¶ 79 (rapportant 728 incidents de refus d'accès humanitaire par des groupes armés en 2024 ; 394 d'entre eux ont été attribués à des interférences dans l'acheminement de l'aide humanitaire au moyen de barrages routiers.)

⁵⁰⁰ Quixote Center, [La désignation comme organisation terroriste étrangère](#) (16 mai 2025) (« Les ONG, églises et autres organisations à but non lucratif doivent payer des péages pour acheminer l'aide humanitaire là où elle est le plus nécessaire. Elles n'ont pas d'autre choix. ») ; Muggah, [Haïti sombre sous le poids des armes et de l'argent](#) (12 mai 2025) ; Charles, [La proposition de Rubio de désigner les gangs haïtiens comme organisations terroristes pourrait aggraver la crise humanitaire](#) (1 mai 2025) (« Le fait est que presque aucune activité commerciale ou humanitaire ne peut être menée à Port-au-Prince ou dans ses environs sans un certain niveau de négociation ou de paiement aux gangs. ») (citations internes omises) ; voir également note 488 (examinant l'impact sur les organisations humanitaires de la désignation de 'terroriste' par les États-Unis).

⁵⁰¹ Mohor, Maçon & Kiage, [Haïti en profondeur : pourquoi la mission de sécurité menée par le Kenya est en difficulté](#) (13 janvier 2025) (« Le directeur d'une autre ONG travaillant en Haïti, qui a demandé à rester anonyme pour éviter d'aggraver les problèmes d'accès, a expliqué comment, avant même d'arriver aux barrages des gangs, les organisations humanitaires doivent passer par les postes de contrôle mis en place par la police haïtienne et les Bwa Kale. Avec eux, les négociations pour pouvoir passer sont plus difficiles, car la tendance est désormais de considérer que les ONG soutiennent les gangs. ») (citations internes omises) ; voir également Mohor, [L'aide humanitaire dans le collimateur : pourquoi l'accès devient de plus en plus difficile en Haïti](#) (28 janvier 2025) (La cheffe de mission de MSF en Haïti explique que « si nous pouvons [emprunter les routes], c'est parce que nous négocions ce passage et cet accès, et c'est quelque chose que nous faisons depuis toujours. Comme partout ailleurs dans le monde, nous établissons un dialogue avec tout le monde : les autorités, les groupes armés et les groupes d'autodéfense. C'est juste que dans certaines régions du monde, les autorités, y compris la police, accordent l'accès aux organisations humanitaires, ce qui n'est pas le cas en Haïti. En Haïti, nous avons du mal à obtenir le respect des autorités qui sont censées protéger tout le monde, y compris les agences humanitaires ; notre principe d'impartialité est remis en question »).

⁵⁰² Johnston, [Où va l'argent ? Un aperçu des dépenses de l'USAID en Haïti](#) (4 février 2025) (notant que la dépendance de l'aide extérieure de Haïti est « une conséquence de décennies de politiques d'aide qui ont affaibli le gouvernement haïtien et externalisé la prestation de services », et que de mauvaises politiques d'aide ont « contribué à l'externalisation de la démocratie du pays et . . . donné aux puissances étrangères une influence encore plus grande sur la politique nationale ») ; voir, en général, Jake Johnston, *Aid State: Elite Panic, Disaster Capitalism, and the Battle to Control Haiti* (2024), <https://us.macmillan.com/books/9781250284679/aidstate/>. D'autres critiques d'un point de vue féministe incluent l'exclusion des militantes féministes et locales du processus décisionnel ; la marginalisation des activités de plaidoyer politique de la société civile ; la tendance à diriger les financements « vers l'État ou les grandes organisations sans impliquer ni offrir de transparence aux groupes locaux, alors que ce sont souvent leur travail et leur collecte de données qui sont au cœur des programmes » ; « une tendance à revendiquer le mérite du travail de la société civile alors même que les organisations locales sont exclues des consultations et des processus décisionnels, ou voient leurs contributions laborieuses ignorées » ; « la création d'obstacles au financement des groupes locaux par l'application de normes déraisonnables » ; et des inégalités racialisées dans l'attention et le soutien accordés au niveau international. Les recommandations comprennent « un engagement international constructif pour soutenir le mouvement féministe en Haïti en donnant la priorité au leadership local, au financement durable et aux partenariats responsables » ; « investir de manière plus ciblée dans la voix des femmes de base et des militantes féministes », « financer des organisations de femmes de base, inviter des dirigeantes haïtiennes à participer à des dialogues de haut niveau et favoriser le développement de fonds indépendants pour les femmes », ainsi que d'aller « au-delà de partenariats bilatéraux pour la mise en œuvre » et, à la place, « de travailler avec des organisations dans le cadre d'un réseau ou par le biais de fonds collectifs ou de modèles fiduciaires afin de permettre une conception et une mise en œuvre plus collaboratives et complémentaires, avec une portée géographique plus large ». IJDH, [CSW69 - Événement parallèle : faire progresser les droits des femmes et des filles haïtiennes - document final](#) (mars 2025) ; voir également IJDH, IJDH, [CSW - événement parallèle : Promouvoir les droits des femmes et des filles haïtiennes : la transition en Haïti et après](#) (18 mars 2025).

⁵⁰³ Le mandat du BINUH a été renouvelé pour seulement 6,5 mois, au lieu des 12 mois habituels. CSNU, *Résolution 2785* (2025), UN Doc. S/RES/2785 (2025) (14 juillet 2025), [https://docs.un.org/fr/S/RES/2785%20\(2025\)](https://docs.un.org/fr/S/RES/2785%20(2025)). Il convient de noter que Carlos G. Ruiz Massieu a remplacé Maria Isabel Salvador au poste de Représentant spécial pour Haïti et chef du BINUH le 2 juillet. BINUH, *Le Secrétaire général des Nations Unies nomme Carlos G. Ruiz Massieu, du Mexique, Représentant spécial du Secrétaire général pour Haïti et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti* (3 juillet 2025), https://binuh.unmissions.org/fr/le-secrétaire-général-des-nations-unies-nomme-carlos-g-ruiz-massieu-du-mexique-représentant-spécial?utm_source=chatgpt.com

⁵⁰⁴ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2025), ¶ 71 (la suspension des vols internationaux à destination de l'aéroport de Port-au-Prince « a considérablement entravé la mobilité du personnel du BINUH ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (14 avril 2025), ¶¶ 70-72 (« Le BINUH dispose d'une équipe restreinte de 17 personnes recrutées sur le plan international et de 42 personnes recrutées sur le plan national sur le terrain, tandis que d'autres personnes travaillent à distance. . . . La violence des gangs continue de perturber les services essentiels dont dépend le BINUH. . . . Sans . . . renforcement de la sécurité et de l'appui logistique, il est peu probable que le Bureau soit en mesure d'accroître sa présence actuelle ») ; CSNU, *La question concernant*

Haïti – Conseil de sécurité, 9902e séance (21 avril 2025), <https://www.un.org/en/SC360/sc9902-Haiti-21-Apr-2025#tab2> (« La représentante des États-Unis s'est dite préoccupée par le fait que le BINUH, qui fonctionne avec un personnel réduit et un soutien médical limité, ne puisse pas remplir son mandat dans le contexte de la crise sécuritaire. ») ; Charles, [*Trump veut supprimer des milliards de dollars destinés à l'ONU. Pourquoi c'est une mauvaise nouvelle pour Haïti*](#) (3 juillet 2025) (discutant des conséquences du problème de liquidité chronique de l'ONU, exacerbé par les nouvelles coupes budgétaires proposées par les États-Unis, sur le BINUH, dont le secrétaire général adjoint de l'ONU Miroslav Jenča a reconnu qu'il « n'était pas conçu pour fonctionner dans l'environnement hostile auquel l'ONU est confrontée aujourd'hui »).

⁵⁰⁵ CSNU, [*Lettre datée du 24 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général*](#) (27 février 2025), pp. 10-11.

⁵⁰⁶ BINUH, [*Rapport du Secrétaire général*](#) (27 juin 2025), ¶ 72 (notant que le Secrétariat des Nations Unies a proposé de réviser le concept de mission du BINUH afin de « hiérarchiser les tâches de la mission, réduire les effectifs et rationaliser les ressources afin de permettre l'exécution du mandat dans les conditions de sécurité actuelles »).